

FRÈRE SAMUEL CHARETTE, S.C.

*DOULCE*  
*SOUVENANCE*

*Histoire de l'Annonciation*

*J'ons voulu repasser le pays,  
Ce rude pays de notre enfance ;  
Le chemin vieux du souvenir  
Suivit la trace d'âmes ardentes.*

P. S.

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE  
COLLÈGE SAINT-BERNARD  
25, AVE DES FRÈRES  
DRUMMONDVILLE — P.Q.

Cédé Par.

GRANBY 1953



## PRÉFACE

*Les monographies, les histoires de paroisse ne constituent pas un genre littéraire qui m'enthousiasme ou qui m'émeut. Jamais des chiffres, des nomenclatures, des statistiques ne rendront exactement l'image du passé. Ces travaux cependant peuvent servir à l'écrivain qui élève la grande histoire au sommet de l'Art véritable.*

*Si j'ai accepté d'écrire une préface à la monographie de l'Annonciation du R. F. Samuel de l'excellente congrégation des Frères du Sacré-Cœur, c'est pour deux raisons. La première, parce que l'auteur ne s'écoute pas écrire ; qu'il ne recherche pas les effets de style ; parce qu'il ne pose pas au littérateur, ce qui est déjà fort remarquable dans un pays où tout le monde se croit écrivain et se croit obligé de nous offrir le fruit d'un labeur pénible et passager. La deuxième raison qui m'incite à vous présenter l'ouvrage du Frère Samuel, c'est parce qu'il parle d'une région que je connais bien et qui a toujours bercé mon enfance. Mon père, le gros docteur Wilfrid Grignon, disciple enragé du gros curé Labelle, ne se lassait pas de nous vanter ces merveilleux Pays d'en Haut et tout particulièrement l'Annonciation où du reste il avait établi plusieurs colons au langage dru et au cœur d'or.*

*C'est vous dire que l'Annonciation est un peu ma seconde patrie et c'est pourquoi il me plaît beaucoup de présenter l'ouvrage qu'a bien voulu y consacrer le R. F. Samuel.*

*D'abord, rappelons un fait remarquable. La colonisation de la Nouvelle-France et par la suite de toutes les régions de notre immense province, demeure l'œuvre du clergé. Si les religieux réguliers et séculiers n'avaient pas pris en main dès*

*les débuts la fondation, l'établissement et le développement des paroisses, la province de Québec n'existerait pas. Toujours le curé a précédé monsieur le maire. Toujours l'érection d'une église, voire de la plus humble chapelle ouvrait la route au gouvernement civil.*

*L'auteur de l'histoire de la paroisse de l'Annonciation l'a compris tout de suite. Les chapitres qu'il écrit de bonne encre et de bonne source sur le sujet valent d'être lus et médités. Ils nous enseignent que les curés aussi bien que les ordres religieux qui ont présidé à la naissance de ce Canton Marchand ont accompli une tâche que d'aucuns à l'époque jugeaient irréalisable.*

*Sous la poussée violente, patiente, infatigable du Roi du Nord, je veux parler du curé Labelle, l'Annonciation a connu un essor vertigineux. Un tel accomplissement suppose un travail gigantesque devant lequel reculerait aujourd'hui notre siècle de machineries, de haute Science avec tout son outillage le plus moderne d'enfer et de ferraille.*

*Sachez une chose. La colonisation dans aucun pays du monde ne s'est faite à coups de piastres et de calculs d'ingénieurs. Toujours la colonisation se fait avec du cœur au ventre, avec de la patience, avec des prières et des sacrifices. Mettez-y des « sacres » si vous voulez. Possible. Mais au-dessus de tout, l'amour de Dieu, l'amour du pays, l'amour de l'ouvrage « bien faite ». Et rien de beau ni de durable ne s'accomplit facilement.*

*Lorsque fatigués, rendus à bout par les durs défrichements, les labours exténuants dans un sol ingrat, toujours difficile ; lorsque l'âme chavirée d'espérances, les pauvres colons étaient sur le point de tout abandonner et de revenir au lieu de départ, qui trouvaient-ils pour les reconforter, pour les consoler, pour les encourager ? Pas d'autres que les curés, les bons frères et les bonnes sœurs qui ont connu à l'année longue les misères des premiers défricheurs ; qui ont rompu avec eux dans le silence tragique du Nord le pain de seigle dur et amer et marqué d'une croix. Prêtres, religieux et religieuses, ils se tenaient là près de la femme en couches, près du père abattu, près des*

*enfants vêtus de toile de sac, nu-pieds et criant famine. La voilà la vérité ! La voilà l'histoire de cette Nouvelle-France et plus tard de ces Pays d'en Haut qui ont coûté tant de larmes et tant de sacrifices à nos pères et mères. Il faut l'écrire.*

*C'est d'ailleurs notre seule raison d'être et notre seul titre de gloire. Tout le reste n'est que littérature ou vaines paroles.*

*À côté du clergé, vous trouverez des laïques sans instruction mais avec une tête sur les épaules et du cœur dans la poitrine. Vous verrez des colons conscients de leurs devoirs et de la tâche difficile qui les attendait. Ils n'ont pas reculé. Ils sont venus ; ils ont tenu. Sans eux nos belles Laurentides qui font l'enchantement des touristes, ne seraient qu'un paysage du bon Dieu dans une contrée inconnue des civilisations.*

*Le R. F. Samuel nous décrit le plus simplement du monde l'histoire de ces commencements quasi héroïques. Et c'est pourquoi son ouvrage garde toute son importance, toute sa signification et sa haute qualité.*

*On ne se fait pas idée du mode de vie à cette époque des premiers défrichements. Un manœuvre trimait d'une étoile à l'autre pour le salaire exorbitant de trente sous par jour. Il n'était pas question de savoir si demain on aurait de quoi manger, de quoi se chauffer, de quoi se vêtir. Il s'agissait de travailler aujourd'hui, ce jour-là marqué du commandement terrible : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ». Lorsque je lis de tels mots je vois le colon se battant contre des souches indéracinables, épuisé sous un soleil de feu et dévoré vivant par ces maudits maringouins et brûlots qui faisaient gémir hommes et bêtes.*

*Il y a soixante-quinze ans toute la région de l'Annonciation n'était qu'une vaste forêt où couraient les animaux sauvages, où nageaient dans des lacs et des rivières sans nombre les poissons les plus variés et les plus savoureux. Les premiers colons y vivaient de la chasse et de la pêche. Entre temps ils s'adonnaient comme ils pouvaient aux travaux de la terre. Un peu plus tard des compagnies forestières vinrent s'établir, ce qui permettait aux défricheurs nouvellement mariés de gagner un peu d'argent dans les chantiers, l'hiver, de descendre au prin-*

*temps avec la drave et dès les grosses chaleurs de se jeter de nouveau corps et âme aux travaux d'abatis et de premiers labours. Une existence d'enfer ! Ne l'oubliez jamais. Une existence d'enfer sur la terre !*

*Rien de plus émouvant à lire dans le livre du R. F. Samuel que les chapitres consacrés à la fondation et au développement assez rapide encore de l'Annonciation.*

*Je vous parle d'une lecture plus reconfortante, plus humaine et plus vraie que la plupart de nos romans joliment écrits et officiellement manqués.*

*Tous tant que nous sommes dans la province de Québec nous descendons de défricheurs ou de cultivateurs. Nous appartenons à la grande lignée paysanne. Nous pouvons en être fiers car ma foi si nous n'avions pas cet héritage je me demande ce que nous serions sur le globe terrestre. Et devant Dieu. Pour cela seul le petit livre du R. F. Samuel vaut son pesant d'or, même si la composition et le style ne tiennent pas du chef-d'œuvre.*

\* \*  
\*

*Malgré la misère de ces temps-là les premiers colons savaient rire et prenaient le temps de rire. Ils ne manquaient ni d'esprit ni d'imagination.*

*Le R. F. Samuel nous dépeint des types fort originaux. Ce « Nicré » Chalifoux, par exemple, qui disait toujours : « Ça, ni cré pas ». Le surnom lui est resté. Et Tom Pouce que j'aperçus un jour dans mon village même de Sainte-Adèle en train de vouloir séparer en deux un gros deux cennes pour en faire DEUX « d'anne cenne ». Et le Syrien pedler et combien d'autres. L'auteur de la monographie de l'Annonciation se révèle ici un peintre fort amusant et amusé des mœurs et des personnages les plus caractéristiques de cette époque.*

*Il se produisait il va sans dire des événements d'un tragique intense. Les aventures que connut la famille Chartrand dépassent l'imagination et quand on sait que c'est arrivé, les*

larmes nous en viennent aux yeux. C'est indisable pour employer une expression de nos bonnes gens. Je ne serais pas du tout surpris d'apprendre que mon guide en forêt et gardien du CLUB DES PAYS D'EN HAUT, Edmond Chartrand du rang Montigny près de Nominique, appartient à cette vaillante famille Chartrand dont parle le R. F. Samuel. Je retrouve dans ce passionné de la chasse et de la pêche, et quand même resté foncièrement colon, un digne descendant d'Émery Chartrand, parti de Saint-Vincent-de-Paul en 1877 pour venir ouvrir un lot à L'Annonciation. On pourrait en dire autant des familles Boileau, Pécelet, Denis, Chalifoux, Sarrazin, Charette et toutes les autres.

En outre de la chasse, de la pêche, des travaux forestiers et de la culture, la petite industrie rurale devait se développer, particulièrement les tanneries, les moulins à carde et à scie. Malheureusement au cours des années ces industries familiales ont été supplantées par des usines, des manufactures anonymes, comme un peu partout dans la province de Québec. Et c'est bien là le plus grand de nos malheurs. Avec la petite industrie rurale la paysannerie s'est éteinte doucement pour faire place au tourisme tapageur et coloré.

Le R. F. Samuel a bien raison d'écrire : « Quand verrons-nous nos Canadiens français fortement décidés à conserver pour eux ces commerces et ces industries qu'ils ont créés à force d'énergie et de talent, qu'ils ont maintenus à force de sacrifices. Que de fois, au moment de toucher d'appréciables bénéfices, ils se désistent de revenus assurés en faveur de compagnies étrangères et centralisatrices, uniquement préoccupées à soigner leurs intérêts ».

Je me rappelle qu'il y a trente ans Olivar Asselin écrivait avec chagrin la même remarque fort juste.

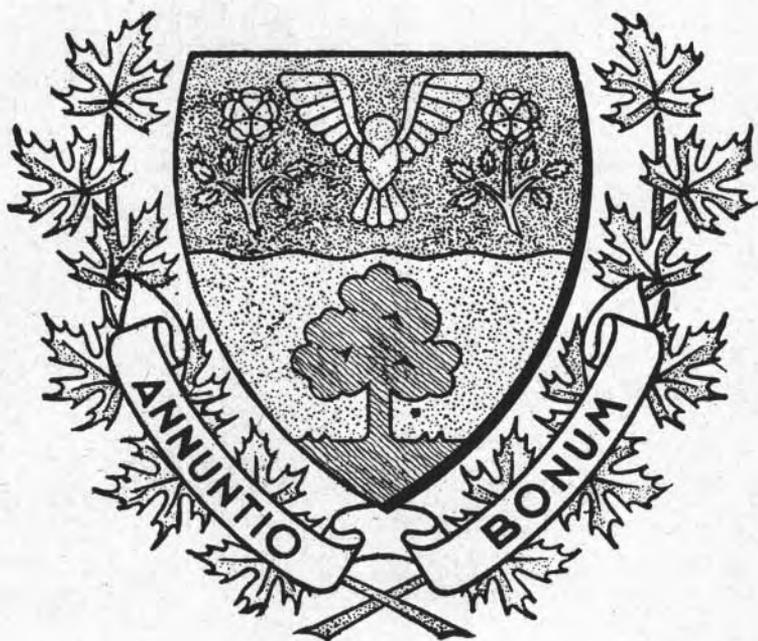
Nous pourrions citer plusieurs passages fort éloquents de ce livre écrit à la gloire de la paroisse de l'Annonciation. Les premières lignes du chapitre VI, par exemple, toutes imprégnées d'une poésie robuste et simple qui honore l'auteur. Le R. F. Samuel se découvre un écrivain en santé. Le fait mérite qu'on le signale.

*Il reste qu'il se dégage de son œuvre écrite avec amour une grande leçon d'énergie. Les esprits superficiels diront des pionniers de l'Annonciation : « Ils naquirent, ils vécurent, ils moururent ! » Mais quand on comprend le sens de ces trois vérités on imagine les souffrances, les sacrifices et pour tout dire l'héroïsme qu'ils endurèrent pour la survivance d'un peuple qui n'a pas encore accepté de mourir.*

*Tous les citoyens de l'Annonciation et des incomparables Pays d'en Haut se feront un devoir d'acheter ce livre, que vient d'écrire un enfant de la paroisse, Benoît Charette. Ils n'ont pas à rougir de leurs origines. Au contraire. C'est le sang des vieux qui court dans leurs veines et ce sang-là ne saurait mentir.*

Claude-Henri Grignon

*Sainte-Adèle, le 15 avril 1953.*



## ARMOIRIES DU VILLAGE DE L'ANNONCIATION

Voici le dessin des armoiries du Village de L'Annonciation, telles que réalisées par l'Institut Drouin de Montréal. Le nom de L'Annonciation est symbolisé par la colombe, rappelant le Saint Esprit, et par les roses, qui, en héraldique, soulignent la maternité immaculée de la Sainte Vierge. — La position de la colombe au centre entre deux roses est une allusion à l'ancien nom de « Ferme du milieu » porté dans ses débuts par L'Annonciation. Le trait ondé et l'émail de gueules (rouge) évoquent la Rivière Rouge traversant L'Annonciation. — Les deux principales richesses de L'Annonciation y sont figurées :

la forêt, par l'arbre (roi des forêts), et l'agriculture, par la terrasse. Le sinople (vert) de ces deux pièces rappelle la beauté verdoyante des Laurentides au milieu desquelles se développe L'Annonciation. — Les deux branches d'érable (symbole de notre peuple) qui « accostent » l'écu soulignent enfin que la presque totalité des familles pionnières de L'Annonciation étaient canadiennes-françaises.

\* \*  
\*

### *Blason*

Ces armoiries se blasonnent : « Coupé ondé : au 1, de gueules à une Colombe au vol étendu d'argent, accostée de deux roses d'or, tigées et feuillées du même ; au 2, d'or à un arbre de sinople mouvant d'une terrasse du même ; l'écu accosté de deux branches d'érable au naturel, croisées en pointe ».

\* \*  
\*

### *La colombe et les roses symboles de L'Annonciation*

---

#### *Le Saint Esprit Maternité de la Sainte Vierge*

« De tous temps la colombe (au vol étendu) a été le symbole du Saint Esprit.

« On sait qu'en héraldique l'argent est l'emblème de l'honneur sans tache. Ce métal héraldique est donc tout désigné pour émailler la colombe des armoiries de L'Annonciation dont le nom rappelle un message essentiellement fait de pureté, d'« honneur sans tache », puisque c'est précisément l'annonce à la Vierge Marie du mystère de l'Incarnation.

« Dans les armoiries du Village de L'Annonciation l'argent de la colombe marque de plus les débuts « sans tache » de ce village établi grâce aux efforts du Curé Labelle, puis recevant le réconfort de la religion du Christ, d'abord des Jésuites de 1882 à 1891, puis des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception (de France) de 1891 à 1926 et enfin des prêtres séculiers depuis 1926.

« Cependant la figuration du Saint Esprit par la Colombe n'est pas suffisante pour représenter la Troisième Personne de la Sainte Trinité annonçant à la Sainte Vierge par la voix de l'Ange Gabriel qu'elle serait Mère de Dieu. Il faut signifier cette opération particulière du Saint Esprit par un attribut rappelant en même temps l'idée de maternité (immaculée) de la Vierge.

« Cette dernière idée est symbolisée par les roses (tigées et feuillées), que tous les héraldistes ont reconnues comme marque de la maternité de Marie (« Rosa mystica ») en même temps que symbole de la beauté, au sens philosophique.

« La duplicité de la rose, dans les armoiries de L'Annonciation, veut indiquer d'abord la beauté de l'appellation de ce village, puis la beauté de sa situation géographique.

« L'or est le symbole de la générosité : c'est avec les pièces de numéraire, autrefois faites d'or, que l'on pratique l'aumône, les bonnes œuvres. On dit d'ailleurs d'une personne généreuse qu'elle a « un cœur d'or ». — Inaltérable, conservant indéfiniment ses remarquables propriétés, l'or est aussi l'emblème de la loyauté. Le langage populaire ne dit-il pas : « franc comme l'or » ?

« La générosité et la loyauté des pionniers de L'Annonciation se trouvent donc soulignées de façon on ne peut plus adéquate.

« La position enfin de la colombe, au centre, entre les deux roses est une allusion héraldique à l'ancien nom de « Ferme du milieu » porté par L'Annonciation, c'est-à-dire entre la Ferme d'en Haut (L'Ascension) et la Ferme d'en Bas (Labelle).

*Le trait ondé et l'émail de gueules  
rappellent la Rivière Rouge*

« C'est encore une fois grâce à la richesse de son symbolisme que l'héraldique a réussi à marquer de deux traits bien distincts la double idée de « Rivière » et de (« Rivière ») « Rouge », laquelle double idée est bien rappelée dans les armoiries de L'Annonciation.

« En héraldique, le trait « ondé » symbolise les ondes d'une rivière.

« En l'occurrence, la rivière traversant L'Annonciation étant « La Rouge », il n'y avait pas de meilleure façon de symboliser le nom de cette rivière que d'employer un champ « de gueules » (rouge) où reposaient les meubles rappelant l'annonce de la maternité de la Vierge.

« Le gueules, couleur du feu et du sang, symbolise aussi en général la charité, la justice et l'ardeur d'un sang généreux jusqu'à l'héroïsme. Il rappelle en même temps dans les armoiries de L'Annonciation l'héroïsme réel des hardis colonisateurs de cette belle paroisse. N'étaient-ils pas hardis, n'étaient-ils pas héroïques, au vrai sens du mot, ces braves colons de la première heure, qui réalisèrent le rêve presque invraisemblable du Curé Labelle de « planter un habitant à la place de chacune des épinettes qui longeaient la Rouge ».

\* \*  
\*

*L'arbre symbole de l'exploitation forestière*

« Si l'or est le symbole de la générosité et de la loyauté, comme on l'a vu précédemment, il faut se rappeler que ce métal est aussi l'emblème de la gloire et de la fierté légitime.

« Dans les armoiries du Village de L'Annonciation le champ de la partition de la pointe de l'écu est d'or précisément pour symboliser les richesses principales de ce Village qui sont toutes à sa « gloire » et qui font sa « fierté légitime ».

« L'histoire de L'Annonciation nous démontre que les débuts de ce Village, avant l'établissement proprement dit des premiers colons, sont caractéristiquement marqués par l'exploitation forestière et ce par diverses « Compagnies » spécialisées.

« Comment dans les armoiries de L'Annonciation l'industrie de la forêt pouvait-elle être mieux symbolisée que par un arbre, roi des forêts ?... et par un arbre, au naturel, c'est-à-dire de sa couleur naturelle, vert (de sinople en héraldique) ?

« Le sinople, couleur du « blé qui lève », est le symbole de la jeunesse, de l'espoir, de l'optimisme, de la confiance en l'avenir, de l'esprit d'entreprise. C'est la couleur de ceux qui « vont de l'avant ». Ces différentes marques ne s'appliquent-elles pas aux braves pionniers de L'Annonciation tout empreints qu'ils étaient d'espoir, d'optimisme, de confiance en l'avenir, d'esprit d'entreprise ?

\* \*  
\*

### *La terrasse rappelle l'agriculture*

« Dans le quatrième quart du siècle dernier, grâce aux efforts du Curé Labelle et dans le but d'enrayer l'émigration des nôtres vers les États-Unis, un mouvement de colonisation se fit vers le Nord et plus précisément vers « La Rouge ». Ces colons s'implantèrent dans le futur Village de L'Annonciation non pas pour s'engager pour les Compagnies d'exploitation forestière mais bien pour coloniser dans le vrai sens du mot c'est-à-dire pour défricher d'abord et, surtout, cultiver ensuite.

« Les héraldistes de l'Institut Drouin ont donc voulu souligner la culture, l'agriculture de L'Annonciation par une terrasse héraldique, à son naturel, verte.

« La science du blason enseigne en effet que le sol cultivé est précisément symbolisé par une « terrasse ».

« Soulignons en terminant que le « sinople » souligne aussi la beauté verdoyante des Laurentides, au sein desquelles se développe si rapidement le pittoresque Village de L'Annonciation.

« Ajoutons enfin que le sinople est aussi un rappel du fait que le plus grand nombre des premiers colons établis à L'Annonciation venaient des paroisses des Laurentides.

*La devise :*

*ANNUNTIO BONUM*

« La devise choisie pour le Village de L'Annonciation par les spécialistes de l'Institut Drouin en est une qui fait allusion au nom même du village. C'est une devise que les héraldistes nomment « devise parlante ».

« Suivant les meilleurs latinistes elle se traduit littéralement : « J'annonce le bon ». La traduction au sens général est : « J'annonce le bonheur » — « Je suis l'indication, le symbole du bonheur, de la prospérité, de la félicité, de l'état heureux ».

« C'est après une longue étude que cette devise parlante a été jugée la plus apte à caractériser et l'état de prospérité actuelle et les saines origines de L'Annonciation, justement fière de ses richesses forestières et agricoles. L'Annonciation ne peut-elle pas en effet servir d'exemple à plus d'un endroit de la Province de Québec et même du Canada tout entier ?

## INTRODUCTION

*Cette histoire de L'Annonciation est le fruit savoureux d'une très lente maturation. En considérant ce que notre père, ses quatre frères, sa sœur et tous les premiers colons avaient accompli pour organiser leur patelin et jeter les bases de notre paroisse, nous nous sommes senti tenu en conscience d'apporter notre modeste contribution au développement de la petite patrie. Nous mijotions depuis une vingtaine d'années le projet d'écrire cette monographie ; mais voici cinq ans seulement que nous avons entrepris pendant nos vacances, à travers des cours de perfectionnement professionnel, de lui donner une forme.*

*Nous avons eu, tout au long de notre travail, l'impression d'écrire presque une histoire de famille, tellement furent étroits les liens de solidarité qui s'établirent entre les membres du groupe initial, au moment de la fondation du village.*

*Plusieurs paroisses de la région de Labelle possèdent leur histoire écrite : Saint-Jérôme, par l'abbé Élie Auclair et Testard de Montigny ; Sainte-Adèle, par l'abbé Langevin-Lacroix ; Sainte-Agathe, par le Dr Edmond Grignon ; Saint-Faustin et Saint-Gérard, par l'abbé Joseph-Aimé Lemonde ; Saint-Faustin, par A. Sanschagrín ; Nominuingue, par Sr Saint-Anselme des Sœurs Sainte-Croix ; et Mont-Laurier par M<sup>e</sup> Maurice Lalonde ; Saint-Sauveur, par l'abbé Louis Forget. L'Annonciation n'avait pas encore la sienne.*

*Ce village possède pourtant son intérêt historique ! Il convenait de le mettre en lumière, en groupant dans un volume les principaux événements de son histoire depuis sa fondation, en 1880, jusqu'à nos jours.*

*Nous nous sommes donc efforcé de ressusciter les premières*

*manifestations de la vie à L'Annonciation, de dégager le rôle des principaux acteurs de l'action commune, pour exposer en traits raccourcis le mouvement : colonial et religieux, industriel, scolaire et sportif.*

\* \*  
\*

*Le chapitre premier trace la topographie et la géographie de la région, indique les sources naturelles des essences forestières et des minéraux ayant une valeur commerciale, et donne, enfin, les conditions atmosphériques basées sur une moyenne de seize années.*

*Les colons avaient été précédés par les compagnies forestières dont les établissements portaient le nom de « fermes », parce qu'on y entretenait les animaux de trait et d'abattage nécessaires à l'exploitation. Le deuxième chapitre rappelle le passage de ces différentes compagnies. L'établissement des premières familles présente des caractères généraux et des traits particuliers que nous avons résumés dans six types : les défricheurs, familles Chalifoux et Sarrazin ; le cultivateur, famille Chartrand ; l'industriel, famille Boileau ; le marchand, famille Pécelet ; l'artisan, famille Denis ; le patriarche, famille Charette.*

*La vie religieuse, dont traite le troisième chapitre, nécessiterait, à elle seule, une histoire séparée, à cause de la variété des groupes religieux qui ont assuré le service spirituel à la colonie : les Pères Jésuites, les Chanoines Réguliers et les prêtres séculiers. Afin de partager équitablement l'intérêt entre tous les éléments de cette monographie nous avons dû nous limiter.*

*Le mouvement de colonisation avait été lancé par un prêtre séculier, secondé par les Jésuites. Il se maintiendra par l'action et le dévouement de religieux venus de France. Les conditions de vie furent d'abord pénibles ; mais l'optimisme que semait sur son passage le curé Labelle, le courage et la vigueur que manifestaient les Pères Jésuites à faire triompher l'idée du*

développement colonial en terre laurentienne, l'aide consentie par la société de colonisation de Montréal, tous ces efforts conjugués rivèrent les premières familles au sol qu'elles avaient défriché et leur permirent d'augurer un lendemain plein d'espoir. Hélas ! l'avenir n'est pas entre les mains des défricheurs ; le curé Labelle va mourir, la Société de colonisation ne donnera plus un sou aux pionniers du Nord, les Jésuites abandonneront la mission, et, d'un seul coup, tout semblera compromis. Le rêve d'un homme n'aura-t-il été qu'une chimère ? C'est à ce moment critique qu'arrivent de France les Chanoines Réguliers ; l'existence nouvelle de ces religieux étrangers et pauvres est autrement plus précaire que celle des pionniers déjà établis. À considérer les Pères toujours si courageux, si pieux, si gais, si amènes, les colons oublient de s'alarmer sur leur propre sort, et, tous ensemble, consolident leurs œuvres et en créent de nouvelles.

Dans nos paroisses canadiennes, l'organisation civile et les services publics apparaissent en même temps que les œuvres religieuses, se compénètrent pour ainsi dire, tellement l'Église concourt au progrès matériel afin d'assurer le bien moral. Voilà l'objet du quatrième chapitre.

Les manifestations intellectuelles : érection des écoles, enseignement qui s'y donne, composition d'un corps musical et d'une troupe d'acteurs, indiquent d'une façon assez précise le niveau intellectuel. En plus d'exposer ces faits, le cinquième chapitre déplore l'insouciance des corps publics à doter le village d'une bibliothèque et l'apathie de la population à la réclamer.

Le sixième chapitre rend compte des opérations industrielles et commerciales qui s'incorporent à la vie générale du village, à mesure qu'il se développe. Nous ajoutons les portraits de deux hommes publics : l'un qui a obtenu le succès à coups d'efforts, l'autre qui s'est identifié à la région par cinquante et un ans de pratique médicale dans son village.

Pour clore sur une note gaie, le volume décrit enfin les réjouissances et les sports que pratiquait la population.

*Cette collaboration à l'histoire de la petite patrie servira de base, espérons-nous, à l'érection du monument futur qu'un historien de valeur entreprendra, pour rendre pleine justice à nos terriens inconnus, à ces héros du sol québécois.*



## CHAPITRE PREMIER

# GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DU CANTON MARCHAND<sup>1</sup>

Topographie — Lacs et rivières — Arbres — Minéraux — Climat

Le canton Marchand comprend la municipalité Marchand (nom du premier ministre de l'époque), le village de L'Annonciation, et la municipalité de Macaza. Il est situé dans le comté de Labelle et compris entre les latitudes  $46^{\circ} 22'$  et  $46^{\circ} 30'$  et les longitudes  $74^{\circ} 46'$  et  $74^{\circ} 56'$ , formant une superficie de 88 milles carrés. La totalité de cette région est incluse dans le quart nord-est de la carte Sainte-Agathe (31 J/7) du service de l'Arpentage Topographique du Canada.

Les sites pittoresques abondent sur toute la longueur des Laurentides, et les pieds des collines importantes du canton Marchand baignent dans ces gracieux petits lacs dont voici la liste :

### *Lacs et rivières*

Du nord au sud : Grand lac Blanc, Petit lac Blanc, Nominuingue, Chaud, Paquette, Boileau, Brunet, Castor, Michaudville ou Marsan, Bois-Franc, Jaune, Lacoste, McGill, Marie-Louise, Baillargé, Poisson-Blanc, Brochet. Le lac Nominuingue, le plus considérable, (25 milles de tour) tire son nom d'un mot iroquois qui signifie « endroit de la peinture rouge ». On y avait trouvé des gisements d'ocre dans les dépôts de sable environnants.<sup>2</sup> Ce lac est sur les limites des cantons Marchand et Loranger.

---

1. Cf. F. Fitz Osborne, *Rapport annuel du Service des mines du Québec* (1924).

2. Cf. P.-G. Roy, *Noms Géographiques de la province de Québec* (Lévis, 1906), p. 289.

Dans ces différents lacs, on pêche la truite rouge ou grise, le brochet, le maskinongé, et le menu fretin.

La plupart des ruisseaux portent chacun le nom du lac qu'il décharge ; la Maline ou Mile-End qui reçoit les eaux du lac Nominique fait exception. La rivière la plus considérable est la rivière Rouge. Elle prend sa source dans le comté de Joliette, traverse le comté de Montcalm, les cantons Lynch, Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville où elle se jette dans l'Outaouais. Flottable sur une longueur de 150 milles, elle charroie chaque année depuis au-delà de cent ans, des forêts entières en billots. Ce nom de rivière Rouge avait un effet magique sur l'esprit du curé Labelle. Quand ce prêtre voguait sur ces eaux avec le fidèle Isidore, son imagination saluait un futur colon dans chacun des arbres qui bordaient ces rives.

L'altitude des rivières principales et des plus grands lacs varie entre 901 pieds (lac Chaud) et 1085 (lac Brunet) ; les plus hautes montagnes s'élèvent à 1,300 pieds.

### *Arbres*<sup>3</sup>

L'érable à sucre (*acer saccharum*) ou érable blanc est l'arbre magnifique qui forme sur la plupart des terres du canton, les forêts pures (érablières). Il affectionne les terrains élevés, frais et riches comme ceux des Laurentides. Une maladie anodine de l'érable à sucre crée l'espèce si précieuse de l'érable piqué ou ondulé. Le bois en est blanc et veiné à l'imitation du marbre, d'une dureté remarquable et susceptible de prendre un beau poli. Quelques autels de l'église du Gesù, à Montréal, sont sculptés dans ce bois ; tous les gens du Nord connaissent les grandes berceuses en érable piqué de Joseph Bray du Nominique. On employa jadis le bois d'érable pour les « chemins à lisses », précurseurs de nos chemins de fer à rails d'acier. Le premier train entre Laprairie et Saint-Jean, en 1836, roulait

3. Frère Marie-Victorin, e.c. *Flore Laurentienne* (Montréal, 1936). Noms techniques et certains détails empruntés.

sur des lisses en érable, la bouilloire de la locomotive chauffait au bois d'érable ; c'est d'ailleurs le bois qui développe le plus de calories. La ville de Montréal avait pavé ses rues les plus fréquentées en blocs d'érable ; le dernier vestige de cet état de choses est disparu il y a une trentaine d'années, quand on a asphalté la rue Saint-Louis. Tous les colons ont exploité les cendres de l'érable comme engrais potassique. La feuille d'érable est, avec le castor, l'emblème national. L'érable rouge, communément appelé plaine, se trouve dans les forêts qui longent la rivière Rouge.



Amable Simon (sauvage) fabricant de canots d'écorce.

On compte parmi l'un des plus grands arbres et le plus abondant de la forêt laurentienne le bouleau jaune (*Betula lutea*), très pesant, dont le tronc ne flotte pas ; il est fort employé dans la construction et dans l'ébénisterie. Le merisier rouge est une espèce plutôt rare dans la région. Le bouleau blanc (*Betula Papyrifera*) est le bouleau à papier et le bouleau à canot. Les Indiens fabriquaient leurs canots avec l'écorce blanche ou rougeâtre qu'ils enlevaient facilement en minces bandes. Les colons utilisèrent cette écorce pour confection-

ner des récipients (cassots) destinés à recueillir la sève d'érable, et se servirent du bois pour fabriquer les « gouterelles ». Le bouleau est aujourd'hui presque entièrement transformé en papier.

Le hêtre (*fagus grandifolia*) s'emploie pour la confection des chaises, des manches d'outils, et comme bois de chauffage. Son fruit, la faine, constitue le garde-manger de l'écureuil.

Dans la fabrication des premières voitures le frêne noir s'est révélé très utile. L'aubier s'en enlève aisément par couches et se travaille avec la facilité d'une lanière de cuir, d'où son utilisation pour rempailler les chaises.

Le plus bel arbre de l'Amérique est sans contredit l'orme blanc (*Ulmus americana*). Sa présence annonce un terrain fertile. Son liber fournissait à nos pères le siège de leurs chaises rustiques.

Le chêne, de même que le noyer, demeure une espèce assez rare dans le canton. Le peuplier, le tremble et le saule s'accommodent des sols les plus pauvres.

Le sapin baumier s'utilise comme bois à papier ; les vésicules de l'écorce fournissent un produit universellement connu sous le nom de « gomme de sapin » ; c'est l'un des articles essentiels de la médecine populaire des Canadiens français. On l'emploie d'ailleurs, avec raison, comme antiscorbutique, comme antiseptique dans les blessures et en cataplasmes sur les brûlures. L'Église a même admis le rameau de sapin parmi les sacramentaux ; elle le bénit le dimanche des Rameaux. Les mamans le fixent aux images saintes des chambres, et le fermier aux murs de l'étable. Quand le prêtre administrera les derniers sacrements, l'aspersion du malade et de la chambre se fera avec le rameau du sapin bénit.

Un bois odorant, léger, facilement fendable et réfractaire à la pourriture, est le cèdre que l'on rencontre au bord des lacs. Il est entré dans la vie et le paysage du colon canadien. Que de souvenirs on évoque en rappelant le pétilllement de la bûche de cèdre qui flambait dans le gros poêle à deux ponts et les étincelles qui jaillissaient par la petite porte à coulisses ! Les aiguillettes ou éclisses de cèdre remplaçaient les allumettes ; les

tuyaux d'aqueduc, faits de cèdre, servent encore sur quelques fermes, après cinquante ans d'installation ; les couvertures des maisons, granges... étaient en bardeaux de cèdre ainsi que les interminables clôtures à pagées ; les mamans tapissaient de branches de cèdre les garde-robes et les tiroirs à linge, pour éloigner les mites.

Sans être aussi abondant que le pin blanc, le pin rouge conserve une grande importance dans la fabrication des portes, des fenêtres et des boîtes.

L'épinette blanche est remarquable par son adaptation à tous les accidents de terrains. La pruche croît généralement associée au bouleau, au hêtre ou à l'érable à sucre. L'industrie de la tannerie en utilise l'écorce très riche en tannin.

Cette courte étude de la richesse incalculable de nos essences forestières nous laisse rêveurs quand on songe que les pauvres colons se voyaient dans l'obligation de brûler le bois qu'ils coupaient pour avoir du terrain à culture.

#### *Minéraux*<sup>4</sup>

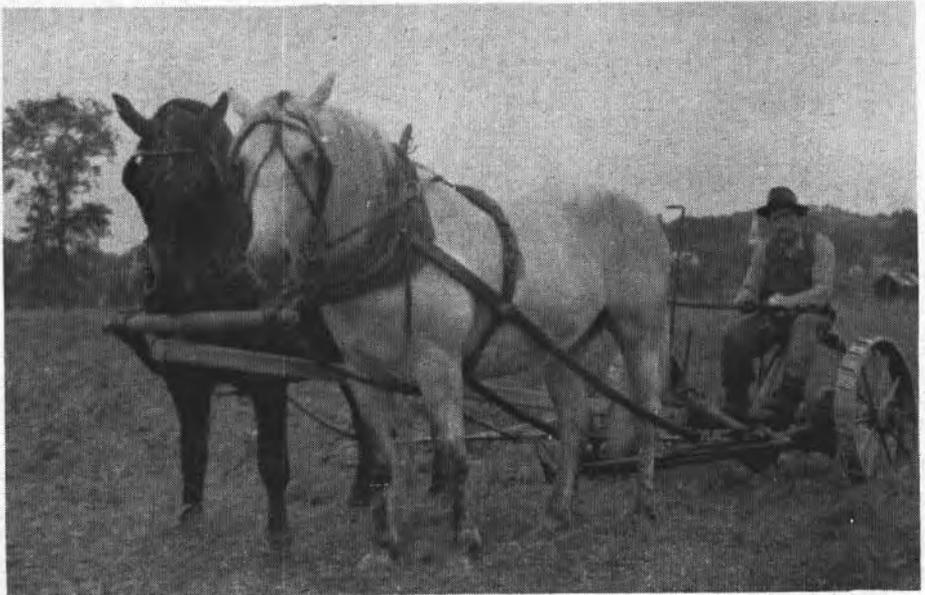
Plusieurs raisons ont amené le gouvernement provincial à faire explorer du point de vue géologique, la contrée de La-belle-L'Annonciation : la construction du chemin Montréal-Abitibi d'abord ; la découverte d'une faible quantité d'or ; surtout la recherche de minéraux non-métalliques : le calcaire magnésien, le grenat et le graphite non encore exploités. À quelques milles au nord de cette région, à Guénette, on trouve d'importantes carrières. La roche, dont le grain varie de fin à moyen, est un granit rose exploité par la Compagnie Brodie de Saint-Jean, Québec. On l'utilise comme pierre à construction ou pierre à monuments. En 1897, pendant la construction de l'église du village, Eugène Boileau ouvrit une carrière près de L'Annonciation pour obtenir la chaux nécessaire. Plus tard, cette carrière fut exploitée par L'Annonciation Marble Co.,

---

4. Cf. F. Fitz Osborne, *Rapport annuel du Service des mines du Québec* (1924).

sous la direction d'Ovide Brossard ; elle est connue, depuis, sous le nom de Canada Marble and Lime Registered.

Les premiers blancs qui s'installèrent autour du lac Nominique employèrent l'argile rouge pour peindre leurs maisons. Ils découvrirent des gisements d'ocre dans les marmites creusées dans la plaine de dépôts glaciaires, au nord de L'Annonciation, sur le chemin de L'Ascension. François Dufresne fut le premier à les exploiter en 1919. Ce même gisement a été exploité depuis par plusieurs compagnies : la Canadian Products, la Iron Oxide Products et, plus récemment, la Canadian Siennas Limited. D'une façon générale, les mines de la région ne sont pas assez aimantées pour attirer des armées de travailleurs, comme celles du Klondike ou du Colorado. Il a fallu l'enthousiasme du curé Labelle, plus fort que l'aimant magnétique, pour diriger les colons vers le Nord.



La Moisson — Donat Léger.

Le sol de L'Annonciation est aussi variable que le sous-sol. Tout le long de la rivière Rouge, une plaine sablonneuse d'alluvions s'étend jusqu'au lac Nominique, en passant par Lacoste. Un été pluvieux rend facile la culture de cette plaine et donne des récoltes abondantes. De fait, c'est le long de cette rivière qu'on rencontre les terres les plus riches et les plus fertiles, d'où l'eau s'est retirée en laissant un riche limon. Ces mêmes terres font face à des déserts couverts d'un sable blanc ou rouge, déposé à peu près chaque année par la crue des eaux. Le côté sud-ouest de la rivière, de beaucoup plus élevé que le côté nord-est, présente une terre plus franche. Après le déboisement, la couche d'humus ne s'est pas conservée sur le flanc des montagnes ; les gelées et la pluie ont mis la galet presque à nu. Les plateaux et les bas-fonds sont restés très fertiles.

#### *Climat* <sup>5</sup>

Le climat de L'Annonciation est continental, c'est-à-dire très froid en hiver et fort chaud en été. Au cours des années 1933 à 1937, le thermomètre a marqué 100° Fahrenheit pour tomber à -45° F.

Température mensuelle pour l'année 1951.

	<i>Jan.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>
Maximum	41	38	52	67	83	82
Minimum	-41	-50	-12	22	26	30
Moyenne	10	11	26	40	52	59
	<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>
Maximum	84	81	83	72	33	56
Minimum	40	37	24	21	-11	-37
Moyenne	64	64	53	44	30	14

Le vent dominant dans notre région souffle du nord-ouest au sud-est, particulièrement en hiver.

Les renseignements météorologiques suivants ont été calculés sur une moyenne de 16 années, de 1934 à 1950, à la station sise au couvent du village de L'Annonciation.

5. *Le Nord de l'Outaouais*, (Le Droit, Ottawa, 1938), p. 68.

	<i>Jan.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juil.</i>
Pluie	.17	.13	.51	1.50	2.23	3,4.48	3.43
Neige	25.7	20.1	15.1	6.8	.1	—	—
Total	2.74	2.14	2.02	2.18	2.24	3,48.	3.43

	<i> Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>Année</i>
Pluie	2.83	3.74	3.14	2.01	.37	23.54
Neige	—	—	1.7	10.7	20.1	100.3
Total	2.83	3.74	3.31	3.08	2.38	33.57

Précipitation de neige et de pluie : normales données en pouces et en décimales de pouces. Le total suppose la réduction de la neige en eau. L'on considère que le volume de la neige se réduit 10 fois lorsqu'elle fond.



## CHAPITRE II

### ÉTABLISSEMENT DES COLONS

Exploitations forestières ; Compagnies : a) Wright ; b) Hamilton ; c) Ward ; d) Church & Fee ; e) Riordon ; f) Perley ; g) International — Fermes (chantiers) — Colons — curé Labelle — Liste de familles de 1879 à 1903 — Cause déterminante de la venue de ces familles — Famille Chartrand — Famille Boileau — Famille Pécelet — Famille Denis — Famille Chali-foux — Famille Sarrazin — Famille Charette.

Depuis quand l'homme parcourt-il le territoire du canton Marchand ? Nous n'oserions affirmer que c'est depuis le début de la colonie. Quand les Hurons et les Français furent traqués sur le fleuve Saint-Laurent dans leurs pérégrinations entre les postes français établis dans l'est et leurs colonies du nord-ouest de l'Ontario, particulièrement de Trois-Rivières au lac Ontario, ils s'enfoncèrent naturellement dans la forêt sur les tributaires du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Outaouais : le Saint-Maurice, la Maskinongé, l'Assomption, la Ouareau, la Nord, la Rouge, la Lièvre, la Gatineau et sur tous les lacs qu'elles unissent. Sur toutes ces eaux ont donc pu voguer quelques flottilles des canots indiens et français.

Les noms de rivières ou de chutes tels que : Tapanee, Kiamika, Wabassée, Nominique, Sawgay, la chute aux Iroquois, seraient-ils des vestiges du passage des premiers habitants ? Quoi qu'il en soit, à l'arrivée des colons sur la Rouge il y avait encore quelques familles indiennes sur une île au lac Chaud : Barnabé Shawinc, Bernard, algonquins ; Simon, Philomène et Marie Dequerre, Commandant, iroquois, qui ont encore des descendants à L'Annonciation et à Sainte-Véronique.

*Compagnies*

En 1806 la Compagnie Wright, de l'état du Massachusetts, obtenait une concession de bois sur la Gatineau et la Lièvre. M. Bouchette, dans un rapport fait en 1869 au département fédéral des terres de la Couronne, dit que, sur la Rouge, MM. L. Roussel et H. Laber exploraient en tous sens. Ils ne craignent pas d'affirmer que « cette partie du pays renferme les meilleures terres de la Couronne qui soient offertes à la Colonisation sur la côte nord de l'Outaouais ». Bref, dès le milieu du dernier siècle, les autorités gouvernementales se préparaient à ouvrir cette immense étendue de terre qu'on appelait le comté d'Ottawa, et qui prendra plus tard le nom pittoresque de Labelle. Entre 1856 et 1880, un certain nombre de permis de coupe de bois furent accordés dans la vallée de la rivière Rouge, preuve de la croissance rapide de l'industrie forestière en cette région. Les opérateurs les plus actifs et les mieux connus furent les frères Hamilton qui obtinrent le 18 janvier 1855, le 21 mars et le 25 juillet 1867, puis le 7 mars 1872, du gouvernement provincial de Québec, 287 milles carrés de forêts des cantons Amherst, Loranger, Clyde, Joly, Marchand, Lynch et Mousseau. En 1883, Alex Baptist achetait des Hamilton les limites de la Ferme du Milieu (L'Annonciation). Dans le même temps, J.K. Ward faisait chantier dans les environs de Macaza ; il vendit ses intérêts à Riordon Paper Mills Limited en 1898. Cette même année, *G.H. Perley and Company of Ottawa* achetait toutes les limites de Hamilton et d'autres sur la rivière Calumet et devenait propriétaire de 623 milles carrés de forêt, principalement sur la Rouge. Le 16 octobre 1912, il concédait à la *Riordon Paper Company Limited* ses droits sur les limites de la Rouge. En 1918, cette dernière agrandissait son domaine forestier en achetant *Church & Fee* de Labelle. *Riordon Pulp and Paper Company* devenait *Riordon Company Limited* en 1921. Après le 15 avril 1925, on ne parlera plus que de la *Canadian International Paper*, l'*International* dans le langage courant.

La compagnie Hamilton, dont le propriétaire était l'hono-



**Procédé moderne de transport des billots.**

rable John Hamilton, possédait la scierie la plus considérable et la mieux connue de la région. Ses établissements étaient situés à Hawkesbury, à mi-chemin entre Montréal et Ottawa. Ils comprenaient en 1875 un moulin à farine de quatre meules et quatre moulins à scie. Dans ceux-ci, fonctionnaient 101 scies verticales et 44 scies circulaires qui débitaient de 35,000,000 à 42,000,000 pieds de bois par année. La force motrice était fournie par 72 turbines à eau. Dans le fort du travail, pendant l'été, on employait plus de 500 hommes pour le maniement des 200,000 billots qui flottaient sur la rivière Rouge, la rivière Gatineau et celle Du Moine.

### *Fermes*

À cette époque, tout l'outillage et les provisions des chantiers se transportaient par eau et à dos d'homme, au travers de la forêt. Les chemins de terre n'existaient pas encore. Un « quart » de lard rendu à destination coûtait \$30, une tonne de foin \$36, un minot de patates de \$2 à \$3 et tout à l'avenant. Pour réduire le prix de revient de l'exploitation, il fallait

trouver un moyen pratique de s'approvisionner sur place le plus possible ; les propriétaires, les Hamilton en l'occurrence, établirent donc des fermes. Voilà ce qui explique l'appellation des premiers établissements : Ferme des Iroquois près de Notre-Dame du Laus ; Ferme Rouge près de Kiamika ; Ferme de la Montagne ou Ferme-Neuve, la dernière en date et la seule qui ait conservé son nom ; Ferme Oxbow, en aval de Notre-Dame du Laus ; Ferme Wabassee, près du rapide de Wabassee ; Ferme d'en Bas, à la chute aux Iroquois (Labelle) ; Ferme d'en Haut, à L'Ascension ; Ferme du Milieu, à L'Annonciation. Toutes ces fermes étaient distantes l'une de l'autre d'une vingtaine de milles, pour la bonne raison qu'on utilisait surtout des bœufs comme animaux de trait. Quand un bœuf a parcouru dix milles allant venant, en plus de charroyer des billes toute la journée, il a fourni l'effort maximum de course quotidienne qu'on peut exiger de cet animal.

### *Colons*

Les premiers colons de L'Annonciation furent-ils des employés des compagnies forestières et se taillèrent-ils un lot à même le domaine déboisé ? Nullement. D'abord, le fonds de terre appartenait à la Couronne et les compagnies n'avaient que le privilège de disposer du bois. Aucun des premiers colons ne travaillait aux chantiers de la région ; l'espoir d'y trouver un emploi ne fut peut-être pas complètement étranger à la décision de leur établissement.

D'où venaient les premiers colons, pour quel motif émigrèrent-ils et à quelle voix obéirent-ils ? C'est à quoi nous allons nous efforcer de répondre en abordant d'abord la dernière des trois questions.

Notre-Seigneur s'adressant à Matthieu, lui dit : « Viens et suis-moi ». Le publicain laissa son comptoir et suivit Jésus. Chez le colon, l'appel ne fut pas aussi direct, mais la correspondance à sa vocation de colonisateur n'en était pas moins réelle et quelque peu mystérieuse. Nous avons posé la question à de vieux défricheurs et presque invariablement nous avons

obtenu la même réponse : — « Voyez-vous, nous étions nombreux chez nous ; notre vieille terre ne pouvait plus être subdivisée ; mon père, dont les moyens étaient limités, se voyait incapable de nous établir sur une terre cultivée, sur celles en bordure ou au sud du fleuve ; surtout il avait bien peur de nous voir quitter le Canada pour les États-Unis ; alors il nous encourageait à aller prendre un lot près des Fermes ». Voilà la principale raison qui a présidé à la migration des nôtres vers le Nord.

### *Le curé Labelle*

Depuis 1837, l'émigration des Canadiens français vers les États-Unis s'accroissait d'année en année. Là-bas, ces Canadiens étaient bien reçus, bien payés, parce qu'ils étaient honnêtes, industriels et diligents ; mais la province s'appauvissait d'autant. On chanta alors sur tous les tons la beauté de la colonisation dans les régions inhabitées de notre belle province de Québec ; on éleva un barrage de « discours de Saint-Jean-Baptiste », d'élections pour endiguer la trouée ; mais le tourbillon, un moment calmé, reprenait vite son élan. Enfin, un homme se mit en travers du flot et fit refouler le courant par delà les Laurentides ; ce fut le curé Labelle, ce héros presque légendaire, à qui le chapitre troisième, « La vie religieuse », réserve une mention spéciale. La voix de l'apôtre colonisateur retentit partout : au prône du dimanche, au confessionnal, au presbytère, à l'évêché, à l'Assemblée législative, sur le chemin du roi, dans tous les foyers de Saint-Jérôme, de Sainte-Adèle, de Sainte-Marguerite, enfin dans toutes les paroisses et les missions du Nord.

À l'été de 1878, le curé Labelle, en compagnie du Rév. P. Resther, s. j., se rend en exploration jusqu'au lac Nominigue, sans découvrir un seul établissement de colon, de la Chuteaux-Iroquois (Labelle) au lac. De retour à Saint-Jérôme, il parcourt les paroisses environnantes, répète incessamment son mot d'ordre : « Emparons-nous du sol et plantons un habitant à la place de chacune des épinettes qui longent la Rouge ». Vous croyez peut-être que toute une colonie se lève à cet appel

vigoureux et envahit la forêt ? S'il se fût adressé à des aventuriers, le fait eût été possible, mais les véritables colons sont plutôt rares. Il faut à ceux-ci une bonne santé physique et morale, un caractère sociable, énergique, l'amour du travail et la sobriété. N'est pas colon qui veut. C'est une vocation.

Les premiers colons étaient des gens mariés, avec une famille, des cultivateurs déjà bien établis sur des terres qui leur assuraient une existence convenable. La culture, l'élevage, les arts domestiques constituaient leur principale occupation, leur centre d'intérêt. Entre eux l'émulation était significative car on lit dans un rapport du ministère de l'agriculture de 1878 pour le village de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson : Eusèbe Lajeunesse, très grand mérite, médaille d'argent ; Luc Charette, très grand mérite, médaille d'argent ; Isaac Charette, mérite, médaille de bronze. Ceci démontre que ces cultivateurs venus dans nos parages n'étaient pas des ratés déménageant leurs misères sur des lots neufs. Tous possédaient un patrimoine bien à eux, quelques économies et avaient, par-dessus tout, le souci d'établir d'une façon permanente leurs garçons et leurs filles dans un pays prometteur.

### *Familles*

En 1880, arrivaient à la Ferme du Milieu quatre familles : en février, Pierre Latour et Jean-Baptiste Groulx, à l'endroit du cimetière actuel ; le 17 mars, Émery Chartrand, sur la terre qu'occupent encore ses enfants ; et, en avril, Dosithée Boileau, à l'endroit de la pharmacie Cartier ; en 1881 cinq familles ; 1882, trois ; 1883, vingt-deux ; 1884, une ; de 1884 à 1887, vingt-neuf ; de 1887 à 1890, onze ; c'est-à-dire qu'en onze ans, soixante-quinze familles s'étaient établies à L'Annonciation.

Cette Ferme du Milieu occupait l'espace de terrain compris entre la terre de Léonard Chartrand et Macaza ; les camps étaient à un mille au sud-est du pont du village, à la tête des rapides de la Ferme.

Le plus grand nombre des familles établies à L'Annoncia-

tion venaient de paroisses des Laurentides ou du moins de celles qui sont situées au nord de Montréal. Nous avons hésité d'abord à dresser la liste de toutes ces familles ; mais la valeur documentaire de cette statistique est appréciable, puisqu'elle indique : a) l'année d'arrivée ; b) le lieu d'origine ; c) le nom des membres qui composaient le groupe familial durant les premières années d'établissement.

Plusieurs présentations convenaient à un tel travail : le plus simple et le plus facile était l'ordre alphabétique ; le plus logique, l'ordre chronologique ; nous avons opté pour le procédé géographique, c'est-à-dire celui qui énumère les paroisses avec leurs contingents de colonisateurs. Les facteurs, parenté et voisinage provoquent dans plusieurs cas un courant de déplacements. Il est intéressant de constater la diversité des paroisses d'origine par ordre alphabétique. Les noms des cinq familles dont nous n'avons pu découvrir le lieu de provenance suivent la liste générale.



M. et Mme Alexandre Poirier (Olivine Gendron).

## PREMIER GROUPE

*Sainte-Adèle* (Terrebonne)

- 1892 BEAULIEU, Joseph et Malvina Nadon.  
Aline, Eva, Eugène, Wilfrid, Marie-Anne, Arsène, Bernadette,  
Joseph, Marguerite.
- 1895 BRUNET, Thomas et Mercédès Charbonneau.  
Mercédès.  
DEMERS, Alfred et Olympe Paquette.  
Joseph, Yvonne, Adéla, Damien, Adrien.  
DEMERS, Joseph et Joséphine Paiement.  
Marie-Louise, Aglaé, Wilfrid, Marie-Anne, Honorius, Patrick,  
Adélar, Roméo.
- DENIS, Alexandre et Caroline Daoust.  
Napoléon, Benjamin, Amable, Philias.
- 1893 DENIS, Napoléon et Strazile Chalifoux.  
Glorivina, Claudia, Paul-Émile, Dorina, Charlemagne, Clo-  
domir, Aurore, Alphonse, Thérèse, Joseph-Adrien.
- 1900 DENIS, Philéas et Vitaline Sarrazin.  
Exilia, Télésphore, Annonciade, Aurore, Stanislas, Marie,  
Bernadette.
- 1896 DESJARDINS, Delphis et Elizabeth Legault.  
Michel, Rodrigue, Octave, Sigefroid, Marie-Louise, Lucien,  
Georges, Clémentine, Bernadette, Lucienne, Édouard-Charles,  
Léopold.  
GAREAULT, Henri et Honorine Chaboillez.  
Béatrice, Irénée, Blanche, Eugène, Armand.
- GAREAULT, Jules et Rose-Alma Rioux.  
Marie-Alma, Albert, Jules, Émile, Samuel, Armand, Marie-  
Flore, Maria, Étienne, Rosa, Exilia, Laurette.
- 1882 GAREAULT, Louis-Georges et Philomène Desjardins.  
Georgina, Victoria, Jules, Henri, Victorine, Joseph-Arthur,  
Paul-Émile, Louis-Georges, Julie-Anne, Lorenzo, Anselme,  
Édouard, Théodule, Marie-Flore, Maria.
- GAREAULT, Paul-Émile et Ennaise Gagnon.  
Lorenzo, Alphée, Paul, Gérard, Charles, Joseph, Marie-Anne,  
Marie-Flore.
- 1880 GROULX, Jean-Baptiste et Esther Sarrazin.  
Joseph, Albina, Alphonse, Phédime, Delphine, Valentine,  
Alexina, Georginia, Alfred.
- 1895 GROULX, Joseph et Caroline Campeau.  
Joseph-Albert, Joseph-Antoine, Marie-Rose.
- 1896 LAPOINTE, Delphis et Domithilde Lacasse.  
Adolphe, Joseph, Rodrigue, Marie-Rose, Marie-Ange.

- 1902 LEGAULT, Isidore et Georgianna Dufresne.  
Bernadette, Euclide, Marie-Anne, Théodora, Hormisdas.  
PAIEMENT, Joseph et Appoline Imbaud.  
Rose-de-Lima, Marie-Louise, Hermas, Alzire, Pauline, Josephine, Joseph, Ovilina.
- 1882 PAQUETTE, Adolphe et Adélaïde Vaillancourt.  
Olympe, Louise, André, Sinaï, Rosina, Zéphirin, Olivine.  
PAQUETTE, André et Victorine Gareault.  
Louis-Rodolphe, Alice, Georgianna, Laura, Dorine.  
PAQUETTE, Isaïe et Julianne Gareau.  
Jérémie, Victorine, Annette, Henriette.
- 1885 PAQUETTE, Gédéas et Dorothée Chartier.  
Armanda, Marie, Berthe, Bernard, Augustine.  
PAQUETTE, Sinaï et Victoria Gareault.  
Rose, Blanche.
- 1893 PROVOST, François et Philomène Raymond.  
Marie-Anne, Marie-Louise, Lionel, Omer, Joseph-Albert, Annonciation, Germaine, Emmanuel, Pascal.  
PROVOST, François et Emire Marier.  
François.  
RAYMOND, Aimé.  
RAYMOND, Francis et Sophie Filion.  
Solange, Anny, Oscar, Joseph-Adrien.
- 1887 RAYMOND, Joseph et Angélique Charbonneau.  
Joseph, François, David, Délima, Jean-Baptiste, William, Georges, Isaac.  
RAYMOND, Joseph et Marguerite Laliberté.  
Arthur, Louis, Charlemagne, Joseph, Emmanuel, Marie-Blanche, Germain, Dieudonné, Grenade.
- 1897 RIOUX, Elzéar et Marie-Louise Paquette.  
Ernest, Marie-Louise, Marie-Anne, Henri, Oscar, Joseph, Justinien, Annonciation, Léonie, Béatrice.

\* \*

\*

*Sainte-Agathe (Terrebonne)*

- BOISCLAIR, Moïse et Philomène Sarrazin.  
Alcide, Marie-Flore, Joseph.
- 1903 BOUCHARD, David et Emilia Trudeau.  
Thomas-Louis, Ida.
- 1883 CHALIFOUX, Donat et Céline Beauvais.  
Zéphirin, Donat, Zodéa, Léa, Joseph-Léo, Pascal, Valentine, Julien, Aldéric, Damien.
- 1883 CHALIFOUX, Jean-Baptiste « Nicré » et Flavie Beauséjour.

- Jean-Baptiste, Osias, Délima, Martin, Félix, Sofranie, Alphonse, Valérie, Strazile, Donat, Mélina.
- 1887 CHALIFOUX, Jean-Baptiste « Baptissette » et Marie-Louise Meilleur.  
Alain, Osias, Omer, Phédime, Joseph-Armand, Fridolin, Wilbrod, Yvonne.
- CHALIFOUX, Osias et Alphonsine Duquette.  
Amanda, Arthur.
- CHARETTE, Anaclet et Zéphirine Lafleur.  
Édouard, Moïse, Raoul, Rosaire, Ovide, Hyacinthe, Camille.
- 1897 LACHAPELLE, Damase et Adélaïde Dubé.  
Narcisse, Joseph, Arthur, Exilia, Guillaume, Georges, Marie-Eva, Ferdinand, Marie-Anne.
- 1881 MICHAUDVILLE, Gilbert et Emilienne Chalifoux.  
Maxime, Malvina, Jules, Lisa, Fridolin, Robertine, Marie-Délina, Pierre, Rosa.
- MICHAUDVILLE, Joseph et Marcelline Charbonneau.  
Michel, Delphise, Euclide.
- PAQUETTE, Édouard et Amanda Robert.  
Joseph-Édouard, Victor, Flore, Alfred.
- 1883 SARRAZIN, Joseph et Esther Laviolette dit Iberson.  
Patrick, Léandre, Olive, Narcisse, Maxime, Jules, Moïse, Charles, Philomène, Alfred, Wilfrid, Délima, Olive, Sophie, Joseph.
- SARRAZIN, Joseph et Mathilde Mayer.  
Dorsina, Elzire, Honorius, Joseph-Médéric, Patrick, Joseph-Ubal, Rosanna, Dora, Aline, Adèle, Joseph, Léon.
- SARRAZIN, Moïse et Mathilde Proulx.  
Aimée, Rosalie, Mathilde, Rosianna, Olivine.
- SARRAZIN, Wilfrid et Malvina Chalifoux.  
Wilfrid-Arthur, Amable-Romulus, Florida, Marie-Eva, Julia, Edmond, Athanase, Hormisdas.
- 1901 THERRIEN, Frédéric et Cordélia Charette.  
Marcelline.
- 1903 THERRIEN, Eugène et Cléphyre Levert.  
Joseph, Henri, Georgianna, Joseph-Eugène, Joseph-William.

\* \*  
\*

*Sainte-Anne-des-Plaines (Terrebonne)*

- 1902 FORGET, Clodomir et Exilia Brunet.  
Florian, Hermann, Clodomir, Gilberte.
- 1901 LATOUR, Charles et Antoinette Sigouin.  
Charles-Aimé, Joseph-Édouard, Rosaire.

*Saint-Augustin* (Terrebonne)

- 1895 DAGENAIS, Xavier et Alexandrine Clermont.  
Emilia, Rosa.
- 1888 DUMOULIN, Maxime et Marie-Louise Guay.  
Tancrede, Félix, Wilfrid, Emma, Téléphore, Maxime, Émile,  
Oscar.
- 1893 GRAVAL, Emery et Victoria Roy.  
GUAY, Ménéippe et Ida Morand.
- 1882 GUAY, Prosper et Olive Dumoulin.  
Ménéippe, Exilia, Wilfrid, Adélarde, Constance, Jean-Bap-  
tiste, Oswald, Valentine, Estelle-Aurore, Maximilienne, Marie-  
Malvina, Minalda.  
GUAY, Wilfrid et Donalda Renaud.  
Juliette.
- 1901 MARTINEAU, Henri et Céline Lorrain.  
Étienne, Aldéric, Brigitte, Zénon, Marguerite, Noël.
- 1897 PICHÉ, Pierre et Florida Carrière.  
Salvador, Albert.
- 1897 RIOPEL, Moïse et Lumina Filion.  
Marie-Louise, Osias, Roméo, Stanislas, Gilbert, Étienne.

\* \*  
\*

*Saint-Donat* (Montcalm)

- 1885 ROCHON, Michel et Sophie Laffleur.  
Anaclet, Zépherine.
- 1885 ROCHON, Séverin et Thais Rioux.  
Arthur, Marie-Louise, Dianna, Léonidas.

\* \*  
\*

*Saint-Hyppolite* (Terrebonne)

- 1900 DAGENAIS, Moïse et Julie Louis-Seize.

\* \*  
\*

*Saint-Jérôme* (Terrebonne)

- 1892 ALARIE, Corride ou Ovide et Rose-Anna Beauchamp.  
Albertine, Albert, Armandine, Georges, Bernadette, Marie-  
Anne, Irène.
- 1901 AUBRY, Nazaire et Sylvie Alarie.
- 1899 BEAUCHAMP, Joseph et Céline Frappier.  
Joseph, Henriette, Joseph-Adrien, Thérèse.

- 1883 BLAIS, Charles et Elizabeth Villeneuve.  
Charles, Philibert, Florida.
- BOILEAU, Alphonse et Malvine Panneton.  
Damien, Marie-Flore, Adéodat, Lucien, Juliette, Côme, Yvan.
- BOILEAU, Borromée et Caroline Chartier.  
Charles-Boromée, Emmanuel, Alcide, Berthe, Bruno, Alphonse, Athanase, Marie-Anne, Augustine, Marthe, Joseph-Léopold, Germaine, Agnès, Jeannette.
- 1880 BOILEAU, Dosithée et Eloïse Pagé.  
Dosithée, Charles-Borromée, Alphonse, Eugène, Joseph, Elisa, Edmond.
- BOILEAU, Dosithée et Clara Chartier.
- BOILEAU, Edmond et Virgine Badeau.
- BOILEAU, Joseph et Marianne Beauchamp.  
Joseph-Émile, Marie-Lucienne, Jeanne ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Marie-Rose Desjardins :  
Ernest, Bernadette, Rosaire, Rita, Marie-Paule, André.
- 1883 BRUNET, Alphonse et Évangéline Chartier.  
Bernadette, Blandine, Ignace-de-Loyola, Horace, Alexandre, Émilien, Marie-Ange, Marie-Agnès, Alphonse, Jeannette, Léonidas.
- 1882 CARRIÈRE, Delphise et Marcelline Legault.  
Marcelline, Évangéline, Flavie, Delphise, Arthémise, Joseph, Émile, Rosa, Rose-Alma, Moïse, Eugène.
- 1887 CARRIÈRE, Isidore et Olympe Brunet.  
Arthur, Marie-Louise, Patrick.
- CHABOYEZ, Cléophas dit Lépine et Zoé Gratton.  
Cléophas, Arthur, Avila, Honorius.
- CHABOYEZ, Cléophas et Sélonise Desjardins.  
Flore, Henriette, Rodolphe, Napoléon, Marguerite.
- CHARBONNEAU, Adolphe et Rose-de-Lima Paquette.  
Agathe, Germaine, Stanislas ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Arzélie Moncion :  
Bruno.
- CHARBONNEAU, Aldéric et Blanche Godard.  
Joseph-Aimé, Irénée.
- CHARBONNEAU, Adrien et Alzire Charbonneau.  
Yvonne, Georges, Alice, Charles-Émile.
- CHARBONNEAU, Aristide et Rose-de-Lima Godmer.
- 1885 CHARBONNEAU, Damase et Suzanne Leroux.  
Donalda, Xélophat, Aldéric, Théodule, Adolphe, Estelle, Fabiana, Guillemine, Victorin, Suzanne, Damase, Marie-Anne, Richard, Marie-Jeanne, Genny, Rosa, Marguerite-Marie, Ménéssippe, Hermas.

- CHARBONNEAU, Eugène et Marie-Ange Pagé.  
Noé, Théodore, Mercédès, Aristide.
- CHARBONNEAU, Noé et Alphonsine Panneton.  
Rosario, Irène, Adrien.
- CHARBONNEAU, Philéas et Marie-Louise Gagnon.  
Frasithe, Émeraude.
- CHARBONNEAU, Théodule et Maria Meunier.  
Joseph-Charles.
- CHARBONNEAU, Xélophat et Céline Filion.  
Olidore, Joseph, Eugène, Henri, Marie-Aline, Anna, Adrienne.
- CHARTIER, Dominique et Angéline-Marie Godard.  
Emmanuel, Jeanne, Robertine.
- CHARTIER, Horace et Émélie Guay.  
Romulus, Jules-Édouard, Eléa, Yvonne, Aurèle, Rodolphe.
- 1882 CHARTIER, Samuel et Adéline Lajeunesse.  
Évangéline, Dorothee, Clara, Horace, Caroline, Delphina,  
Adéline, Dominique, Camilia, Marie-Anne, Valentine.
- 1883 CLÉMENT, Alphonse et Olive Prud'homme.  
CLÉMENT, François-Régis et Marie-Aurore Guay.
- 1886 CLÉMENT, Pierre et Exilda Labelle.  
Marie-Ange, Oliva, Dieudonné, Hervé, Bertha, Armandine,  
Rodrigue, Béatrice.
- CLÉMENT, Régis et Adéline Loiseau.  
Régis, Clodomir, Pomélia, Achille.
- 1895 DANIS, Eugène et Amelin Palkoska.  
Eugène, Polydore, Agnès, Eva, Henriette, Émile ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Léona Reumond :  
Damien, Georgette.
- 1884 DENIS, Amable et Délima Sarrazin.  
Olivine.
- 1880 DESJARDINS, Ferdinand et Rose-Anna Drouin.  
Adélar, Rose-Anna, Joseph-Henri, René, Agnès, Marie-Anne,  
Hormisdas, Zénon, Réna, Adrien.
- 1880 DESJARDINS, Herménégilde et Marguerite Labelle.  
Uldéric, Alida, Marie-Anne, Clérilda, Eugène, Joseph, Omer,  
Napoléon, Annie-Yvonne, Cécilia, Irène, Henri.
- 1885 DESJARDINS, Michel et Marie-Louise Lorrain.  
Herménégilde, Lumina, Léontine, Bernadette, Marie-Anne,  
Armandine, Abondius, Charlemagne, Édouard, Yvonne, Ga-  
briel, Honorius.
- 1903 FOUCAULT, Octave et Marie-Louise Guénette.  
Albine, Juliette.
- 1893 GUAY, Wilfrid et Donalda Renaud.  
Juliette.

- HAMELIN, Joseph et Délina Lajeunesse.  
Aurore, Antoinette, Emma.
- 1894 LABELLE, Eugène et Constance Guay.  
Joseph-Eugène, Ménéippe, Charles, Athanase.
- 1895 LABELLE, Xavier et Valentine Guay.  
Marie-Lucie, Charles-Auguste, Dorina, Marie-Perpétue, Gilberte.
- 1883 LACHAPELLE, Joseph et Sophie Sarrazin.  
Joseph, Ferdinand, Alexandre, Zillia, Alphonse, Fridoline, Téléphore, Roméo, Wilfrid, Exilia, Honoré, Bruno.  
LACHAINE, Sinaï et Sara Levert.
- 1881 LACHAINE, Théodore dit Jolicœur et Louise Brunet.  
Marie-Louise, Sinaï, Rodrigue, Joseph, Samuel, Emmanuel, Euclide.
- 1895 LALIBERTÉ, Charles et Marie Malbeuf.  
David, Alfred, Victoria, Adrien, Anna.  
LALIBERTÉ, Damase et Rose-de-Lima Raymond.  
Raymond, Édouard, Marguerite, Zothique.
- 1883 LALIBERTÉ, Jean-Baptiste et Aurélie Thibault.  
Délia, Marguerite, Thomas, Philias, Damase, Adélar, Glorinda, Thérésina.
- 1880 LATOUR, Pierre et Adèle Champagne.  
Marie, Pierre, Clara, Rose-Anna, Doméla, Méline, Aldéric, Obélina, Alma, Fortunat, Côme.  
LATOUR, Pierre et Poléda Clément.  
Bernadette.  
LECLERC, Alphonse et Clara Levert.  
Procule.
- 1894 LEFEBVRE, Georges et Philomène Legault.  
Hermine, Amédée, Marie, Joséphine, Palmire, Armandine, Adèle ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Marguerite Huberdeau.
- LEVERT, Paul-Émile et Marie-Louise Lachaine.  
Marie-Louise, Mérilda, Marie-Aurore, Lucie-Anna.
- 1890 LEVERT, Thomas et Marie Thibault.  
Clara, Paul-Émile, Sarah, Aldéric, Mary, Wilfrid, Rodrigue.  
LEVERT, Wilfrid et Alexina Renaud.  
Olivine.
- 1895 OUELLETTE, Joseph et Georgianna Marcil.
- 1893 PAGÉ, Ferdinand et Asilda Legault dit Deslauriers.  
Joseph, Raoul, Imelda, Mare-Ange, Rose-Anna, Marie-Alma.
- 1881 PAQUETTE, Joseph et Emma Lajeunesse.  
Raoul, Marie-Anne, Côme, Joseph-Emmanuel, Dieudonné,

- Marie-Lourdes, Marie-Laure, Sarah, Gertrude, Jérémie, Gabrielle.
- 1881 PAQUETTE, Jules et Mary-Ann O'Connors.  
Alida, Rose-de-Lima, John, Mary-Lily, Mary-Jane, Robertine, Thomas, Gratia, Cécile.
- 1895 RAYMOND, Isaac et Delphine Savard.  
Arthur ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Louise Gravel :  
Marie-Laure, Raymond, Luciana, Régine, Béatrice, Lucienne, Cécile.
- 1902 ROBERT, Jean-Baptiste (veuf).
- 1904 TAILLON, Herménégilde et A. Sigouin.  
Paul, Clairette, Eva, René, Marcelle, Charles, Adrien.
- 1883 VALIQUETTE, François et Olivine Vanier.  
Philiias, Hormisdas, Mélanie, Évangéliste, Rodrigue, Exilda, Rose-Anna, Marie-Louise, Marie-Ange, Joseph-Aimé.
- VALIQUETTE, Pascal et Éloïse Rollin.  
Pascal, Joseph. Ernest, Raoul, Maxime, Marie-Ange, Donald, Dorina, Adonias.
- 1887 VILLENEUVE, Joseph et Aurélie Laliberté.  
Rose-Alma, Marie-Ange, Nazaire.
- VILLENEUVE, Sévère dit Amyot et Flore Choquette.  
Joseph, Raguel.

\* \*  
\*

*Saint-Jovite* (Terrebonne)

- 1903 LABELLE, Alphonse et Philomène Guindon.  
Alphonse, Charlemagne, Wilfrid, Arthur, Adélard.
- LAPOINTE, Alphonse et Rochette Verdon.  
Rosa, Alphonse, Elie, Alexandrina, Aurore, Pierre, David.
- LAPOINTE, Adolphe et Marie-Louise Lacasse.  
Joseph, Émile, Yvonne, Adélard, Pierre, Lucie-Anne.
- OUELLETTE, Damase et Malvina Lalande.  
Carméla, Elexina.
- OUELLETTE, Elie et Angéline Roy.
- OUELLETTE, Joseph et Céline Leclerc.  
Joseph, Ambroise, Hormisdas, Marie-Anne, Olivina, Adélard.
- OUELLETTE, Joseph-Octave et Henriette Pelletier.  
Marie, Léon, Émélie, Anne, Louis-Marie, Albertine, Ernestine, Agnès, Henri.
- 1890 OUELLETTE, Léon et Eloïse Richer.  
Léon, Mélanie, Sophie, Vitaline, Xavier, Albert, Joseph, Véronique, Victoria, Henri, Marie-Louise.

- OUELLETTE, Léon et Mériilda Labelle.  
Emérentienne.  
SAVARD, Joseph et Balamine Cadran.  
Napoléon, Marie-Anne, Léon, Joséphine, Noé, Daniel.  
1888 SAINT-AUBIN, Joseph et Marie Latour.  
Damien, Ernestine.

\* \*  
\*

*Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson* (Terrebonne)

- 1897 BEAUREGARD, Joseph et Amanda Legault dit Deslauriers.  
Arthur, Marie-Ange, Eva, Lionel, Olivina.  
1893 CHARETTE, Bénoni et Fabiana Charbonneau.  
Cécile, Eva. Théodule, Joachim, Adrienne, Michel, Marthe,  
Jean-Paul.  
1885 CHARETTE, Herménégilde et Adéline Chartier.  
Herménégilde, Lucienne, Marie, Marie-Paule, Virginie, Nar-  
cisse, Delphina ;  
en 2<sup>e</sup> noces Cérilda Desjardins :  
Germain, Hervé, Marguerite, Philippe, Marguerite, Jean-  
Léon, Placide, René ;  
en 3<sup>e</sup> noces Sarah Desjardins :  
Germaine.  
1897 CHARETTE, Isaac et Clérilda Forget.  
Benoit, Étienne, Paul, Joseph, Arthur, Léo, Carmen.  
1891 CHARETTE, Moïse et Rosina Paquette.  
Bernadette, Albine, Jean, Alcide, Lucia.  
1885 CHARETTE, Narcisse et Delphine Chartier.  
Ernest, Bénoni ;  
en 2<sup>e</sup> noces Marie-Rose Millejours :  
Rosanna, Marie-Ange, Noël, Louis, Delphina, Marie, Augus-  
tine, Armand, Victor, Hermance, Marie-Christine.  
CHARETTE, Noël et Donalda Charbonneau.  
1896 LECAULT, Léonard et Alphonsine Charette.  
Aurore, Georges, Marie-Flore, Clara, Albertine, Adéline.  
LEFEBVRE, Hermine et Marie-Louise Riopel.  
Eugène, Mélie, Adrienne, Lucienne, Cécile, Alexina, Lucien,  
Aldéric, Laurette.  
1897 LEGAULT, Benjamin dit Deslauriers et Philomène Perrier.  
Marie-Anne, Adélar, Marguerite, Emery, Albert, Marie-  
Rose, Marie-Reine, Raoul.  
1887 LEGAULT, Isaac dit Deslauriers et Elmire Perrier.  
Jules, Joseph, Noé.

- LEGAULT, Joseph dit Desauriers et Marie-Cordélia Charbonneau.
- 1897 LEGAULT, Jules dit Deslauriers et Alzire Charbonneau.  
Albini, Jules-Édouard, Jeanne, Napoléon, Étienne, Bernadette, Adrien.
- 1887 LEGAULT, Noé dit Deslauriers et Théodolinde Meilleur.  
Louis-Marie, Edelbert, Lucia, Émilien.
- 1897 LEGAULT, Wilbrod dit Deslauriers et Marie-Anne Hotte.  
Antoinette, Raoul, Blanche, Adrien.
- 1896 MORIN, Frédéric et Rose-Anna Prévost.  
Aldéric, Georgianna, Marie-Résida, Henri, Émile, Marie-Eugène.
- RAYMOND, Georges et Angéline Beauregard.  
Étienne, Ernest, Polydore, Noëlla, Jean-Paul, Agnès.
- 1888 RAYMOND, William et Adéline Monette.

\* \*  
\*

*Saint-Martin* (Laval)

- 1899 CLERMONT, Georges et Onésima Gauthier.
- 1903 DUMOUCHEL, Jean et Eva Charbonneau.  
Germain, Cécile, Nova.

\* \*  
\*

*Saint-Sauveur* (Terrebonne)

- 1897 ARCHAMBAULT, William et Philomène Léveillé.  
Georgianna, Aldéric, Florida, Albina, Aurore, Valentine.
- 1901 BEAUCHAMP, Philias et Corine Beauchamp.  
Rosa, Adéodat, Orféla, Donat, Annette, Léontine, Camille, Henri.
- 1902 FLEURANT, Édouard et Méлина Gauvreau.  
Philibert, Antonio, Arthur, Yvonne, Donalda.
- 1903 FORGET, Ménésippe et Odile Pelletier.  
Yvonne, Roméo, Léopold, Germaine, Alvarez, Marie-Jeanne.
- 1902 GAMACHE, Ubald et Marie-Louise Léonard.  
Achille, Laura, Lucille.
- 1899 GAUVREAU, Ovila et Rosalie Pilon.  
Oliva, Camille, Albert, Alcide, Lucille, Cécile, Georgette, Jeannette.
- 1895 LEDUC, Jean-Baptiste et Emélie Ouellette.  
Prexilia, Martin, Rosa, Jean-Baptiste.
- 1896 PROVOST, Pierre et Azilda Gravel.  
Achille, Eugène, Omer, Oscar, Horace, Exilia.

- 1903 RAYMOND, David et Victorine Clavel.  
René-Rolland, Marie-Berthe, Jules-Édouard, Lorette.

\* \*  
\*

*Sainte-Scholastique* (Terrebonne)

- 1885 BERTHIAUME, Noé et Alphonsine Brunet.  
Wilfrid, Alphonsine, Henri, Albert, Joseph-Aldé, Marie-Jeanne, Alphonse, Napoléon, Marie-Rosa.
- 1901 BOITEAU, Alfred et Marie-Anne Forget.  
Bernadette, Joseph, Marie-Anne, Blandine, Blanche.
- BOITEAU, Léon et Rosa Boyer.
- BOITEAU, Raymond et Tharsile Lasablière.  
Edmond, Rose-Anna, Alfred, Léon.
- 1901 CAMPEAU, Napoléon et Marie Lafrance.  
Albertine, Florida, Napoléon, Adrien, Marie-Anna, Mérilda, Ovila.
- 1884 FILION, José et Des-Anges Rochon.  
Mélina, Monique, Gilbert, Céлина, Sophie, Joseph.
- FILION, Gilbert et Joséphine Panneton.  
Gabrielle, Lucien, Annette, Gaston, Victor.
- FILION, Joseph et Hélène Labelle.  
Eugène.
- FILION, Philiis et Monique Filion.  
Marie-Anne, Thaïs.
- 1888 JETÉ, Joseph et Olive Sarrazin.
- 1882 PAQUETTE, Damase et Mathilde Dumoulin.  
Télesphore, Lucie, Poméla, Victoria, Rose-Alma, Joël, Corine, Henri, Berthe.
- 1887 RENAUD, Cléophas et Rose-de-Lima Langlois.  
Joseph-Édouard, Alfred, Berthe, Louis-Marie Étienne, Marie, Eugénie, Églantine.
- RENAUD, Horace et Olivine Ouellette.  
Laura. Étienne.
- RENAUD, José-Alfred et Julie Pineault Deschatelets.  
Cléophas, Horace, Donald, Joseph, Oscar.
- RENAUD, Joseph et Guillemine Charbonneau.  
Gertrude, Reine-Dolorès, Alphonse, Juliette, Fleurette, Colombe, Marie-Agnès, Daniel, Bernadette, Rodrigue, Maurice, Étienne, Albert.

*Sainte-Thérèse* (Terrebonne)

- 1887 JÉRÔME, Damien et Clara Proulx.  
Louis-Damien, Anita.  
LABELLE, Aldéric et Flore Labelle.  
Gabriel, Adrien.
- 1897 LABELLE, Antoine et Alézime Miron.  
Alexina, Marie, Joseph, Alexandrine.  
LABELLE, Cléophas et Alphonsine Desjardins.  
Arthur, Hélène, Albert.  
SAVARD, Frédéric et Marie-Louise Gibault.  
Yvonne, Aline, Édouard, Antoinette.

## DEUXIÈME GROUPE

*Aylmer* (Hull)

- 1899 DRAPER, Thomas et Corine Vanasse (Institutrice au village).  
Jeanne, Miche, Marie-Violette, Brian, Grace.

\* \*  
\*

*Buckingham* (Papineau)

- CARRIÈRE, Jean-Baptiste et Esther Bastien.  
Mathilde, Félix, Clérilda, Jean-Baptiste, Hyacinthe, Cordilla,  
David.  
JOHANNES, Georges et Clémentine Migneron.  
Laura, Dianne, Blanche, Armand, Florida, Yvonne, Yvette.
- 1903 SIMON, Amable dit Lafleur et Olivine Larose.  
Alice, Angèle, Auguste, Agnès, William.

\* \*  
\*

*Chénéville* (Papineau)

- 1903 SIMON, William (veuf).  
Léopold, Rosida, Marie-Anna-Eva, Auguste.

\* \*  
\*

*Hawkeshury* (Papineau)

- DANIS, Pierre et Anny Blais.

*Montebello* (Papineau)

- 1902 GARIÉPY, Achille (veuf).  
Henri.  
GARIÉPY, Henri et Louise Gagné.  
Marie-Jeanne, Juliette, Adrienne, Rodolphe, Achille, Mariette, Roland, Maurice, Paul, Albert, Léo, Jean, Claude, Robert.  
TITTLIT, Joseph et Angélique Gravel.  
Joseph, Antoine, Angéline, Louis, Eléonore, Euphémie, Georges, Aurèle, Victoire.
- 1901 TRANCHEMONTAGNE, Joseph dit Thomas et Palmyre Mayer.  
Lucien, Aimé, Édouard, Albertine, Jeannette.  
TRANCHEMONTAGNE, Louis dit Thomas et Alphonsine Berthiaume.  
Albine, Alphonsine, Marie-Blanche, Louisa.
- 1899 TRANCHEMONTAGNE, Xavier dit Thomas et Albina Labonté.  
Laura, Adrien, Alfred.

\* \*  
\*

*Oka* (Hartwell) (Deux-Montagnes)

- 1904 ARBIQUE, Anthime et Léocadie Poirier.  
Ludivine, Wilfrid, Athanase, Joseph, Benoit, Antoine, François d'Assise.  
BARNARD, Alphonse (sauvage).
- 1888 BARNARD, Charley (sauvage) et Elizabeth Vanasse.  
Rose-Alma, Joseph, Marguerite, Hélène, Marie-Rosanna.  
COMMANDANT, Rose-Anna (veuve sauvagesse).  
Johny Barnard, son neveu.
- 1900 CURTHBERT, John et Catherine Commandant (sauvagesse).  
Rosiane.  
SHAWING, Barnabé (sauvage) et Philomène Daquerre (iroquoise).  
Marie, Simon.
- 1901 VEZEAU, William et Lucianda Girardot.

\* \*  
\*

*Orignal* (Ontario)

- 1894 ALLAIRE, Pierre et Marie-Anne Ouellette.  
Marguerite, Rose-Anna.
- 1901 FILION, Venance et Olivine Dubois.  
Ovila, Romain, Rosilda, Léopold, Albina.

1894 OUELLETTE, Hormisdas et Maria Drouin.

\* \*  
\*

*Ripon* (Papineau)

- 1897 AMYOT, Lambert et Marie-Laura Lanthier.  
Albert, Alberta, Adrien, Adrienne, Aurore, Ernest.  
BÉDARD, Napoléon et Rose-Anna Commandant (sauvagesse).  
David, Julie.
- 1903 LAROSE, Ferdinand et Olympe Larivière.  
Jules, Eva, Donat, Alice, David.

\* \*  
\*

*Saint-André-Avellin* (Papineau)

- BOURGEOIS, Didace et Agnès Desjardins.  
Oliva, Amanda, Alfred ;  
en 2<sup>e</sup> noces Albertine Charbonneau :  
Henri, Léonora, Paul-Émile, Marguerite, Aldéric, Antonio.
- 1897 CHARRON, Georges et Georgianna Chartrand.  
Emery, Georges, Euphémie, Eugène.
- 1890 DROUIN, Régis et Angéline Nantel.  
Angéline, Samuel, Célia.
- 1900 DROUIN, Napoléon et Laure Thomas.  
Laura, Armand, Achille, Aurèle.
- 1903 LEGAULT, Georges et Cordélia Larose.  
Jules, Eva, Berthe.
- 1897 MONTREUIL, Noé et Céline Pharand.  
Palma, Oscar, Donat, Wilfrid, Blanche, Henri, Nelson.
- 1904 PHARAND, Joseph et Exilia Lavigne.  
Aulia, Odina, Alice, Maria, Irma, Ida, Simonne.

\* \*  
\*

*Saint-Benoit* (Deux-Montagnes)

- 1899 BERTHELOTTE, Jean-Baptiste et Malvina Joannette.  
Adélar, Henri, Georgianna, Adrien, Georges.
- 1901 PROULX, Antoine et Joséphine Blais.  
Conrad, Blanche, Gilberte, Adrien, Romulus.

*Saint-Hermas* (Deux-Montagnes)

- CLOUTIER, Jean-Baptiste et Marie-Anne Neveu.  
Arthur, Rébecca, Hector, Yvonne, Rose, Joseph, Ferréal.
- 1903 LAROSE, Honoré et Adèle Neveu.  
Adolphe, Wilfrid, Louisa, Albertine, Alma, Donat, Yvonne,  
Joseph, Joseph-Martin.

\* \*  
\*

*Saint-Placide* (Deux-Montagnes)

- 1896 BERTRAND, Évariste et Alice Verdon.  
Placide, Anny, Émilienne, Elizabeth, Béatrice, Clara, Alice,  
Henri, Henriette.
- BERTRAND, Isidore et Marie Blais.  
Marie-Anne, Yvonne, Anna, Paul.
- BLAIS, Anthime et Clémence Beauvais.  
Joseph, Cléophas, Patrice, Josephine, Marie.

\* \*  
\*

*Thurso* (Papineau)

- BRUNET, Honorius et Eveline Giroux.  
Alyre, Rose, Adrien.
- 1880 BRUNET, Thomas et Elmire Boileau.  
Alphonse, Honorius, Elzire, Thomas, Alexina, André, Agnès.
- 1884 FRAPPIER, Alphonse et Cymodicie Lafleur.  
Eugène, Joseph, Eugénie, Téléphore, Adrien.

## TROISIÈME GROUPE

*Berthierville* (Berthier)

- 1897 GERVAIS, Pierre et Marie-Anne Gagnon.  
Maria, Marie-Reine, Aimée, Joseph, Jean, Lucien, Marie-  
Cécile, Liguori, Louis, Côme, Marguerite.
- 1890 GIROUX, Ovide et Alida Paquette.  
Jeannette, Lily.

*Joliette* (Joliette)

- 1904 DION, Louis et Alida Migny.  
Arthur, Joseph, Laura, Irène.

\* \*  
\*

*L'Épiphanie* (L'Assomption)

- POITRAS, Louis et Laura Durand.  
Jules-Édouard, René, Flore, Aurore.  
1902 VIAU, Carme et Léa Durand.  
Sylvia, Angéline, Arthur, Philippe, Hubert, Jeanne.

\* \*  
\*

*Saint-Alphonse* (Joliette)

- 1901 LACASSE, Euchariste et Marie-Louise Richard.  
Alfred, Joseph, Mélina, Délima, Henri.

\* \*  
\*

*Saint-Cuthbert* (Berthier)

- 1903 GRANDCHAMP, Joseph et Régina Dion.  
Bernadette, Hervé.

\* \*  
\*

*Saint-Esprit* (L'Assomption)

- 1901 DESROCHERS, Israël et Marie Ouellette.

\* \*  
\*

*Saint-François-de-Sales* (Laval)

- ALLAIRE, Mathias et Bernadette Nantel.  
Rose-Anna, Jeanne, Arthur, Jean, Honoré.  
1896 FORGET, Louis et Alzire Guénette.  
Joseph, Henri, Adélar, Zénon, Cécilia.  
1903 MAISONNEUVE, Calixte et Azélie Léveillé.  
Florentine, Mathias, Marie, Conrad, Albertine, Aurore.

*Saint-Jacques L'Achigan* (Montcalm)

- 1885 LAFONTAINE, Romuald et Clara Latour.  
Fortunat, Marie-Louise, Marguerite, Adéla.

\* \*  
\*

*Saint-Lin* (L'Assomption)

- 1903 THERRIEN, Pacifique et Graziella Prescillier.  
Eugène.

\* \*  
\*

*Saint-Paul* (Joliette)

- 1897 BEAUPRÉ, Paul-Émile et Caroline Courtois.  
en 2<sup>e</sup> noces Rosaline Gervais :  
Léontine, Marguerite, Joseph-Augustin, Benjamin, Rosalie.  
1900 FROMENT, François et Dina Tremblay.  
Narcisse, Wilfrid, Fabiana, Alexian, Zoël.  
FROMENT, Ludger et Philomène Joannette.  
Régina, Claudia, Elizabeth.

\* \*  
\*

*Saint-Vincent-de-Paul* (Laval)

- 1880 CHARTRAND, Emery et Axilda Daoust.  
Azilda, Ubald, Eugène, Hubert, Georges, Georgianna, Eveline,  
Napoléon, Azilda, Joseph-Léonard, Louisa.  
CHARTRAND, Hubert et Délima Cloutier.  
Rosa, Eugène, Béatrice.  
1896 JOANNETTE, Adélarde et Marie-Antoinette Parent.  
JOANNETTE, Joseph et Arthémise Deslauriers.  
Rose-Anna.  
JOANNETTE, Louis et Philomène Blais.  
Napoléon, Rosa.

\* \*  
\*

*Terrebonne* (Terrebonne)

- DESJARDINS, Alphonse et Délima Gratton.  
Eugène, Napoléon.  
1899 DESJARDINS, Napoléon et Marie Boucher.

- 1896 DUBOIS, Joseph et Marie-Louise Gascon.  
Clovis ;  
en 2<sup>e</sup> nocés Marie-Louise Durand :  
Alexandre, Ubald, Corine, Conrad.

## QUATRIÈME GROUPE

*Beauharnois* (Beauharnois)

- 1902 LEDUC, France et Désirée Pontigny.  
Pacifique, Donald, Eloi, Louisa, Maria, Olivier, Corine, Antonio.
- 1897 PRIMEAU, Joachim et Céline Bourdon.  
Adélar, Henri, Frédéric, Azarie, Angéline, Antoine, Anna, Georges.

\* \*  
\*

*Châteauguay* (Châteauguay)

- 1903 GIROUX, Zénon et Olympe Boyer.  
Hélène, Ludovic, Ernest, Omer, Aldéa, Marie-Laure.

\* \*  
\*

*Rigaud* (Vaudreuil)

- JÉRÔME, Gédéon et Rosée Bédard.
- 1897 LAPIERRE, Jean-Baptiste et Catherine Poirier dit Lafleur.  
« Ernest Gauthier, enfant adoptif.
- 1895 L'ESPÉRANCE, Alfred et Victorine Vachon.  
Blanche, Olivine, Marie-Rose.
- 1903 MOREAU, Jean-Baptiste et Séraphine Vachon.  
Napoléon, Rose-de-Lima, Yvonne, Arthur, Ida, Rita.
- VACHON, Joseph-Robert et Octavie Décour.

\* \*  
\*

*Saint-Anicet* (Huntingdon)

- LATREILLE, Charles et Rose-Anna Robert.

*Saint-Louis-de-Gonzague* (Beauharnois)

- 1901 LÉGER, Francis et Adéline Ladurantaye.  
 Georges, Arthur, Elzéar, Diane, Donat, Joseph, Emilia.  
 LÉGER, Elzéar et Adéla Lavoie.  
 Lucienne, Henri, Irénée.

\* \*  
 \*

*Sainte-Marthe* (Vaudreuil)

- 1897 BRUNET, Louis et Céline Ouellette.  
 Joseph, Louis, Adélar, Borromée, Olivine.  
 1896 BÉDARD, Régis (veuf).  
 Ferdinand, Napoléon, Rosina, Marie-Blanche, Rosée.  
 1904 SAUVÉ, Joseph et Céline Séguin.  
 Rose-Alma, Bernadette, Elzéar, Anna, Ferdinand, Aurore,  
 Adélar, Orianna.

\* \*  
 \*

*Saint-Polycarpe* (Soulanges)

- 1902 LALONDE, Régis et Ernestine Charlebois.  
 Laura, Henri, Aurore, Marie-Louise, Rose, Cécile.

\* \*  
 \*

*Saint-Timothée* (Beauharnois)

- 1902 SAUVÉ, Albert et Dorilla Boiteau.  
 Adélar, Clérilda.

\* \*  
 \*

*Valleyfield* (Beauharnois)

- 1903 LATOUR, Hector et Marie-Louise Plante.  
 Bernadette.

\* \*  
 \*

*Vaudreuil* (Vaudreuil)

- 1900 LEFEBVRE, Ludger et Marie-Louise Sauvé.  
 Rose-Anna, Hélise, Victor, Laetitia.  
 1898 POIRIER, Alexandre et Mathilde Clément.  
 en 2<sup>e</sup> nocés Rémie Rochon.

en 3<sup>e</sup> nocés Emélie Morneau.  
 en 4<sup>e</sup> nocés Olivine Gendron.  
 Walter, Rose-Alma, Evilina, Xavier, Lionel, Elie, Daniel, Do-  
 sithée, Cyprien, Hyacinthe, Paul-Émile, Adrien.

## CINQUIÈME GROUPE

*Chambly* (Chambly)

- 1894 MEUNIER, Jean et Elizabeth Ledoux.  
 Louis-Georges, Alphonse.  
 1903 MEUNIER, Louis-Georges et Anna Faubert.

\* \*  
 \*

*Saint-Antoine* (Verchères)

- 1902 CARTIER, Côme et Albertine Latreille.  
 Lucille, Jacques, Noémie, Georges-Étienne, Côme, Henriette,  
 Paul, Fabienne.

\* \*  
 \*

*Saint-Constant* (Laprarie)

- 1900 ROBIDOUX, Joseph et Anna Papineau.  
 Oscar, Armance, Omer, Laetitia, Lucie, Cécile, Aurore, Fer-  
 nand, Rose.  
 1902 ROBIDOUX, Alfred et Emma Perras.  
 Armand, Raoul, Ernest, Côme, Joseph, Émile.  
 1903 ROBIDOUX, Édouard et Adéline Lalonde.  
 Édouard.

\* \*  
 \*

*Saint-Hilaire* (Rouville)

- 1892 AUTHIER, Joseph-Albert et Clara Prud'homme.  
 Adalbert, Émile, Marie-Anne, Xiste, Eva, Léopold, Ida.

\* \*  
 \*

*Saint-Hubert* (Chambly)

- 1897 L'ABBÉ, Gaspard et Athanase Dubé.  
 Adélie, Ernest, François, Rosa, Léonard.

*Saint-Hyacinthe* (Saint-Hyacinthe)

- 1901 MELANÇON, Joseph et Héloïse Brunet.  
William, Clothilde, Ernest, Ernestine.

\* \*

\*

*Saint-Rémi* (Napierville)

- 1904 ROBIDOUX, Ovila et Léa Boire.  
Arcade, Conrad, Céade, Yvonne, Mérade, Aurore, Juliette,  
Ubal, Marguerite, Paquerette.

\* \*

\*

*Varennes* (Verchères)

- 1898 FÉLIX, William et Hélène Aquin.  
Églantine, Pacifique, Mérencie, Eudoxie, Placide, Alexandrine,  
Albert.

\* \*

\*

*Verchères* (Verchères)

- 1898 CHAGNON, Fortunat et Alexandrine Généreux.  
Joseph, Louis-Philippe, Albert, Aldébert, Lucien, Esdras, Phi-  
libert, Alexandrine, Lucienne, Marie-Ange.  
1900 CHAGNON, Jérémie et Zoé Bousquet.  
Joseph, Fortunat.

## SIXIÈME GROUPE

*Montréal*

- 1883 BEAUVAIS, Xavier et Mathilde .....  
Joseph, Sophranie, Marguerite, Delphis, Mathilde.  
1903 BOITEAU, Edmond et Ludovine Sarrazin.  
Ida, Alice.  
BRASSARD, Ovide et Alexina Carron.  
BRISSETTE, Georges et Alexina Olivier.  
Alexina, Georges, Elzéar.  
BRISSETTE, Romain et Philomène Paquette.  
1901 BUREAU, G.-B. et Marie-Louise Lecavalier.  
Antonio, Joseph, Marie-Anne, André-Daniel, Ovila.

- CÔTÉ, Alphonse et Avila Blais.  
Rodrigue, William, Cécile, Emma.
- DAUDELIN, Alfred et Denise Carron.  
Alfred, Adélarde, Albert, Hedwige.
- DION, Damase et Marie-Louise Deslauriers.  
Joseph, Wilbrod, Samuel.
- DION, Joseph et Suzanne Charbonneau.  
Robertine, Fernand, Robert, Paul, Simonne, Yvette.
- DUPRAS, Eugène et Rose-Alba Filion.  
Laurette.
- GOUGEON, Désiré et Rose Duquette.  
Alexandre, Frank.
- HÉBERT, Pierre et Stéphanie Boiteau.  
Marie-Blanche.
- 1896 HURTUBISE, Olivier et Caroline Bourbonnière.  
Gabriel, Jean-Baptiste, Raymond, Henri, Hedwige.
- LACOSTE, Alfred et Améline Rondeau.  
Athanasie, Albertine, Wilfrid, Eugène, Raphaël.
- LANGLAIS, Joseph et Marie Lagacé.  
Léopold, Bernardin, Laudina.
- 1903 LAUZON, Édouard et Emma Ouellette.  
Marie-Elise, Alfred, Noëlla, Napoléon, Marie-Blanche.
- 1902 LAVALLÉE, Julien et Orvillée Labelle.  
Flavine, Julien, Laetitia, Florida.
- LEBLANC, Jean-Baptiste et Rose-de-Lima Richard.  
Germain, Julien.
- 1901 LEFEBVRE, Ephrem et Rose-Alma Desjardins.  
LEFEBVRE, Zéphirin et Rose Desjardins.  
Lucille.
- 1894 LEBRUN, Eugène et Céline Landry.  
Roméo, Albertine, Adrien, Joseph, Marie-Gabrielle, Paul-Étienne, Joseph-Albert, Émile, Henri.
- 1901 LEGAULT, Urgel et Adéline Dubois.  
Edwin, Albert, Léontine.
- 1890 MAJOR, Charles et Agnès Laporte.  
Édouard, Wilfrid, Léandre, Alberta.
- MAJOR, Louis et Alexandrine Laporte.
- 1902 MAJOR, Wilfrid et Georgianna Montpetit.  
Yvonne, Roméo, René, Cécile.
- MEUNIER, François-Xavier et Églantine Maître.  
Marie-Florentine, Lucien, Marie-Françoise, Gaston, Cécile.
- 1903 MOQUIN, Joseph et Rose-de-Lima Marciel.  
Raoul, Louis.

- 1899 NANTEL, Alfred et Dorine Biard.  
 Albert, Joseph-Alfred, Marie-Reine, Dorine, Victoria, Alexire.  
 NANTEL, Joseph et Agnès Biard.  
 Joseph, Israël, Eugène, Alzire, Omer, Agnès, Marie.  
 NANTEL, Napoléon et Alzire Brunet.
- 1894 OUELLETTE, Joseph et Céline Leclerc.  
 Joseph, Ambroise, Hormisdas, Marie-Anne, Adélarde, Marie-  
 Louise, Olivine.  
 PICARD, Hormisdas et Cardine Brunet.  
 Mélanie, Henri, Jeanne, Victor.  
 PREVOST, Joseph et Marie-Louise Paré.  
 Josaphat, Camille, René, Lionel.

\* \*  
 \*

*Québec*

- 1892 BERTHIAUME, Émile et Marie-Louise Dionne.  
 BARRETTE, Wilbrod et Marie-Louise Demers.  
 Ephrem.  
 GOSSELIN, Édouard et Rose-Anna Sauvé.  
 Eva, Maria, Napoléon, Édouard, Euchère, Onésime.  
 MAROIS, Nicolas et Marie Hardy.  
 Guillaume, Georgianna, Joséphine.
- 1901 TARDIF, Georges et Emma Carron.
- 1901 TURCOTTE, Alexandre et Céline Desjardins.  
 Georges, Albert, Hector, Émilien.
- VAILLANCOURT, Pierre et Leda Voyer.  
 Alice, Raoul, Marie-Jeanne.

\* \*  
 \*

*Rimouski (Rimouski)*

- 1901 JONES, Émile et Albertine L'Abbé.  
 Marie-Anne, Valérie.
- 1896 PINEAULT, Joseph-Josué et Victoire Déry.  
 Henri, Yvonne, Lucienne, Louis-Georges.

\* \*  
 \*

*Sainte-Cécile-de-Milton (Shefford)*

- 1902 MORRISSETTE, Philias et Eugénie Gaudette.  
 Auguste, Stanislas, Réal, Lionel, Amaury ;

en 2<sup>e</sup> noes Henriette Héon :  
Jean, Marcel.

\* \*  
\*

*Saint-Flavien* (Lotbinière)

- 1902 BERGERON, Léonidas et Louise-Helmine Gagné.  
Léonidas, Honoré, Louise-Helmine, Antoine, Arthur, René.

\* \*  
\*

*Saint-Jean-Port-Joli* (L'Islet)

- 1900 GAGNÉ, Joseph et Marie Gagnon.  
Edmond.  
1896 LECLERC, Prudent et Lida Gagné.  
Napoléon, Fabien.

\* \*  
\*

*Saint-Urbain* (Charlevoix)

- 1901 BRADETTE, Gédéon et Évangéline Larouche.  
en 2<sup>e</sup> noces Marie-Anne Courylon.  
Joseph, Fidèle, Zoé, Maria, Victor-Roméo, Maria-Laurenza.  
1896 CÔTÉ, Didyme et Alida Legault.  
Aimé, Jean, Antoinette, Jeannette, Mélanie, Marie-Flore, Ro-  
saire, Benoit.  
CÔTÉ, Joseph et Fédora Sébastien.  
Armand, Hormisdas, Philippe, Arthur, Marie, Armande, Ju-  
liette, Lucienne, Léo, Florette, Cécile.  
CÔTÉ, Thaddée et Ève Simard.  
Joseph, Marie, Mélanie, Didyme, Oscar.  
1901 GAGNON, Alphée et Marie Boivin.  
Alphée, Henri.

\* \*  
\*

*Trois-Rivières*

- MONDOU, Olivier et Émélie Dumouchelle.  
1883 PANNETON, Cyriac et Marie Côté.  
Marie-Albertine, Joseph-Hector, Achille, Hormisdas, Orianna,  
Blanche, Anna.  
1883 PANNETON, Louis et Adéla Dumouchelle.  
Marie-Jeanne, Achille. Gertrude, Béatrice, Dolorès, Antoi-  
nette, Alice, Lucille.

- 1883 PANNETON, Zéphirin et Marie Gendron.  
Zéphir, Louis, Narcisse, Édouard, Jeanne, Joséphine, Malvina, Napoléon, Cyriac, Clara, Alphonsine, Fédora, Cécile, Arthur, Gabrielle.

\* \*  
\*

*Waterloo* (Shefford)

- 1903 LEFEBVRE, Arthur et Lucie Beauregard.  
Paul.

### SEPTIÈME GROUPE

#### *Belgique*

- 1893 DURIEU, Benjamin et Philomène Turgeon.  
Mary, François, Elie, Berthe.  
1893 VERON, Laurent (veuf).  
Marie-Louise, Gabriel.

\* \*  
\*

#### *États-Unis* (Bourbonnais, Illinois)

- 1898 DE GRANDPRÉ, Alfred et Théodora Charbonneau.  
Joseph-Henri, Joseph-Thomas, Charles-Émile, Marie-Juliette.  
1898 JEANNART, Joseph et Marie Patty.  
Henriette, Joseph, Bernadette, Noël.  
JEANNART, Louis et Eva McEvoy.  
JEANNART, Mathias et Hedwige Manick.

\* \*  
\*

#### *France*

- 1895 DEHOUX, Étienne et Eugénie Denimal.  
Blanche, Paul, Lucien, Gustave.  
1893 PÉCLET, Constant et Léonie Guyot.  
Georges, Henri, Thérèse, Alexandre, Hélène, Cécile, Marie-Louise, Clémentine, Paul, Marthe.  
1895 REUMOND, Aimé et Octavie Degeois.  
Klébert, Léona, Elise, Léonie, Eugénie.  
REUMOND, Klébert et Dimitille Carrière.  
René.

*Italie*

- 1896 DUCABELIS, Jean et Ozéma Vachon.  
Marguerite, Florentine, Joseph.  
1897 FUMAGELLI, Carlo et Cassio Pippi.  
1900 MANETTA, Mario et Carmen Gregori.  
Madeleine, Marie.  
1900 TOPPI, Carlo et Conzella Parmezo.  
Dominique, Antoinette, Annonciade.

\* \*

\*

*Origine inconnue*

- DESJARDINS, Arsène et Olive Gagnon.  
Joseph, Émile, Adéline, Hormisdas.  
1890 FILIATREULT, Félix dit Saint-Louis et Marguerite Marier.  
Léon, Carmel, Raoul, Bibiane, Henri, Cordélia.  
GERMAIN, Alexandre et Hélène Raymond.  
Alexandrine, Albert.  
GIROUX, Joseph et Zoé Bellé.  
Joseph, Alexina, Hamelin, Alfred Saint-Jean.  
LORRAIN, Désiré et Xéphanie Roy.  
Malvina, Désiré, Ida, Ferdinand, Amédée, Rose-Anna, Napo-  
léon.

*PAROISSES groupées par région :**1<sup>er</sup> groupe*

Sainte-Adèle  
Sainte-Agathe  
Sainte-Anne-des-Plaines  
Saint-Augustin  
Saint-Donat  
Saint-Faustin  
Saint-Hypollite  
Saint-Jérôme  
Saint-Jovite  
Sainte-Marguerite  
Saint-Martin  
Saint-Sauveur  
Sainte-Scholastique  
Sainte-Thérèse

*2<sup>e</sup> groupe*

Aylmer  
Buckingham  
Chénéville  
Chute-à-blondeau  
Hawkesbury  
L'Orignal  
Montebello  
Oka (Hartwell)  
Ripon  
Rockland  
Saint-André-Avelin  
Saint-Benoit  
Saint-Hermas  
Saint-Placide

*3<sup>e</sup> groupe*

Berthierville  
 L'Épiphanie  
 Saint-Alphonse  
 Saint-Esprit  
 Saint-François-de-Sales  
 Saint-Jacques L'Achigan  
 Saint-Lin  
 Saint-Paul-de-Joliette  
 Saint-Vincent-de-Paul  
 Terrebonne

*4<sup>e</sup> groupe*

Beauharnois  
 Châteauguay  
 Rigaud  
 Saint-Anicet  
 Saint-Louis-de-Gonzague  
 Sainte-Marthe  
 Saint-Polycarpe  
 Saint-Timothée  
 Valleyfield  
 Vaudreuil

*5<sup>e</sup> groupe*

Chambly  
 Saint-Antoine  
 Saint-Constant  
 Saint-Cuthbert  
 Saint-Hilaire  
 Saint-Hubert  
 Saint-Hyacinthe  
 Varennes  
 Verchères

*6<sup>e</sup> groupe*

Montréal  
 Québec  
 Rimouski  
 Sainte-Cécile-de-Milton  
 Saint-Flavien  
 Saint-Jean-de-Port-Joli  
 Saint-Raymond  
 Saint-Urbain  
 Trois-Rivières  
 Waterloo

*7<sup>e</sup> groupe*

Belgique  
 États-Unis  
 France  
 Italie

*Cause déterminante de la venue des familles*

Nous pourrions facilement partager toutes les paroisses d'origine en sept groupes, venus en trois étapes. D'abord le groupe jérômien, le plus nombreux, celui qui comprend les familles de Saint-Jérôme et des paroisses voisines : Sainte-Scholastique, Sainte-Monique, Saint-Augustin, Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite, Saint-Hyppolite, Saint-Donat, Sainte-Agathe, Saint-Faustin, etc. Il n'y a pas de doute que ce groupe a subi, en partie, l'influence directe du curé Labelle : ces gens comprenaient parfaitement le but de l'apôtre colonisateur. Ces familles montaient vers le Nord, je ne dirai pas avec enthousiasme, mais avec courage, convaincues d'une mission à remplir, conscientes des difficultés qu'elles rencontreraient dans un pays sans communications. Ce fut le groupe de la première étape, de 1880 à 1892.

Dès que le rail serpenta à travers les Laurentides jusqu'à Labelle, un deuxième groupe composé des familles des comtés de Montcalm, de Joliette, de L'Assomption s'amena, ainsi qu'un contingent des comtés d'Argenteuil, de Papineau, de Vaudreuil, de Soulanges, de Beauharnois et de Châteauguay. Les nouveaux colons venus de l'Outaouais connaissaient la Rouge, au moins par le bois que la rivière leur apportait au moulin Hamilton de Hawkesbury. Quelques familles du comté de Beauharnois avaient des affinités avec celles de Sainte-Marguerite ; la famille française Felx de Saint-Polycarpe connaissait les Pères Dalloz et Épinard, de la mission de la Ferme du Milieu. Mme Felx écrivit à la famille Régis Lalonde, dont quelques membres étaient menacés de phtisie, pour les inviter à recouvrer la santé dans le climat de nos montagnes ; ces malades récupérèrent leurs forces et donnèrent à plusieurs autres l'idée de les rejoindre. Les familles indiennes du lac Chaud avaient des parents à la réserve d'Oka. Dans leur échange de visites, ils firent connaître la région de la Rouge et décidèrent nombre de familles canadiennes de Saint-Benoît, de Saint-Hermas et de Saint-Placide à déménager.

La troisième étape, qui date de 1903, est celle qui coïncide

avec une crise économique et la construction de la voie ferrée à L'Annonciation. Les populations des grands centres, surtout celle de Montréal, viennent de traverser plusieurs années de chômage semblables à celles de 1870 à 1873. On se rappelle à ce moment-là le geste de grande charité du curé Labelle. Le 18 janvier 1872, il dirigeait vers le champ de Mars de Montréal une procession de 80 voitures chargées de bois de chauffage, lui-même assis sur la première charge. Il allait porter secours aux pauvres et demander en retour l'aide des autorités de la ville en faveur de « son chemin de fer ». Chaque crise amène un exode de population vers des régions inhabitées.

Cette migration nous a fourni des groupes, moins homogènes, de commerçants et d'hommes de tous métiers ; bonnes familles en somme, mais très peu au courant des mœurs des habitants qui se suffisent à eux-mêmes. Pour affronter les difficultés du temps, il fallait être cultivateur ; c'était le seul moyen de tirer convenablement sa vie. Le commerce ne fit donc pas flores ; très peu d'individus s'y adonnant se fixèrent au village. La présence de quelques familles françaises s'explique par celle des missionnaires de l'Immaculée Conception, tous Français de France. Ce précieux apport s'incorpora magnifiquement au groupe ethnique déjà établi.

#### *Relation de l'établissement de quelques familles*

Les quatre premières familles plantèrent leur camp près de la Ferme du Milieu, sur le domaine de la Couronne, et attendirent que la division des arpenteurs leur fixât une limite définie de terrain. En 1880, on traça le cadastre du canton Marchand ; le département des Terres et Forêts (car, antérieurement à 1887, c'est ce département qui disposait des lots) vendit les lots à bon marché, soit 30 sous l'acre, le tout payable en 5 ans avec intérêt à 6%. Les quelques familles déjà installées ne furent pas dérangées. Les archives du ministère de la colonisation signalent 424 lots concédés de 1880 à 1905. Les acheteurs ne devinrent pas tous des colons ; bon nombre profitèrent du bon marché pour spéculer et empêchèrent des co-

lons sérieux, quoique moins fortunés, de profiter de l'aubaine. Ces lots mesuraient en moyenne 100 acres ; 1,736 acres étaient déjà défrichés en 1889.

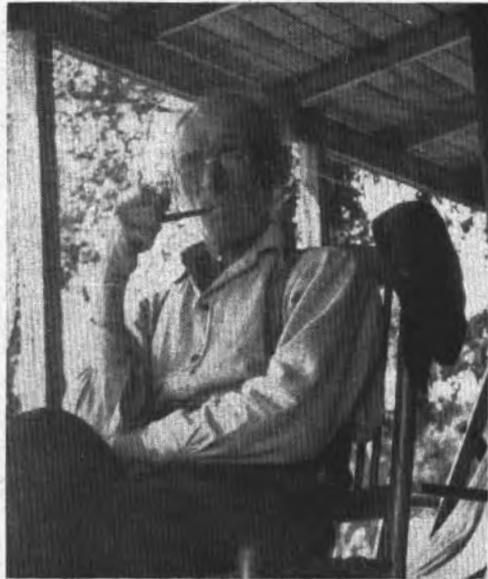
### *Famille CHARTRAND*

Émery Chartrand, parti en 1877 de Saint-Vincent-de-Paul, comté Laval, s'était d'abord dirigé vers la Ferme d'en Haut (L'Ascension) dans le dessein de s'y établir ; mais, en janvier 1880, il achète un camp-écurie des Hamilton, à la Ferme du Milieu. Le 17 mars 1880, de grand matin, il attelle deux chevaux empruntés, à une sleigh double, dont le fond est couvert d'une bonne épaisseur de foin ; il y jette une table, deux chaises, un sac de farine, une poche de patates, un baril de lard vide, une boîte de galettes cuites, deux briques de lard salé. Les deux plus vieux de ses garçons : Ubald, 8 ans, Eugène, 7 ans, complètent la charge. Il part, en suivant le chemin qui le mène jusqu'à l'emplacement actuel de Donat Léger, traverse sur la glace qui tient encore, arrête l'attelage devant le



M. et Mme Emery Chartrand  
(Azilda Daoust).

premier campement : « On est arrivé chez nous, les enfants, débarquez et entrez ». Les deux petits garçons poussent la porte et, d'un coup d'œil, ils découvrent un lit de branches de sapin dans un coin, une truie (baril de tôle servant de poêle) que les derniers occupants avaient laissée et un peu de paille. Le père Chartrand mène les deux chevaux à l'écurie de la compagnie, rapporte du bois et allume un bon feu. Les articles de ménage sont placés, on mange et, comme on n'a rien pour s'éclairer, le père étend les couvertures des chevaux sur le lit et les enfants s'endorment. Ubald Chartrand, qui nous racontait cette arrivée si prosaïque, ne pouvait s'empêcher de pleurer au rappel de ces souvenirs. Une semaine plus tard, le père Émery retourne chercher sa femme, Azilda Daoust, ses cinq autres enfants et le reste du ménage. Au retour, comme la rivière est presque libre de glace, on utilise un grand bac, que Chartrand dirige à l'aide d'une gaule d'épinette, pendant que Madame Chartrand, restée sur la berge, le retient contre le courant par une longue corde. L'eau glacée et l'effort lui paralysant les mains, elle est sur le point de tout lâcher : « Mon Dieu, je ne me sens plus les bras ! » Elle fait déchausser un



Ubald Chartrand.

de ses enfants, enfile à la hâte les bas dans ses mains et réussit à maintenir la charge jusqu'au moment où son mari atteint l'autre rive. Ubald s'est tellement ennuyé de ses petits frères et sœurs qu'il les trouve pas mal grandis depuis une semaine.

Inutile de vous décrire l'ingéniosité dont devait faire preuve cette mère de famille, pour nourrir neuf bouches et habiller tout son monde. Voici quelques détails. La semence des patates était en terre depuis trois semaines. Un jour, la maman la découvre tranquillement, ramasse quelques germes, les lave, et elle sert à la famille une soupe excellente qui a un fumet spécial, plus délicat que celui des racines de pissenlit. Le gibier était toujours si bien apprêté que le pauvre chien était souvent forcé de faire la chasse, lui aussi, pour ne pas mourir ; les restes de table se faisaient rares. La graisse d'ours, en plus de constituer la chandelle, remplaçait aussi la graisse de lard, quand celle-ci manquait ; l'huile d'outarde composait d'excellents cataplasmes chauds ; du pétrole mêlé à de la gomme de pin constituait un bon remède contre les rhumes. À l'heure du dîner ou du souper, la maîtresse sonnait du cor, une longue corne de vache, pour appeler son monde à table. Les deux chaises apportées de Saint-Vincent-de-Paul occupaient les deux bouts de la table, de chaque côté, s'alignaient des bûches de différentes hauteurs, selon la taille des enfants.

En cas de maladie grave, l'instinct maternel rendait à plein. Allié à la foi chrétienne, il opérait tout simplement des miracles pour détourner ou guérir un croup, une pleurésie, une fièvre typhoïde. Devant les corps de ses fils, Georges et Eugène, noyés dans la Rouge le 16 mai 1896, à l'âge de 17 et de 19 ans, quelle dut être la désolation de Madame Chartrand ! Ils venaient juste de détacher leur canot, sous le pont, quand le courant renversa l'embarcation et précipita ses trois occupants à l'eau, au milieu des blocs de glace ; seul Ubald réussit à s'agripper à un billot et atteignit le bord. L'eau était si haute, ces jours-là, qu'on attachait la chaloupe à la clenche de la porte chez Émery Chartrand.

Si la mère Chartrand organisait convenablement sa maison par des prodiges de savoir-faire, le père n'en faisait pas

moins pour tirer profit du terrain qu'il avait défriché. La première année, le labour se faisait au moyen d'une grosse branche d'orme aiguisée, que la mère, aidée un peu des deux plus vieux garçons, tirait dans le sillon avec un câble passé sur l'épaule. Le mari tenait l'autre bout dans l'angle voulu pour renverser cinq ou six pouces de terre. Quand les racines enjambaient la charrue, celle-ci servait de levier, tant qu'elle résistait à la force de l'homme ; le plus souvent la racine cédait et fouettait le visage qui s'était penché avec le corps. Le plus dur ce n'était pas de labourer cette terre légère, presque sablonneuse, c'était de travailler dans un pouce ou plus de cendre de bois, qui collait sur le corps en sueur, emplissait les narines, le gosier et les yeux. Ajoutez à cette suie un bataillon de maringouins et de brûlots affamés qui dévoraient sans répit, et vous aurez une idée de courage, de l'énergie qu'il fallait pour « ouvrir » des terres neuves en de semblables conditions.

Avant la construction du moulin Paquette, le père Émery devait se rendre à pied à Saint-Jovite, emportant sur son dos une poche de grain pour l'y faire moudre, et, le lendemain rapporter la farine ainsi que du lard ; la distance est de huit lieues. À voir cet homme aux prises avec la vie sans autres ressources que ses deux bras, ses deux jambes, sa tête et son cœur, c'est à se demander comment il ne s'est pas découragé. Chartrand, comme tous les autres colons d'ailleurs, était un homme heureux et indomptable.

À Arthur Buies, qui lui exprimait son admiration et son étonnement, Chartrand répondait : « Ici je trime dur, mais ce n'est pas plus fatigant de bûcher, une fois accoutumé, que de travailler dans les « factaries » de la ville ; quand le soleil chauffe d'un côté de l'arbre que j'abats, je me mets de l'autre bord ; on se fait chauffer la couenne bien moins que ceux qui travaillent dans les grosses fonderies ; et puis quand je suis fatigué, je me repose. Y pensez-vous, monsieur, chaque pied que je défriche est bien à moi, il me rapportera de quoi vivre, de quoi établir ma famille ».

\* \*  
\*

Jetons avec confiance les regards vers l'horizon, car de ces généreux défricheurs, surgiront dans les âges futurs, nos hommes de profession, nos prêtres et nos religieux les plus en renom, ceux qui dirigeront la société. Les dures épreuves de la vie rustique taillent ces pierres précieuses qui formeront l'ornement de notre écrivain.

### *Famille BOILEAU*

À la fin de l'été 1878, au retour du curé Labelle de sa première exploration au Nomingue, Dosithée Boileau de Saint-Jérôme, sur l'avis du curé, va bâtir une maison juste à l'endroit où se trouve la pharmacie Cartier, dans le dessein d'y conduire sa famille dès le mois de janvier 1880. Madame Boileau ne veut pas tenter Dieu et attend l'arrivée d'un enfant, avant le départ en avril. Cela dérange un peu les calculs de son mari, qui a projeté, avec le curé Labelle, d'être le premier colon à s'établir dans la nouvelle place. Il est donc devancé de quelques mois par les familles Pierre Latour de Saint-Jérôme, Jean-Baptiste Groulx de Sainte-Adèle et Émery Chartrand de Saint-Vincent-de-Paul.

Le 28 avril 1880, des voisins viennent prêter main-forte aux Boileau, empilent le ménage sur deux voitures louées : il faut être prêt à partir de bonne heure, le lendemain, pour la périlleuse odyssee. Avec les articles de ménage prennent place Dosithée Boileau, sa vieille mère, sa femme Éloïse Pagé, et les huit enfants : Dosithée, Charles-Borromée, Alphonse, Eugène, Joseph, Éliza, Marie-Louise et Edmond. Tard le soir, on a dépassé Sainte-Agathe d'une dizaine de milles et on couche chez France Laviolette. Les femmes et les quatre plus jeunes s'étendent à terre près du poêle, les sept autres se font un nid de paille à côté des chevaux. Le pire de la route est passé, une fois la montagne du Sauvage franchie ; pour les colons et les voyageurs, l'épreuve capitale fut toujours la passe du Sauvage.

En partant à l'aube, le père Boileau croit arriver tôt à la Ferme du Milieu, le soir du 30. D'ailleurs, les gens de la Ferme sont prévenus de se rendre aux grands rapides Macaza. Plus on avance, plus les chemins deviennent impraticables, à cause



M. et Mme Dosithée Boileau  
(Eloise Pagé)

du dégel ; les chevaux n'ont plus la force de sortir leur charge des ornières. Boileau et les deux charretiers marchent en avant et couvrent les fondrières de grosses branches, pour s'éviter le désagrément de décharger et recharger. Enfin, au début de la nuit, on arrive à peu près à l'endroit indiqué aux Fermiers. Les propriétaires des voitures n'ont pas eu la patience d'attendre et sont retournés à la Chute-aux-Iroquois (Labelle).

Que faire seuls dans le bois, à cette heure avancée ? On attend, on appelle, mais personne. À cet endroit, la rivière Rouge est rapide, mais peu profonde et guéable. Par précau-

tion cependant, le père Boileau donne à tous le même câble à tenir, pendant qu'il s'avance en tête, prudemment, à tâtons, pierre par pierre, portant l'avant-dernier des enfants à califourchon sur son cou ; la grand-mère ferme le cortège. Madame Boileau serre son bébé de quinze jours sur son bras gauche et, malgré des précautions infinies pour glisser de roche en roche, elle perd l'équilibre et tombe dans l'eau glacée, jusqu'à la ceinture. Saisissant son poupon à deux mains, elle le pose sur sa tête et continue sans autre accident, jusqu'à la rive. On se tasse les uns à côté des autres pour ne pas geler et le père compte de la main dix têtes. Boileau pleure et prie. Il ne faut cependant pas se laisser mourir ; l'homme réussit à allumer un feu qu'il entretient pendant le reste d'une nuit interminable. Une inquiétude profonde étreint tous les cœurs. Le clapotis des cascades, le gémissement du vent dans les branches nues, le moindre bruit au milieu des ténèbres, tout présage pour les enfants l'arrivée de gros ours ou de loups affamés ; les jeunes étouffent leurs sanglots dans leurs manches pour ne pas être découverts. Avec le lever du soleil, arrivent des hommes de la Ferme ; ils sont bien venus la veille au soir, mais n'ont pas attendu assez longtemps.

La famille Chartrand a tout préparé : du linge sec pour tout le monde, un repas chaud et une tisane à l'écorce de frêne coupée au gingembre. L'Évangile du 14<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte trouve ici son application : « Ne soyez pas inquiets, pour votre existence de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de ce que vous revêtirez. Est-ce que la vie n'est pas plus que le vêtement ? » Les jours suivants, on transporte le ménage dans la maison de bois rond construite l'automne précédent ; et la famille Boileau s'établit dans le Nord, pour grandir et laisser sa trace à L'Annonciation.

En septembre 1880, on reçoit la visite du curé Labelle. C'est à cette occasion que le Roi du Nord plante une croix pour indiquer l'endroit de la première chapelle, le 26 septembre 1880. Boileau, aidé de ses deux fils, Eugène et Dosithée, a fabriqué cette croix de deux cèdres et l'a transportée à l'endroit où se trouve actuellement l'estrade des annonces. Après



Famille de Charles-Borromée Boileau. En avant, de g. à d.: Bruno, Bertha, Germaine, Thomas, Jeannette, Agnès ; deuxième rangée : Mme B. Boileau (Caroline Chartier), Alcide, Borromée Boileau ; troisième rangée : Alphonse, Augustine, Athanase, Marie-Anne, Borromée, Marthe, Léopold.

l'érection et la bénédiction, le curé Labelle récite le chapelet et indique sur une feuille de papier déposée dans un creux pratiqué dans le bois de la croix, que cette prochaine paroisse portera le nom de L'ANNONCIATION. Il obéissait ainsi à un désir de Mgr Duhamel, exprimé dans une lettre datée du 30 septembre 1878, lui recommandant de puiser parmi les vocables de la Sainte Vierge, pour baptiser les nouvelles missions.

La mère de Dosithée Boileau, que les ans courbent vers la terre, exprime séance tenante le désir d'être enterrée au pied de cette croix ; de fait ce sera la première fosse à s'ouvrir à L'Annonciation, en juillet 1882, bien que les registres indiquent la première sépulture le 7 octobre 1882, celle de Wilfrid Lachaine, 10 ans, enfant de Théodore Lachaine. On ne trouvera pas même en plein bois quelques planches pour fabriquer une tombe convenable à cette vaillante pionnière ; il faudra se rendre à pied à Chute-aux-Iroquois, pour se procurer le bois nécessaire.

En quittant ses hôtes, le curé Labelle prodigue les encouragements, les conseils, qu'il accompagne d'une obole généreuse : « Jouissez maintenant, c'est votre tour » ; la jouissance en perspective est mince, mais elle est promise par un cœur si grand et si généreux qu'il en assure la venue. « Ce que le curé Labelle avait de plus grand que sa taille et son génie, c'était bien son cœur. C'est là vraiment qu'il dépassait de cent coupées la taille commune ». <sup>1</sup>

1. A. Buies, *Au portique des Laurentides*.

Eugène Boileau.



Dosithée Boileau est maintenant seul en face de cette mystérieuse forêt, au milieu de cette immensité qui ne lui présente que des obstacles, des privations de tout genre, la lutte partout, un combat continu contre la nature, des découragements semés à chaque pas, des travaux souvent rendus inutiles par des contretemps et des accidents, des attentes de secours trompées. La misère prend chaque jour une figure nouvelle ; par contre le malheureux s'en remet tout entier à la Providence qui ne manque jamais. Voilà ce qu'est la vie de Boileau, la vie de tout défricheur, de tout colon solitaire, et infatigable. Loin de se décourager à la tâche du défrichement, Boileau achète dès la division du canton, dans le rang sud-ouest de la rivière Rouge, les lots 45, 46, 47, 48, 51, 52 ; dans le rang nord, les lots 29, 30, 40, 41, et, dans le rang nord-est le lot 27 ; son esprit entreprenant sera mis à profit, dans toutes les circonstances difficiles de l'établissement. À la demande du P. Martineau, jésuite, qui ouvre une mission au Nomingue en mars 1882, et sur l'ordre du ministère de la Colonisation, Dosithée ouvre le chemin Boileau entre L'Annonciation et Nomingue en passant par le rang nord-est, le rang « Charette », aujourd'hui en partie abandonné ; il défriche le lot des Pères au Nomingue et leur bâtit une maison. De tels travaux le tiennent souvent éloigné de la maison sans pour cela augmenter ses revenus. Aussi madame Boileau doit-elle pratiquer l'économie la plus rigoureuse. Elle ménage l'huile et la farine ; elle n'allume la chandelle de suif, fabriquée à la maison, que pour le nécessaire ; elle se sert de l'allumette de cèdre pour remplacer l'allumette phosphorique. Il en est ainsi chez presque tous les colons où la solitude et la pauvreté ont élu domicile. Témoin cette scène racontée dans « Vers un glorieux passé » et dont l'héroïne est précisément madame Boileau.

« Nous restions dans une pauvre cabane, parfois nous n'avions pour nous éclairer ni huile ni chandelle. Mon mari était absent très souvent. Je faisais souper les enfants de bonne heure, à la galette près du poêle, je m'assois par terre avec mes petits enfants, et eux de me dire : « Maman, chantez-nous donc quelque chose ». Pour leur faire plaisir, je chantais des refrains appris dans mon enfance ; mais quelquefois des sanglots m'étouffaient

et je ne pouvais continuer. Ces pauvres petits, ne me voyant pas à cause de l'obscurité, disaient naïvement : « Êtes-vous fatiguée, maman ? Continuez donc, c'est si beau ». Je refoulais mes larmes pour chanter encore et leur faire plaisir ».

\* \*  
\*

Honneur à ces femmes canadiennes, compagnes intrépides, dignes des premiers colons dont elles ont secondé les vues, soutenu les efforts, conservé la foi et l'espérance en l'avenir ! Outre le soin des enfants et la tenue ordinaire de la maison : cuisine, blanchissage, couture, etc., il incombe encore à la mère de fabriquer le pain et le beurre, de voir au poulailler et aux animaux de la ferme ; puis, de préparer, d'ensemencer et de sarcler de grands jardins, seules ressources de la plupart des familles. Quels tours de force et d'habileté n'ont-elles pas accomplis, ces braves pionnières, pour suffire à tant de travaux ! On se demande où elles puisaient leur courage et leur sur-humaine énergie ? Dans la bonté du Père qui est dans les cieux. Oh ! comme on priait chrétiennement dans tous les foyers ! La prière du soir et le chapelet se récitaient en commun ; jamais les fatigues et les travaux de la journée n'en pouvaient justifier l'omission.



La brassée de savon.  
Mme Isaac Charette.

M. et Mme  
Constant Péclet  
(Léonie Guyot).



### *Famille PÉCLET*

Le succès de l'organisation de la paroisse ne vient pas exclusivement des défricheurs ; il a fallu aussi le concours intelligent d'hommes entendus dans les affaires, à l'esprit fécond en initiatives hardies. Le qualificatif n'est pas trop fort, quand on sait qu'il faut maintes fois bousculer des routines désuètes, pour faire accepter des méthodes progressives. Si la vie coloniale a débuté avec des moyens rudimentaires, les pionniers ne s'engageaient pas, par habitude ou apathie, à rester embourbés leur vie durant ; le coup de barre décisif sera parfois donné par un jeune, enthousiaste et énergique.

Constant Péclet est né le 5 avril 1860 à Les Rousses, département du Jura, France. Parti de France en juin 1893 avec sa femme Léonie Guyot et un enfant, Georges, il s'occuperait à titre d'agent commercial d'établir un marché pour les nombreux produits manufacturés du Haut-Jura. Il ouvrit un magasin d'instruments d'optique à Montréal, rue Sainte-Catherine. Si la difficulté de s'exprimer en anglais fut pour Péclet un obstacle à un succès rapide dans ce genre de commerce, elle ne lui enleva pas sa détermination de réussir dans un autre

domaine et dans un milieu autrement moins favorable. La curiosité et le goût de la pêche et la chasse l'attirèrent vers Sainte-Agathe qui faillit se l'attacher. Un ami de Montréal lui céda deux lots en bordure du lac Paquette ; c'est ce qui le fixa à L'Annonciation. Cependant c'est sur celui que lui vendit Napoléon Denis qu'il bâtit un modeste magasin général et un logis pendant l'été de 1894 ; en attendant, il se loge avec sa femme et son enfant chez Denis. À cette époque, le village compte une dizaine de maisons et une chapelle. Péclet s'adapte vite à la vie de nos colons. Il leur fournit à crédit les articles les plus urgents : de la farine, du lard, de la mélasse, du sucre, des clous, des cotonnades, des chaussures et des vêtements de travail. Loin de gémir sur ses créances dues, il trouve un moyen d'accroître et d'accélérer les revenus très aléatoires et insuffisants des habitants par la fondation d'une société agricole.

En 1899, avec l'aide de Graham, agent d'une compagnie forestière, il organise une fromagerie qu'il dirige plusieurs années. Nommé secrétaire-trésorier du cercle agricole, il s'emploie de toutes ses forces à faire augmenter et multiplier les octrois du gouvernement, à pourvoir chacun des arrondissements d'animaux de race, d'instruments aratoires, il prêche la rotation des cultures, l'emploi de la chaux sur les terres, la construction de remises à fumier, de silos, les premiers à s'élever dans le Nord. En partant de Montréal, on distinguait quelques-unes de ces constructions sur l'île Jésus ; et les autres se trouvaient à L'Annonciation. On pouvait en compter six érigées successivement par Adolphe Charbonneau, Théophile Fortin, Herménégilde Charette, Joseph Forget, Eugène Lebrun, Michel Desjardins.

À la parole, Péclet ajoute l'exemple, en établissant son fils sur une terre bien équipée, dans une maison de 24' x 30', une grange et une étable de 36' x 100', au plancher et aux crèches en ciment, aux attaches et à l'abreuvoir en acier. Auparavant, ce jeune cultivateur a suivi des cours à l'école d'agriculture d'Oka. À son retour, il appliquera les leçons reçues, en faisant de la culture en soles ; il fera l'essai de la luzerne et s'en tiendra à l'élevage des animaux de race. En 1921, Cons-

tant Pécelet organise un syndicat d'élevage de chevaux ardennais qui rend de réels services. Vers 1915, une coopérative agricole est mise sur pied avec l'aide d'Adolphe Charbonneau, et on construit la beurrerie du village. En 1928, à soixante-sept ans, il lance une entreprise très audacieuse, nous devrions dire une institution : « La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la paroisse de L'Annonciation ». Ses cinq cents membres possèdent un montant d'assurance de \$1,000,000 et, depuis la fondation, M. Pécelet préside au fonctionnement de la Mutuelle. À toutes ces activités, il faut ajouter la présidence de la Société d'Agriculture du Comté Labelle, le secrétariat des deux corporations municipales et de la commission scolaire, la fonction de greffier de la cour de Magistrat et juge de paix pendant cinquante ans.

Venu de France dans le premier but de servir les intérêts de son pays, M. Constant Pécelet n'a pas failli à sa tâche, en appliquant son énergique ambition à lancer son village d'adoption dans la voie du progrès, par toutes sortes d'initiatives. Esprit cultivé, il fait montre d'une grande compréhension des gens et d'une vigueur physique que ses quatre-vingt-treize ans n'ont pas encore trahie.

### *Famille DENIS*

Charlemagne Denis, qui, depuis 1917 fait progresser le magasin que sa mère lui a cédé, n'a pas toujours été l'homme posé d'aujourd'hui. Tout jeune, il était reconnu par ses extravagances et sa facilité à jouer le rôle comique, dans les pièces à l'affiche du cercle « La gaieté ».

Son épouse, Germaine Gauvreau, originaire de Saint-Sauveur, saura diriger cette fougue de jeunesse vers des activités mercantiles et administratives, où les talents du jeune marchand donneront leur pleine mesure, dans l'intérêt de son village. Les seize années consacrées à la présidence de la commission scolaire et à la mairie lui seront riches d'avaries et de déboires, mais son esprit généreux dominera ces vicissitudes. Il ne considérera que le bien général de ses concitoyens.



M. et Mme Napoléon Denis (Strazile Chalifoux).

Le père de Charlemagne, Napoléon Denis, cordonnier de son métier et marchand à Sainte-Agathe, avait répondu à l'invitation du curé Labelle en 1883. Né en 1860, à Rivière-à-Gagnon, près de Saint-Jérôme, il avait épousé Strazile Chalifoux de Sainte-Agathe avant de venir à L'Annonciation. Il construisit la première maison du village proprement dit, où se trouve le magasin Noël, ouvrit une boutique et un magasinet. La confection de bottes à jambes et de souliers à clous pour les flotteurs de bois occupait les longues soirées d'automne et d'hiver. Horace Chartier achète son commerce en 1889 ; Napoléon s'installe alors sur le lot 49, acquis de Dosithée Boileau. En 1890, le conseil du canton Marchand l'autorise à exploiter un aqueduc qu'alimentera la source de la beurrerie. La pression n'est pas forte, les tuyaux de cèdre ou de sapin résistent et portent une eau de roche claire et froide à une vingtaine de villageois qui, comme Denis, habitent ce joli plateau encore couvert de sapins. Le couple Denis n'est pas resté longtemps seul à la maison, puisque onze enfants sont nés sous son toit. Dès leur plus tendre enfance, ces derniers apprennent à gagner de l'argent, plus encore à l'épargner et à le faire profiter. Son deuxième magasin, construit vers 1900, a pignon sur rue à l'endroit actuel. On y fait la vente en gros et en détail en échange de bons, de billets, ou de produits divers.

*Famille CHALIFOUX*

Les Chalifoux s'étaient créés une réputation d'hommes d'affaires à Sainte-Agathe. Industriels, ils ne craignaient pas le risque. L'insuccès, loin de les abattre, les aiguillonnait. Quand Jean-Baptiste Chalifoux, surnommé « Nicré », vint dans le canton Marchand, il prit 15 jours à couvrir la distance de Sainte-Agathe à son lot ; tous les malheurs s'étaient conjurés pour faire obstacle à son projet. D'abord la pluie ne cessa de tomber, ses provisions furent saturées d'eau. Les galettes de sarrasin, ou mate-faim, moisirent, si bien que son chien n'osait y toucher ; et Baptiste n'avait pas autre chose à se mettre sous la dent que du lard cru. Il aurait bien fait du feu, mais les allumettes étaient trempées. Les traits de l'attelage se brisèrent ; pour les réparer, il tailla des lanières de cuir à même les rênes. Arrivé chez lui, sur la terre aujourd'hui cultivée par Noël Charette, il n'aura pendant quelque temps que des patates à manger. Comme sa mansarde prenait vent de toutes parts, il arracha avec ses doigts, faute d'outils, la mousse aux arbres et calfeutra les joints, avant de les bousiller de mortier de terre.

Sa maisonnette en bois rond à queue d'aronde pouvait maintenant recevoir sa femme, Flavie Beauséjour. À deux, le dénuement et la misère se supportent mieux, même si les enfants doivent partager les souffrances et les privations.

Jean-Baptiste était ce genre d'homme qui commence sa journée à la petite barre du jour, bâche des heures d'affilée pour s'arrêter quand la faim le tenaille. En cet hiver de 1883, il était tombé tellement de neige que Chalifoux s'aperçut au printemps, qu'un bon nombre d'arbres avaient été bûchés à 6 ou 8 pieds du sol.

Son vocabulaire n'était pas riche, ses « hein ! » et ses « ouais ! » remplaçaient bien des réponses. À une histoire qu'il croyait un peu farcie, il ajoutait : « Ah ben, ça, ni cré pas » ; d'où lui est venu le surnom de « Nicré ». Timide par nature, Chalifoux n'aurait jamais voulu obliger qui que ce soit. Revenant un jour à pied du village avec une poche de provisions

sur le dos, il est rejoint par Joseph Sarrazin, un voisin, qui le fait monter à côté de lui sur la planche du siège. « Nicré, jette donc ta poche sur les sacs de grain en arrière — Marci ben, Jos, t'es déjà assez chargé, je vas la garder sur mes genoux ».

L'abattage des arbres à cœur de jour n'apporte guère de pain sur la table ; aussi la galette de sarrasin, le pain de blé noir, l'eau de source constituent la maigre pitance de la famille Chalifoux, des semaines entières. Une journée de bûchage chez son voisin, Prosper Guay, lui vaut une brique de lard salé.

Quand le père Chalifoux mourut, en 1902, il laissait à ses onze enfants : Jean-Baptiste, Osias, Délima, Martin, Félix, Sofranie, Alphonse, Valérie, Stazile, Donat, Mélina, la réputation du défricheur exemplaire par son ardeur au travail et sa grande honnêteté ; aussi était-il respecté et vénéré de tout le monde.

Son fils Jean-Baptiste ou « Baptissette » continua de soigner le bien paternel jusqu'au temps où il acheta d'Octave Clément deux lots près du lac Nominique.

Ce n'est pas une révélation pour les gens de L'Annonciation de rappeler que son fils Osias, après avoir cultivé trente ans, tenu un magasin trente autres années, fait maintenant du taxi à 84 ans ; après monsieur le Curé, c'est peut-être l'homme qui fait réciter le plus d'actes de contrition.

### *Famille SARRAZIN*

Le 8 juin 1894, la paroisse de L'Annonciation conduisait à sa dernière demeure, un de ses premiers colons, Joseph Sarrazin.

On retrace deux lignées de Sarrazin. La première, celle de l'ancêtre Nicolas, médecin de Saint-Gervais, Paris, qui vint pratiquer à Québec pendant le régime français et laissa au Canada ses dix enfants. Sa descendance habite surtout les comtés du bas du fleuve. L'autre lignée, celle qui intéresse notre région, est celle d'Antoine Sarrazin de Saintonge, France, marié à Québec en 1738 à Marie-Joseph Raineraud dit La-



M. et Mme Joseph Sarrazin (Esther Laviolette).

framboise. Un des deux enfants d'Antoine, Joseph, s'installa sur une terre à Saint-Cuthbert, comté de Berthier. Avec sa femme, Marie Sylvestre, il éleva dix-sept enfants, dont quelques-uns s'établirent dans le comté des Deux-Montagnes.

C'est dans cette région, à Saint-Joseph des Deux-Montagnes, qu'est né en 1820 Joseph Sarrazin. En 1841 il épousait Esther Laviolette de Saint-Benoît où ils demeurèrent onze ans. En 1852 on trouve Joseph Sarrazin dans les Pays d'en Haut à défricher un lot à Saint-Sauveur-des-Monts ; cinq ans plus tard, en mars 1858, par des chemins couverts jusqu'à neuf pieds de neige il se rend avec grand-peine dans le 4<sup>e</sup> rang du canton Beresford, à Sainte-Agathe-des-Monts. Ce colon de trente-huit ans avait déjà rencontré sur sa route des difficultés pires que le froid et la neige, puisqu'il avait fait le coup de feu aux événements de '37. Cette fois-ci il était armé d'une hache de défricheur et tous ces voisins, entre autres Jean-Baptiste Chalifoux, l'accueillirent avec joie. Nous retrouverons ces deux hommes, vingt-cinq ans après, sur les bords de la rivière Rouge. « Quand j'arrivai à Sainte-Agathe, disait-il un jour à Wilfrid, un de ses enfants, j'avais soixante piastres de dette et une famille de huit enfants ».

Au fur et à mesure qu'augmentait sa famille il lui semblait que sa terre se rétrécissait. Plus haut, dans les Laurentides, la

forêt vierge l'invitait à se tailler un domaine à la mesure de ses huit garçons à placer. Il quittait Sainte-Agathe pour s'arrêter à Saint-Jovite, où il construira un moulin à scie, mais il n'était pas encore fixé.

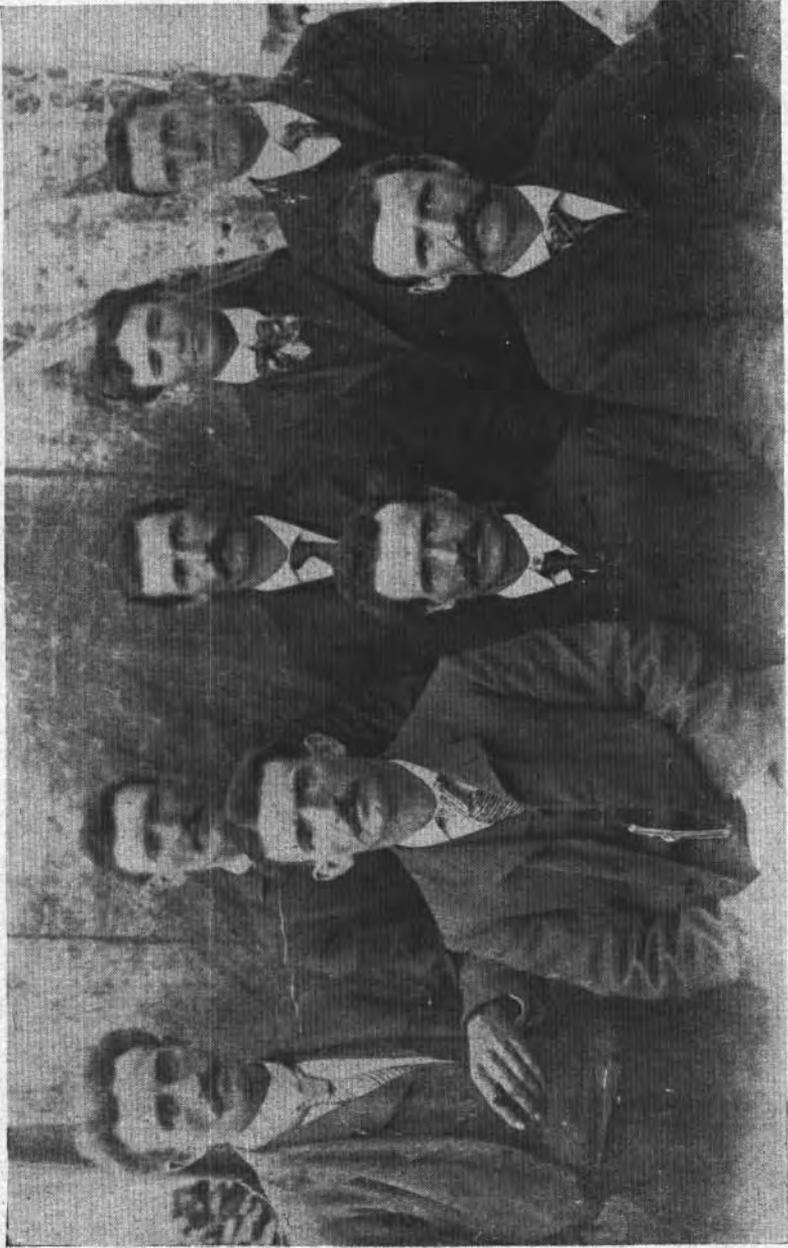
Répondant à l'appel du curé Labelle, il ira enfin planter sa tente dans la plaine du Pin rouge à L'Annonciation en 1883. Cette région répondait parfaitement aux vœux de ce colon. Les ambitions de Joseph Sarrazin étaient comblées, son âme avait trouvé la plénitude du bonheur dans le silence mystérieux des bois, interrompu seulement par des coups de hache et le craquement des branches. Tant que le bon Dieu lui donnera la santé, le travail du défrichement fera sa joie. Les plus âgés de ses seize enfants lui seront d'un précieux secours dans le défrichement, la construction et la culture.

Pendant ces soixante-quatorze ans de colonisation, ce pionnier a dessiné une longue traînée de courage à une tâche obscure et d'amour à la terre. C'est l'acharnement tenace de toute une vie à sa besogne harassante qu'il faut admirer chez lui ; c'est là, l'héritage le plus glorieux qu'il lègue à sa descendance, la respectable famille Sarrazin.

### *Famille CHARETTE*

Le prénom d'Isaac est bien évocateur d'antiquité ; peu s'en faut que nous atteignons, par lui, Adam et son paradis terrestre ; mais ce n'est pas du grand patriarche Isaac, fils d'Abraham, qu'il va être ici question : c'est d'un autre du nom d'Isaac Charette du Braèce (bras est de la rivière du Nord) ou 9<sup>e</sup> rang de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, pays de montagnes et de rochers. Le vieux avait connu les belles terres de Saint-Timothée, comté de Beauharnois, avant d'aller avec sa jeune épouse, Julie Charette, défricher un lot neuf dans les Laurentides, ou plus exactement, à Sainte-Adèle en 1860, six ans avant la fondation de la paroisse de Sainte-Marguerite.

Dans le choix des colons, le curé Labelle avait de l'œil. S'il engageait publiquement tout le monde à s'emparer du sol



**Famille Charette.** En avant, de g. à d.: Bénéoni (1871-1947), Herménégilde (1862-1919), Narcisse (1865-1927) ; debout : Alcide (1878- ), Isaac (1874-1907), Moïse (1869-1945), Raoul (1877-1952), Polydore (1880- ).

des Laurentides, et plus particulièrement de la Rouge, il recherchait privément des cultivateurs, pères de nombreux enfants, qui avaient déjà fait une réussite de leur terre. Charette figurait sur la liste des lauréats du mérite agricole depuis quelques années et avait huit garçons et quatre filles à établir ; c'était donc un candidat de premier ordre pour les terres d'en Haut. Cependant, il fit comprendre à l'apôtre colonisateur qu'il n'avait plus la force et l'enthousiasme de recommencer une deuxième vie de colon ; mais il garantissait pourtant que ses enfants le remplaceraient avec le même entrain, qu'il partagerait lui-même moiti-moitié, au profit de la colonisation, les biens que le bon Dieu lui avait donnés. Six de ses douze enfants partirent pour le Nord : Herménégilde, Narcisse, Moïse, Bénéoni, Isaac fils, Alphonsine (Madame Léonard Lecot). Pour conserver, chez ses enfants, l'esprit d'entraide et de fraternité, il leur acheta, dans le rang I, les lots 41, 42, 43, 44, 45, 46 et, dans le rang II, les lots 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46. Ce fut le rang des Charette.



M. et Mme Isaac Charette  
(Julie Charette).

À l'automne de 1885, les quatre plus âgés s'en furent défricher et bâtir un abri ; le père était monté avec eux pour attribuer à chacun ses lots respectifs. En les quittant, il laissait à Herménégilde, l'aîné, la responsabilité du travail, de la cuisine ainsi que la conduite de ses trois frères. Autant les plus jeunes avaient un caractère enjoué, autant l'aîné était sévère. Il était « dur à son corps », pour se servir d'un régionalisme bien expressif. Le samedi après-midi, les quatre jeunes gens devaient faire la lessive de leurs hardes. Comme on n'avait pas de rechange, on se couchait de bonne heure afin d'être frais et dispos le lendemain matin, faire quatre milles à pied pour se rendre à la mission et assister à la messe. L'après-midi du dimanche était bien rempli. Pendant que les trois plus jeunes préparaient le bois de poêle, Herménégilde voyait à la cuisson des aliments de toute la semaine ; une soupière de soupe aux pois dans laquelle mijotaient quelques briques de lard, une chaudronnée de fèves et de la galette de sarrasin pour trois jours ; on achetait le dessert au gallon : de la bonne mélasse des Barbades. Tout était calculé pour consacrer tout le temps au défrichement au cours de la semaine.

Les jeunes finirent par se fatiguer de cette nourriture invariable. De temps à autre, ils se rendaient au lac Nomingue, faisaient un trou dans la glace et sortaient de la truite ou du brochet, question de varier le menu. Herménégilde ne l'entendait pas de cette oreille. Les ayant pris sur le fait il leur enjoignit de cesser de s'amuser à pêcher et leur ordonna de reprendre hache et godendard. Il fallit payer de sa vie un ordre aussi sévère. Ses frères l'empoignèrent, lui lièrent les bras derrière le dos et le descendirent tête bêche dans le trou qu'ils avaient creusé dans la glace pour la pêche : « Mégilde, on en a assez de tes « beans », veux-tu, oui ou non, nous laisser prendre du poisson ? » Et ils le remontèrent pour entendre la réponse. « Laissez faire mes sacripants, je vais le dire à notre père ! » Deuxième descente. « Mégilde, on en a assez des « beans », veux-tu, oui ou non ? » Comme Mégilde tenait plus à sa peau qu'aux fèves au lard, il promit quelque adoucissement à la pitance ordinaire ; et il tint parole.

En 1888, les deux plus âgés avaient pris femme et quittaient définitivement Sainte-Marguerite, leur place natale, pour L'Annonciation. Le père Isaac ne fit pas sonner les glas pour marquer ce départ ; on ne procéderait pas à un enterrement ; on fêterait la naissance de deux nouveaux colons. Il organisa donc une grande veillée à laquelle fut invitée toute la jeunesse des environs : les Gauthier, les Miron, les McGuire, les Legault, les Deslauriers, les Lecot, les Cardinal, les Sheffer, les Lajeunesse, les Charlebois. C'est précisément de Mgr Ovide Charlebois que nous tenons ce détail. Passer toute une veillée sans danser pour un groupe de jeunes qui en avaient des fourmis dans leurs bottes, serait bien difficile ; mais M. le curé Gilbert Moreau n'approuvait pas ce genre de divertissement. Afin de calmer ses scrupules et s'épargner la peine d'un refus, Isaac Charette s'esquiva et alla soigner les animaux à l'étable. La mère *s'affaira*, le dos tourné à la sauterie, à préparer le réveillon sur son gros poêle. Pour ne pas faire brûler ses tartes, tout en les gardant bien chaudes, elle avait placé, entre les ronds du poêle et les assiettes de tôle, des gobelets de granit. Le violoneux, assis sur le coin de la table, dirigeait les rondes, les gîgues, les rigodons ; le plancher craquait sous les pas cadencés des danseurs, pendant que les sueurs dégoulaient le long des joues.

Tout à coup, une violente explosion se produit. Les pâtés fleurissent le plafond et le poêle menace d'éclater. « Mon Jésus du Bon Dieu ! On va tous périr ! C'est une punition du ciel ! Récitons le chapelet ! », de s'écrier la mère Charette. Tout le monde se jette à genoux, les yeux braqués sur le poêle menaçant, tandis que dégouttent du plafond, bleuets, framboises, « farlouche » et viande hachée. Tous répondent avec ferveur aux *avé* qui sortent en trémolo de la gorge serrée de la bonne vieille. Quelle surprise pour le père Isaac, de retour de l'étable, de voir toute l'assistance si pieuse ! « Vite ! vite ! à genoux mon vieux, ça va péter encore ». Le chapelet terminé, Isaac se dirige vers l'armoire et constate que le gobelet dans lequel il met sa poudre à fusil a servi d'isolant entre tartes et poêle.

À l'hiver de 1889, Moïse et Bénani, âgés respectivement de



Famille Isaac Charette (celle de l'auteur).

20 et 18 ans, montèrent donner un coup de main aux deux plus vieux. À Labelle, ils quittèrent leur cocher d'occasion, achetèrent une poche de pois, un sac de farine et s'engagèrent dans le bois pour terminer à pied les 18 milles de leur voyage. Ils avaient des provisions et s'arrêtèrent en pleine nuit prendre une bouchée. En coupant du bois pour le feu, Bénani s'abattit la hache sur un pied et se fit une large entaille. Impossible pour lui de continuer à pied. Moïse tailla deux perches de bouleau, les lia ensemble, étendit son frère sur les sacs et tira la charge sur la neige jusqu'à L'Annonciation, soit une dizaine de milles.

Le plus jeune, Isaac, ou d'Ac, pour le distinguer de son père, ne rejoignit ses frères qu'en 1897. Marié le 10 mai de cette année, à Sainte-Lucie, il partit quelques jours après en sulky pour le voyage de noces avec sa jeune épouse, Clérilda Forget, 15 ans, et arriva tard le soir de la même journée à son chantier de bois rond, après 65 milles de chemin, la distance entre Sainte-Marguerite et L'Annonciation. Les trois aînés de sa famille : Benoît, Étienne et Paul n'eurent pas la chance de naître dans cette étable ; durant les quatre premières années, Isaac demeura avec son frère Herménégilde. Bénani acheta la boucherie de Fumigali Carlo, au village, et vendit sa terre à son frère Isaac.

La vie simple de colon ne fournissait pas assez d'occasions de rire. Isaac y suppléait par des tours qu'il montait aux autres, mais qui tournaient au tragi-comique, quand il se prenait lui-même au piège. Une nuit que les garçons étaient couchés dans le banc-lit de la cuisine, un objet insolite vint les réveiller en sursaut, et ils se mirent à crier de frayeur. Le père sauta en bas de son lit, alluma en vitesse la lampe à pétrole, accourut voir aux enfants, lorsqu'il aperçut le chien qui se cherchait une place sous les couvertures ; l'animal fut vite mis à la porte. Figurez-vous que dans sa précipitation à venir nous secourir, il s'était enfoncé de force un pied dans le vase de nuit d'où il était incapable de l'en tirer. Assis sur notre paillasse, nous n'osions faire un geste, ni prononcer un mot de sympathie, riant sous cape en regardant papa qui rageait et faisait des

efforts inouïs pour se dégager le pied de cet étau ; maman, qui se tordait de rire, dut affronter les invectives de la victime et aller à sa rescousse.

Il ne faudrait pas conclure que le jeune d'Ac manquait d'initiative et mettait trop souvent les pieds dans le plat ; au contraire, il était très entreprenant. Avec l'achat de la terre de son frère Bénani, il doublait son travail et son revenu ; car il ne s'était pas départi de la sienne. Il tira profit d'une abondante source qui se trouvait dans le flanc d'une montagne, sur la terre de son frère Narcisse, la canalisa dans des tuyaux en cèdre sur une longueur de sept arpents et fut le premier du rang à avoir l'eau courante à la maison comme à l'étable. Un été, il se rendit à Oka prendre de visu des leçons sur la fameuse ferme des Pères Trappistes. Il avait déjà suivi un cours abrégé d'agriculture au collège de L'Assomption. Il revint avec un jeune taureau Ayrshire enregistré afin d'améliorer son cheptel. Les qualités de son jugement le firent nommer évaluateur en 1907, l'année même que le bon Dieu, dans ses insondables desseins, l'appela à recevoir la récompense du bon père de famille.

Après avoir entaillé 1,500 érables, Isaac Charette fut atteint des « coliques barrées » et dirigé par le Docteur Josué Pineault vers l'Hôtel-Dieu de Montréal. Une opération eut lieu, mais sans succès. Parti en train de L'Annonciation le 15 avril, il y revenait dans sa tombe le 10 mai, dix ans, jour pour jour, après son mariage. Il laissait une jeune femme de 25 ans, six enfants, et la plus belle ferme du rang.

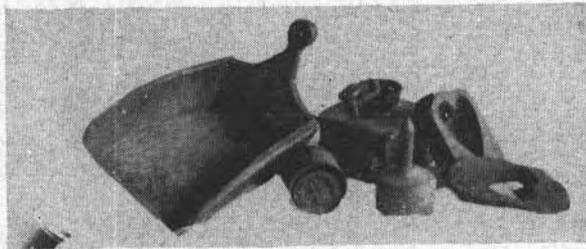
Le vieux père Charette de Sainte-Marguerite n'abandonna pas ses six enfants établis sur leurs lots neufs à L'Annonciation. Il vint passer plusieurs hivers chez eux, jusqu'à sa mort en 1903. Il les encourageait à rester sur leur terre, au lieu d'aller gagner quelques piastres dans les chantiers : « L'hiver vécu chez vous et passé au travail intelligent pour l'avancement de votre culture, pour la préparation de bois de charpente et autres, pour la construction des bâtiments de la ferme, pour la confection ou la réparation d'instruments aratoires, pour la préparation de l'abattis de l'année suivante, vous vau-

dra plusieurs hivers au service des autres ». Lui s'occupait à faire des « grimaceux » (souliers) en peau de bœuf ou de chevreuil. Quand il retournait à Sainte-Marguerite, tout son monde était chaussé pour un an ou deux. Léonard Lecot, son gendre, avait acquis la même habileté à confectionner des souliers et des corniches ouvragées au couteau. Toutes les familles respectables de L'Annonciation se devaient de posséder une de ces corniches de mon oncle « Torvisse », nom hérité de son patois.

\* \*  
\*

On croira peut-être que ces immenses forêts dans lesquelles s'enfoncèrent les premiers colons furent une source de revenus appréciables. Malheureusement, non. La raison en est bien simple : il n'y avait aucun marché à proximité et, surtout aucun moyen de communication pour le transport du bois. Quel courage, quelle énergie, quelle force physique il fallait à un défricheur, pour s'attaquer à la forêt dense, abattre à la hache et au godendard des arbres qui mesuraient parfois trente-six pouces sur la souche, se résigner à mettre le feu à toute cette luxuriante végétation maintenant détruite, ne lui tiendrait pas compte de ce forfait nécessaire et lui continuerait sa maternelle sollicitude, lorsqu'il lui confierait des graminées et des légumes. Ce n'est pas du jour au lendemain que le colon engrangeait sa première récolte. Après le premier abattis, il lui fallait ramasser un à un les lourds troncs calcinés, les empiler en tas gros comme des maisons et, l'année suivante y remettre le feu. Dès la deuxième année, le terrain disponible entre les souches était cultivable. Les premiers habitants n'avaient même pas de charrue, et comme nous l'avons dit ailleurs, ils se servaient d'une forte branche aiguisée que l'on tirait à bras ou, le plus souvent, à l'aide d'un bœuf. La semence était faite à la volée et le grain poussait à hauteur d'homme. Ceux qui connaissent la propriété de la cendre de bois savent que nous n'exagérons pas. Les légumes aussi venaient à souhait dans ces terres neuves.

La vue gracieuse de ces hautes récoltes, qui voilaient les souches et agrandissaient apparemment les lopins de terre cultivée, amenait un sourire de satisfaction sur les lèvres des pauvres et rudes paysans. Le souvenir de leurs fatigues, de leurs sueurs, de leurs inquiétudes, se perdait dans la brume du passé et, spontanément, un acte de reconnaissance jaillissait de leur âme émue : « Merci, Seigneur, de vos dons, de vos largesses ».



### CHAPITRE III

## VIE RELIGIEUSE

Mgr Antoine Labelle — Mission des Jésuites — Chapelle, description d'Arthur Buies — Premier Bilan financier — Départ des Jésuites — Arrivée des Chanoines réguliers — Construction de l'église, description — Départ des Chanoines — Arrivée des prêtres séculiers — En appendice : liste des prêtres — Notes biographiques — Prêtres, religieux et religieuses de L'Annonciation.

### *Mgr Antoine Labelle*

Le curé Labelle a tellement favorisé la colonisation du canton Marchand qu'il s'est en quelque sorte identifié avec les fondateurs de la colonie. Une brève notice de ce prêtre ne dépassera pas ce chapitre, consacré à la vie religieuse de la paroisse.

M. l'abbé Labelle fut nommé curé à St-Jérôme en 1868. Il commença son travail de colonisation dès l'année suivante. En 1876, grâce à ses efforts, il voyait un chemin de fer relier Saint-Jérôme à Montréal. L'organisation de la Société de colonisation de Montréal, en 1879, est également l'œuvre du curé Labelle. En 1883, il patronna un projet de loi établissant les loteries nationales en vue d'aider au développement de la colonisation. Son projet fut adopté par la législature, en 1884, mais l'application n'en fut pas de longue durée et ne semble pas avoir donné les résultats attendus.

En 1885, M. Labelle fut délégué en Europe par le gouvernement fédéral, pour faire du recrutement en vue de la colonisation. En 1888, à cause de son dévouement à l'œuvre colonisatrice, il sembla au gouvernement du Québec, dont le



**Le curé Labelle dans son bon temps (six pieds de taille, trois cent trente-trois livres de poids).**

premier ministre était Honoré Mercier, que le curé Labelle fût l'homme tout désigné pour être le sous-ministre du nouveau département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le 3 juillet 1889, le Pape Léon XIII lui conféra le titre et la dignité de protonotaire apostolique. Le 26 décembre de l'année suivante, fatigué et un peu déçu dans la réalisation de ses projets, par suite de l'ingérence politique, il donna sa dé-

mission au cabinet, qui ne l'accepta pas. Quelques jours plus tard, soit le 4 janvier 1891, la mort le terrassa soudainement.

Cependant, avant sa démission, Monseigneur Labelle avait fait un second voyage en Europe, au cours de l'année 1890. Sa réputation s'était étendue de l'autre côté de l'océan, où on le considérait comme l'un des plus grands colonisateurs du temps.

On peut dire, sans crainte de se tromper, que c'est le dévouement infatigable de Mgr Labelle, ajouté au travail des Pères Jésuites et des Chanoines Réguliers, qui a donné naissance aux magnifiques comtés agricoles que nous trouvons aujourd'hui dans cette région, où il ne reste que très peu de colonisation à faire.

Mgr Thomas Duhamel, dans sa dernière tournée pastorale en 1907, l'avouait d'ailleurs en toute sincérité : « Incontestablement, nous devons au curé Labelle ces paroisses qui se sont fondées sur la rivière Rouge et sur la Lièvre ; moi-même, je ne croyais pas qu'il réussirait comme il l'a fait ».

### *Mission des Jésuites*

Dans chacune de ses fondations, le curé Labelle veillait à procurer aux colons les services du prêtre. Avant de diriger le premier contingent de colons vers le Nord, nous le trouvons, le soir du 5 octobre 1878, en compagnie de Pères Jésuites dans la salle de communauté du Collège Ste-Marie. Il est venu intéresser les Pères à son projet de colonisation et solliciter leur concours. Le Père Purbrick, provincial, accepte d'ouvrir une mission, dans un avenir prochain. Quelques jours plus tard, le Père Resther, en compagnie du curé Labelle, se rend jusqu'au lac Nomingue, dans le but de choisir un endroit favorable à l'établissement projeté.

En 1882, le Père Martineau jette les fondements d'une colonie au Nomingue et s'occupe de celle établie à L'Annonciation, depuis trois ans. Ces missions exigeaient de multiples sacrifices de l'ouvrier du bon Dieu chargé de porter les secours spirituels aux colons et aux gens des chantiers. Les voyages

étaient pénibles et parfois périlleux. Comment expliquer que le Père Martineau et ses trois compagnons, Horace Chartier, Borromée Boileau et Calixte Constantineau, ne se soient pas noyés au cours d'une tempête sur le lac Nomingue, le 11 octobre 1883 ? Les quatre reconnurent ne devoir leur salut qu'à la protection de Dieu.

Une aventure quasi semblable faillit coûter la vie à Dom Étienne Riou et à son charretier. Un soir, au printemps de 1905 Isaac Charette ramenait le Père Curé, sur le lac Nomingue. Durant la journée, l'eau était montée sur la glace à plusieurs endroits et le chemin était disparu. Plus ils avançaient, plus l'eau était profonde. Tout à coup la glace fuit sous les pieds du cheval qui se lance à la nage, les deux voyageurs s'agrippent désespérément à la voiture, qui touche un moment la surface solide pour retomber aussitôt dans le vide. Charette



Excursion dans le Nord, près de St-Jovite, vers 1890. — Un guide, le curé Samuel Ouimet, l'honorable Duhamel, le curé Labelle, le fidèle Isidore, Mme Duhamel, Arthur Buies (prenant des notes).

récite son acte de contrition, pendant que le Père lui donne l'absolution ; enfin le cheval reprend son aplomb et tire sa charge au bord. L'effroi passé, on vérifie si les paquets placés sous le siège sont encore là. Rien n'est disparu, mais les deux poules sont mortes, ou de peur ou d'asphyxie. Charette est si heureux de se retrouver à la maison que, le lendemain matin, il va quérir les deux plus belles volailles de son poulailler, pour en faire cadeau à son curé.

Outre les difficultés du voyage, il y avait l'incertitude de trouver le gîte et le couvert. Durant les premières années, les Pères n'avaient même pas les maigres ressources que nos colons retiraient du travail et de la culture ; ils se confiaient à la Providence, à la charité des habitants et aux revenus du ministère. Jugez de ces derniers.

*Mission de L'Annonciation*

*Bilan de 1883*

RECETTES		DÉPENSES	
Don de M. Desaulniers	2.00	Remis à Mgr pour Écoles du Nord-Ouest	7.25
Quête pour Écoles du Nord- Ouest	7.22	1 paire de burettes	2.50
Quête de l'Enfant-Jésus faite le 31 décembre offerte au missionnaire et remise à la mission	10.00	3 chandeliers	2.25
		1 signet	1.00
		3 canons d'autel	1.25
		3/4 gallon de vin de messe	1.50
		6 cierges pour messe	0.90
		400 petites hosties	
		40 grandes hosties	0.88
		1 livre de caisse	0.50
Quête spéciale pour articles liturgiques	7.00	1 registre pour baptême	0.50
Dîmes	3.00	Divers	6.30
		Dîmes remises au mission- naire	3.00
		Surplus	1.39
	<hr/>		<hr/>
	\$29.22		\$29.22

Signé : Marcel Martineau, s.j., missionnaire.

La faim, les longues marches à travers la forêt, les déceptions ne seront pas des obstacles capables d'empêcher la présence des missionnaires au milieu des défricheurs. Quelle rémunération exigeaient-ils de ces pauvres bûcherons occupés au travail exténuant de la terre neuve ? Nulle autre que leur hospitalité, pour leur prodiguer en retour le service religieux et l'enseignement du Christ.

De 1880 à 1882, l'abbé Laporte, de la Chute-aux-Iroquois franchit une fois par mois la distance de 18 milles, pour venir célébrer la messe chez l'un ou l'autre des colons de L'Annonciation. En 1881, ces sept ou huit familles sont honorées de la visite de Mgr Duhamel, en tournée pastorale à la Chute-aux-Iroquois. Monseigneur pénètre dans chacune des cabanes, encourage les colons à rester fidèles à leur mission si méritoire de fondateurs et laisse à quatre jeunes les dons du Saint-Esprit conférés par le sacrement de confirmation. La cérémonie a lieu à la Ferme. Le contremaître, Jack Gwin, s'est soigneusement appliqué à rendre très digne et très cordiale la réception du prélat, en considération de ses employés catholiques. Les quatre premiers confirmés furent donc : Eugène Boileau, André Brunet, Ubald et Exilda Chartrand. Quelques mois auparavant, ils avaient fait leur première communion chez Dosithee Boileau, à l'issue de la messe célébrée par Monsieur l'abbé Laporte.

En se rendant à cette messe, le jeune Eugène Boileau était passé près d'un cerisier chargé de fruits mûrs et, comme grand-maman Ève il n'avait pu résister à la tentation d'en manger au moins une, juste assez pour rompre le jeûne eucharistique. Les larmes de repentir avaient été si abondantes, chez le jeune pénitent, que Monsieur l'abbé avait retardé son retour d'une journée, pour manifester, par cette condescendance, la bonté de notre Mère la Sainte Église et procurer à l'un de ses membres le bienfait du plus sublime des sacrements.

Après l'arrivée des Pères Jésuites au Nomingue en 1882, les gens de L'Annonciation recevront plus assidûment la visite du prêtre. Qui dira la joie, la consolation des colons, en voyant apparaître, dans l'un ou l'autre de leur chantier, des religieux

à qui ils pourront désormais raconter leur détresse, leurs ennuis, leurs espoirs ou leurs réussites ? Pour ces chrétiens à la foi vive, pure et sincère, le prêtre est un autre Christ ; aussi, comme ils le reçoivent avec respect, amour et piété quand il vient chez eux, pour raviver leur foi, leur espérance et leur amour du Tout-Puissant !

Le registre des baptêmes débute le 9 octobre 1882 par Marie-Anne Paquette, fille de Joseph Paquette et d'Emma Lajeunesse ; parrain Émery Chartrand, marraine Exilda Daoust ; Jean Raynel, s.j., prêtre. Vient ensuite Donat Chalifoux, fils de Donat Chalifoux et de Céline Beauvais ; parrain Prosper Guay, marraine Claire Dumoulin ; Hyacinthe Hudon, s.j., prêtre ; le 12 novembre 1882. Le premier mariage est celui de Dosithee Boileau, fils de Dosithee, à Clara Chartier, fille de Samuel, le 27 juillet 1884. Les malades sont visités et les agonisants munis des sacrements pour le dernier voyage.

#### *Construction de la chapelle et visite de Mgr Duhamel*

Dès 1882, les Pères s'emploient à résoudre le problème de la construction d'une chapelle, sollicitent la collaboration de tous, insistent même en alléguant qu'on abuse de l'hospitalité si généreuse de M. Panneton. Faute de prêtre résidant pour prendre l'entreprise en main, l'érection n'aura lieu qu'en 1884. Lors de la visite pastorale de Mgr Duhamel, les 13 et 14 septembre 1883, la Ferme fera encore l'honneur de son habitation, pour les cérémonies religieuses. On avait voulu une réception grandiose : le chemin du roi fut balisé sur une distance d'un mille, jusqu'à l'arche en sapin dressée en face de la croix. Monseigneur fut l'hôte de M. Panneton, pendant ces deux jours, tandis que les huit prêtres qui l'accompagnaient logèrent chez les colons. Les six heureux confirmés de 1883 furent : Dominique, Marie-Adéline et Marie-Delphine Chartier dit Robert, Rose-Anna et Victoria Paquette, Joseph-Arthur Gareault ; Marcel Martineau, s.j., prêtre-assistant.

Au cours de l'année 1884, on inaugura la première chapelle que les colons avaient réussi à construire sans obérer le

modeste budget de la mission ; ils avaient fourni le bois et le travail. Le curé Labelle avait bien raison de recommander qu'on commencât l'établissement d'un canton en y érigeant d'abord la chapelle, ou du moins qu'on s'y appliquât le plus tôt possible ; c'est autour d'elle que viennent ensuite se grouper les colons. Aussi, on ne fut pas surpris de voir arriver le roi du Nord dans ce modeste temple, qu'il souhaitait depuis quatre ans. Nous laissons la plume à Arthur Buies, qui accompagnait alors le prêtre-colonisateur.

« La chapelle de L'Annonciation avait été décorée. Cette chapelle était une pauvre petite construction en planches brutes, pouvant contenir à peu près 300 âmes. Les bancs de la chapelle étaient de simples madriers posés sur des bûches. L'autel avait été orné de quelques bandes de papier bleu doré et de deux candélabres placés chacun à l'une des deux extrémités. À gauche de l'autel une grande statue en plâtre cachait à demi un petit confessionnal craquant sous le moindre mouvement du confesseur (333 livres) ; à droite une espèce de dressoir contenait les ornements d'église et surmonté d'un sanctuaire où l'on devinait confusément une image de la Vierge, enfin brochant sur tout cela et courant un peu au hasard de leur mieux, des festons de bandelettes en papier doré et en tulle, en fleurs artificielles et en houblon. Autour de la nef, un chemin de croix représentait tant bien que mal les épisodes de la Passion. Au-dessus de l'autel se dressait l'image de L'Annonciation, au-dessous une rangée de candélabres et, de chaque côté, des vases remplis de fleurs de papier. Au dehors, dix ou douze maisons composant le village, la Rouge dessinant de longs et gracieux méandres, un petit cimetière sur un talus. Le curé Labelle fit le sermon de circonstances. Un sermon de « CURÉ » dans les montagnes pour des gens qui ne voyaient le prêtre que de loin en loin et qui avaient besoin qu'on leur parlât d'une foule de choses propres à leur remettre le cœur dans la poitrine. Le curé parla longuement à ces malheureux exilés sur le sol même de leur patrie ; de leurs petits intérêts, de leurs défrichements, de la construction prochaine du chemin de fer (20 ans après) ; il leur parla dans son langage à lui, plein d'images populaires. Il leur recommanda de « faire de la terre », rien que de la terre et de négliger les petites industries qui nous conduisent « à mourir la poche sur le dos ». — « Après une heure il entama l'Évangile du jour qu'il commenta longuement ».<sup>1</sup>

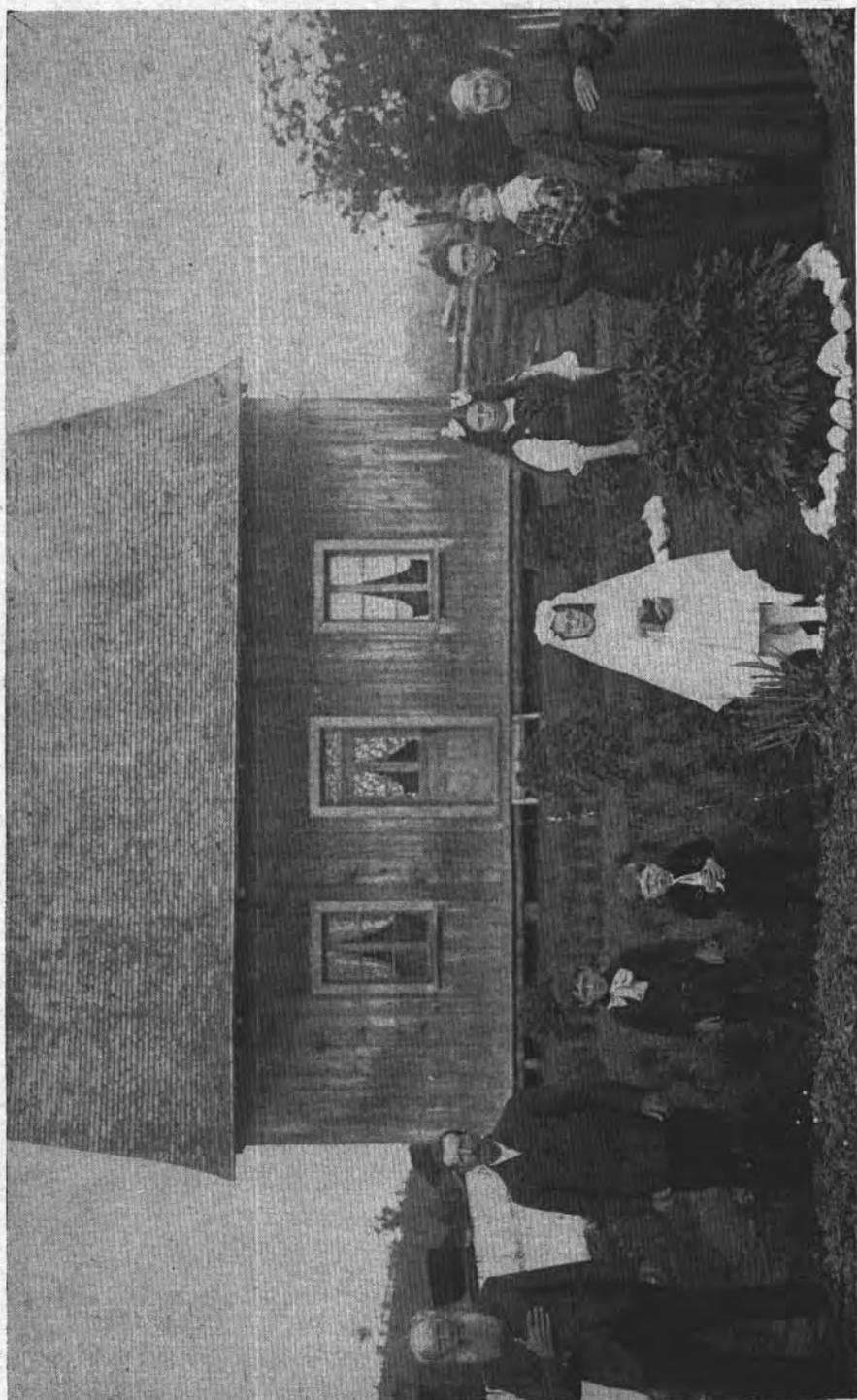
1. A. Buies, *Aux portiques des Laurentides*, (Québec, 1890), 55.

La construction de la chapelle facilitera un service religieux plus régulier et plus fréquent. Jusqu'en 1888 ou aura la messe tous les 2 dimanches. Après la messe de la quinquagésime de cette année, quelques paroissiens sollicitent la messe tous les dimanches, et le missionnaire acquiesce à leur demande. Néanmoins, le dimanche suivant la chapelle est à moitié vide ; le Père menace de revenir au régime de la quinzaine. L'annonce de la messe dominicale, faite de bouche en bouche durant la semaine, n'a pas atteint tout le monde.

Au prône, la sollicitation la plus fréquente avait trait au chauffage de la chapelle. On avait accepté de donner annuellement 25 sous ou « un cordon de bois » par famille. La dîme



Famille Boileau. Assis, de g. à d.: Charles-Borromée, Dosithée, Mme Boileau (Éloïse Pagé), Dosithée, fils. Debout : Alphonse, Eugène, Joseph, Edmond.



Famille Filion. De g. à d.: José, Gilbert, Lucien, Gaston, Annette, Gabrielle, Mme Gilbert (Joséphine Panneton), Victor, Mme José (Des Anges Rochon).

et la capitation comptaient aussi des retardataires assez nombreux. Les bancs de la chapelle furent mis en vente, pour la première fois, en 1885.

Dans le décor d'une chapelle, si modeste soit-elle, il faut un bedeau ; Sévérin Rochon fut le premier à remplir cette fonction et à endosser le costume d'office : large jupe noire et long surplis. Il conserva moustache, et il ne lui fut pas défendu de fumer sa grosse pipe sur le perron de l'église, pendant qu'il entretenait les paroissiens des nouvelles apprises du missionnaire. Il communiquait les doléances reçues au cours de la semaine, quand on allait lui confier la dîme à remettre au prêtre. En été, il sonnait l'angélus à cinq heures du matin ; à six heures, en hiver. La quête du deuxième dimanche après l'Épiphanie lui revenait en entier, à titre de salaire.

Il ne serait pas juste de laisser entendre que Sévérin Rochon ne fut que bedeau ; il fut vraiment l'auxiliaire du missionnaire. Homme intelligent, généreux, pieux et dévoué, il mit toute sa personne, son temps et son logis au service du prêtre. Sa maison fut à la fois : presbytère, chapelle, école et hôtel-de-ville. Elle a été transportée plusieurs fois. Elle abrite aujourd'hui la famille de Jules Neveu.

Rochon passa sa succession de sacristain à Philias Filion, qui la conserva une dizaine d'années.

On comprend que le dimanche fût pratiquement consacré au Seigneur par piété et par nécessité ; on voulait profiter de la présence du prêtre qu'on ne reverrait pas de la semaine. Une demi-heure après la grand-messe, se donnait la leçon de catéchisme aux enfants, et les parents y étaient invités. Pendant ce temps-là, dans la petite sacristie, il y avait exercice pour la chorale, que dirigeait Alfred de Grandpré.

L'office des vêpres se chantait à deux heures, suivi de l'exercice du chemin de la croix, pendant le carême, ou de la récitation du chapelet, les autres dimanches, et de la bénédiction

du Saint-Sacrement. Assez souvent, le sermon de la grand-messe était remis aux vêpres. Il est arrivé quelquefois qu'une sépulture ait eu lieu le dimanche. Après la levée du corps, la messe du dimanche se célébrait comme à l'ordinaire. À la fin on chantait le libéra, puis l'assistance suivait en procession la dépouille au cimetière ; on agissait de la même façon pour le saint viatique porté à un malade du village.

La chose nous surprend aujourd'hui, parce que nous avons peu à peu perdu l'habitude d'intégrer les exercices du culte dans notre vie quotidienne. La croisade du chapelet, inaugurée en octobre 1950 par Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, a replacé dans de nombreux foyers la notion religieuse que la prière s'allie normalement à toute la vie du chrétien.

Après les offices publics, le missionnaire conférait le baptême aux enfants nés pendant son absence, allait visiter les malades, ou restait à la disposition des fidèles.

#### *Première visite pastorale*

Le père Raynel, s.j., fit la première visite complète de la paroisse au début de 1884, sans oublier les familles enfoncées dans les bois à Sainte-Véronique de Turgeon, et celles de la Ferme d'en Haut (L'Ascension). L'année qui venait de se terminer avait été pénible. Le pasteur constata cependant un grand esprit de foi dans toutes les familles ; il leur recommanda de recevoir un bon journal autant que la chose fut possible. Il était de ceux qui pensent que la religion n'est pas incompatible avec le progrès ; voilà pourquoi il leur faisait part de ses connaissances pratiques, celles qui sont propres à faire prospérer les colons.

Il revenait aux Pères Jésuites d'instaurer la dévotion au Sacré-Cœur, dans les familles. La consécration de toute la paroisse eut lieu en la fête du Sacré-Cœur en 1887, consécration qui devait se renouveler le soir dans chacune des familles. La même cérémonie se perpétua chaque année. En 1889, on fit pression pour que chaque rang érigeât une croix de chemin, qui ne fût pas seulement une ornementation, mais le signe

d'un chrétien croyant et respectueux, autour de laquelle on entretiendrait un petit parterre. La dévotion au Sacré-Cœur ne va pas sans un accroissement de l'amour de l'Eucharistie, amour manifesté par la réception de la communion. Le missionnaire se tenait au confessionnal une demi-heure, parfois une heure, avant la grand-messe du dimanche, pour la satisfaction des pénitents qui voulaient s'approcher de la sainte table. À la commémoration des morts en 1889, il y eut 128 communions sur 224 « communiants ».

Au prône de la messe du Jour de l'An 1888, après les vœux d'usage du Rév. P. F.-X. Santerre à ses ouailles, les fidèles entendirent avec joie l'annonce du baptême des rangs. « Il convenait en la date anniversaire de l'imposition du saint et adorable nom de Jésus et selon le religieux et antique usage de nos Pères et de la sainte Église, notre Mère, que les rangs de la paroisse dédiée à l'auguste Mère de Dieu, L'Annonciation, reçussent un Patron ».

Côte Saint-Antoine, rang des Marleau.

Côte Sainte-Anne, rang du Petit Bois franc.

Côte Saint-Raphaël, rang des Charette.

Côte St-Joseph, haut de la rivière, sud-ouest.

Côte Saint-Jérôme, en bas de la rivière, sud-ouest.

Côte Saint-Jean-Baptiste, en haut de la rivière, nord-est.

Côte Ste-Agathe, en bas de la rivière, nord-est.

### *Départ des Jésuites*

À mesure que la paroisse s'organisait, on voyait s'approcher le jour où Monseigneur l'évêque d'Ottawa confirmerait les bons Pères Jésuites dans leur fonction, en leur octroyant officiellement la cure de L'Annonciation. Ces religieux viendraient enfin se fixer au village, dans un presbytère bien à eux. On savait vaguement que le Père Martineau opérait en sous-main pour instituer un collège des Jésuites au Nomingue, mais ses supérieurs immédiats en remettaient toujours la décision. Hélas ! l'annonce de leur départ arriva comme un coup de foudre. Rien n'avait transpiré de la malheureuse nouvelle.

Le 29 août 1891, un beau dimanche d'été, le dernier des vacances pour les écoliers, le Père Olivier Neault fait les annonces dominicales habituelles, avertit les parents d'envoyer les enfants à l'école et commente l'Évangile du jour, celui du XV<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte : la résurrection du jeune homme de Naïm. Le prédicateur rappelle d'abord la tristesse de cette pauvre veuve qui vient de perdre son fils unique, son seul soutien, sa seule espérance ; il la montre à la suite du cortège funèbre, inconsolable, prostrée sous le poids de la désolation et soutenue par des amies compatissantes ; petit à petit, en terme de conclusion, il arrive au point crucial : le départ définitif des Pères Jésuites de la région, aussi bien du Nomingue que de L'Annonciation. « Dimanche prochain des étrangers nous remplaceront ». Il aurait annoncé qu'un cyclone venait d'emporter toutes les constructions que les colons n'eussent pas été plus consternés. Le prédicateur eut beau ressusciter le jeune homme de Naïm, assurer que la bonté de Dieu se continuerait dans les prêtres qui leur succéderaient, les paroles d'espérance ne réussissaient pas à atténuer la peine qui accablait ces chers habitants.

L'angoisse n'était pas moindre chez les Pères, dont l'âme s'était greffée à l'âme de leurs paroissiens et que la misère même avait enracinée. Il fallait toute l'abnégation religieuse commandée par le vœu d'obéissance pour se soumettre sans maugréer à l'ordre reçu ; abnégation qui n'empêche pas de saigner le cœur soumis aux grands sacrifices. Le Père Martineau, fondateur de l'établissement du Nomingue fut particulièrement affecté par cette décision. Lorsque ses supérieurs l'avaient désigné pour s'occuper de la colonisation, son premier soin avait été de s'assurer le concours de colons sérieux ; il n'avait personne de plus sympathique à sa cause que son père, qui avait consenti à se sacrifier avec son fils religieux et toute sa famille. Monsieur et Madame Martineau furent la providence des colons, aux débuts si difficiles de la fondation du Nomingue ; leur travail fut en partie récompensé par la prospérité des premiers arrivants. Sur la colline qui domine le village, le Père Marcel rêvait d'un collège classique rempli

des fils des colons du Nord ; toutes ses espérances s'effondraient, au moment de les voir se réaliser.

De tous les objets matériels apportés de Montréal par les Pères, il reste les plus précieux, ceux qui perpétueront leur souvenir : le CALICE et le MISSEL dont ils se servaient pour la messe et la BURETTE en étain utilisée aux baptêmes. Ils possèdent encore, sur le lac Nomingue, la fameuse presqu'île que les magnats de la finance convoitent depuis longtemps.

### *Arrivée des Chanoines Réguliers*

Ces missionnaires étrangers qui remplaçaient les Pères Jésuites venaient directement de France ; voici à la faveur de quelles circonstances particulières les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception se sont implantés à L'Annonciation.

Quelques années avant le départ des Jésuites, Mgr Duhamel rencontra, lors d'un voyage en France, le fondateur des Chanoines, le révérendissime Dom Adrien Gréa. Ce dernier, au cours d'une audience qu'il obtint de sa Grandeur, sollicita la direction d'une paroisse de son diocèse. La requête, à cette époque, ne put être agréée ; mais lorsque les Jésuites résolurent de quitter L'Annonciation, Mgr Duhamel s'empressa d'en informer les Chanoines et les invita à prendre possession sans délai des deux missions vacantes : Nomingue et L'Annonciation. Naturellement, ils ne purent venir pour le premier dimanche de septembre. Le Père Olier Neault, s.j., continua le service jusqu'à leur arrivée.

La fête de la Toussaint de novembre 1891 marqua l'arrivée du Père Louis-Marie Vuaillet et d'un confrère, le Frère Léonard. La suspicion qui avait pu naître dans quelques esprits à la vue de ces Pères français au costume blanc, assez semblable à celui des Dominicains, se dissipa dès les premiers contacts. Maintenant nous ne dirons plus le Père missionnaire est de passage pour une journée ou deux, mais le Père curé est au presbytère, même si la paroisse n'a pas encore de statut.

La première préoccupation des nouveaux pasteurs fut



**Dom Louis-Marie Vuaillet, C.R.I.M.,  
premier curé.**

d'engager des pourparlers avec l'autorité diocésaine et les membres du conseil de fabrique afin d'aviser aux moyens de construire en toute diligence une vaste résidence pour les Pères et une église paroissiale ; la chapelle provisoire, trop exigüe, devenait de moins en moins propre à sa destination. Les Pères nourrissaient bien quelques préjugés par trop favorables à l'égard de leurs nouveaux paroissiens ; ils constataient que ces colons étaient convenablement habillés, qu'ils prenaient leurs trois repas par jour, qu'enfin ils devaient avoir des revenus ronds. Le Canadien, en général, ne fait pas montre d'une situation misérable, en simulant des allures de quêteux. Les nouveaux chefs spirituels escomptèrent une charité généreuse alimentée par l'aisance tout apparente de leurs ouailles, pour élaborer des plans grandioses de monastère et d'église. Mais n'anticipons pas et restons sur le plan religieux.

Les Chanoines Réguliers héritaient d'une paroisse en voie d'organisation, mais déjà bien lancée comme en fait foi un rapport du curé Labelle, du 11 mai 1887, à Mgr Fabre de Montréal. « S'il est une paroisse qui promet d'être des plus prospères en peu d'années c'est certainement ce nouveau can-

ton, le canton Marchand. On y voit un joli presbytère, une chapelle convenable, une école, un hôtel, des magasins généraux, des moulins, tout ce qui donnera la vie à une paroisse » — C'est dans L'Annonciation que le Père Proulx, s.j., exerce son zèle apostolique. Il faut voir comme ses ouailles aiment ce bon pasteur qui ne soupire que pour leur salut et leur bien ! Quel caractère loyal ! »

Il faut dire que le curé Labelle voyait tous ses établissements en rose. Il savait trouver le beau côté de la vie et c'est ce beau côté qu'il exploitait pour relever les courages abattus par les misères, les travaux et les déceptions.

Malgré ces débuts encourageants et prometteurs il restait beaucoup à faire, même dans une mission de catholiques pratiquants du Québec. Il y eut les incompréhensions inévitables d'une adaptation réciproque des Pères et des fidèles, de mœurs un peu différentes. On doit dire, à la louange de ces religieux, que s'ils conservèrent leur teinte française, ils prirent assez vite des méthodes de couleur locale. La transition fut adoucie par cette sage attitude. Ils se mirent donc à la besogne de tout cœur, avec un tact, une application rares et propres au type français essentiellement soucieux des moindres détails.

Le soin de préparer par écrit, en belle écriture française moulée, le prône du dimanche, l'annotation de chaque page par une invocation à la Sainte-Vierge marquaient, chez ces missionnaires le scrupule d'accomplir leur ministère avec dignité, avec le respect dû aux âmes dont ils avaient la garde, sans déconsidération pour les pauvres défricheurs privés de culture intellectuelle. Le prône contenait l'annonce, pour chaque jour de la semaine, du calendrier liturgique. Cette coutume a certainement inspiré le choix de jolis noms de baptême, particulièrement chez les garçons. Les messes recommandées étaient anonymes : « messe recommandée par une famille de tel rang. » Les quarante-heures revêtaient toute la solennité des abbayes ; à sept heures, vêpres et complies ; à minuit, matines et laudes ; le petit nombre de paroissiens ne dispensait pas de l'adoration nocturne.

Peu à peu les congrégations et les associations pieuses se

fondèrent : les Dames de Sainte-Anne, en 1893, avec Madame Joseph Paquette présidente ; les Enfants de Marie, en 1911 ; la confrérie du Saint-Rosaire, en 1912 ; le Tiers-Ordre de Saint-François fut l'œuvre du Rév. P. P. Mathieu, franciscain, le 7 janvier 1912 ; l'association du Chemin de la Croix, établie par le Rév. P. Saucier, rédemptoriste, en 1913, reçut un regain de vie à la retraite du 4 au 11 juillet 1948, prêchée par les Rév. PP. Desjardins et Tremblay, rédemptoristes ; la Ligue du Sacré-Cœur reste l'œuvre du P. Joachim Primeau, s.j., durant la retraite de 1938.

### *Construction de l'église*

Les projets de construction que les Pères caressaient à leur arrivée, mûrissaient avec le temps. On obtint d'abord, en 1885, l'autorisation de Mgr Duhamel et celle de la Cour Supérieure de procéder à l'exhumation des corps du cimetière qui occupait l'emplacement de l'église actuelle, et la permission de déménager l'école. Ainsi les cinq emplacements donnés par Dosithée Boileau, à même son lot No. 48, devenaient libres et prêts à recevoir une construction neuve.

Cette donation du terrain est controversée ; les uns l'attribuent à Sévérin Rochon, d'autres à Dosithée Boileau. Les deux documents qui apparaissent en appendice ne laissent aucun doute sur le nom du véritable donateur.

Le contrat de l'église fut alloué à Poirier, pour le coût de \$11,770. Le bois était en abondance sur place et se vendait à bon marché. La plupart des familles s'étaient engagées à donner huit « billots » ; c'est ainsi que le rang des Charette fit cadeau du bois de tilleul qui servit à la voûte.

On raconte qu'un soir, Narcisse et Bénoni Charette, après avoir déchargé leur part de billots de tilleul au moulin Paquette et s'être arrêtés à l'hôtel Panneton, pour acheter une chopine de whisky blanc, faillirent s'empoisonner. Du moins ils le crurent. La première gorgée de boisson laissa dans la bouche et le gosier un goût étrange et fort désagréable. Ils vérifièrent à la lueur d'une allumette le contenu de la bouteille qui

était plutôt noirâtre ; ils venaient donc d'ingurgiter du poison vif. Ils prirent quelques poignées de neige comme premier antidote, et poussèrent les chevaux à vive allure sur le chemin de la maison, où ils purent se noyer l'estomac de lait crémeux ; l'effet fut merveilleux. Inutile d'ajouter que le satané flacon fut conservé comme pièce à conviction et remis à Louis « l'Empoisonneur » qui cherchait depuis trois jours sa bouteille d'encre Antoine.

\* \*  
\*

Cette petite église toute blanche, en bois, adossée à la montagne, ne présente extérieurement aucun caractère particulier d'architecture. Le vaste parterre qui l'encadre est entretenu avec goût ; la pente raide qui s'échelonne derrière le sanctuaire est en partie couverte de sapins touffus ombrageant une Vierge sise sur un socle de pierre ; un puits historique, une imitation du puits Gerardiello, fait pendant, à droite, au monument de la Madone, tandis qu'à l'extrémité du terrain, en haut de la butte, domine aujourd'hui la croix lumineuse de l'année sainte 1950. À distance, à gauche, s'élève un vaste presbytère en bois ; un peu plus loin, à droite, une école en brique pour les garçons limite l'emplacement. La croix qui domine l'école des Frères a déjà son histoire ; c'est elle qui décorait le premier portique en fer forgé de l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal. Elle avait été mise au rancart dans une boutique de Saint-Césaire. M. le curé Neveu, en visite dans sa paroisse natale et toujours au guet d'œuvres artistiques, la découvrit, l'acheta et la fit installer à ses frais sur l'école des garçons, pour perpétuer la vénération du pasteur à son compatriote, le Frère André. Cet ensemble de constructions espacées, quoique de style fort simple, présente un coup d'œil attrayant.

Le vocable de L'Annonciation suggérait à Dom Louis-Marie Vuaillet, chargé de l'érection du temple, un agencement de l'intérieur qui rappelât le plus possible l'idée maîtresse de la paroisse. Le mystère fondamental de l'Incarnation appelle

naturellement celui de la Rédemption. C'est ce dernier qui a été mis en évidence.

Une poutre, dont les extrémités reposent sur les murs latéraux, traverse de part en part le sanctuaire, juste au-dessus de la balustrade, et reçoit les trois saints personnages du Calvaire. La croix s'élève de cette base à la voûte. À droite, Marie, les mains baissées, suppliante, a la tête levée vers son divin Fils, pour recueillir toute l'Humanité en héritage dans la personne de saint Jean, placé à gauche de la croix.

Ce triptyque, don de la famille Guay, imprimait un caractère bien spécial à l'église, ce calvaire, réplique miniature de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, n'a malheureusement pas été conservé ; l'abbé Rodrigue Cadieux a tout simplement démoli ce jubé.

Une Vierge couronnée tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, surmonte l'autel en bois adossé au mur nu.

La voûte, en planches de tilleul teintées noyer, épouse la forme d'une anse de panier ; les deux tribunes latérales qui



Intérieur de l'église.

rejoignent celle de l'orgue ont été construites en 1904. Elles ajoutent 250 places aux 450 de la nef.

Une vaste sacristie, qui servait autrefois de « salle des habitants », s'ouvre à gauche de la nef et n'a pas d'entrée sur le sanctuaire. À l'heure des cérémonies, les enfants de chœur défilent pieusement, gravissent d'abord par le centre les trois degrés de la balustrade, puis les trois du sanctuaire ; l'officiant rejoint l'autel par trois autres degrés.

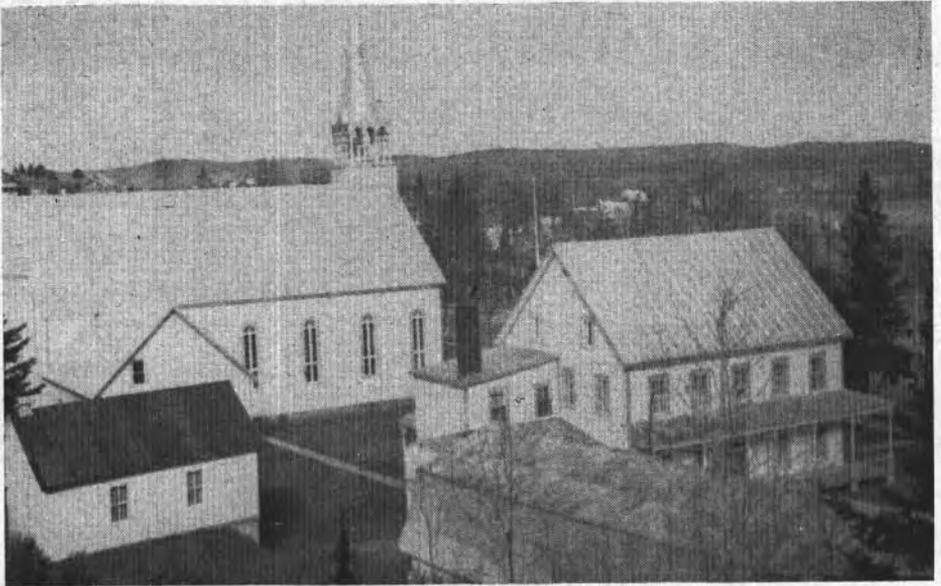
Les deux grandes verrières du sanctuaire illustrent, l'une, l'annonce de l'archange Gabriel à Marie, l'autre, l'apparition du Sacré-Cœur à Marguerite-Marie, dons des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie ; on les a installées en 1918, ainsi que celle de la Sainte-Famille, don des Tertiaires, dans le vitrail qui fait face à la sacristie. Ces verrières ont coûté \$700 chacune. Les huit autres vitraux de l'église sont clairs.

L'autel latéral de gauche est dédié à Sainte-Anne, celui de droite, à St-Joseph. Le temple est en outre bien garni de statues : quatre des six piliers des tribunes en portent chacun une, les autres sont distribuées à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Parmi les donateurs, on relève les noms de Noël Charette, Joseph Beaulieu, Alfred Robidoux, famille Sarrasin, famille Charette. La chaire, ou plutôt l'ambon, se trouve à droite, dans le sanctuaire.

L'orgue est presque du même âge que l'église ; les premières organistes furent Mlle Boivin, Mme Wilfrid Dumouchel et Mme Philiat Morrissette. Presque tous les membres de la première fanfare faisaient partie du chœur de chant ; les directeurs Grandpré et Pineault furent également maîtres-chanteurs ; ajoutons Brulotte, Joseph Beauchamp, le Dr Côme Cartier et Ovila Robidoux, ces deux derniers fidèles à la tribune depuis 50 ans.

\* \*  
\*

L'église et le presbytère furent bénits en la fête de L'Annonciation, le 25 mars 1898. Le temps en cette journée de printemps, était exceptionnellement chaud et les gens répétaient que c'était la première fois que la neige était toute disparue à cette date, depuis leur arrivée dans le Nord. C'est le seul souvenir que nous avons pu recueillir de cet événement ; nous avons été plus heureux pour celui de la bénédiction des cloches.



Église et presbytère.

Nous résumons le compte rendu publié dans le « Pionnier » de Nomingue, le 18 octobre 1903.

Juchée sur une estrade à côté de l'église, la petite cloche de la chapelle avait continué son beau rôle de convier les fidèles aux offices, mais sa voix était si faible qu'on ne prit pas la peine de la loger dans le clocher du nouveau temple ; on fit

mieux : on installa deux cloches de grosseur respectable. (La cloche de la chapelle a été donnée à Macaza, en 1904).

Cette cérémonie de bénédiction du 10 octobre 1903 donna lieu à une grande fête tant religieuse que profane, dont voici le programme.

10 octobre 1903, XIX<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte.

Solennité de la Maternité de la Sainte Vierge.

9.30 heures — Grand-messe, diacre et sous-diacre.

2.30 " — Vêpres.

3.15 " — Bénédiction des cloches.

6.30 " — Souper et soirée de famille.

Mgr J.-O. Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa, délégué de Sa Grandeur Mgr Thomas Duhamel, procéda à la bénédiction. Dom André Moutet, curé de L'Annonciation, félicita comme il convenait les donateurs de ce carillon. M. l'abbé Silvio Corbeil prononça le sermon de circonstance en développant ce thème : « Vox Domini » — « C'est la voix du Seigneur ». (L'abbé Silvio Corbeil, après avoir été professeur de philosophie et de théologie au collège de Ste-Thérèse, où il avait fait ses études, fut nommé curé à l'archevêché d'Ottawa. Il était le neveu du grand vicaire, Mgr Routhier.)

Les membres du clergé présents à la cérémonie étaient : Dom André Moutet, curé de L'Annonciation ; Dom Charles Bertin, curé de Nominique ; Dom Paul Benoît, général des Chanoines Réguliers de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba ; l'abbé Charles Proulx, curé de Labelle ; l'abbé Eugène Corbeil, curé de L'Ascension ; l'abbé Samuel-J. Ouimet, curé de Saint-Jovite ; Dom Augustin Roux, de Nominique, les RR. PP. Adrien Dalloz, Victor Épinard et Ambroise de L'Annonciation.

Les parrains et marraines des cloches étaient  
Messieurs et Mesdames :

Allaire Pierre  
Authier G.-A.  
Asselin Joseph

Filion Gilbert  
Filion Philias  
Forget Jouis

Berthiaume Noé	Dubois Joseph
Boileau Charles-Borromée	Gauvreau Ovila
Boileau Dosithée, marguillier en charge	Gervais Pierre
Boileau Edmond	Giroux Zénon
Boileau Eugène	Guay Wilfrid
Bradette Gédéon	Labelle A.
Bradette Jules	Lachaine Théodore
Brunet Alphonse	Lachance E.
Brunet Louis	Lachapelle Joseph
Cartier Côme	Lalonde Régis
Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception	Leclerc Prudent
Charbonneau Damase	Lee Patrick
Charbonneau Xélophat	Legault Jules
Charette Bénoni	Montreuil Noé
Charette Herménégilde	Moranville Édouard
Charette Isaac	Morrisette Philias
Charette Moïse	Nantel Alfred
Charette Narcisse	Panneton Louis
Charette Noël	Paquette Adolphe
Chartier Dominique	Paquette Gédéon
Chartier Horace	Paquette Joseph
Chartrand Emery	Paquette Théodule
Clément Alphonse	Péclet Constant
Clément Octave	Pineault Josué
Clément Régis	Renaud Alfred, marguillier
Dagenais F.-X.	Renaud Cléophas
Danis Eugène	Renaud Horace
De Grandpré Alfred	Robidoux Alfred
Denis Charlemagne	Ruel Rodrigue
Desjardins Ferdinand	Sarrazin Joseph
Desjardins Herménégilde	Thérien Frédéric
Desjardins Michel	Thomas Joseph
Desjardins Napoléon	Thomas Louis
Desjardins Toussaint	Thomas Xavier
Dion Damase	Villani André
Draper Thomas, maire	
Drouin Ignace	
Drouin Napoléon	

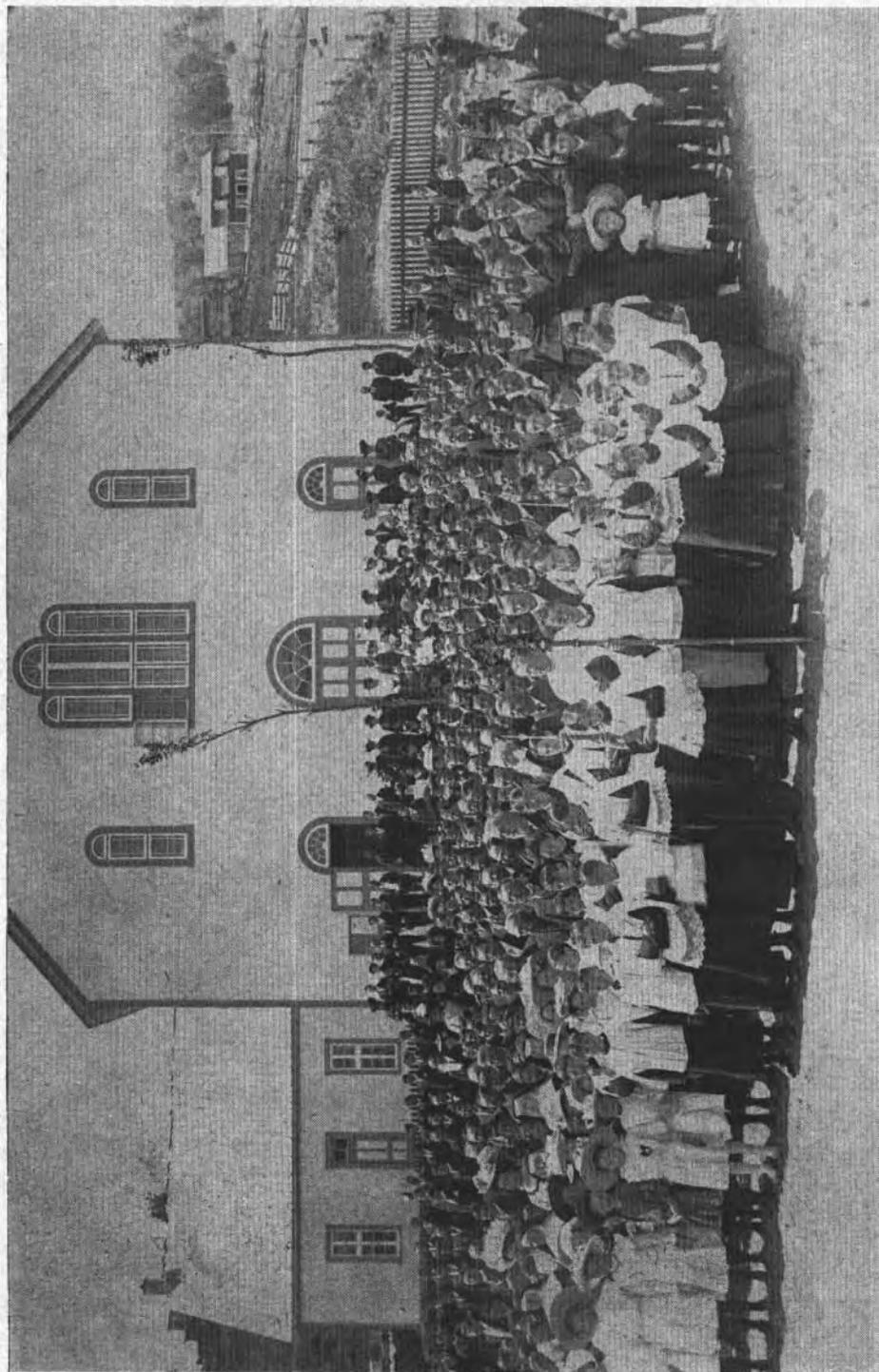
Les deux cloches avaient été coulées aux fonderies de Crouzet Hildebrand, à Louvres, France, et achetées par l'en-

tremise de la maison Rougier et Frères de Montréal. La plus grosse qui donne la note SOL, pèse 2,073 livres ; l'autre donne la note SI et pèse 927 livres ; l'accord en tierce majeure est très harmonieux et d'un caractère gai. Le coût est estimé à 32 1/2 sous la livre, soit \$975, auquel il faut additionner les accessoires au montant de \$196. La grosse cloche fut baptisée : Joseph-Thomas, du nom de l'archevêque Duhamel, d'Ottawa ; elle porte l'inscription « Congregavit nos in unum Christianos ». L'autre se nomme : L'Annonciation, et porte l'inscription : « Venite ad me et Ego reficiam vos ».

Le soir, il y eut concert dans la grande salle du Couvent. La fanfare des Colons du Nord, dirigée par M. Grandpré, de L'Annonciation, et l'orchestre Masino de Montréal, jouèrent plusieurs morceaux de leur répertoire. Après le concert, la fête se continua à l'hôtel d'Eugène Danis qui fit royalement les honneurs de sa table et de sa maison.

### *Cimetière*

Dans le même ordre d'idée, disons un mot du cimetière, qui occupait un espace contigu à la première chapelle. En 1895, on le transporta dans cet endroit coïncé entre la voie ferrée et la route nationale. Le champ de repos de nos morts situé à l'entrée du village, a été longtemps disgracieux parce que mal entretenu. Beaucoup de pierres, soulevées par la gelée ou sapées par l'affaissement du terrain sur les tombes, penchaient dans tous les sens et menaçaient de renverser. D'autres, déjà culbutées et mises au rebut s'entassaient pêle-mêle le long d'une clôture branlante ; les plus solides dominaient à peine les ronces et la folle avoine. Les paroissiens, peu soucieux de l'embellissement du cimetière, faisaient, par contre, chanter beaucoup de messes de requiem. Un des premiers soucis de M. le curé Neveu en arrivant à L'Annonciation en 1946, a été de remettre de l'ordre dans ce terrain de la paix, de chercher un endroit plus spacieux, où nos morts recevront une attention plus sympathique, dans un terrain tenu en bon état ; la terre de la fabrique répondait bien à ces conditions.



Au sortir de la grand'messe (1909).

*Départ des Chanoines Réguliers*

Pendant vingt ans, les Chanoines se donnèrent de tout cœur à la direction des âmes de la paroisse. L'oubli de soi, un entier dévouement, le bon exemple à tous égards, une parfaite charité : telle furent les caractéristiques de leur apostolat.

Évoquons, d'un mot en particulier, la mémoire du Père Étienne Riou, universellement connu et estimé. Qui ne se rappelle son rire large et sonore, ses fines plaisanteries qui déridaient les fronts les plus moroses, ses sermons enlevants, toujours si pratiques, sa direction ferme autant que lumineuse ? Quelle grâce insigne pour les malades et les mourants que celle de recevoir l'assistance d'un tel directeur d'âmes ! Le Père Étienne n'était pas moins habile à traiter les maladies du corps. Des études de médecine lui permettaient de réussir doublement auprès des patients qui réclamaient ses visites ; c'est précisément pendant l'exercice de son dévouement au cours de la grippe espagnole de 1918 que la mort vint le terrasser comme un bon soldat sur le champ de bataille.

Voici un autre témoignage que me confiait un vieux paroissien qui a bien connu les Pères.

« Pour juger des Pères Chanoines Réguliers, il faut donner du temps au temps ; grâce à ce recul, on peut apprécier, sans la moindre erreur, tout le bien que le passage des Pères fit chez nous, dans l'âme de chacun. Le haut dévouement, inlassable auprès des malades, les caractérisait tous, du premier jusqu'au dernier. Leur piété si simple invitait les âmes à se rendre à l'église. Cet exemple de dévotion sans faste, sans ostentation, s'imprégnait lentement dans le cœur des fidèles... et si, après des années de tristesses et d'ennuis, il est demeuré quelque chose de bon dans le cœur des colons de la région, il faut l'attribuer à leur mémoire. Qui a pu oublier le nom du Père Adrien, le saint homme, si juste et si charitable ? J'ai souvent entendu à son sujet cette appréciation : « Il est donc bon, ce Père-là » ! Il prie et donne sa vie pour sauver les âmes de tous ses paroissiens. Il récite son bréviaire, en marchant sur le peron du presbytère ; vous le croisez sur le trottoir, vous le sur-

prenez toujours le chapelet à la main. Un petit sentier bien battu relie le presbytère à la porte de la sacristie. Ce bon Père Adrien est notre CURÉ D'ARS. »

Les paroissiens entretenaient pour les Pères un véritable culte filial, fait de vénération pour leur personne et de docilité à leur enseignement. Malheureusement ce sentiment généreux n'était pas partagé par la communauté entière. Par leurs critiques un tout petit nombre d'insatisfaits suscitent des ennuis à ces chefs spirituels. Il est triste d'ajouter que ce mécontentement était nourri par quelques personnages qui se croyaient frustrés à l'avantage de quelques étrangers au pays.

Si évidente qu'elle fût, la bonne volonté des Chanoines à concilier tous les esprits dans une entente parfaite ne leur a cependant pas épargné l'ingratitude et la secrète malice des mécontents. Plus d'une fois, les actes des Pères furent mal interprétés, mal jugés et même condamnés. Mais, en toute occasion, leur bienveillance et leur générosité prenaient un saisissant relief, à l'égard de ceux qui paraissaient être les agents de leur disgrâce et de leurs tribulations. Le Père André Moutet le signalait un jour, dans l'un de ses sermons. « Il se trouve, dit-il, des paroissiens indifférents envers nous, parce que nous sommes Français. Eh bien ! mes frères, j'arrive de France où j'ai prié sur la tombe de mon vieux père. J'ai pris de cette terre arrosée de mes larmes et je l'ai emportée ici pour la mêler à celle de votre cimetière ; terre canadienne et terre française ne font plus qu'une seule et même terre canadienne, comme nos cœurs unis aux vôtres ne sont tous désormais que des cœurs canadiens ».

Comme nous l'écrivons dans les notes biographiques de Dom Épinard, les Pères se sécularisèrent en 1911. Le costume changea, mais la plupart conservèrent extérieurement le même régime de vie. L'émancipation ne se fit que graduellement, pour se compléter avec le dernier des Pères, Dom J.-B. Morlat, décédé en mai 1948, chez les Cisterciens de Rougement.

Au mois de mai 1949, le Père Paul Chalumeaux des Chanoines Réguliers, neveu de Dom Henri Chalumeaux, supérieur au Collège de Nominique en 1908, maître des novices à la



Mgr Eugène Limoges, 2e évêque de Mont-Laurier.

Maison-Mère de St-Joseph-de-l'Écluse, Drôme, France, est accueilli par Mgr Arthur Douville de St-Hyacinthe. Celui-ci engage le religieux à fonder un monastère à Ste-Marie de Brigham, comté de Brome. Le Père Chalumeaux s'empresse de mander le Père Émile-Antoine Champagne, de la province du Manitoba, pour assumer la direction de la nouvelle fondation. Ils exploitent aussi une ferme modèle et dirigent une école d'agriculture, patronnée par le gouvernement provincial. Et la communauté des Chanoines Réguliers revit sur le sol québécois.

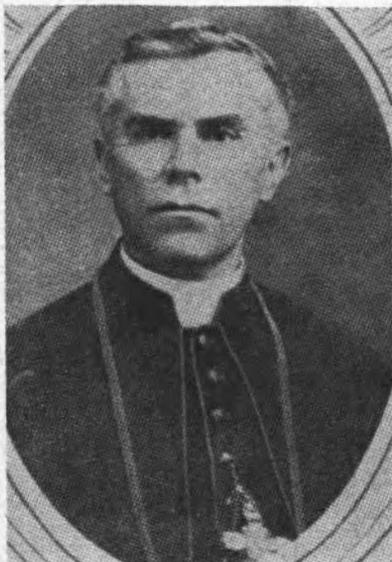
### *Arrivée des prêtres Séculiers*

La sécularisation des Chanoines Réguliers préparait naturellement leur déplacement ou leur remplacement. Et, quelque dévoués ou bien doués qu'ils fussent, un jour plus ou moins éloigné viendrait où l'évêque du diocèse jugerait à propos d'ordonner le changement. Ce jour vint en 1926. Leur apostolat de trente-cinq (35) ans avait travaillé en leur faveur : deux générations de fidèles avaient bénéficié de leur science et de leur savoir-faire. La masse de la population s'était attachée à leur manière de procéder. La situation était délicate, mais prévue. Les prêtres séculiers appelés à les remplacer ne pouvaient pas disposer, comme les religieux, des avantages communautaires. Il fallait donc s'attendre à quelques récriminations de la part du public.

Mgr Thomas Duhamel était mort le 3 juin 1909 ; l'érection du diocèse de Mont-Laurier date du 1<sup>er</sup> août 1913, avec, comme premier évêque, Mgr François-Xavier Brunet, sacré le 28 octobre 1913, décédé le 7 janvier 1922. Depuis le 12 septembre 1922, son Excellence Mgr Eugène Limoges préside aux destinées religieuses des citoyens du Nord.

En 1926, M. l'abbé Rodrigue Cadieux arrivait comme curé. Avec lui, commençait le troisième groupe des chefs spirituels de la paroisse. Son successeur, M. l'abbé Clément Arpin, s'est avéré un sage administrateur ; l'âge et la maladie ont abrégé son apostolat si fructueux. Les améliorations apportées à l'église et au presbytère, l'embellissement des terrasses, l'élan

**Mgr F.-X. Brunet, premier évêque  
de Mont-Laurier.**



religieux imprimé à la vie paroissiale attestent chez M. l'abbé Pierre Neveu, le curé actuel, le goût du beau, l'esprit critique et la piété.

Jusqu'à l'érection officielle de la paroisse, des syndics veillaient à l'administration matérielle de la fabrique. Le 22 février 1903, eut lieu l'élection des trois premiers marguilliers : Samuel Chartier, Alfred Renaud et Dosithée Boileau. Le sort favorisa ce dernier pour être premier marguillier. Faute de banc d'œuvre, chacun demeura dans son propre banc, à l'église.



**M. l'abbé Clément Arpin.**



M. l'abbé Pierre Neveu, V.F.

À la lueur bien pâle des faits que nous avons consignés dans les quelques pages qui précèdent, concluons que notre chère paroisse rurale de L'Annonciation est l'œuvre d'une élite : familles de cultivateurs alliés à la terre depuis plusieurs générations et possédant encore la philosophie rurale des défricheurs de la colonie ; familles de forgerons, de cordonniers, de menuisiers et de marchand, qui se sont créé une situation stable autour du clocher et qui veulent vivre, mourir et survivre, aux points de vue religieux, municipal, social et économique.

Hommes de jugements et femmes d'intuition, ils ont réussi, après force discussions et au prix de combien de temps, à résoudre, un à un, leurs problèmes paroissiaux. Ce sont eux qui paient les taxes, donnent à l'église, qui, en un mot, soutiennent la communauté. Ils ont fixé leur paroisse et lui ont donné son développement, de la même manière que la Providence enracine nos érables et marque leurs âges, c'est-à-dire lentement et sans bruit. Ils ont appris des grains qu'ils jettent en terre au printemps, comment on survit quand on sait se donner et mourir, et ils voudraient, qu'après eux, leurs fils et leurs filles gardassent l'héritage : non seulement les acres de terre mais surtout les valeurs spirituelles dont ils ont doté la paroisse de L'Annonciation.

*Liste des prêtres de la cure*

- 1878 Mgr Antoine Labelle  
 1880-1881 R.P. Jean-Joseph Raynel, s.j.  
 1882 R.P. Marcel Martineau, s.j.  
 1883-1884 R.P. Marcel Martineau, s.j., R.P. Victor Hùdon, s.j.  
 1885 R.P. Charles-Eugène Lefebvre, s.j., R.P. Théophile Caisse, s.j.  
 1886 R.P. Albini Primeau, s.j., R.P. Léonard-Elie Lemire, s.j.  
 1887 R.P. Étienne Proulx, s.j., R.P. F.-A. Santerre, s.j.  
 1888 R.P. Olivier Nault, s.j., R.P. Pierre Mouvet, s.j., R.P. Paul-Émile Dufresne, s.j.  
 1889 R.P. Olivier Nault, s.j., R.P. Camille Laporte, s.j.  
 1890 R.P. Joseph Grenier, s.j., R.P. Adrien Delay, s.j.  
 1891 R.P. Olivier Nault, s.j.  
 1892-1895 Dom Louis-Marie Vuaillet, c.r.i.c.  
 1896 Dom Louis-Marie Vuaillet, c.r.i.c., Dom J.-André Moutet.  
 1897 Dom Louis Vuaillet, Dom André Moutet, Dom Étienne Riou.  
 1898 Dom Léon Dunoyer, Dom Étienne Riou.  
 1899 Dom Léon Dunoyer, Dom Louis Vuaillet, Dom André Moutet.  
 1900 Dom André Moutet.  
 1901 Dom André Moutet, Dom Étienne Riou.  
 1902 Dom André Moutet, Dom Adrien Dalloz.  
 1903 Dom André Moutet, Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz.  
 1904 Dom Victor Epinard, Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.  
 1905-1907 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.  
 1908 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin.  
 1909 Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin.  
 1910 Dom Victor Epinard, Dom Adrien Dalloz, Dom François Mallet.  
 1911 Dom Adrien Dalloz, Dom Vincent Bardin, Dom Ambroise Buisson.  
 1912-1913 Dom Adrien Dalloz, Dom Augustin Roux.  
 1914-1916 Dom Adrien Dalloz.  
 1917 Dom Étienne Riou, Dom Adrien Dalloz.  
 1918 Dom Adrien Dalloz.  
 1919 Dom Adrien Dalloz, Dom Jean-Baptiste Morlat.

- 1920-1924 Dom Jean-Baptiste Morlat, Dom René Desjardins.  
 1925 Dom Jean-Baptiste Morlat, Dom René Desjardins, Dom  
 Beauregard.  
 1926 L'abbé Joseph-Rodrigue Cadieux, curé ; l'abbé G. Mercier,  
 vicaire.  
 1927 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé G. Mercier, vicaire.  
 1928 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé Cadotte, vicaire.  
 1929-1931 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé Thibault, vicaire.  
 1932-1934 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé Elphège Cousineau,  
 vicaire.  
 1935 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé Clément Boisvert, vi-  
 caire.  
 1936-1945 L'abbé Clément Arpin, curé ; l'abbé J.-A. Leclair, vicaire.  
 1946-1947 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé ; l'abbé Irénée Bélanger, vi-  
 caire.  
 1948-1949 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé ; l'abbé Marcel L'allier, vi-  
 caire.  
 1950 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé ; l'abbé Albert Plourde, vi-  
 caire.  
 1952 L'abbé A.-Pierre Neveu, curé ; l'abbé Denis Villeneuve, vi-  
 caire.

*Notes biographiques (Jésuites)*

CAISSE (Rév. Père Eugène)

Né à St-Paul de Joliette, 31 décembre 1844.

Entré au Sault-au-Récollet, 14 août 1869.

Mort à Niagara Falls, Ontario, 23 septembre 1913.

DUFRESNE (Rév. Père Étienne)

Né à St-Pie, diocèse de St-Hyacinthe, 17 mai 1859.

Entré au Sault-au-Récollet, 23 juillet 1879.

Mort à Montréal, 11 mars 1950.

GRENIER (Rév. Père Joseph)

Né à Louiseville, comté de Maskinongé, le 15 novembre 1836, de  
 Joseph Grenier, cultivateur et d'Angélique Vanasse dit Vertefeuille.  
 Fit ses études à L'Assomption, entra chez les Jésuites au Sault-au-  
 Récollet en 1858 et y prononça ses vœux en 1861 ; fut ordonné à  
 Woodstock du Maryland par le cardinal Gibbons, le 28 juin 1874.  
 Professeur au collège Ste-Marie (1874-1875).

Missionnaire au Nominuingue et à L'Annonciation (1884-1890).

Mort le 4 mai 1931.

## HUDON (Rév. Père Hyacinthe)

Né à St-Pie de Bagot le 24 novembre 1839, de Victor Hudon et de Marie Goddard dit Lapointe.

Il fit ses études classiques au collège Ste-Marie et entra chez les Jésuites en 1866. Il fut ordonné à Laval, France, par Mgr Le Hardy du Marais, le 9 septembre 1877.

Mourut le 20 septembre 1918.

## HUDON (Rév. Père Victor)

Né le 12 février 1846 à Montréal.

Ainsi que son frère Hyacinthe, il suit ses cours au collège Ste-Marie, entre chez les Jésuites avec lui en 1866 et est ordonné à la même date par le même évêque.

Il est mort le 4 octobre 1913.

## LEFEBVRE (Rév. Père Eugène)

Né à St-Prosper, diocèse des Trois-Rivières, 21 mars 1855.

Entré dans la Compagnie le 4 avril 1883.

Mort à Koserefski, Alaska, 19 mai 1912.

## LEMIRE (Rév. Père Léonard-Elie) (Zouave pontifical)

Né à la Baie-du-Faivre, diocèse des Trois-Rivières, 19 mars 1850.

Entré au Sault-au-Récollet, 4 avril 1872.

Mort le 27 juillet 1924 à Montréal.

## MARTINEAU (Rév. Père Martel)

Né à Montréal le 16 janvier 1848, de Narcisse Martineau, menuisier et de Rosalie Jeannot dit Lachapelle.

Fit ses études à St-Hyacinthe et fut ordonné à Montréal par Mgr Bourget le 3 septembre 1871.

Vicaire à Montréal, à St-Henri (1872), à St-Gabriel (1872-1873), aumônier des Sœurs Ste-Croix à St-Laurent près Montréal (1873-1874).

Entra chez les Jésuites au Sault-au-Récollet en 1874 et prononça ses vœux à Vals dans la Haute-Loire en France ; premier curé de Nomingue et missionnaire à L'Annonciation (1882-1887) ; auteur de la Généalogie de la famille Martineau-Lormière : un volume in-8 de 174 pages (1902).

Il est mort le 26 avril 1923.

## NEAULT (Rév. Père Olivier)

Né à St-Maurice, diocèse des Trois-Rivières, 19 janvier 1850.

Entré au Sault-au-Récollet, 18 mars 1871.

Mort à Montréal, le 4 décembre 1921.

## PRIMEAU (Rév. Père Albini)

Né à Châteauguay, 2 mars 1856.

Entré au Sault-au-Récollet, 11 mars 1878.

Mort au Sault-au-Récollet, 21 décembre 1937.

## PROULX (Rév. Père Georges-Horace-Stephen)

Né à Nicolet le 14 janvier 1855 de l'Honorable J.-B.-G. Proulx, cultivateur et de Julie Alexandre.

Il fit ses études classiques à Nicolet et à Trois-Rivières avant d'entrer au Sault-au-Récollet chez les Jésuites. Mgr François Lafleche l'ordonna le 31 avril 1885.

Il mourut le 28 novembre 1920.

## RAYNEL (Rév. Père Jean)

Né à Thurteville, diocèse de Coutances en France, le 9 juin 1822.

Est ordonné prêtre le 24 mai 1847, vint au Canada dans le diocèse de Toronto en 1853, entra chez les Jésuites en 1869. Ce fut le premier missionnaire à L'Annonciation en 1880.

Il mourut le 13 avril 1888 au collège Ste-Marie, Montréal.

*Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception*

## BUISSON (Dom Ambroise)

Né en France, mort en Italie vers 1908.

## DUNOYER (Dom Léon)

Né en France.

Mort aux États-Unis après 1911.

## EPINARD (Dom Victor)

Né le 26 août 1875 à Le Cergne, Loire, France, fils de Prosper Epinard et de Philomène Baligard.

Il fait ses études classiques au séminaire de St-Jean de Lyon puis à l'abbaye de St-Antoine où il termine sa philosophie en 1895. En mai 1895 il arrivait à Notre-Dame de Lourdes, Manitoba. Le 27 mai 1899 il est ordonné par Mgr Adélarde Langevin, o.m.i., archevêque de St-Boniface. En 1908 il est nommé curé à L'Annonciation où il ouvre une école cléricale et s'applique à la noble tâche de recruter et de former des jeunes gens en vue du sacerdoce. Les jeunes clercs étaient vêtus de soutanes et de rochets blancs, ce qui tranchait singulièrement avec le costume cléricale du pays ; ils étaient admirables à voir au cours des cérémonies religieuses tant ils étaient dignes et recueillis. Lorsqu'ils chantaient à l'église, les heures canoniales, la psalmodie était exécutée à la perfection. Le « petit

père » faisait le tour des chantiers tous les hivers ; au printemps il visitait les « draveurs ». En 1911, Dom Gréa, le fondateur supérieur général de la communauté des Chanoines Réguliers, ayant été relevé de ses fonctions par un décret de Rome, les membres de la dite communauté furent mis en demeure d'accepter les nouvelles règles préconisées par Rome. La plupart des Pères du Canada offrirent le secours de leur ministère aux évêques du Canada et des États-Unis. Le père Victor Epinard passa aux États-Unis avec trois de ses frères en religion dans le diocèse de Springfield. Son frère Théophile, religieux comme lui, s'était noyé dans la rivière Rouge le 28 juillet 1899 ; il repose dans le cimetière de L'Annonciation. M. le curé Victor Epinard a dirigé les destinées de la paroisse de Southbridge, Mass., jusqu'à sa mort survenue le 20 octobre 1950.

#### DALLOZ (Dom Joseph-Adrien)

Né à Leschères dans le diocèse de St-Claude en France, le 29 octobre 1870, d'Auguste Dalloz, cultivateur, et de Marie Vuillermoz. Fit ses études à la maîtrise de St-Claude ; entra chez les Chanoines en 1881 et y prononça ses vœux en 1887 ; fut ordonné à St-Claude par Mgr Fava, le 31 mai 1896. Vicaire à Chatel-montagne dans le diocèse de Moulins (1886-1897) ; aumônier paroissial d'un orphelinat (1897-1899) ; au ministère au Nomingue et à L'Annonciation de 1900 à 1919. En 1920 il est à Lima, Pérou, où il dirige encore, en 1952, l'Escuela Tipografica « Santa Teresita ».

#### MALLET (Dom Jean-François)

Né en France ; ordonné en la Basilique d'Ottawa par son Excellence Mgr Thomas Duhamel. Ce fut la dernière ordination de son Excellence puisqu'il mourut ce soir même du 5 juin 1909 à Casselman, Ont.

Prêtre missionnaire colonisateur ; fondateur de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, Vimy, Alberta, en 1919 ; fondateur de Saint-Guy, Rivière-de-la-Paix, Alberta ; dix ans aumônier au Sanatorium de Notre-Dame-des-Monts (C.N.D.), à Sainte-Adèle ; retiré à Pointe-Claire.

#### MORLAT (Dom Jean-Baptiste)

Né en France, région de Moulins.

Décédé à Rougemont en 1948 chez les Cisterciens.

#### MOUTET (Dom André-Marie-Louis)

Né à St-Clément dans l'Allier, France, le 1<sup>er</sup> novembre 1868, de Claude Moutet, cultivateur, et de Claudine Martinet.

Il fit ses études au séminaire de Moulins et entra chez les Clercs

Réguliers en 1890 à St-Claude, Jura, en France. Il fut ordonné prêtre par Mgr Thomas Duhamel à Ottawa le 25 août 1895. Il est vicaire et curé à L'Annonciation de 1900 à 1903. Il fut desservant-fondateur à Ste-Véronique en 1903 et à Macaza en 1904. Curé de St-Bruno de Guigues, Témiscouata.  
Décédé à Rochester, Minnesota, le 21 décembre 1932.

**RIOU** (Dom Étienne-Jean-Baptiste)

Né à Déchaux, en France, le 5 mars 1863, de Joseph Riou et de Jeanne-Claude Barso.

Entra chez les Chanoines et fut ordonné à St-Claude en France le 25 juillet 1887. À Nominique (1892-1899) ; vicaire à L'Annonciation (1899-1900) ; curé à St-Alphonse de Provencher dans le Manitoba (1901-1903) ; à L'Annonciation de 1903 à 1917, curé et vicaire ; à Ste-Agathe-des-Monts vicaire quelques mois avant sa mort au Manitoba en 1918.



Dom Adrien Dalloz  
Dom Jean-François  
Mallet  
Dom Victor  
Epinard.

ROUX (Dom Augustin)  
Né à Fura (France).  
Ordonné prêtre en France.



- 1 — Alphonse Boileau
- 2 — Bruno Boileau
- 3 — Charbonneau dit « Armouche »
- 5 — Denault, fils d'Amédée Denault, fondateur du « Pionnier »
- 6 — Damien Boileau
- 7 — Alphonse Denis
- 9 — Côte Boileau
- 10 — Dom André Moutet
- 11 — Dom Jean-François Mallet
- 12 — Dom Victor Épinard

- 13 — Frère Léonard Bugnon
- 14 — Dom Louis Tittlit
- 15 — Dom Augustin Roux
- 17 — Frère Joseph Chartrand
- 19 — Dom Baldomer Dumas
- 20 — Dom Adrien Dalloz
- 21 — Dom Étienne Riou
- 22 — Arthur Riou, frère de Dom Étienne
- 25 — Dom Hyacinthe Brosseau
- 27 — Dom Bernard Mozillat
- 28 — Dom Léon Ruty.

Curé de St-Alphonse, Manitoba, 1899 à 1901. Missionnaire à L'Annonciation de 1901 à 1910.

Curé à Nomingue de 1910 à 1913.

Curé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, 1913-1927.

Missionnaire à Lima, Pérou, de 1927 à 1938.

Maître des Novices à la maison-mère de Taulignan (France) de 1938 à 1941.

Mort à Taulignan en 1941.

VUAILLET (Dom Louis-Marie)

Premier père, Chanoine Régulier, à desservir L'Annonciation, 1<sup>er</sup> novembre 1891.

*Prêtres séculiers*

ARPIN (l'abbé Clément)

Né à St-Ours le 3 décembre 1881, de Pierre-Félix Arpin et d'Azilda Morin.

Il fit ses études à Montréal. Mgr Decelles l'ordonna prêtre le 29 juin 1905. Vicaire à Clarence-Creek en 1905, curé au lac des Îles de 1907 à 1914, à Mont-Cerf de 1914 à 1927, à L'Annonciation de 1927 à 1946 et retiré depuis dans la paroisse jusqu'à sa mort le 20 avril 1951.

CADIEUX (l'abbé Joseph-Rodrigue)

Né à Ste-Thérèse de Bienville le 31 décembre 1872, de Louis Cadieux et d'Elmire Beauchamp.

Curé à L'Annonciation en 1926, vicaire à Casselman de 1926 à 1929, aumônier à Hull où il mourut.

NEVEU (l'abbé A.-Pierre)

Né à Ste-Brigite d'Iberville le 8 février 1884, de Honoré Neveu, marchand, et d'Azilda Nadeau.

Il fit ses études à St-Hyacinthe et au grand séminaire de Québec ; il fut ordonné prêtre par Mgr Bégin le 12 mai 1907. Professeur au séminaire de St-Hyacinthe en 1907, vicaire à West Shefford en 1910, à St-Ours en 1919, secrétaire de Mgr Brunet en 1914 et desservant à Kiamika, missionnaire colonisateur en 1923, curé d'office à la cathédrale de Mont-Laurier pendant vingt ans, curé à L'Annonciation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1946.

*Prêtres, religieux, religieuses natifs de la paroisse*

BEAUCHAMP, Rolland, Frère Omer-Louis, frère mariste.

Né le 28 avril 1912 à Mont-Laurier.

Fils d'Adrien Beauchamp et de Oliva Gauvreau.

BEAULIEU, Bernadette, Sœur Marie-de-St-Bernard-de-Rodez, Sainte-Croix.

Née le 14 octobre 1894.

Fille de Joseph Beaulieu et de Malvina Nadon.

BEAULIEU, Eva, Sœur Marie-Rose, Chanoinesse des Cinq Plaies.

Fille de Joseph Beaulieu et de Malvina Nadon.

BOILEAU, Achille, abbé.

Né le 30 octobre 1887.

Fils de Charles-Borromée Boileau et de Caroline Chartier.

BOILEAU, Augustine, Sœur Marie-de-St-Joseph-d'Égypte, Sainte-Croix.

Née le 9 décembre 1896.

Fille de Charles-Borromée Boileau et de Caroline Chartier.

BOILEAU, Marthe, Sœur Marie-de-Ste-Marthe-de-Provence, Ste-Croix.

Née le 10 mars 1898.

Fille de Charles-Borromée Boileau et de Caroline Chartier.

BOILEAU, Marie-Anne, Sœur Marie-de-St-Charles, Sainte-Croix.

Née le 14 décembre 1895.

Fille de Charles-Borromée Boileau et de Caroline Chartier.

CHARBONNEAU, Bruno, R.P., o.m.i.

Né le 24 mars 1914.

Fils d'Adolphe Charbonneau et de Rose-de-Lima Paquette.

CHARBONNEAU, Georgette, Sœur Marie-de-Ste-Denise-Claire, Sainte-Croix.

Née le 2 avril 1912.

Fille d'Olydore Charbonneau et de Marie-Anne Desjardins.

CHARBONNEAU, Lorette, Sœur Marie-de-Ste-Jeanne-du-Rosaire, Sainte-Croix.

Née le 2 juin 1898.

Fille d'Aldéric Charbonneau et de Blanche Godard.

CHARETTE, Benoit, Frère Samuel, frère du Sacré-Cœur.

Né le 25 juin 1898.

Fils d'Isaac Charette et de Clérilda Forget.

CHARETTE, René, Frère Gabriel, frère des Écoles Chrétiennes.

Né le 6 avril 1911.

Fils d'Herménégilde Charette et de Cyrilda Desjardins.

Décédé le 29 juin 1939.

- DANIS, Georgette, Sœur Marie-de-St-Damien-Bernard.  
Née le 16 août 1912.  
Fille d'Eugène Danis et de Léona Reumond.
- DESJARDINS, Jeannette, Sœur Marie-de-Ste-Hélène-du-Crucifix, Sainte-Croix.  
Née le 18 janvier 1921.  
Fille de Joseph-Elie Desjardins et d'Aurore St-Denis.
- DESJARDINS, René, abbé.  
Né le 21 mai 1890.  
Fils de Ferdinand Desjardins et de Rose-Anna Drouin.
- DROUIN, Cécile, Sœur Marie-de-St-Raynald, Sainte-Croix.  
Née le 26 novembre 1916.  
Fille d'Amédée Drouin et de Marie-Louise Papineau.
- DROUIN, Irma, Sœur Marie-de-Ste-Rose-de-Lima, Sainte-Croix.  
Née le 8 février 1912.  
Fille d'Amédée Drouin et de Marie-Louise Papineau.
- FLEURANT, Alphonse, Frère Isidore, frère du Sacré-Cœur.  
Né le 11 février 1906.  
Fils de Jean-Baptiste Fleurant et d'Agnès Paiement.
- GAUVREAU, Georgette, Sœur Marie-de-St-Pierre d'Avila, Sainte-Croix.  
Née le 3 septembre 1914.  
Fille d'Ovila Gauvreau et de Rosalie Pilon.
- GERVAIS, Cécile, Sœur Marie-de-St-Bernard-de-Cluny, Sainte-Croix.  
Née le 25 avril 1903.  
Fille de Pierre Gervais et de Marie-Anne Gagnon.
- LABELLE, Marguerite, Sœur Marguerite-de-la-Trinité, Sainte-Croix.  
Née le 29 mai 1917, à Labelle.  
Fille de Pacifique Labelle et d'Albertine Laviolette.
- LAROSE, Louisa, Sœur Marie-Claire-du-St-Sacrement, des Cinq Plaies.  
Née le 2 août 1889.  
Fille d'Honoré Larose et d'Adélaïde Neveu.  
Décédée le 30 octobre 1947.
- LECAULT, Henri-Paul, Frère Noël-Stanislas de l'Instruction Chrétienne.  
Né le 31 juillet 1932.  
Fils de Georges Lecault et de Germaine Dubois.
- LECAULT, Germain. Frère Stanislas-Joas de l'Instruction Chrétienne.  
Né le 2 février 1931.  
Fils de Georges Lecault et de Germaine Dubois.

LEGAULT, Adrien, Frère Victor, frère des Écoles Chrétiennes.  
Né le 15 novembre 1902.

Fils de Jules Legault et d'Alzire Charbonneau.  
Décédé le 9 septembre 1950.

LEGAULT, Arthur, Frère Adrien, frère des Écoles Chrétiennes.  
Né le 7 mai 1905.

Fils de Jules Legault et d'Alzire Charbonneau.  
Décédé le 24 juin 1937.

MARLEAU, Laurette, Sœur Marie-de-Ste-Julie de Mérida, Sainte-Croix.  
Née le 16 août 1912, à Casselman, Ontario.  
Fille d'Osias Marleau et de Julie Garaud.

PAQUETTE, Emmanuel, abbé.

Né le 24 décembre 1886.

Fils de Joseph Paquette et d'Emma Lajeunesse.

ROBIDOUX, Germaine, Sœur Marie-de-St-Joseph-Ernest, Sainte-Croix.

Née le 28 mai 1918.

Fille d'Ernest Robidoux et d'Irène Viger.

TITTLIT, Louis, Dom, c.r.i.c.

Né à St-André-Avelin.

Fils de Joseph Tittlit et d'Angélique Gravel.

Décédé à Rome en 1917.



Conseil de fabrique, 1952. Adrien Lebrun, Rodrigue Clément, Abbé  
Pierre Neveu, curé, Adrien Gauthier.

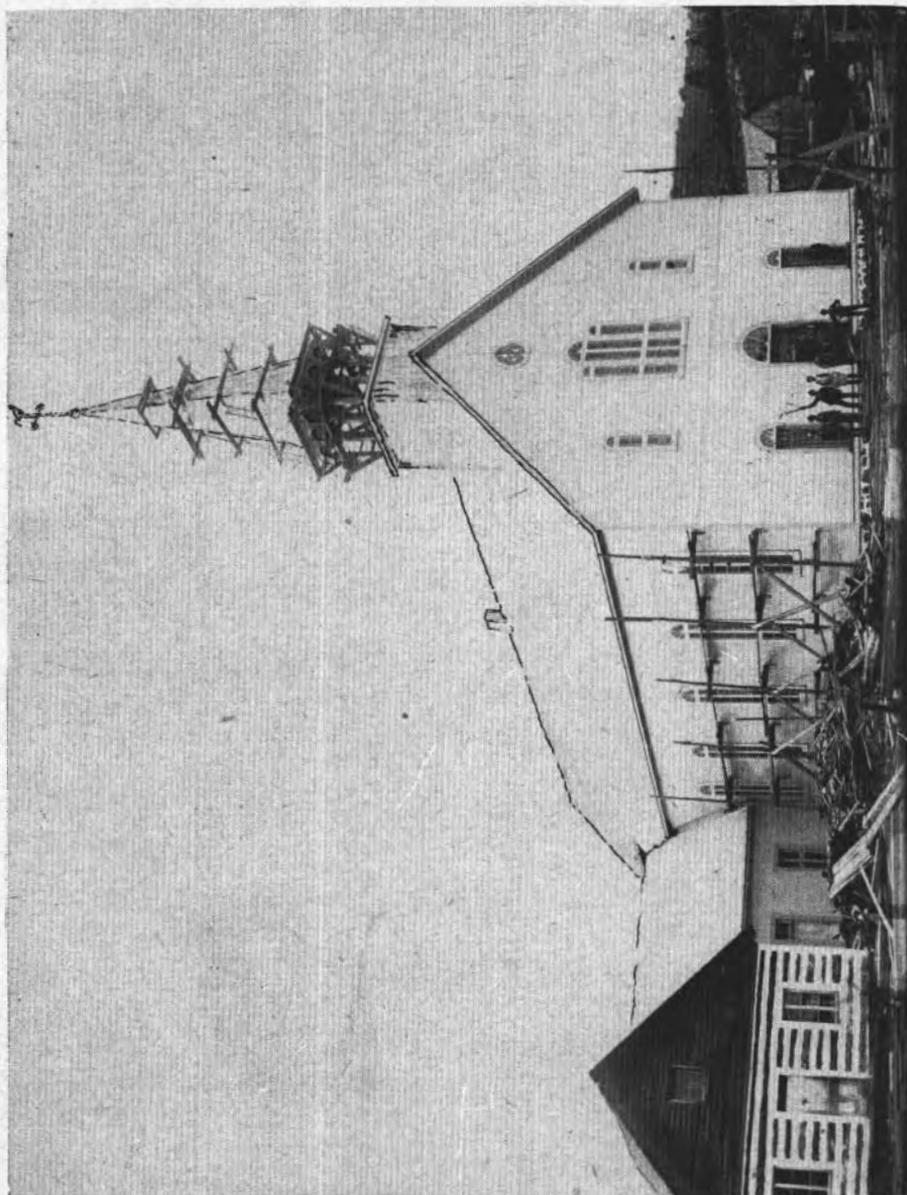
## MARGUILLIERS

de la paroisse de L'Annonciation

	Date de l'élection
MM. Dosithée Boileau sr	22 février 1903
Alfred Renaud	22 février 1903
Samuel Chartier	22 février 1903
Octave Clément	27 décembre 1903
Louis-Georges Gareau	1 janvier 1905
Joseph Sarrazin	31 décembre 1905
Pierre Clément	25 décembre 1906
Thaddée Côté	25 décembre 1907
Herménégilde Charette	25 décembre 1908
Louis Brunet	25 décembre 1909
Damase Charbonneau	25 décembre 1910
Gilbert Filion	25 décembre 1911
Ferdinand Desjardins	25 décembre 1912
Ovila Gauvreau	25 décembre 1913
François Provost	25 décembre 1914
Joseph Forget	25 décembre 1915
Osius Chalifoux	25 décembre 1916
Prudent Leclerc	25 décembre 1917
Moïse Charette	25 décembre 1918
Alfred Robidoux	25 décembre 1919
Michel Desjardins	25 décembre 1920
Patrick Pilon	25 décembre 1921
Alphonse Boileau	25 décembre 1921 (pour remplacer Alfred Robidoux, démissionnaire)
Alphonse Boileau	31 décembre 1922 (terme régulier)
Cyriaque Panneton	30 décembre 1923
Aimé Raymond	28 décembre 1924
Adolphe Charbonneau	27 décembre 1925
Joseph Boileau	1926
Bénoni Charette	1 janvier 1928
Frédéric Dubreuil	30 décembre 1928
Adélard Desjardins	29 décembre 1929
Magloire Louis-Seize	1930
Adjutor Drouin	27 décembre 1931
Théophile Fortin	1 janvier 1933
Raoul Pagé	21 janvier 1934

J.-J. Hamel	28 janvier 1934 (remplace Adjutor Drouin, démissionnaire)
Noé Deslauriers	3 mars 1935
Dydime Côté	6 janvier 1936
Léonard Chartrand	6 janvier 1937
Albert Goupil	23 janvier 1938
Léon Desjardins	29 janvier 1939
Céade Robidoux	30 avril 1939 (remplace Léon Desjardins, démissionnaire)
Césaire Gauthier	21 janvier 1940
Misdras Bélanger	19 janvier 1941
Henri Bertrand	9 mars 1941 (remplace Misdras Bélanger, démissionnaire)
Armand Robidoux	4 janvier 1942
Alexandre Fortin	6 janvier 1944
Olidore Charbonneau	11 février 1945
Oscar Létourneau	6 janvier 1946
Émilien Berthelette	12 janvier 1947
Louis Raymond	6 janvier 1948
Floribert Godard	1 janvier 1949
Julien Labelle	1 janvier 1950
Rodrigue Clément	1 janvier 1951
Adrien Lebrun	1 janvier 1952





Église actuelle bénite en 1903. Premier presbytère-école.

## CHAPITRE IV

### ORGANISATION CIVILE ET SERVICES PUBLICS

Municipalité Canton Marchand — Les routes — La voie ferrée  
— L'aqueduc — Municipalité du village de L'Annonciation  
— La lumière électrique — Le téléphone — Description du  
village.

#### *Municipalité Canton Marchand*

« Au début d'une colonie quand les familles mènent une vie intime et domestique, elles sont à tous égards régies par le souci de se suffire à elles-mêmes ; elles développent les traditionnelles habitudes de solidarité qui sont le plus ferme soutien du groupement colonial »<sup>1</sup>. Il faut comprendre que cette formation communautaire, ces pratiques de dépendance mutuelle conviennent tant que les familles sont peu nombreuses, tant que la productivité naturelle des lieux répond aux besoins immédiats de la nourriture, de l'habitation, du vêtement, de l'hygiène ou de la santé. À mesure que s'incorpore au groupe d'agriculture l'élément des gens de métiers et des commerçants, la vie se complique, l'entraide du voisinage ne suffit plus ; la première conséquence de la nécessité des services communs, c'est la création d'un organisme gouvernemental. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, qu'à la famille se superpose l'action tutélaire du prêtre, qui constitue, avec les syndicats et les marguilliers, la corporation religieuse. La paroisse catholique forme donc le deuxième organisme subsidiaire ; puis vient le troisième : la corporation civile.

« Cet organisme recrute son personnel dirigeant par le moyen d'élections ou suffrage quasi-universel, qui permet la participation du plus grand nombre des citoyens à la gestion des affaires municipales. Cette gestion repose sur une large base d'autonomie locale et provinciale »<sup>2</sup>.

---

1. L. Gérin, *Le type économique et sol des Canadiens*, (Montréal, 83).

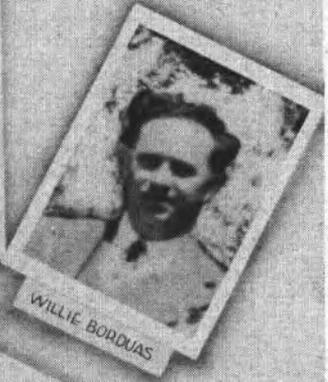
2. *Ibid.* 181.



ALEXANDRE FORTIN



LOUIS RAYMOND



WILLIE BORDUAS



UBALD ROBIDOUX

Conseil  
de la  
Municipalité  
en 1953 de  
Carlton Place



HENRI FRANCISCO



LUCIEN BAGNÉ



ALBERT GAUVREAU



LAURENT LAROSE

*Érection officielle 9 décembre 1886*

La province de Québec avait posé le premier geste gouvernemental par l'érection de la « MUNICIPALITÉ CANTON MARCHAND », le 9 décembre 1886, en vertu du code municipal, bien que la Gazette officielle ne l'ait publié qu'en 1906. La municipalité tient son nom de l'Honorable F.-Gabriel Marchand, ministre de la colonisation d'abord, puis premier ministre de la Province, de 1897 à 1900. Un an après l'érection, précisément le 8 janvier 1887, la municipalité posera le deuxième geste. À 10 heures de l'avant-midi, se réunissent à la résidence de Joseph Demers, marchand, un groupe de citoyens préalablement choisis par la voix populaire. Samuel Chartier, qui vient d'être nommé préfet du comté d'Ottawa, préside l'assemblée, pendant que Joseph Demers agit comme secrétaire. C.-Arès Bock, juge de paix à la Chute-au-Iroquois, assermente les membres, après qu'on a assigné à chacun la fonction à remplir dans le premier conseil de la Municipalité Canton Marchand ; Herménégilde Desjardins est élu maire, Damase Charbonneau, Joseph Sarrasin, Prosper Guay, Napoléon Denis, Régis Drouin et Joseph Fillion seront conseillers, tandis que Sam Chartier remplira la fonction de secrétaire, avec des émoluments de \$30 par année.

Qu'on nous permette une digression pour souligner en quelques mots l'arrivée de la famille Ferdinand Desjardins, frère d'Herménégilde. Elle faisait partie du deuxième groupe de colons ; les quatre familles arrivées au printemps de 1880 firent une grande fête à ces nouveaux frères d'octobre de la même année. Le lendemain de la réception, Ferdinand se rendit sur son lot, monta une habitation de douze pieds carrés : il était colon. On défricha deux mois, on descendit à Saint-Jérôme à pied pour les fêtes : quatre jours de marche dans six pouces de neige, à travers les bois. On remonta en janvier 1881 avec le premier équipement : un cheval, une paire de bœufs, un poêle, des provisions. En 1883, Ferdinand se construisit une maison de 20 x 24 ; sa propriété valait bien \$400. mais il dut emprunter \$10. pour se marier à Rose-Anna Drouin, dans la maison de Ponton ; le Rév. Père Marcel Martineau, s.j., agissait comme témoin. En 1924, son domaine s'évaluait à \$12,000. ; il remplit les charges de premier évaluateur, de conseiller, de maire, de commissaire, de président de l'U.C.C., en 1931, et de marguillier de 1914 à 1917.

En 1930 lorsque la municipalité de Macaza obtint son érection offi-

cielle, c'était son fils, Delphis Desjardins, de Macaza, qui remplissait la charge de maire de la Municipalité du Canton Marchand.

À cette première séance du conseil, une seule résolution est proposée et acceptée : la nomination de Ménésippe Guay à la charge d'inspecteur des chemins. Les fonctions du conseil municipal se bornèrent presque à surveiller la construction et l'entretien des chemins. Les colons s'étaient bien frayés des passages à travers les forêts et les marais, mais ils comptaient sur l'aide de la municipalité pour rendre ces routes praticables.

J'inclus « in extenso » les règlements no 2 et no 7, à titre d'exemple de législation municipale, à ses débuts. Sam Chartier, le secrétaire, n'était pas un lettré, mais il était assez féru de sens pratique pour enfermer dans le texte d'un règlement municipal les clauses essentielles.

Règlement no. 2 : « ...que tout enspecteur de voiris doifaires entretenir les dit chemins dans chaquien leurs arondicement pour que tous voiture divers (d'hiver) tiré par deuce jouau de frond puise voiajer et paser dans les ditchemin divers sanmisèr en faisant traser deu route pour les pié des jouau ou daute bètre (bœuf) atelé de frond ».

cenque Nevenbre 1887.

Règlement no. 7 : « ...sumossion de Prospère Gay seconder par Napoléon Denis que le certifica de sieur Louis Penneton étant soumi de vant le conseil pour abtenir une licence daubarge aux village de L'Annonciation canton Marchand le dit certifica lui a été accorder a vecque condicion qui suivent la loit des licence et de ne pas vandre un ceul ver de boicon les dimanche et Faite dobligacion aux person du canton et de ne pas en vandre aus enfan et les enfan en tout tent de ne pas les recevoir à l'Hautelle quen ils ont pas dafaires et de tenir bonne orde dan la dite Hautelle et otoure de l'Hautelle et de vandre bonne boicon.

Mossion ananime 6 mé 1889 ».

Après la lecture de la lettre de démission du conseiller Joseph Filion, chacun des membres du conseil présents à la séance du 14 janvier 1888 est appelé à déposer, dans le « casque » de fourrure du secrétaire, le nom d'un citoyen apte à remplir la fonction : c'est-à-dire qu'il doit savoir lire, écrire et

posséder un bon jugement. Le maire procède au tirage par élimination, le billet restant proclame conseiller Théodore Lachaine.

L'élection municipale de janvier 1898 est restée dans la mémoire des contemporains. Afin d'amadouer les « voteurs », un des candidats avait organisé un grand souper à l'hôtel Danis. Les convives étaient nombreux et plein d'entrain. Cependant la visite impromptu de M. le Curé avait quelque peu refroidi le climat et donné la trac à Monsieur le Candidat juste en train d'étaler son programme. Après le départ du Rév. Père, les esprits étaient sur les épines, inquiets ; tout le monde avait la susceptibilité à fleur de peau. Jean-Baptiste Strasbourg (Treize-Boutes), de St-Jérôme, échappe une parole qui n'a pas le don de plaire à Mme Noël Charette ; en un clin d'œil, ce pauvre Treize-Boutes roule par terre et se fait administrer une bonne râclée. Sans l'intervention de son mari, Donalda Charbonneau réduisait en bouillabaisse ce fanfaron de St-Jérôme.



**Baptiste Treize Boutes**

## Municipalité du Canton Marchand

	<i>Maires</i>	<i>Secrétaires</i>
1887	Herménégilde Desjardins	Samuel Chartier
1887	Damase Charbonneau	"
1888	Herménégilde Desjardins	"
1888	Emery Chartrand	"
1888	Herménégilde Desjardins	"
1893	Dosithée Boileau	"
1896	Horace Chartier	"
1898	Ferdinand Desjardins	Constant Péclet
1901	Dr Josué Pineault	"
1902	Thomas Draper	"
1903	Thomas Draper	Philius Morrissette
1907	Constant Péclet	"
1910	Ovila Robidoux	"
1917	Ferdinand Desjardins	"
1919	Ovila Robidoux	"
1920	Delphis Desjardins	"
1925	Théophile Fortin	"
1930	Delphis Desjardins	Henri Bertrand
1934	Léonard Chartrand	Albert Gauvreau
1934	Ovila Gauvreau	"
1951	Louis Raymond	"

## STATISTIQUES

Valeur des terrains .....	\$208,590
Valeur des bâtisses .....	\$214,970
	<hr/>
Total	\$423,560
	<hr/>
Revenu .....	\$ 42,722

*Classification de la surface des terrains :*

	Acres
Terrains améliorés .....	10,841
Terrains non améliorés .....	10,713
Terrains en forêts .....	15,943
Terrains marécageux .....	2,968
Terrains incultes .....	6,920
	<hr/>
Total	47,485
	<hr/>
Nombre de résidents .....	840
Nombre de propriétaires .....	331
Nombre de locataires .....	11

*Les routes*

Les deux grandes voies ouvertes aux frais du gouvernement de Québec furent les chemins Chapleau et Boileau. À la suite de sa première visite paroissiale, en 1884, le Père Jean Raynel, s.j., adressait au ministère de la voirie la note suivante : « Au lieu de réparer le mauvais pont pourri de la Grande Barrière (Lac Castor), le gouvernement ferait mieux d'ouvrir un chemin à la Petite Barrière (Petit lac Nominique), le pont ne serait pas plus coûteux. Ce serait un raccourci de deux milles et demi de L'Annonciation au Nominique ; l'inondation ne noierait pas le chemin comme c'est le cas pour le chemin actuel sur une longueur de trois ou quatre arpents ». Le ministère se rendit volontiers à cette suggestion dans le tracé du chemin Boileau.

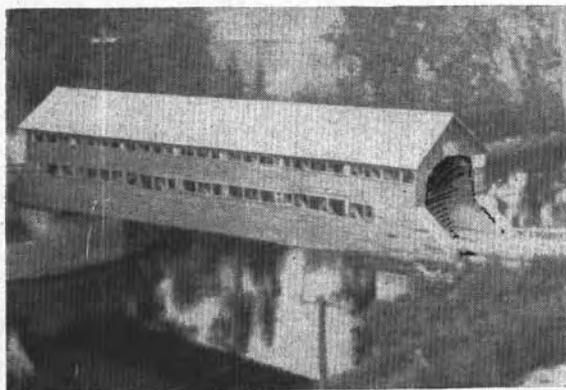
Le chemin Chapleau, du nom de Sir Adolphe Chapleau, premier ministre de 1879 à 1882, lieutenant-gouverneur de 1892 à 1898, avait une longueur de 56 milles ; il s'ouvrait à deux milles au nord de Labelle, se rendait à Kiamika en passant par le lac Lacoste, le lac aux Bois-Francis, les lacs Jaune et



Mme Samuel Chartier  
(Adéline Lajeunesse).

Nomingue ; alors que le chemin Boileau, du nom de son constructeur, unissait L'Annonciation et Nomingue par le côté sud-est du lac Nomingue. Les deux chemins ont été construits sous la surveillance de Dosithée Boileau en 1882 et 1884.

À l'histoire des routes est liée celle des ponts. La construction du pont couvert du village remonte à 1888. L'endroit choisi par Joseph Bureau, agent du gouvernement, est à la satisfaction des gens bien pensant, comme le note le procès-verbal du conseil, l'octroi du ministère fut accordé le 8 juillet 1889. En 1894, la crue des eaux du printemps emportait le pont ; la même année, le gouvernement le construisit tel que nous le voyons aujourd'hui. Le pont des Sœurs, à la sortie du village vers le lac Castor, avait coûté \$225 à la corporation, en 1904, pour être remis à neuf. Il faut aussi mentionner la traverse au-dessus de la rivière Rouge, aux rapides des Italiens : une large cuvette suspendue à un câble d'acier transportant trois ou quatre hardis passagers ; l'invention était de Joseph Dubois, menuisier.



Pont couvert.

*Transport*

À l'origine de la plupart des villages canadiens, les services publics de transport, d'aqueduc, d'électricité dépendent de l'initiative privée. L'Annonciation ne fait pas exception à cette règle.

Un voyage dans la voiture du postillon, raconté par un de ces vieux colons du nord, offre parfois plus d'intérêt que celui du touriste après une croisière.

Sept ou huit personnes occupaient les trois sièges de la lourde voiture, dont les ressorts rigides absorbaient à peine les chocs les plus rudes. Deux bons chevaux réussissaient à couvrir une distance de 30 à 40 milles par jour ; quand la diligence enfonçait dans les ornières jusqu'au moyeu, les hommes sautaient dans la boue et, d'un coup d'épaule, la libéraient. Ces désagréments mettaient du piquant à la conversation, ou alternaient avec les histoires un peu gauloises et les chansons du terroir, accompagnées par un joueur d'accordéon ou d'harmonica. Le trajet abondait en imprévus plus amusants à raconter qu'à subir. En entrant dans le village, le postillon annonçait l'arrivée du courrier et des voyageurs, en sonnait du cor ; l'arrêt, à L'Annonciation, se trouvait chez Horace Chartier. Il fallait entendre ce maître de poste crier, de sa voix de stentor, les adresses que portaient les enveloppes du courrier aux personnes présentes. Il y allait aussi de ses remarques pour chacun des récipiendaires.

Entre la Chute-aux-Iroquois et L'Annonciation, le prix du passage était 75 sous ; entre L'Annonciation et Nominique, un écu.

Parmi les postillons, il y eut Napoléon Nantel de Labelle, qui assurait un service hebdomadaire et dont les charretiers étaient Paiement le Diable, Xavier St-Jean et Xavier Martineau de Nominique.

Malgré toute la poésie de ces longs voyages, longs par leur durée, en « carriole » l'hiver et en diligence l'été, sur des chemins difficiles, les colons souhaitaient un mode de transport plus moderne et plus rapide.

*Voie ferrée*

L'obstacle qui a si longtemps ralenti le développement de la partie du pays qui nous intéresse, L'Annonciation, fut, sans contredit la distance qui nous séparait de Saint-Jérôme, station terminus du chemin de fer du Nord, centre d'approvisionnement et débouché pour le bois et les quelques produits de la ferme. On sait les luttes épiques menées par le curé Labelle pour obtenir ce chemin de fer. Sa marotte de chemin de fer l'a même rendu un peu ridicule. Cependant, il subit l'apostrophe de gaîté de cœur, pourvu que ses terriens sortent du marasme dans lequel ce manque de transport les plonge. Il tenta l'impossible pour unir par rails tous les postes de colonisation du Nord.

Le 6 juin 1898, le conseil de la municipalité engage Ubald Chartrand à \$1 par jour, pour accompagner le Rév. P. Cottett, s.j., afin de tirer un tracé acceptable par la Compagnie de chemin de fer et les intéressés, entre Labelle et Nomingue. Le plan proposé ne rencontre pas les vues de la Compagnie, ainsi que le révèle une lettre du député, M. Henri Bourassa, datée du 6 mai 1901. Celui-ci informe le conseil que la construction du chemin de fer est retardée par l'opposition des gens de L'Annonciation qui tiennent au passage du rail dans leur village, et non à deux milles, tel que le suggère la Compagnie. La réponse à M. Bourassa oppose la même résistance et l'engage à appuyer la requête de tout son prestige ; cette ténacité nous a valu d'avoir le chemin de fer à notre porte.

Les grandes étapes de la voie ferrée entre Montréal et Duhamel (Mont-Laurier) se résument ainsi :

Saint-Jérôme	20 octobre	1876
Labelle	septembre	1892
Nomingue	4 janvier	1904
Mont-Laurier	juillet	1909

L'étape qui nous touche de plus près est celle de 1892 à 1904 ; douze années d'attente et de démarches réitérées, pour obtenir la continuation du rail de Labelle à Nomingue, soit 23.73 milles.

Le 10 juillet 1899, « La Compagnie du Chemin de Fer de la Colonisation du Nord » recevait ses lettres patentes de la province de Québec, l'autorisant à construire une voie de Labelle jusqu'au lac Témiscamingue, via L'Annonciation, Nominuingue, Rapide de l'Original (Mont-Laurier). Les crédits pour le premier tronçon, Labelle-Nominuingue, furent votés le 11 août 1899 ; la province octroyait \$5,000 par année pendant 12 ans ; le premier juillet 1902, elle portait cet octroi à \$8,000. Cette compagnie cédait ses droits le 6 octobre 1904, à la Compagnie Pacifique Canadien pour 99 ans, à dater du premier janvier 1905.

La gare du village a été construite en 1903. Le premier agent à l'occuper fut J.-Wilfrid Dumouchel, jusqu'en juillet 1919 ; de juillet 1919 à mai 1920, A.-E. Hancox ; de mai 1920 à 1934, Lawrence O'Neil ; de 1934 à 1939, Alphonse Piché, et, depuis 1939, M. Georges Giroux. La première horloge installée dans la station le fut le 20 février 1904.

Horaires des trains à cette date  
pour tous les jours, sauf le dimanche

Départ de Montréal, gare Dalhousie	5.25 p.m.
Arrivée à L'Annonciation	11.25 p.m.
Arrivée à Nominuingue	12.15 a.m.
Départ de Nominuingue	3.20 a.m.
Départ de L'Annonciation	4.10 a.m.
Arrivée à Montréal	9.50 a.m.

<i>Les prix</i>	1904	1952
Aller seulement, 1 <sup>ère</sup> classe	\$ 3.80	\$ 4.75
Aller et retour	6.35	8.55
Aller seulement, 2 <sup>e</sup> classe	2.30	Cette classe n'existe plus

Enfin le 4 janvier 1904, le train arrive à la gare de L'Annonciation ; malgré l'heure tardive, 11 h. 30, et le froid, une foule curieuse se presse sur le débarcadère ; elle peut à loisir visiter les voitures.

Au sortir de l'obscurité, les yeux des villageois sont éblouis de tant de magnificence : ces lourds sièges capitonnés, ces châssis anglais dissimulés derrière de beaux rideaux à ressort ; ces lampes à gaz qui ronronnent sous un plafond ouvragé comme une voûte de cathédrale et qui projettent une lumière presque aveuglante pour des yeux habitués à la lampe à pétrole, une toilette intérieure, avec bol en porcelaine blanche ; un évier rond émaillé surmonté d'une glace ; l'eau froide et l'eau chaude courantes ; tant de luxe, en si peu d'espace !



Gare — 1905.



En route pour Montréal.

L'ébahissement des colons ne fut pas moindre, à la vue de la première automobile dans le village, en 1909, automobile que son propriétaire, J.-Patrick Lee, marchand en ferronnerie, conduisait à la vitesse de 20 milles à l'heure. Ce fut la terreur des chevaux, qui ne pouvaient s'habituer à voir foncer sur eux ces deux grands yeux nickelés, encore moins se faire l'oreille aux pétarades du moteur. Le notaire Philius Morrissette fut le deuxième à se procurer ce genre de véhicule, en 1912 ; le Dr Côte Cartier conduisait la troisième, en 1913, une voiture allemande, une Metz, dont les roues d'arrière étaient commandées par des chaînes extérieures, assez semblables aux chaînes des bicyclettes.

### *L'aqueduc*

Le deuxième service public, après celui des transports en commun, fut l'aqueduc. Napoléon Denis desservait, en 1893, une vingtaine d'habitations du village, à même un aqueduc fait de tuyaux de bois. En 1898, Charles-Borromée Boileau devenait propriétaire de cet aqueduc ; cinq ans plus tard, son frère Alphonse l'acheta et apporta quelques améliorations. Du coup le tarif est haussé aux prix suivants : usage général \$6

par année ; baignoire 37 1/2 sous ; toilette, 37 1/2 sous ; 50 sous par vache ; \$1 par cheval.

Avec cette augmentation, l'eau prit goût et fit les frais de chaudes discussions, qui, de la boutique de forge et des perons, rebondit au conseil municipal. Tous en étaient pour de l'eau potable, mais un conseiller s'entêtait mordicus à exiger du propriétaire, le dit Boileau, de l'eau « confortable ».

Le syndicat Wilfrid et Ménéippe Guay, Eugène Danis, Napoléon Drouin et Horace Chartier projette, en 1905, de construire un aqueduc plus considérable. Le conseil municipal, ayant déjà donné au premier propriétaire un droit exclusif d'exploitation, accordait au syndicat exactement le même droit ; d'où imbroglio, disputes et procès ; le contrat d'achat de l'ancien aqueduc par le syndicat ne fut signé qu'en 1908.

Finalement, l'aqueduc fut vendu à la municipalité du village le 26 juin 1909, pour la somme de \$13,000.



Installation du 2<sup>e</sup> aqueduc : Dosithée Poirier,  
Ernest St-Denis.

*Municipalité du village de L'Annonciation*

Cette question d'eau pesa fortement dans la balance pour hâter l'érection de la municipalité du village, qui se fit le 8 octobre 1908 ; les frais d'incorporation s'élevèrent à \$400. Les élections eurent lieu le mardi, 3 novembre 1908, et le 10 du même mois se groupaient autour de la table du conseil le maire Dr Côme Cartier, le notaire Morrissette, secrétaire, les conseillers : Arthur Drouin, Oza Chabot, Ubald Gamache, J.-Wilfrid Dumouchel, Joseph Pharand, Joseph Thomas.

Le vingt novembre 1908 onze réquerants présentaient en cour une contestation d'élection sous prétexte qu'il y avait eu violence et fraude. Le jugement rendu le 17 février 1909 donnait gain de cause aux réquerants et le juge A.-F. Carrier fixait le nouveau scrutin au 6 mars 1909. Ce deuxième vote présidé par Anthime Lalande de Nomingue donna le même résultat que le premier.

## STATISTIQUES

	Village	Campagne	Total
Familles	176	155	331
Âmes	794	814	1,608

*Évaluation immobilière du village*

Valeur imposable .....	\$340,350
Valeur non imposable .....	51,650
	<hr/>
	\$392,000
Résidents .....	794
Propriétaires .....	150
Locataires .....	82



BRUNO MANTEL



ONÉSIME NOËL



EUGÈNE FILION



ROLLAND PELLETIER

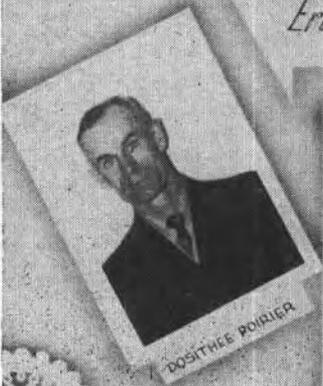


ADRIEN CHARBONNEAU

Conseil  
Municipal  
en 1953

L'Annonciation

Erection officielle le octobre 1909



DSITHEE POIRIER



HENRI BERTRAND



FLORIBERT GODARD

*Municipalité du Village L'Annonciation*

	<i>Maires</i>	<i>Secrétaires</i>
1908	Côme Cartier	Philius Morrissette
1909	Horace Chartier	"
1911	Côme Cartier	"
1913	Osiás Giroux	"
1914	Alfred Robidoux	"
1919	Ménéssippe Guay	"
1920	Wilfrid Taillon	Constant Péclet
1922	Joseph Delisle	"
1925	Côme Cartier	Léon Raymond
1927	Côme Cartier	Henri Bertrand
1932	Charlemagne Denis	"
1947	Onésime Noël	"
1952	Onésime Noël	"

En 1887, Joseph Groulx remplissait la fonction de premier constable. Le 2 octobre 1909, Régis Clément est préposé à cet office. Il est autorisé à incarcérer les délinquants chez lui et à faire acquitter la note par la municipalité au coût de la pension des auberges.

Une chambre de maison convertie en geôle, pour loger des gens de tout poil, ne va pas sans inconvénients. Afin de tempérer les récriminations de son épouse, Marie-Aurore Guay, Régis construisit une cellule solide au bout de la cuisine. Question de faire le matamore ou le drôle, le constable Clément coffra plus d'un citoyen sous les prétextes les plus fantaisistes. Le supposé coupable s'en tirait le plus souvent par une visite au bar. Ce genre de plaisanterie illustre bien le caractère humoristique des mœurs du temps.

Le poste de greffier fut d'abord occupé par le notaire Philius Morrissette, de 1908 à 1926 ; ensuite, par le notaire Léon Raymond, jusqu'en 1932 ; et par Constant Péclet, depuis cette date. La première cause des annales judiciaires du village est celle de Ménéssippe Guay, qui réclamait \$33.09 de la Corporation pour l'érection d'une clôture. Le compte fut renvoyé, parce que les données du contrat n'avaient pas été toutes respectées. La Cour fut saisie du litige et le jugement donna gain de



Pierre Clément.

cause à la municipalité ; mais celle-ci dut payer \$145 à l'avocat Alfred Duranleau de Saint-Jérôme, pour services professionnels.

Un jour d'octobre 1904, se présentent chez le juge de paix, Horace Chartier, le Dr Côme Cartier et deux témoins qui avaient été, comme lui, mordus par le chien de Cléophas Chaboillez. Les demandeurs exigeaient rien de moins que la mort de l'accusé (le chien) ; mais il n'était pas juste de rendre jugement, sans entendre le propriétaire du dogue : le juge l'assigne immédiatement à son tribunal. Malgré l'apologie du défendeur pour sauver la peau de son chien, le juge Chartier condamne la bête à mort. « Eh bien ! Votre seigneurie, je vais le tuer, mon chien, mais, avant de mourir, il aura au moins eu la satisfaction de mettre la dent dans trois fessiers conservateurs », de dire Chaboillez, en guise de consolation.

La construction et l'entretien des trottoirs sont à la charge de la municipalité depuis le 7 mai 1910 ; le gravelage des rues depuis 1913. La liste noire des buveurs invétérés s'est ouverte en 1911.

### *Électricité*

La Province a placé dans le ruisseau Paquette, qui se jette dans la rivière Rouge à l'entrée est du village, une richesse qu'il est impossible d'ignorer. Trois moulins tiraient déjà leur

force de ses chutes, on s'abreuvait maintenant de son eau fraîche et limpide, une exploitation de plus, sous une autre forme, ne l'appauvrirait pas. L'idée de convertir cette cascade en énergie électrique avait tout de suite saisi l'intelligence de quelques hommes entreprenants. Mais aussitôt avait surgi l'obstacle courant : trouver des colons à l'esprit assez ouvert au progrès pour utiliser ce service. La plupart étaient satisfaits de s'éclairer à la chandelle, à la lampe à pétrole ou au fanal, ce qui coûtait bon marché. L'électricité, en plus d'être chère par l'usage des commodités qu'elle crée, était une cause sournoise d'incendie.

Le 6 mars 1905, la « Compagnie Hydro-Électrique de L'Annonciation », composée de Souillard, Thiaville et Morrisette, demandait au conseil municipal l'autorisation d'exploiter le rapide de la rivière Macaza. Le conseil, craignant que ce privilège renouvelât les difficultés de l'aqueduc, laissa tomber la requête. Tout de même, dix-neuf ans plus tard, l'idée trouvait son écho dans le cerveau craintif, mais adroit, d'Osias Giroux. Une résolution faite par Charlemagne Denis, appuyée par Wilfrid Taillon, le 8 novembre 1924, donnait champ libre au solliciteur. À ce moment, le barrage sur le ruisseau Paquette était déjà levé et les marchands avaient reçu leur première commande d'ampoules électriques, qui servirent l'avant-veille de Noël 1924.

Lorsque Osias Giroux vendit son entreprise à la Laurentian Hydro Electric Company en 1925, elle développait 60 chevaux vapeur. Le 1<sup>er</sup> juillet 1927, la Gatineau Power Company commença à desservir le village de L'Annonciation. En 1930, elle construisit une ligne de transmission d'énergie électrique, de Saint-Jovite à L'Annonciation. En 1928, le débit en kilowatts heure était de 25,548, soit une moyenne de 258 Kw pour chacun des 99 clients ; en 1948 il était de 264,619, ou une moyenne de 1,521 pour chacun des 174 clients. On constatera que le nombre de clients n'a pas doublé en 20 ans, alors que la consommation d'énergie électrique est 10 fois plus élevée.

Le projet de loi relatif à l'électrification des campagnes, l'encouragement financier du gouvernement aux coopératives

ont trouvé un écho favorable chez les cultivateurs. Ceux de la région ont souscrit \$11,000 de mise de fonds, en actions sociales, à la « Coopérative d'Électricité des Laurentides ». Lors d'une réunion tenue le 2 juin 1945 à L'Annonciation, les délégués de la Minerve, du Nomingue, de L'Annonciation et de Sainte-Véronique choisirent M. Rolland Sarrasin, de L'Ascension, président, Oscar Godard de Sainte-Véronique, vice-président, Léonard Chartrand de L'Annonciation, l'un des directeurs et Grégoire Charbonneau de Nomingue. À la Noël 1948, les trois églises, de la Minerve, de Sainte-Véronique et de L'Ascension, ouvrirent la liste des clients de la Coopérative ; il convenait que la maison de Dieu fût la première servie. Depuis trois ans, de 1947 à 1950, 90 milles de lignes, dont 23 à L'Annonciation, courent sur le territoire que la Cie Gatineau ne couvre pas. Le siège social de la Coopérative se trouve à L'Annonciation et Jacques Bastien en est le gérant.

### *Téléphone /*

Un jour d'automne 1899, s'arrête chez Moïse Charette un voyageur de la Ferme Neuve, pour annoncer à Mme Charette que sa mère est morte depuis trois semaines ; faute de communication postale, téléphonique ou télégraphique, on ne peut vérifier cette triste nouvelle. Madame prend le deuil de sa mère et fait chanter quelques messes pour le repos de la défunte. Aux premiers beaux jours d'été, la vieille Paquette s'amène en voiture avec un bon stock de laine à faire carder au moulin ; la revenante faillit faire mourir sa fille Rosina de frayeur et d'émotion.

Le fait n'est pas unique, pendant ces années d'isolement à peu près complet ; le téléphone a du moins l'avantage d'éviter des méprises qui peuvent être dramatiques.

Par une résolution du conseil en 1909, Eugène Danis reçoit l'autorisation d'exploiter un service téléphonique sous la raison sociale : « E. Danis Private Line ». Il fait installer des centraux aussi à Nomingue et à Val Barrette. Les trois endroits sont reliés par une ligne interurbaine, qui à son tour est rac-

cordée au réseau interurbain de la Compagnie « Le Lièvre Valley Telephone Company ».

En 1940, Danis vend son réseau de téléphone à Ernest Robidoux et Omer Lacoste, qui le cèdent quelques mois plus tard à « Téléphone Labelle Limitée ». Au printemps 1950, la Compagnie Bell est devenue propriétaire de ce réseau.

Le nombre des abonnés du téléphone à L'Annonciation en janvier 1909, était de 34 ; de 81, en 1941 ; de 263, en 1948 ; de 295, en 1950 ; et de 317 en décembre 1952.

\* \*  
\*

Nous constatons une fois de plus que nos pionniers ne manquaient pas d'esprit inventif, chaque fois qu'il fallait lancer une entreprise difficile et utilitaire. Ces industries locales mettaient entre les mains de leur propriétaire un instrument de liberté, parce qu'ils exercent un contrôle sur le capital engagé. Ce qu'on ne contrôle pas, d'autres le contrôlent pour nous... et parfois contre nous.

Quand verrons-nous nos Canadiens français fortement décidés à conserver pour eux ces commerces et ces industries qu'ils ont créés à force d'énergie et de talent, qu'ils ont maintenus à force de sacrifices ? Que de fois, au moment de toucher d'appréciables bénéfices, ils se désistent de revenus assurés en faveur des compagnies étrangères et centralisatrices, uniquement préoccupées à soigner leurs intérêts.

### *Description du village*

En quittant Labelle, la route nationale coupe une large plaine ondulée qui, à l'approche de L'Annonciation, se rétrécit rapidement, entre la rivière Rouge à droite et la montagne du Bois-Franc à gauche. Ce mont qui semble barrer la route, recule subitement et se déploie en éventail, comme une toile de fond. Sur le penchant de son hémicycle, qui se dresse en amphithéâtre à la hauteur de cent cinquante pieds, s'étale tout

le décor d'un village : en avant-scène sa grand-rue d'un mille de longueur, ses magasins, ses boutiques, ses hôtels, son église, son école, son hôtel-de-ville ; dans la rampe, s'agrippent des résidences avec leur hangar à l'arrière ; tout en haut, au dernier gradin, outre le couvent, de modestes pignons coudoient des balcons presque somptueux.

Rien ne masque la lumière du soleil levant sur cette scène ; la vue s'étend très loin par delà la voie ferrée et la rivière Rouge, sur les fermes d'en face. Pour compléter le paysage, la rivière, telle une banderole festonnée, le contourne irrégulièrement et reflète vers le ciel son azur doré ou argenté, selon le caprice de la lumière.

Tel est l'aspect poétique de la localité. Hélas ! à toute fin pratique, cet amphithéâtre présente de fâcheux inconvénients : caves à creuser dans le roc vif, constructions à asseoir de niveau, contreforts à jeter ici et là pour retenir le terrain, pression de l'eau affaiblie, chaussées et trottoirs glacés en hiver, pluies torrentielles en été. Néanmoins tous les villageois s'accommodent de cette situation, chacun tire profit des accidents du terrain et le village évoque, dans son ensemble, un joli bourg de la Suisse, à l'instar de celui de Sainte-Adèle, de Sainte-Marguerite et de bien d'autres des Laurentides.

#### DÉPUTÉS FÉDÉRAUX du Comté Labelle formé en 1892

Bourassa Henri	1896-1907
Major, C.-B.	1907-1911
Achim Honoré	1911-1917
Fortier Hyacinthe-Alfred	1917-1925
Bourassa Henri	1925-1935
Lalonde Maurice	1935-1945
Courtemanche Henri	1945-1953
Roy Gustave	1953-

#### DÉPUTÉS PROVINCIAUX du Comté Labelle formé en 1912

Fortier Hyacinthe-Alfred	1912-1917
Achim Honoré	1917-1922
Lahaie Désiré	1922-1923
Lortie Pierre	1923-1936
Paquette Albini	1936-



Henri Bourassa.

Hommage à

HENRI BOURASSA

(1868-1952)

Le Devoir, Montréal, samedi 25 octobre 1952

Le nom et l'œuvre de Bourassa remplissent son époque. Il a fourni deux générations d'idées politiques. Dans l'ordre social il était très en avance sur son temps — et sur beaucoup de nos contemporains. Il a secoué les Canadiens français, qui allaient s'endormir dans le lauriérisme. Il s'est battu pour épargner au Canada entier les conséquences d'une grave déviation politique.

Quand on parcourt ses livres et ses brochures, on se dit parfois : « C'est juste, mais ce n'est pas neuf, et tout le monde pense de la sorte ». Et voilà le plus bel hommage ; car on témoigne ainsi de son succès. Ses idées étaient neuves, mais il a réussi à les faire pénétrer partout, — jusque chez ses adversaires. Marine Leland écrit avec bonheur : Ses « hérésies » politiques d'hier et d'avant-hier sont les idées reçues d'aujourd'hui.

À d'autres moments, on s'étonne. On croyait ces idées-là plus récentes, on pensait qu'elles sont la conquête de notre génération. Mais il avait vu loin.

Bourassa a marqué l'imagination de ses contemporains. Il les a tous passionnés, pour ou contre. À certaines heures privilégiées, il devint leur porte-parole et ils reconnurent en son langage ce qu'ils pensaient obscurément mais ne savaient pas exprimer.

« Il nous a tous réveillés », déclarait un jour Édouard Montpetit. Oui. Sa pensée est perpétuellement en ébullition. Il remet les choses en question. Il inquiète. Il bouleverse. Combien d'hommes, aujourd'hui grands-pères ou disparus, furent saisis par sa parole, arrachés à leur médiocrité, et en sont demeurés marqués à jamais ?



**BOURRASSA** en villégiature à Sainte-Agathe, au chalet Liboiron, près du lac Long, en compagnie de l'abbé Allard, son ancien curé de Montebello, et de cinq Frères du Sacré-Coeur : Frère Victor, Frère Dosithée, Henri Bourrassa, Frère Borgia, l'abbé Allard, Frère Octave, Frère Valère.

Oui il inquiétait. Même ses amis. Il y avait toujours, chez lui, quelque chose d'imprévisible. Bien assuré quant à l'essentiel — et pour lui l'essentiel fut surtout l'Essentiel —, il gardait une entière liberté d'esprit. Il n'était pas de ceux, même grands, qu'on peut étiqueter une fois pour toutes et dont on prédit presque à coup sûr les réactions, parce qu'elles vont toujours dans le même sens. Il y avait en sa personnalité trop de richesses pour qu'on pût l'enfermer dans une formule. Il n'était pas une formule. Il était Bourrassa.

Il faut entendre les contemporains porter témoignages car quelque chose de lui n'est pas passé dans ses articles ou ses discours écrits — quelque chose dont on trouve le reflet fugace dans telle phrase vengeresse, dans tel accent qui laisse deviner le son d'une voix et la vivacité d'un geste. Il disait un jour

devant nous, avec une humilité si excessive qu'elle en devenait comique : « Le bon Dieu m'a peut-être donné quelque facilité de parole, mais comme journaliste, ce que je suis devenu, je l'ai conquis ». Il était devenu un grand journaliste. Mais Dieu lui avait donné le don d'une parole fulgurante, une éloquence qui arrachait et transportait. Ainsi a-t-il remué son époque.

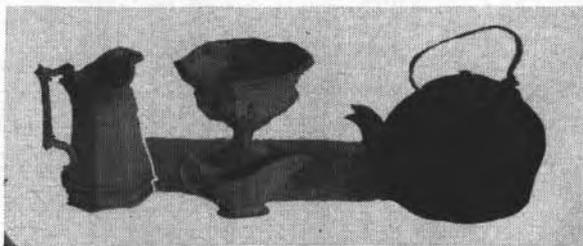
Parmi ses œuvres, une à laquelle il a donné le meilleur de lui-même : le journal qu'il a fondé. Le Devoir est fils de Bourassa. Sans lui, on n'imagine même pas que le quotidien ait pu naître. Il lui a donné la vie, puis des années de soin, il a fait son prestige, il a suscité les dévouements sans lesquels l'œuvre aurait sombré ; et il l'a créé tel que le Devoir puisse lui survivre. Jusqu'à son dernier instant, malgré l'extrême délicatesse qui lui dictait de ne point intervenir dans sa vie, il lui est demeuré attaché, et il mêlait son nom à ses ultimes prières. Pourtant, nous ne saurions sans partialité trop le tirer de notre côté. Le Devoir vient de Bourassa, mais l'auteur domine et déborde son œuvre.

Le chanoine Groulx l'appelle « cet insigne serviteur de la patrie canadienne, la plus fière incarnation de sa race ». Gérard Picard salue en lui un prophète social, et le P. Archambault montre le génie avec lequel il a pénétré et fait rayonner la pensée sociale de l'Église. Omer Héroux évoque la scène « extraordinaire, inouïe, invraisemblable presque » où l'orateur fut la voix de toute l'Amérique française. Antonio Perrault voit, « au premier rang des hommes politiques, la haute et incomparable personnalité d'Henri Bourassa... l'un des fils dont la race française a raison d'être fière ». Une Américaine, Marine Leland, cite le mot d'un universitaire anglo-canadien : « Henri Bourassa is the greatest living Canadian ». Le Docteur Prince, devant sa fosse, pense spontanément : « C'est l'Honneur qu'on enterre ». Toutes ces formules expriment une même idée de grandeur, d'intégrité et de puissance. Elles viennent spontanément à l'esprit quand on parle de lui.

Il fut l'un des plus doués parmi ceux qui passèrent sur ce coin de terre — peut-être le plus doué de tous. Mais il ne s'est

pas contenté d'apporter ses richesses, il les a mises en valeur, il les a unifiées. D'un tempérament magnifique il a fait un caractère viril ; d'une nature volontiers agressive il a tiré une âme de chevalier. Voilà ce qui lui reste, chez les hommes, de plus incontestable : d'avoir été Henri Bourassa.

Mais il a visé plus haut. Ce n'était pas assez pour lui d'être un grand homme — et même un jour il estima que ce n'est rien. Sa valeur spirituelle dépasse toutes les autres. Il a consacré le meilleur de ses dernières années à la prière. Après avoir été si longtemps le paladin de la justice, il a voulu devenir un instrument de la Charité. Tel est le couronnement définitif de son œuvre comme de sa vie.



## CHAPITRE V

### VIE SCOLAIRE ET MANIFESTATIONS INTELLECTUELLES

Culture intellectuelle des colons — Premières écoles — Premières maîtresses — Premier bilan financier de la Commission scolaire — Chanoinesses des Cinq Plaies — Religieuses Sainte-Croix — Frères Sainte-Croix — École des rangs — Mlle Azilda Trudel — Fanfare et théâtre.

#### *Culture intellectuelle des colons*

La culture intellectuelle d'une population se reflète extérieurement de bien des façons ; les plus évidentes sont le nombre des écoles, l'enseignement qu'on y donne et l'état général des édifices : leur architecture, leur propreté, l'embellissement du terrain, enfin tout ce qui caractérise une institution où l'on apprend le vrai et le beau. L'atmosphère intellectuelle d'un village se manifeste aussi par sa bibliothèque publique, sa salle de spectacle, son corps musical, ses cercles d'œuvres, sa librairie, ses abonnés aux journaux et aux diverses revues, par ses annonces commerciales même.

Nous n'avons pas l'intention de scruter tous ces détails, mais nous nous proposons d'en dire assez pour diagnostiquer l'état de santé intellectuelle de notre population.

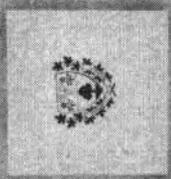
Au début de la colonie, le souci de culture existait puisque le Père Jean Raynel, s.j., dans sa visite paroissiale de 1884, presse les gens de s'abonner à un journal ; la chose n'était guère facile faute de communication. Tout de même, il déploirait que des gens sachant lire et écrire ne puissent s'alimenter de quelques lectures. Pour obvier partiellement à cette lacune, les Pères avaient mis à la disposition de leurs paroissiens quelques bons livres, que les lecteurs pouvaient emprunter et échanger le dimanche, après la grand-messe. Ce service de bibliothèque s'est plus ou moins continué avec les Chanoines Réguliers.



ERNEST GIROUX



FRÉDÉRIC COTTE



HENRI BERTRAND



Association

ONÉSIME NOËL



Commission  
de  
Bourse



BRUNO NANTEL



CAMILLE DESMARAIS



Famille Charbonneau : Assis, de g. à d.: Germaine, Xélophat, Damase, Mme (Suzanne Leroux), Marguerite, Suzanne. Debout : Adolphe, Fabiana, Bénoni Charette, Guillemine, Joseph Renaud, Rosa, Donald, Armand Robidoux, Ovide Giroux, Marie-Anne, Jeanne.

Le couvent possède aujourd'hui une belle collection de livres. Malheureusement les rayons restent toujours bien garnis, faute de lecteurs.

Inutile de corser le sujet et de faire croire que toute la population était lettrée. L'absence de signature au bas des contrats et des actes inscrits dans les registres démentirait cette assertion, mais cela n'est pas non plus une preuve que les gens, surtout les hommes, étaient des illettrés. Il faut faire la part de la gêne et l'acceptation facile du notaire et du prêtre à recevoir l'excuse de ces rudes bûcherons, qui maniaient plus facilement la hache et le godendard que la plume.

### *Premières écoles*

Presque entièrement occupés au défrichement, à la culture du sol, les premiers colons pensèrent d'abord à se loger, avant d'élever une école en même temps que leur maison et la première chapelle. Cette situation ne dura guère ; les bons habitants de L'Annonciation appréciaient la valeur de l'instruction et en éprouvaient le besoin. On peut s'en rendre compte par l'érection de la première école du village dès 1887. C'était une espèce de chantier en bois, élevé sur l'emplacement du presbytère actuel. La première maîtresse, commise à l'instruction d'une dizaine d'enfants, fut Mlle Filion. Sans doute, il y avait plus de dix enfants d'âge scolaire à cette date, mais la distance leur rendait impossible la fréquentation de l'école. L'année suivante, afin de s'assurer les services d'une maîtresse diplômée, on avait autorisé une augmentation de \$5 sur le salaire annuel précédent de \$85, tout en laissant les frais du chauffage et du ménage au soin de la titulaire.

La deuxième institutrice, Joséphine Barrette, devint par son mariage la mère de l'Honorable Juge Hermann Barrette de Saint-Jérôme. M. Barrette et sa fille Présilde avaient voulu encourager par leur présence, les succès de Joséphine en assistant à l'examen de fin d'année. Pendant les mois d'hiver, l'institutrice donnait, le soir, des leçons de lecture et de calcul aux adultes.

Xélophat Charbonneau s'était fait remarquer par son assiduité aux cours, ses questions qui débordaient les cadres de l'enseignement et par son empressement à nettoyer le tableau après la leçon.

Les manuels des élèves, au programme scolaire, se limitaient à un très petit nombre. Le travail écrit se faisait sur l'inséparable ardoise. Les jeunes apprenaient les grosses lettres sur le tableau de Lippens ; les autres, suivant leur degré d'instruction, possédaient : *Les Devoirs du Chrétien* de Lhomond, *Mon premier livre* de Ahern, *la Grammaire française* de Robert, *le Psautier du saint roi David*, *l'Histoire sainte*, *le Catéchisme de Québec*, *la Géographie* et *l'Arithmétique* des Frères des écoles chrétiennes, *la Méthode d'Écriture* de J.-A. Langlais ; et les finissantes, plus rarement les finissants, le *Manuscrit*, car il fallait être aussi habile à déchiffrer l'écriture à la main que l'imprimé.

Joseph Demers, marchand général de la place, envoie une commande de nombreux articles à un marchand de gros de Montréal. Après quelques semaines il s'impatiente du retard de sa marchandise qu'un charretier de Saint-Jérôme devait lui apporter, mais le postillon lui remet une lettre venant de Montréal. Joseph retourne le pli en tous sens, fait des efforts pour saisir quelques mots ; finalement, il passe la missive à sa femme, pour voir si elle sera plus heureuse : « Pauvre Jos, c'est ta lettre qui revient ».

Il n'est pas sans intérêt de lire les dépenses encourues par la municipalité, durant la première année, en 1887, pour le maintien de l'école du village :

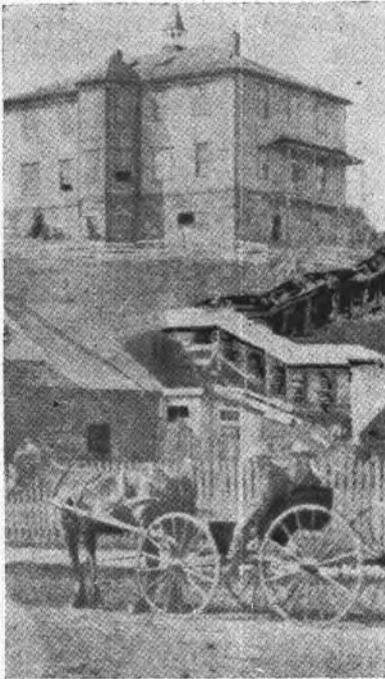
<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Octrois du gouvernement	68.70	Maîtresses	85.00
Taxes	39.19	Secrétaire	10.00
		Compte chez Horace Char-	
		tier	2.63
		Quatre prix d'assiduité	0.80
		Douze prix d'application	1.80
		Huile à lampe	0.58
Déficit	7.94	Bancs de l'école	15.02
	<u>\$115.83</u>		<u>\$115.83</u>

*Compte chez Horace Chartier*

2 feuilles de papier	.02
1 porte-poussière	.12
1 globe à lampe	.05
4 boîtes de caustique	.24
2 vitres	.20
1 balai	.30
1 brosse à plancher	.12
1 livre de lecture	.25
2 boîtes de mine à poêle	.06
1 brosse à mine à poêle	.18
1 boîte à craie	.14
Transport de la maîtresse de St-Jovite à L'Annonciation	.95
	<u>\$2.63</u>

*Chanoinesses des Cinq Plaies*

Après la grand-messe du 11 mai 1890, le Rév. P. Grenier convoqua les francs-tenanciers à la sacristie, afin de discuter de l'engagement des Sœurs Marianites ; celles-ci acceptèrent, mais ne vinrent que 30 ans plus tard.



**Couvent et chemin couvert**

Lors de la construction du presbytère actuel en 1895, on déblaya le terrain des arbres et de la première école. La seconde école fut érigée à l'entrée du village. Elle ne coûta que \$175. Le bois et le temps furent offerts gratuitement. En 1897, les Pères sollicitent leurs consœurs, les Chanoinesses des Cinq Plaies, à venir prendre la direction de l'école.

Ces religieuses étaient au Nomingue depuis 1896. Mère Joséphine, supérieure, sœur Séraphine et sœur Eulalie étaient venues directement de la maison-mère de l'Institut, établie à Lyon, France. Demi-cloîtrées, elles observent la même règle que les Chanoines : abstention de viande, sévère pratique de la pauvreté et chant du grand office canonial. La charité publique, ajoutée aux revenus de travaux de couture, ne suffisait pas à les sustenter convenablement ; elles acceptèrent donc de faire de l'enseignement à Nomingue et à L'Annonciation, où elles demeurèrent jusqu'en 1920. Elles possèdent encore deux œuvres dans la province : une école maternelle, rue Persillier à Montréal, une résidence à Sainte-Genève, où elles font le service de la maison des Pères Sainte-Croix.

Les Chanoines avaient acquis, le 10 août 1898, de Séverin Rochon, un terrain au prix nominal de \$1, sur lequel la commission construisit le couvent des religieuses en 1899 ; l'ancienne école resta à l'usage des enfants de la campagne. Le mobilier du couvent prit l'allure moderne du temps, avec ses cinq douzaines de bureaux sortis d'une manufacture de Trenton.

On venait de bâtir un édifice en bois, juché au sommet du village, à hauteur du clocher de l'église. Tous les matins, les religieuses dévalaient la côte ; après la messe, elles remontaient de peine et de misère, en s'agrippant aux roches et aux broussailles. Cette ascension pénible fut atténuée par l'aménagement d'un chemin couvert. Cet escalier, long de 175 pieds, n'escalade pas la côte d'un seul coup, des paliers permettent



Maison  
d'Alphonse Boileau.

de prendre haleine. En juillet 1901, lorsque la commission solda le compte de \$70 pour les frais de cette construction, elle exigea du menuisier J.-A. Authier, que les charnières de la porte d'entrée, jugées trop délicates, fussent remplacées.

En 1901, comme en 1888, se donnent des cours du soir : lecture, calcul et conversation anglaise ; le Département de l'Instruction publique accorde \$50 pour ces cours ; la même année, la commission porte le salaire de ses maîtresses à \$100, sans enlever les frais de chauffage.

### *Religieuses Sainte-Croix*

La pénurie des sujets oblige les Chanoinesses des Cinq Plaies à abandonner la paroisse en 1920. À cette même époque, sur la demande de Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, du Rév. P. Jean-Baptiste Morlat, curé, et de Ovila Gauvreau, président de la commission scolaire, les Sœurs de Sainte-Croix sont appelées à continuer l'œuvre des Chanoinesses. Voici le nom des Fondatrices : Sœur Marie-de-Ste-Blanche, supérieure, les sœurs Marie-de-St-Ursule, Marie-de-Ste-Rose, Marie-de-l'Espérance ; ces dernières seront aidées de deux maîtresses.

À l'ouverture, le 3 septembre 1920, cent vingt-deux élèves sont inscrits, dont soixante-quatre filles et cinquante-huit garçons, répartis en quatre classes. À peine deux mois après l'arrivée des Sœurs, vu l'augmentation constante des élèves, on doit ouvrir une 5<sup>e</sup> classe, confiée à Albertine Gagnon.

En 1928, le feu rasait l'ancienne école du village. À quelque chose malheur est bon. Le Dr Cartier, en homme perspicace et tout dévoué au développement de son village, voulut profiter de cette circonstance pour doter la municipalité d'une école de garçons ; les assurances et l'octroi du gouvernement aidant, le projet avait une chance de passer. Après la messe, le 20 septembre 1928, le docteur exposa son plan à une centaine de chefs de famille. Tous acceptèrent d'emblée. L'avantage de grouper les garçons en une seule école était évident, mais les gens de la campagne refusèrent à la commission scolaire

du village le droit de leur imposer une part égale dans les dépenses ; le plan resta en panne jusqu'en 1947.

À la lumière de ce fait et de quelques autres consignés dans ce chapitre, notons que l'instruction est toujours le parent pauvre, la nécessiteuse à qui l'on verse la subsistance au compte-gouttes. Si, au cours des années, l'école n'est pas morte d'inanition, c'est qu'il s'est trouvé, à L'Annonciation comme ailleurs, des maîtres et des maîtresses pour la soutenir de leur dévouement. Les contribuables croient leur devoir accompli, quand ils ont fourni aux enfants les moyens d'apprendre à lire tant bien que mal et à résoudre les quatre règles simples.

À une réunion de la commission en 1938, à laquelle assistaient trois Frères du Sacré-Cœur venus de Montréal, Frère Edmond, provincial, Frère Antonius, procureur, et Frère Samuel, l'engagement des Frères fut sur le point d'aboutir. À partir de cette année des maîtres laïcs, dont le premier fut Pierre Damphousse, se chargent de l'école du village, de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. En 1942, la demande est renouvelée aux Frères du Sacré-Cœur ; cette fois-ci le Rév. Frère Jean-Félix, provincial, impose des conditions de logement trop onéreuses. Enfin, après les opiniâtres démarches de M. le curé Neveu, de Messieurs Onésime Noël, Oscar Letourneau et Charlemagne Denis, président de la commission scolaire, les Frères de Sainte-Croix prennent possession de l'école neuve, en septembre 1947 ; le Rév. Frère Héroux, directeur, les Frères Monette et Leblanc composent le premier personnel religieux, pour l'instruction de quatre vingts garçons du village, des sept dernières années du cours primaire. Les jeunes de première et de deuxième années vont au couvent.

Espérons que le contact des enfants avec des religieux, tout à leur devoir d'éducateur et d'instituteur, favorisera l'éclosion de vocations sacerdotales et religieuses ; il est réellement déplorable d'en compter si peu, parmi une population pourtant pieuse.

L'insertion d'une courte biographie de l'un des nôtres sera, croyons-nous, de nature à éveiller chez les jeunes qui liront ces lignes l'ambition de marcher sur ses traces.



Frère Pierre-Gabriel (René Charette).

Natif de L'Annonciation, diocèse de Mont-Laurier (Canada), de la communauté des Frères des Écoles Chrétiennes, à Laval-des-Rapides, il est décédé le 29 mai 1939, dans la 29<sup>e</sup> année de son âge, sa 12<sup>e</sup> de vie religieuse et sa 3<sup>e</sup> de profession perpétuelle.

À la maison de formation de Laval-des-Rapides où il entra dès l'âge de treize ans, René Charette, devenu en la fête de l'Assomption 1927, le C.F. Malon-Gabriel, manifesta un naturel tout de franchise et de simplicité, un esprit pratique, un jugement sûr, un grand courage et le désir de servir.

Il plut au Seigneur de marquer de bonne heure cette belle âme du sceau de la croix. Quelques mois après son entrée au Scolasticat, une grave affection de la peau le confina à l'infirmerie, pour un séjour d'un an et demi. Ce temps fut pour lui une sorte de retraite qu'on pourrait appeler le noviciat des parfaits. Outre les douleurs physiques et surtout les souffrances morales résultant d'une inaction si contraire à sa jeunesse et à son tempérament actif, il eut à endurer de grandes peines intérieures, dont la nature lui fut particulièrement sensible.

Dans un commerce assidu avec Dieu, il puisait force et réconfort. La piété qu'il avait montrée au Noviciat ne se démentit point. Combien édifiants étaient ses larges signes de croix en entrant à la chapelle, ses génuflexions profondes, l'énergie de sa tenue et de sa voix. Fréquemment il épanchait son cœur auprès de l'Hôte divin du tabernacle. En dehors du lieu saint, il continuait à se tenir devant Dieu ; sa soif d'union avec l'Amour incréé ira toujours croissant.

À la rentrée scolaire de 1930, le C.F. Malon-Gabriel goûtait enfin les joies de l'apostolat auprès des petits élèves de notre école de Saint-Jérôme. Au bout de six ans, l'obéissance le transférait à Montréal (Saint-Paul), où il termina sa courte mais fructueuse carrière.

Cette âme virile et imprégnée de surnaturel exerça sur les enfants une influence singulièrement efficace vers le bien. Pénétré lui-même d'un grand esprit de foi et d'un ardent amour de Dieu, il s'efforçait d'inculquer ces dispositions à ses élèves.

Il poussa si loin cette éducation surnaturelle que seuls les maîtres enhardis par la motion du Saint-Esprit pourraient suivre entièrement son exemple. Laisant de côté les bons points et les autres récompenses en usage dans les classes, il ne conserva comme moyen d'émulation que l'intention de tout faire pour l'amour de Dieu.

« Dans sa classe, déclare son Frère directeur, régnait une atmosphère toute spirituelle qu'il établissait par des réflexions et des catéchismes bien préparés, par la pieuse récitation des prières d'usage dites posément et à voix modérée. Tout était combiné pour graver dans les esprits et les cœurs une solide instruction religieuse et de fortes habitudes chrétiennes. Il tenait beaucoup au silence et à l'ordre, et il obtenait d'autant mieux ce résultat qu'il prêchait d'exemple par la fidélité à l'horaire et au règlement. »

L'action de ce jeune professeur est tout entière mise en lumière par cet extrait de lettre que lui adressa un séminariste, son ancien élève. « Mes souvenirs se portent quelques années en arrière, alors que vous m'enseigniez. Vous aviez le don de rendre les leçons intéressantes, d'élever nos âmes à un

noble idéal, avec la dévotion à la très Sainte Vierge pour fondement ; en un mot, vous saviez orner nos esprits et nos cœurs ».

Cet excellent mentor était tout désigné pour diriger une section de Jécistes. Son directeur nous renseigne encore en ces termes : « Il remplit cette charge d'une façon remarquable. Ses Jécistes sont les modèles de l'école, où ils se font remarquer par leur bon esprit. J'ai été profondément édifié d'entendre ces jeunes gens, au nombre de quinze, prononcer leurs promesses au soir d'une journée de congé passée en recollection. Cinq ou six d'entre eux sont entrés au Petit Noviciat ».

Tout ce dévouement de notre cher confrère se déployait sans ostentation et nonobstant une fatigue presque continuelle. Les mots d'ordre des groupements catholiques de jeunesse : fier, pur, joyeux et conquérant, faisaient partie intégrante de sa vie, depuis longtemps.

Se considérant, dans son humilité, inférieur à cette charge apostolique, le C. F. Malon-Gabriel avait éprouvé le besoin de renforcer sa vie intérieure pourtant si robuste. À cette fin, il obtint la faveur de fréquenter des retraites données par un jeune prêtre qui faisait l'application très simple mais rigoureuse des principes de l'Évangile. Il reçut, dans ces journées d'oraison, des grâces spéciales auxquelles il correspondit admirablement.

Bien qu'il fût déjà un religieux modèle, on remarqua dans sa conduite et ses paroles une nouvelle ascension spirituelle. Après avoir expérimenté l'efficacité de ces retraites, il voulut y conduire ses Jécistes, qui d'eux-mêmes demandèrent ensuite plusieurs fois d'y retourner.

Une autre forme d'apostolat de notre zélé confrère fut son patriotisme éclairé, qu'il envisageait comme une obligation professionnelle et un acte de religion. La devise : Notre religion, notre langue et nos lois, marque les conditions de la survivance catholique française en terre canadienne. Parce qu'il en pénétra le sens, son esprit ardent le poussa à participer de tout son pouvoir aux campagnes de bon parler français qui se font au Canada. Élèves et confrères bénéficiaient de son zèle

à cet égard. L'histoire nationale était enseignée dans le même esprit : les hauts faits des héros canadiens, chez qui le courage s'allie toujours à la religion, constituaient des exemples frappants pour exhorter ses élèves à la fidélité aux devoirs patriotiques et religieux.

Cet homme de forte trempe, aux convictions bien ancrées et à la foi ardente, regardait le bon exemple comme le premier et principal moyen d'apostolat. Aussi, en dépit de fréquentes insomnies causées par une toux épuisante, ne manquait-il jamais la prière du matin. À plus forte raison répondait-il exactement à l'appel de la cloche, pour tous les autres exercices de la journée.

Malgré les fatigues habituelles de la fin de l'année scolaire, aux vacances de 1938 le C.F. Malon-Gabriel s'improvisa cuisinier à la maison de campagne où la communauté allait se reposer. À la rentrée des classes il est à bout de forces, mais son habitude de faire taire les réclamations de la nature l'empêchait de s'avouer malade. Jusqu'au mois de janvier, il accomplit sa tâche avec son énergie coutumière, Dieu sait au prix de quels efforts. L'examen médical ayant révélé le bacille de Koch, il dut s'aliter à l'infirmerie du district.

Avant de s'y rendre, il avait puisé dans une retraite de trois jours un regain de courage, pour monter jusqu'au sommet du Calvaire où Jésus l'appelait. Le malade prit occasion de cet événement pour renouveler son acte de complet abandon et offrir sa vie pour le district.

Sa gorge en très mauvais état lui rendit bientôt l'alimentation extrêmement difficile, et tout espoir de rétablissement s'évanouit. La victime, continuellement couchée sur le dos, dut attendre sa consommation dans de grandes souffrances. Durant les cinq mois qu'il fut sur la croix, la pureté de son âme et l'esprit surnaturel dont toutes ses paroles étaient imprégnées produisirent, sur ceux qui eurent l'avantage de s'approcher de lui, une impression de véritable sainteté. À cet élu de Dieu, la mort fut douce comme une dormition.

Aux funérailles, célébrées par le Curé de la Côte-Saint-Paul de Montréal, un groupe imposant de confrères et d'élèves,

tant anciens qu'actuels, ses quatre cousins les abbés Théodule et Aimé Charette, les Frères Samuel et Jean-Claude du Sacré-Cœur, entouraient le Frère Visiteur, à la tête du long cortège qui conduisit à sa dernière demeure ce digne fils de Saint-Jean-Baptiste de La Salle.

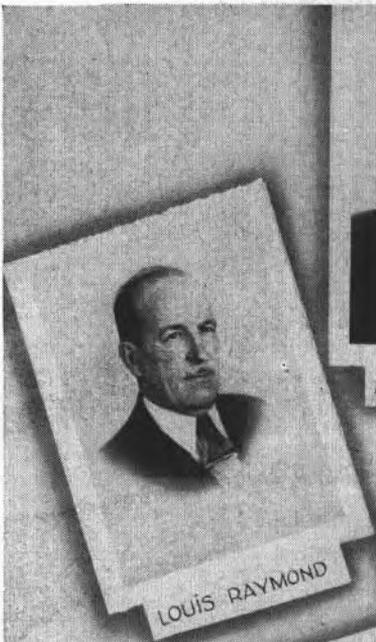
### *Écoles des rangs*

Si les écoles du village se sont ouvertes les premières, celles des rangs l'ont été à mesure que le nombre d'enfants d'âge scolaire en légitimait la construction. Voici la liste par ordre chronologique : écoles no 2, école Desjardins en 1902 ; école no 3, école Raymond en 1903 ; école no 4, école Fortin en 1903 ; école no 5, école Charette en 1903 ; école no 6, école Patrick Filion en 1908 ; école no 7, école Marleau en 1911 ; école no 8, école Lacoste en 1948. Les écoles sont désignées officiellement par un numéro d'ordre. Le nom ajouté à ce numéro est celui des familles les plus nombreuses du rang.

Bien que l'école Desjardins ait été construite en 1902, Alexandrine Meilleur, la première maîtresse enseignait déjà, en 1898, à 32 enfants qu'elle groupait dans une maison de colon, louée à cet effet.

### *Mademoiselle Azilda Trudel*

Souignons brièvement le passage d'Azilda Trudel, la deuxième institutrice de l'école Charette. La première fut Véronique Valiquette. La compétence de Mlle Trudel s'était si fortement établie après quelques mois d'enseignement que sept ou huit filles, des plus avancées de l'école du village, s'établirent pensionnaires à la petite école. Des paillasses, gonflées de feuilles de blé d'inde ou de paille fraîche, étendues sur le plancher nu du grenier, constituèrent le mobilier du dortoir ; les provisions de bouche apportées par les pensionnaires correspondaient aux divers menus de la semaine. Après l'étude et le souper, on allait veiller en groupe, de temps à autre chez l'un ou l'autre des habitants du voisinage. Durant les belles



LOUIS RAYMOND



ALEXANDRE FORTIN



ADRIEN GAUTHIER

de  
Gaston Marchand

Commission

Écolaire



LUCIEN GAGNÉ



ALBERT GAUVREAU



LIONEL FROMENT

soirées de mai, un vrai petit pèlerinage se dirigeait vers la croix du chemin chez les Filion, en bas de la montagne, pour le mois de Marie que présidait Mme Gilbert Filion ou Mme Isaac Charette. Après la récitation du chapelet et de la prière du soir, Mlle Trudel faisait chanter par ses élèves les cantiques les plus populaires à la Vierge Marie. Les parents s'unissaient à ce chœur d'enfants, et insensiblement tous les hommes se laissaient entraîner, et les notes graves étoffaient les voix claires, le granit des montagnes amplifiait cette harmonie et doublait l'enchantement, sous la voûte étoilée.

Mlle Trudel concrétisait son enseignement et adoptait le programme d'études. Elle apprenait à ses jeunes filles leur vocation de mères de famille.

Après deux ans et demi d'enseignement à l'école Charette, Mlle Trudel se mariait, en 1905, à M. Boudrias de Saint-François-de-Sales, et elle mourait, en 1920, à Détroit, Michigan. Celles qui lui ont succédé immédiatement furent Marie-Louise Lalonde, mariée ensuite à M. Charles Cadieux de Valleyfield, et morte à l'automne 1947 ; Eugénie Fortin de Sainte-Agathe-des-Monts qui vit encore à Saint-Chrysostôme, et Louisa Leduc.

\* \*  
\*

L'administration des écoles, en 1887, était présidée par Samuel Chartier pendant que son fils Horace agissait comme secrétaire. À partir de 1898, Constant Pécelet remplira cette dernière charge, jusqu'en 1924. Théophile Fortin conserva la succession de Samuel Chartier pendant 30 ans. Les inspecteurs du Département de l'Instruction publique furent :

1896-1892	Auguste Guay	1928-1930	J.-A. Lefrançois
1892-1897	J.-O. Thibault	1930-1931	Joseph Bédard
1897-1915	J.-A. Cléroux	1931-1937	Arsène Brillon
1915-1917	Léopold Langlois	1937-1941	Henri Jolin
1917-1920	Roger Maltais	1941-1943	Fortunat Royer
1920-1923	L. Desgagné	1943-1951	Robert Frémont
1923-1928	Gustave Girard		

Si l'école est un foyer culturel incontesté, il en est d'autres où l'esprit trouve son compte, comme : le Cercle agricole, qui tint sa première réunion le 11 novembre 1888, sous la présidence d'Édouard Barnard, directeur des Sociétés d'Agriculture de la Province ; l'Union Catholique des Cultivateurs ; le groupe de la Jeunesse Agricole Catholique ; l'Oeuvre des Tabernacles ; le Cercle des Fermières ; le Cercle des Jeunes Éleveurs ; autant de sections utilitaires où se discutent et se règlent les problèmes propres à chacun des groupes, où l'on s'instruit des devoirs de sa vocation et où l'on prépare ses chances de réussite.

### *Fanfare et théâtre*

Que l'on signale l'existence d'une fanfare dans une ville, le cas est banal ; qu'un village jeune de vingt ans possède la sienne, le fait est remarquable. En 1902, L'Annonciation pouvait déjà se vanter d'en avoir une. Grâce à la générosité de l'aubergiste Eugène Danis, « l'Union Musicale des Colons du Nord » fut pourvue d'instruments qu'elle utilisait deux fois la semaine pendant les répétitions dirigées par Laviolette, De-Grandpré ou le Dr Pineault. Les grandes cérémonies religieuses et les fêtes civiques importantes concouraient à mettre en évidence ce corps musical, qui agrémentait et solennisait les célébrations.

Musique et théâtre vont de pair. D'ailleurs, parmi les membres de la fanfare, il y avait des acteurs. La troupe fut d'abord dirigée par le R. Père Jean-François Mallet, puis par Wilfrid Dumouchel, secondé par sa femme dans les pièces mixtes. Mme Dumouchel était aussi organiste à l'église.

Les acteurs qui ont tenu les principaux rôles sont : Wilfrid Dumouchel, Théophile Brulotte, Charlemagne Denis, Henri Pécelet, Georges Clouette, Alphonse Renaud, Bruno Boileau, Armand Archambault, Aristide Charbonneau, Côme Robidoux, Antonio Vaugeois, Joseph Charbonneau, Léon-J. Raymond, Arthur Pharand, Albert Gauvreau, Liguori Gervais, Damien Boileau (souffleur). Parmi les actrices qui ont prêté leur concours dans les pièces mixtes ont relèvent les noms



Avant, de g. à d.: Dosithée Boileau, Noni Charette, Aldéric Labelle, Guillaume Maurois, Dr Josué Pineault, Noé Charbonneau, Joseph Tranchemontagne, Horace Chartier, Polydore Danis. 2e rangée : Edmond Boileau, Joseph Boileau, Eugène Boileau, Alphonse Boileau, Emmanuel Paré, Charles-Borromée Boileau, Eugène Danis. 3e rangée : Alfred Bélanger, Ovide Brassard, Alfred DeGrandpré, Raoul et Eudore Beauchamp. Fanfare 1903.

de mesdemoiselles A. Henry, Diane et Émilie Léger, Aurore Denis, Thérèse Pécelet, Odina Pharand.

Pour garder le caractère de virilité qui convenait à un théâtre de colons, on ne choisissait au début que des pièces à rôles masculins, telles que : « Jean le Maudit », « Le Contrôleur des wagons lits », « Le coffret », « Je vous conjure », « À l'Auberge no 3 » ; on usa celle-ci à la corde, à force de la répéter. Ajoutons « Félix Poutré », dont le premier rôle était joué par Alphonse Renaud.

Lors de la visite de Mgr Duhamel en mai 1905 le cercle monta pour la circonstance la pièce : « À qui le neveu ? » ; la soirée fut présidée par Monseigneur, qui fit l'allocution de clôture. Il regrettait sincèrement que de tels acteurs ne pussent exhiber leur talent sur des scènes de ville ; il appréciait avant tout le naturel et la diction des figurants.

Les costumes trouvaient leur originalité dans l'inspiration de l'acteur, qui était loin parfois de l'exactitude historique. Les pièces se jouaient au deuxième étage de la manufacture des Boileau, à l'endroit actuel des fours à charbon de bois. La scène rappelait celle des temps moyennâgeux : des madriers montés sur des tréteaux. Elle avait l'inconvénient de produire des coups de théâtre tout à fait imprévus, quand une partie du plateau mobile s'effondrait ; par contre, elle présentait l'avantage de se transporter facilement, quand la troupe devait paraître dans les paroisses voisines : La Macaza, Sainte-Véronique, Lac Sagouay, Terre Haute, Val Barrette, bénéficièrent souvent de la visite de la troupe. L'éclairage au fanal voilait l'émotion des acteurs, lorsqu'ils affrontaient pour la première fois les « feux de la rampe ». Les revenus du prix d'entrée aux re-

présentations étaient consacrés en grande partie à l'encouragement des sports ; — les sportifs mangeaient les profits des artistes, répétaient malicieusement les acteurs.

La fondation du « Cercle de la Gaîté », le 21 octobre 1915, amena la fusion des deux groupes ; cet organisme s'occupera désormais d'ordonner les loisirs : séances récréatives, représentations cinématographiques, baseball, hockey, tennis, courses de chevaux, etc. Le 24 juin 1920, le cercle inaugurerait sa salle des spectacles. Auparavant il avait profité de l'hospitalité du Couvent ou de l'Hôtel-de-ville après celle de la manufacture Boileau.

\* \*  
\*

Si nous avons omis de parler de la librairie et de la bibliothèque, c'est qu'aucun de ces établissements n'existe, sauf un comptoir de cartes postales où l'on trouve en vente quelques romans à 10 sous et l'Almanach du Peuple. Toutes les organisations de la paroisse : religieuses, agricoles, industrielles, commerciales ou sportives démontrent qu'on a pris les moyens de les établir solides et durables. Toutes contribuent à créer une impression favorable. Mais une étude critique dans le domaine culturel désenchanté. On a lésiné sur les fonds à consacrer au développement intellectuel de la jeunesse ; cela, sans que la population ne s'alarmât, parce que ses économies n'étaient pas menacées ; on a jugé de la valeur de l'instruction au signe de piastre.



Ferme Bélanger.

Cependant, on consent aujourd'hui, après bien des hésitations, à augmenter les salaires des instituteurs ; on reconnaît mieux la grande nécessité de l'instruction, depuis que les moyens modernes de communication nous tirent de l'isolement et nous mettent en relation avec un plus grand nombre de gens cultivés.

Cette inquiétude intellectuelle conduira-t-elle à la fondation d'une bibliothèque publique, à L'Annonciation ? Espérons-le et souhaitons-le de tout cœur ! Aujourd'hui tout le monde sait lire ; il y a des revues spécialisées qui se destinent aux diverses classes de la société ; les agriculteurs sont particulièrement favorisés par les nombreuses publications traitant de l'agriculture sous toutes ses formes. Reste encore à culbuter le préjugé que les livres n'apprennent rien à l'habitant et qu'il n'a besoin que de pratique. On feint de croire qu'il y a bien plus d'avantage à tâtonner des années durant qu'à consulter un livre qui est le fruit des expériences de spécialistes. Mais l'exemple fait son chemin et indique la route la plus courte et la plus sûre de la réussite ; nos habitants croient ce qu'ils voient. Les agronomes, entre autres Gérard Ampleman, Alban Noël et Victor Racine, les coopératives, les cercles et quelques fermes modèles impriment déjà à la culture une nouvelle vigueur, qui porte ses fruits et met en évidence que le succès et le bonheur de la vie dépendent beaucoup plus de la puissance du cerveau que de la force des bras.



## CHAPITRE VI

### INDUSTRIE ET COMMERCE

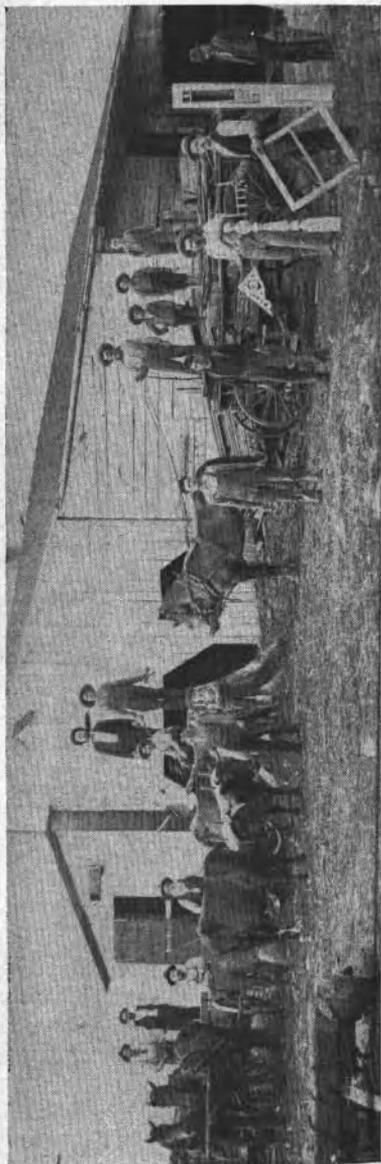
Moulins — Métiers — Un type : Aldébert Pagé — Maison de Commerce — Hôtels — Deux portraits : Joseph Bradette, fromager ; Côme Cartier, médecin — Appendice : Liste des industries et des commerces actuels.

#### *Moulins*

Le premier métier pratiqué par les colons campés au milieu de la forêt, fut évidemment celui de bûcheron. Le défri-  
cheur, armé de sa hache, s'avavançait lentement dans le bois, toi-  
sait les arbres et s'arrêtait devant celui qui paraissait le plus  
gros ; après s'être découvert, il se signait pieusement et, d'un  
bras robuste, pratiquait deux profondes entailles dans le tronc  
de l'arbre. Le géant frémissait un moment, s'inclinait du côté  
de l'entaille la plus profonde et s'abattait dans un fracas  
effroyable. Alors un faisceau lumineux plongeait subitement  
dans la trouée et inondait la figure rayonnante du bûcheron ;  
c'était le jour, l'espoir qui jaillissait.

Et peu à peu dans ces éclaircies, s'érigeaient de grossières  
maisons en bois équarri à la hache, avec leurs dépendances  
pour les animaux ; les constructions s'alignaient le long de la  
rivière Rouge ; un village naissait. Un tel groupement d'indi-  
vidus crée tout de suite des besoins de nourriture, de vêtement,  
d'habitation que la hache seule ne peut satisfaire. L'esprit qui  
présida à la création de l'industrie et du commerce en fut un  
d'entraide, de secours, avant de devenir celui du lucre et de la  
concurrence.

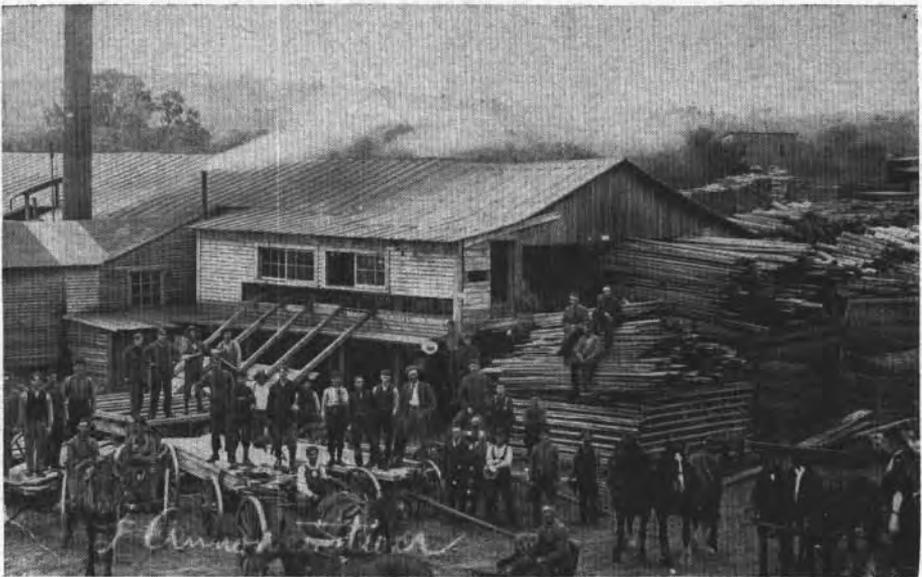
Dès 1882, s'établit l'industrie la plus normale en pays neuf,  
une scierie. Joseph Paquette tira profit du ruisseau qu'il bap-  
tisa de son nom. En plus de s'occuper du sciage du bois, il  
façonnait des bardeaux de cèdre. En aval, Georges Garreault



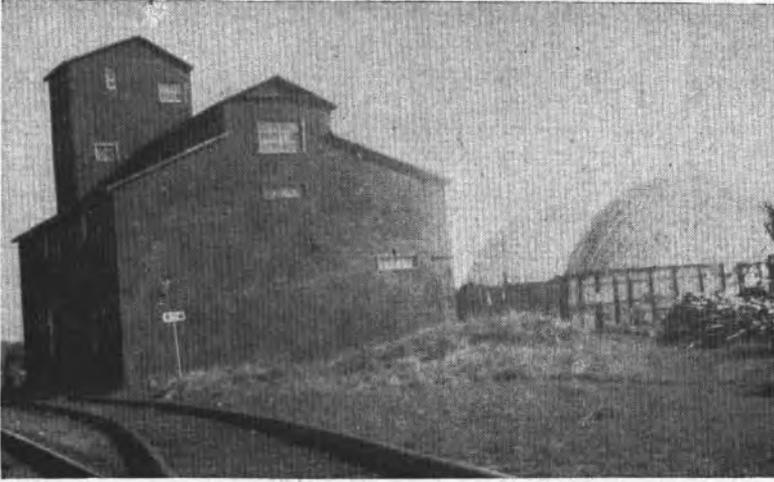
Manufacture Boileau. Assis à terre, de g. à d.: Athanase, Bruno et Alphonse Boileau, Adrien Beauchamp, Alcide Boileau. 2e rangée : Borromée fils, Edmond, Joseph, Borromée, père, Alphonse et Dosithée Boileau, fils. Debout : Inconnu, Joseph Cantin, Noé Berthiaume, Dosithée Boileau, père, Adélard et Arthur Bastien, Eugène, Inconnu, Louis Brunet.

de Sainte-Adèle installa, en 1883, une carderie que son fils Jules continua, en 1887, après le retour de son père à son village d'origine. En plus de la scierie, Joseph Paquette bâtit un moulin à farine en 1890. Cet industriel était parti de Saint-Jérôme à l'instigation du curé Labelle, qui, comme sous-ministre de la Colonisation, lui avait concédé, le 18 janvier 1881, six arpents de terrain longeant le ruisseau, à condition d'y établir les deux industries mentionnées plus haut ; il remplit honnêtement son contrat.

À l'endroit actuel des fourneaux de charbon de bois, les Boileau construisaient en 1896, un moulin à scie et une manufacture de portes et châssis, mus par la vapeur. Vers la même date, Horace Chartier et des associés, édifièrent sur la limite sud du village, un établissement important de tinettes à beurre. C'est à ce moulin que Gédéas Paquette en janvier 1898 eut le crâne sectionné par la moitié. Il était à faire des réparations sous le chariot lorsque par mégarde il releva la tête sous la scie circulaire en mouvement. Le même accident faillit arriver à Donat Léger. Sa tête évita la scie de justesse, il n'eut que l'oreille gauche amputée.



Moulin Perley.

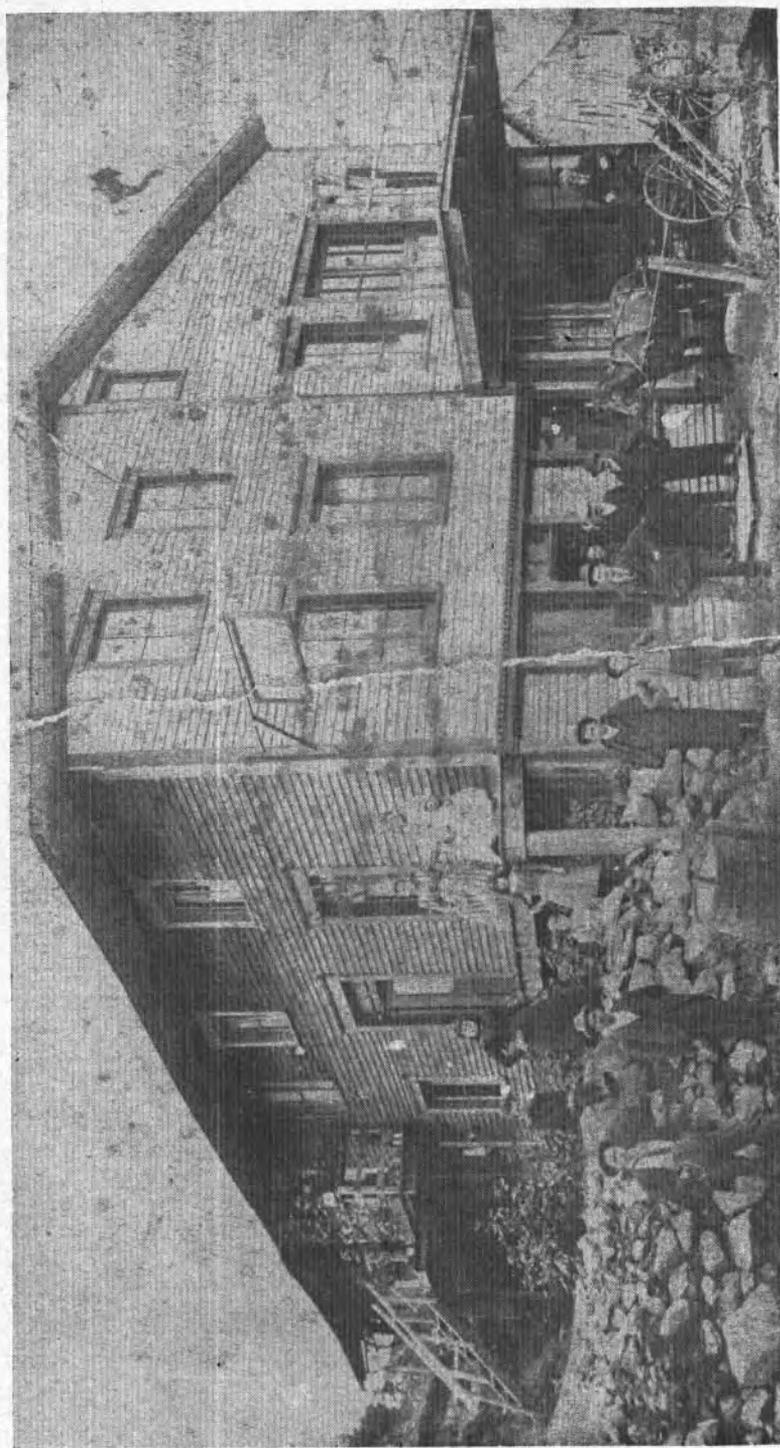


Entrepôt à grain et four à charbon de bois. (Willie Borduas)

À ces premières industries, ajoutons les moulins de Ladouceur, de Racine et celui de Georges Perley. Ce dernier fut longtemps un des gros marchands de bois de la région et construisit une scierie sur la Rouge à la pointe de la terre de Michel Charette en 1905. Après l'incendie des bâtisses, en 1908, l'emplacement fut vendu. Ce monsieur Perley, homme politique né à Lebanon, New Hampshire, en 1857, représenta le comté d'Argenteuil aux Communes de 1904 à 1938, année de sa mort.

### *Métiers*

De tous les métiers, celui de forgeron sera considéré comme le plus indispensable ; c'est au forgeron qu'on confiera toutes les réparations des machines agricoles ou autres, en plus du ferrage des chevaux. La première boutique de forge fut tenue par Noël Charette, à l'emplacement actuel de M. Lafantaisie. M. Ovide Giroux fut d'abord son aide, avant de travailler à son propre compte ; Joseph Tranchemontagne eut également la sienne ainsi que J.-A. Authier et Herménégilde Taillon. Le ferrage à neuf coûtait \$1 ; on payait 50 sous si on employait les mêmes fers. Le forgeron travaillait rarement dans la solitude ; pendant qu'il battait l'enclume, des hommes de tout



Boutique de forge d'Aulhert. — Hôtel-de-ville actuel.

De g. à d.: Wilfrid Berthiaume, Moïse Godmer, Simon Barrabé, Xiste Authier, Raoul Pagé, Joseph Provost, Thomas Potvin, Michel Desjardins, Émile Authier. En arrière : Léo, Marie-Anne, Ida et Éva Authier sur la galerie Mme A. Authier et Joseph Provost.

âge, assis sur des barils de clous, l'œil ouvert pour se garer de la pluie des étincelles, causaient de politique, du temps, des semences, des récoltes, du dernier sermon du curé, de tous les problèmes de quelque intérêt.

Hors le bon pain de ménage, les gens de L'Annonciation n'en ont guère mangé d'autre que celui de M. Ovila Gauvreault, depuis 1899 ; deux autres boulangers l'avaient précédé : Gédéas Paquette et Félix Filiatrault.

Comme nous le disions au début du chapitre, les colons construisaient eux-mêmes la charpente de leurs maisons ; le travail de menuiserie était confié à des hommes du métier dont les premiers furent : J.-A. Authier, McNab, Sévérin Rochon, Ménéippe Forget, Noé Charbonneau. On ne trouve pas, à L'Annonciation, de ces vieilles maisons en pierre avec toit en longues pentes, si communes dans la vallée du Saint-Laurent et du Richelieu. Ce fait s'explique par la formation récente du village. Les maisons d'habitation et les bâtiments les plus anciens sont construits de pièces équarries à l'herminette spéciale, dont le taillant a de 8 à 10 pouces ; le bois bouveté et la brique apparaissent dès que l'état de fortune permet un peu de confort. Les maisons de pierre à style moderne ou de vieux style ont fait leur apparition dans le village tout récemment.

### *Un type*

Dans la confrérie de l'égoïne et de la plane il faut signaler « Tom Pouce » ou « Baptiste Bardeau ». Il suffit de l'avoir vu une fois pour ne jamais plus l'oublier ! Aucun ne s'informait de son nom, en apercevant ce gros bout d'homme tassé à quatre pieds de la semelle de ses souliers de bœuf, plus de la moitié aussi large que haut, avec des muscles de percheron, des

bras ramassés, un cou de taureau, barbu de toute la face, jusque sur le nez. L'apostrophe Tom Pouce jaillissait spontanément. Dans le registre des baptêmes de Sainte-Adèle, on lit : Aldébert Pagé.

Ce gnome s'était constitué quêteux, mais un quêteux qui ne jetait pas de sort, un quêteux qui gagnait sa nourriture et celle de son cheval blanc, à planer du bardeau et à fabriquer des barattes. Il avait un itinéraire à peu près invariable ; bon an mal an, ses clients recevaient sa visite à époque fixe. Nécessairement il fallait tirer avantage de son métier ; autrement, votre nom était biffé de sa liste et pour tout l'or du monde, « Tom Pouce » ne remettait plus les pieds chez celui qui avait osé lui refuser de l'ouvrage. Il ne demeurait jamais plus d'une semaine au même endroit, quelque travail qu'il eût à terminer. Son salaire consistait à lui fournir trois repas, lui remettre au bout de la semaine une brique de lard salé, une douzaine d'œufs (sans compter ceux qu'il buvait à la dérobee pendant son séjour) et un flacon de gin. Il ne consentait jamais à coucher dans un lit, il avait mieux à son goût. En été, il se faisait un bon nid sur des copeaux de cèdre ; en hiver, il se pelotonnait dans la crèche de son cheval.

Il serait aussi fort intéressant de broser les portraits de Baptiste Treize Boutes, de Louis son Père, de Flic, de Tigris Dame et de quelques autres qui ont laissé leur trace d'originalité, mais passons.

### *Commerce*

Le commerce et l'industrie sont connexes, aussi les deux s'établirent-ils en même temps à L'Annonciation.

Jules Paquette, dont la maison était voisine de la scierie de son frère Joseph, avait réservé une pièce pour la vente d'outils essentiels : haches, marteaux, égoïnes, varlopes, clous, etc., sans parler du whisky blanc, qu'il débitait au flacon et au verre ; avec permis, bien entendu. En 1886, Joseph Demers ouvrit le premier magasin général où se trouvent aujourd'hui les entrepôts de M. Létourneau.

Outre les magasins du village, il y avait aussi les roulettes ; ici, nous pensons bien à Renaud la Poche, parcourant tous les rangs dans sa grande boîte rouge défraîchie, vendant sa camelote au prix fort, puis achetant à un prix dérisoire les peaux, la laine, la guenille, les poches, tout ce qui peut enrichir un fils d'Israël menant une vie à la Séraphin Poudrier. Mais le « peddler » Alias Georges et le contenu de ses deux grosses valises en cuir nous étaient autrement plus sympathiques.

Quelle joie pour les enfants, quand la maman ouvrait la porte toute grande à ce Syrien, marcheur infatigable, qui parlait si drôlement et avait de la si belle marchandise ! Georges connaissait la manière : il s'informait de la santé de tout le monde, des travaux, caressait les jeunes, louangeait au sujet d'une amélioration récente, félicitait de la venue d'un nouveau-né. Quand il avait fini de débiter son boniment, les valises étaient grandes ouvertes avant que la mère ait eu le temps de protester contre tout ce dérangement inutile.

« Eh ! chère médame, voyez cé beau flanelle grise pour les bonnes couches du petit dernier, pas cher, médame ; et pouis, cette pièce de indienne corrotée, pour les grands tabliers des belles petites filles à l'école, combien dé verges, médame, combien ? dé bonne élastique rouge pour les petites garçonnès, quatre verges ? c'est le temps, médame, moi ne pas venir avant l'année après ». Et Georges mesurait la distance du bout du nez au bout d'un bras légèrement tendu.

La valise de la lingerie intéressait peu les enfants ; mais, dès qu'il avait étalé par terre les tiroirs bourrés de bibelots et de pacotille de la deuxième valise, toutes les têtes couvraient le bazar ; on n'en avait jamais tant vu à la fois. C'est là que la maman subissait l'assaut formidable des appétits de son petit monde ; comme il lui était impossible de satisfaire à la demande elle n'achetait ordinairement rien de ces babioles. Cependant un midi, comme Georges avait accepté de dîner et qu'il ne voulait pas rester à court de politesse il nous avait offert le choix parmi les articles à bon marché. Comme bien l'on pense, nous avions pris un couteau à ressort. Après avoir « gossé » à notre goût, nous cassions, quelques jours plus tard, la grande « allumelle » dans un bourlet de gomme d'épinette.

Pour donner une idée du coût de la vie, je relève du journal « The Lumber Trade of the Ottawa Valley », en date du 8 janvier 1880, le prix des articles suivants :

Bois	\$1.20 à \$2.	la corde
Bœuf et mouton	.06 à .15	la livre
Poule	.25 à .30	chacune
Lait	.05	la pinte
Beurre	.15	la livre
Fromage	.12	la livre
Thé	.70 à .75	la livre
Café	.25	la livre
Sucre brun	.03	la livre
Savon	.05	la livre
Pain	.10	pain de 4 livres
Farine	.03	la livre
Blé d'Inde	.02	la livre
Patates	.25	le boisseau
Chou	.05	la pomme
Tomates	.10	le quart
Pommes	.12	le quart, \$5. le baril de 200 livres
Habit d'homme	10.00	
Chaussures	3.00	
Cultivateurs	8.00 à \$10.00	par mois avec pension
Bon menuisier	1.50	par jour

Un seul de ces prix correspond à la vie actuelle, c'est celui du thé à très bon marché.

Parmi les autres commerçants du début du siècle, on trouve le boucher italien Fumagali Carlo ; l'orfèvre, Ovide Brassard ; le sellier, Emmanuel Paré ; et enfin, Pierre Gervais qui, avec son métier de voiturier, fut croque-mort pendant quarante ans.

À la sortie de la messe de Pâques 1907, Gervais fit annoncer par le crieur public, Horace Chartier, que la première personne qui décéderait étrennerait gratuitement le corbillard. Le cadeau, tout macabre qu'il fût, exprimait une intention généreuse ; malheureusement, le 13 mai, c'est notre père qui entreprenait son dernier voyage terrestre dans cette lugubre voiture neuve.

À cette énumération, il convient d'ajouter le barbier, Joseph Dion, ainsi que les hôteliers.

*Hôtels*

Jules Paquette vendit très tôt, en 1887, son permis à un contremaître des chantiers de Hamilton, Zéphirin Panneton ; celui-ci retourna tôt aux Trois-Rivières, mais tous ses enfants demeurèrent, pour constituer à L'Annonciation une des belles familles pionnières. Son fils, Louis, continua le commerce. Cet homme était à l'abord renfrogné, à la rebuffade vive et cinglante, recevait l'étranger comme un chien dans un jeu de quilles ; mais tout cela était de la pose, une façon railleuse de se payer la tête des poltrons et de faire fondre les timides. D'épais sourcils en corniche, une forte moustache noire lui donnaient cet air rébarbatif ; rien de l'extérieur ne traduisait son grand cœur. La première impression vous figeait ; et vous maudissiez le sort ou l'ami qui vous avait suggéré cette auberge ; mais, à voir les mines réjouies des pensionnaires, à entendre les rires, l'assurance renaissait. Que de voyageurs il a mystifiés ! Sa femme, Adèle Dumouchel, était tout l'opposé, au physique, et elle le doublait, au moral : petite, délicate, voix fluette, serviable à tout le monde, surtout aux enfants. Ces deux braves citoyens sont morts à Montréal, M. Panneton à Verdun en mai 1936, Madame à Ville Lasalle en 1940. Quelques-unes de leurs sept filles vivent encore ; leur fils Achille est décédé en 1950.

Eugène Danis obtint son permis en 1899 ; il occupait l'hôtel Léger. C'était l'hôtel chic du temps. Eugène tirait du grand. Bel homme, il avait de l'entregent à en revendre, il moussait toutes les organisations qui jetaient de l'éclat sur son village. Il défraya presque entièrement le coût des instruments de la fanfare ; pour apprécier ce geste généreux, la direction de l'harmonie lui confia la canne de tambour-major. Dans les parades, le public partageait ses préférences entre les sara-bandes du tambour-major et la beauté de la musique. Les grands dîners étaient servis à l'hôtel Danis.

En 1902 deux hôtels se construisirent près de la gare, celui d'Alfred Pharand, un tout petit homme, et celui de Lalonde

qu'il vendit à Dominique Chartier, un hercule de six pieds et plus, pesant près de trois cents livres. Il ne faisait pas bon de jouer au matamore dans le bar de l'hôtel, c'est ce qu'apprit un jour le minime Antoine Primeau qui feignait de se ficher des menaces de Dominique. Celui-ci l'empoigna par le chignon du cou et le fond de culotte et s'en allait le jeter sur le siège du « tape-cul » qui stationnait depuis longtemps dans la rue lorsque, en franchissant la porte, il s'entend dire d'une voix pâteuse et chevrotante : « Excusez monsieur Chartier si je passe devant vous ». Dominique pouffa de rire et laissa choir « Tintoine » sur le bas de porte ; l'esprit triomphait de la matière.

\* \*

\*

Ces vieilles auberges avaient à peu près toutes le même caractère. L'édifice pouvait avoir de dix à quinze chambres à coucher, un bar spacieux, deux salles, une pour les dames, l'autre pour les hommes. La plus grande servait de réfectoire et de dortoir pour les clients les moins fortunés : les hommes de chantiers, les « draveurs », les colons. Autour de cette grande salle, tout le long des murs, s'alignaient des rangées de coffres en bois servant de sièges et divisés en compartiments dans lesquels les voyageurs mettaient leurs « paquetons ». Après avoir pris un souper simple, mais copieux, qui leur coûtait 15 sous, ils étendaient par terre leur « capot » ou leur robe de voiture, presque toujours en peaux de bêtes sauvages ou de mouton, s'allongeaient dessus et dormaient jusqu'au matin.

Les voyageurs plus fortunés payaient 25 sous par repas ; les mets consistaient surtout en omelette au lard, en saucisse et boudin fabriqués à la maison, en ragoût à boulettes, tourtière, truite rouge, perdrix, chevreuil, orignal ; en fraises, framboises, bleuets, crème et beurre frais, tartes de toutes sortes et beignets.

Les coucheurs versaient 25 sous pour une chambre ; si celle-ci n'était pas luxueuse, elle était toujours très propre. La plupart des commodités de nos jours : telles que lavabos, baignoire, électricité, étaient inconnues.

Un soir d'été, un couple de Montréal en voyage de noces arrive à l'obscurité, dans la plus belle chambre de l'hôtel Danis ; la jeune femme croit apercevoir la corde de la lampe électrique qui pend au plafond, tire... et le papier à mouches tombe sur la corbeille à fleurs de son chapeau de noces.

Les voyageurs ne se plaignaient pas de cette absence de confort ; ils se sentaient aussi heureux, plus heureux peut-être, que ceux d'aujourd'hui, car les vieilles maisons de pension avaient un air de famille qui faisait plaisir. On se sentait chez soi, et souvent les voyageurs passaient la veillée ensemble, dans l'une des grandes salles, à jouer aux cartes, à chanter ou à faire de la musique, avec les gens de la maison.

Au fond de la cour, il y avait de vastes écuries, parfois à deux étages comme chez Danis, contenant plus de cinquante stalles, dont le loyer était de 10 sous, de 25 sous avec foin et de 35 avec portion d'avoine.

C'était là que se tenait le marché des maquignons. Pierre Clément offrait un jour à Francis Léger une paire de chevaux : « Voici, Francis, deux bonnes bêtes, pas gesteuses, ni ombrageuses, commodes aux portes, qui feraient bien ton affaire ; il y en a seulement une qui tire un p'tit peu d'une patte d'arrière, à cause d'un commencement de nœud ». « Eh bien ! mon Pierre, vois-tu, je charge fort et j'ai loin à porter dans le bois, j'aimerais autant avoir un cheval qui tire des quatre pattes ».

Tout ce commerce et ce travail supposaient des économies, qu'on enfouissait dans des cachettes aussi peu sûres que les bas de laine, les paillasses, ou les sacs de grain ; mais les plus avertis les convertissaient en prime d'assurance. L'Union St-Joseph recruta des membres, dès les premières années de la colonie. La Banque Canadienne Nationale ouvrit une agence le 30 septembre 1916, qui devint succursale le 4 juin 1919. Les gérants qui se sont succédé depuis à L'Annonciation, sont :

1919-1923	E. Chartier	1946-1949	H. Angers
1923-1940	D. Lauzon	1949-1953	J. Audy
1940-1945	R. Rompré	1953-	T. Dubois
1945-1946	J.-A. Dumontier		

« La Compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu de la paroisse de L'Annonciation », fondée par M. Constant Pécelet en 1927, offrait aussi l'avantage d'un bon placement.

Les activités de la Chambre de Commerce de L'Annonciation datent du 16 juin 1936. Ce fut l'initiative de M. Damase Lauzon alors gérant de la banque Canadienne Nationale. Le premier conseil était composé de MM. Côme Cartier, président ; Arthur Sarrazin, vice-président ; Damase Lauzon, secrétaire-trésorier ; Arthur Paquette, Delphis Desjardins, Henri Fortier, Côme Robidoux, Athanase Sarrazin, Georges Pécelet, Hector Beaudoin et E. Léonard, conseillers. Le district de cette Chambre comprend les paroisses de L'Annonciation, La Macaza, L'Ascension, et Sainte-Véronique.

Nous nous sommes limité ici au commerce et à l'industrie du village. Pour le métier de défricheur et de cultivateur, je n'y reviendrai pas ; cependant, je ne puis ignorer celui de fromager, exercé par Joseph Bradette. Les trente premières années du rang des Charette ont été les plus fécondes parce que le groupe des cultivateurs était plus nombreux, plus actif et moins isolé. Ce rang était la route entre L'Annonciation et Nominuingue, par le chemin Boileau ; celui-ci a été abandonné à l'avantage de la route nationale, qui passe beaucoup plus loin. Une importante fromagerie recevait tout le lait des deux rangs : celui des Fillion et celui des Charette. Cette fromagerie s'élevait à la croisée des chemins, en face de l'école actuelle et occupait deux fromagers : Joseph Bradette et Ernest Charette. Ce dernier exploite aujourd'hui une ferme, à L'Ascension.

### *Joseph Bradette*

La famille Gédéon Bradette de Berthier arrivait à L'Annonciation en 1901. Le plus vieux des garçons, Joseph, manifestant un goût très marqué pour l'étude, son père l'envoya à l'école laitière de Saint-Hyacinthe, sous la direction de J.-D. Leclair. Il en revint avec un certificat, pour exercer son métier à la fromagerie des Charette. Jeune homme avenant, courtois et d'une propreté minutieuse, il concourait à faire progresser



Sénateur Joseph Bradette, Cochrane, Ont.

l'industrie laitière, par la facilité avec laquelle il écoulait sa marchandise. Il aspirait à mieux, il rêvait d'une coopérative qui engloberait toute la production de lait du canton, comme celle d'Adamsville, comté de Shefford, la première de la province, fondée par l'abbé J.-B. Allaire, en 1903. Après quatre ans de vains efforts, il émigra avec sa famille sur une terre de colons, à deux milles de Cochrane, Ontario. Il fit de sa terre une ferme modèle, qu'il exploite depuis 35 ans. Le commerce du bois l'intéressa ; il s'engagea comme agent vendeur d'une compagnie, puis fut promu gérant. En 1918, devenu propriétaire d'un magasin à Cochrane, il convertit l'étendue de sa terre cultivée en « ranch ». La ville le nomma commissaire des Services publics et l'élut conseiller. Patriote jusque dans la

pointe des cheveux il ne se sentait pas en mesure de réclamer la part des Canadiens français, dans la langue de ceux qui évinçaient les nôtres des charges publiques ; il s'inscrivit, en 1920, à l'Ontario Business College de Belleville, pour se rendre maître de la langue anglaise. De retour avec son diplôme commercial, il est élu par les Canadiens français président de la Commission des Écoles séparées ; et, en 1913, ils le portent candidat fédéral du comté qu'il a représenté sans interruption jusqu'en 1953.

« À Ottawa, entre les séances des Communes, il poursuit son cours classique à L'Université d'Ottawa et décroche après cinq ans d'études acharnées, son Baccalauréat ès Arts. Il ne s'arrête pas là ; il veut satisfaire une ambition de jeunesse : devenir avocat. À force de volonté, il a touché son idéal intellectuel, il a su partager ses journées entre l'étude et les exigences de son état. S'il lui arrivait de consacrer plusieurs jours à la préparation d'un discours ou à sa correspondance, il reprenait bientôt le temps perdu en prolongeant les séances tard dans la nuit, à la table de travail ».

Un tel bourreau de travail s'imposait non seulement à l'administration, mais à l'appel de ses compatriotes qui désiraient profiter de cette énergie pour les soutenir dans leurs luttes et réclamer pour eux, auprès des autorités, les droits des minorités. Cet homme aux cheveux blonds, blanchis par l'âge et les soucis, au visage encore frais, aux yeux bleus et rieurs, demeure à son poste, aux Communes, à cause de ses qualités supérieures ; il est parmi nos députés les plus en mesure d'assurer l'avancement des Franco-Ontariens. Ce député colon a prêché par l'exemple, le travail et la parole, avec une énergie et un zèle qu'aucun obstacle n'a pu affaiblir ou ralentir. Il vient d'être nommé sénateur.

Voilà un modèle que tous les jeunes de L'Annonciation et d'ailleurs auraient profit à garder dans leur mémoire, quand ils trouveront que le succès est lent à venir et coûte de l'effort : « Ceux qui vivent sont ceux qui luttent » (Victor Hugo).

Terminons ce chapitre par le portrait du docteur Côme Cartier.



M. et Mme Côte Cartier (Albertine Latreille).

Il fut un de ceux qui ont le plus contribué au bien-être de la région, d'abord par 51 ans de services comme médecin, ensuite comme maire, commissaire et préfet du comté.

Avant lui, nous avons eu quatre médecins : le Dr Tom, le Dr Archambault de 1896 à 1899, le Dr Côté en 1899 et le Dr Pineault de 1900 à 1907. Au début, les grands malades avaient recours aux soins du Dr Bigonnaise de la Chute-aux-

Iroquois ; les autres faisaient venir le Dr Tom. Celui-ci, envoyé par le curé Labelle, avait conquis par son doigté et par sa charité, la confiance de toutes les mamans. Le Dr Tom n'était autre que Mme Thomas Brunet, Elmire Boileau, sœur de Dosithée, qui avait d'abord été sage-femme. Elle trouvait remède à tous les bobos ; ses médicaments-nature portaient le brevet de l'expérience. La sauvagesse « Chichip » rendit les mêmes services aux Indiens du lac Chaud et aux premières familles du village, quand elle planta son wigwam près du ruisseau Paquette.

Le Dr Côme Cartier est originaire de Saint-Antoine sur Richelieu. Il est un digne rejeton de la lignée de Jacques Cartier, marchand à Québec en 1750. Né le 19 octobre 1877, il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, reçut son doctorat en médecine de l'Université Laval, section de Montréal, en mai 1902 et arriva à L'Annonciation le 17 septembre 1902. En 1904, il épousait Albertine Latreille de Montréal ; ils eurent huit enfants : Lucille, Jacques, Noémi, Georges-Étienne, Côme, Henriette, Paul et Fabienne. Deux de ses fils continuent la profession de leur père. Jacques est établi à L'Annonciation et habite la première maison construite dans le village, celle de Dosithée Boileau ; des transformations et des agrandissements lui ont redonné sa jeunesse. Paul s'est spécialisé en chirurgie Cardio Vasculaire à Barn's Hospital St. Louis and Cleveland, Ohio, et pratique à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

À soixante-seize ans, le docteur Côme ne semble pas marqué par l'usure. Il paraît encore jeune avec sa chevelure grise, abondante, renversée à la Georges-Étienne Cartier, avec son teint rose, ses yeux vifs, sa figure qui respire la décision et l'intelligence ; stature moyenne, taille plutôt élancée, démarche vive, tête un peu en arrière qui dénote la force de sa volonté et la fermeté de son caractère. Il défend ses idées avec une obstination irréductible, jusqu'à donner, un jour, sa démission comme maire, parce que ses conseillers ne se rendaient pas à son opinion, après cinq minutes d'avis, montre en main ; il répétait ainsi le geste de son oncle Georges-Étienne Cartier.

Sa devise pourrait bien être : « Non is sum qui pedem referam ».

Connaissant tout le monde du canton par son prénom, il est au courant de beaucoup d'affaires. Il ajoute à l'étude constante une expérience longue de trois quarts de siècle. Il reçoit, le cœur sur la main, le regard pénétrant, habitué qu'il est à fouiller l'homme jusque dans les replis de son âme, pour découvrir les tares réelles, ou imaginaires. Son commerce est agréable et utile. Une heure de conversation avec lui n'est jamais du temps perdu. Il possède l'art de souligner le comique d'une situation. Il est d'une sensibilité aiguë et affiche une certaine impassibilité de surface ; la littérature, les évocations du passé, la douce poésie des vieilles traditions l'attendrissent aux larmes. Il aime à s'entourer de jolies choses. Il adore la nature, ce qui a beaucoup contribué à le retenir dans les montagnes du Nord.

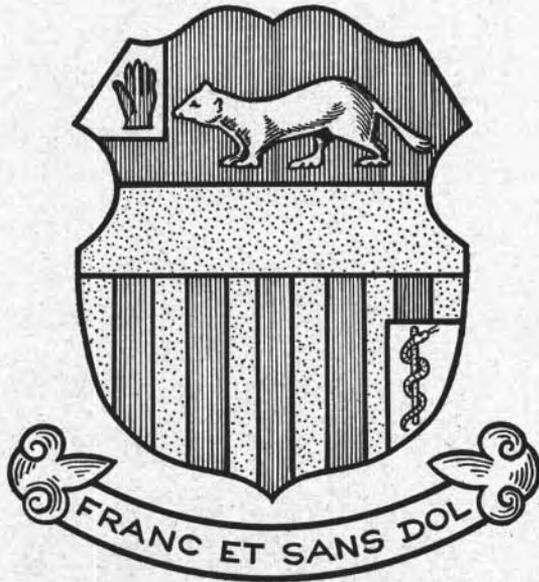
Le Dr Cartier est conservateur nationaliste, en politique. Sa famille a de puissantes attaches au parti, mais il est assez libre de pensée pour s'élever au-dessus de cette alliance, quand des principes d'ordre supérieur sont en jeu. Il sait pratiquer un patriotisme sain et éclairé ; ce qui explique son appui total à Henri Bourassa, député du comté Labelle pendant vingt-deux ans.

Il a gardé le goût de la jeunesse, de l'optimisme, de l'humour et du rire. Il a contribué de toutes façons à l'organisation des sports. En toute saison, il est assidu à toutes les joutes disputées au village.

C'est le modèle du véritable médecin de campagne par sa grande compréhension, par son mépris de la distance à parcourir et de la fatigue, par son dévouement et sa compétence. Quand il entre dans une maison où un patient l'attend depuis une journée parfois, dans ce pays aux chemins impossibles, c'est comme un soulagement, tant il sait inspirer confiance aux gens. On l'attend avec impatience à cause aussi de sa bonhomie, de sa jovialité ; et puis le patient a l'impression que le Dr Côme s'est dérangé par plaisir, pour lui rendre une petite visite de cérémonie, comme on va voir un ami dont on n'a pas

de nouvelles depuis quelque temps déjà. Au surplus, les soins sont peu compliqués. Quand le docteur a expliqué au malade et à ceux qui en ont soin ce qu'il faut faire, c'est clair, chacun comprend ; et, quand il prend congé, le malade est convaincu que son cas n'est pas grave, mais qu'il faut prendre les précautions voulues comme si c'était grave. Le Dr Cartier sait que les semeurs de confiance font des miracles.

Tel est bien le grand mérite de cet homme, qui a pris occasion de sa profession pour pénétrer dans tous les foyers, afin de relever les courages, de stimuler les initiatives, de suggérer des projets ; c'est-à-dire afin de travailler au progrès des familles et des institutions de sa petite patrie.



Armoiries de la famille Cartier.

*Profession, métiers, industries et commerces actuels*

	<i>Année de fondation</i>		<i>Année de fondation</i>
1		6	
	<i>Associations</i>		<i>Beurrerie</i>
	Cercle des Fermières		Voir numéro 12
	Cercle de la gaité	1915	
	Chambre de Commerce	1936	7
	Chevaliers de Colomb		<i>Bois et matériaux de construction</i>
	Club de balle	1918	Canadian International
	Club de hockey	1907	Paper Co.
	O.T.J.	1952	
	Quatre H	1930	Cie de produits ciment
	Union Catholique		Fournerie Léon
	des Cultivateurs	1934	L'Annonciation Furniture
			River Rouge Lumber
			Robidoux Conrad
			1925
2		8	
	<i>Assurances</i>		<i>Boulangers</i>
	Bastien Jacques		Voir numéro 15
	Cie ass. mutuelle	1928	
	Noël O.		
3		9	
	<i>Avocat</i>		<i>Boulangers</i>
	Dussault J.-A.		Gauvreau Ovila
			Landry Alphonse
			1899
			1950
4		10	
	<i>Banques</i>		<i>Canot et Chaloupe</i>
	Caisse populaire	1951	Robidoux Conrad
	Canadienne Nationale	1919	
			1925
5		11	
	<i>Barbiers</i>		<i>Ciment</i>
	Clapin Léo	1935	Voir numéro 7
	Godard Floribert	1920	



Chaloupe de draveur.

12	<i>Coopératives</i>		20	<i>Garages</i>	
	Société Coopérative agricole de la Rivière Rouge	1936		Boileau & Frère	1924
	Société Coopérative d'électricité des Laurentides	1948		Cotte & Frères	1922
13	<i>Cordonnier</i>			Forget Lionel	1948
	Valade Alexandre	1913		Maranda & Poirier	1948
14	<i>Électricité</i>			Strasbourg Ad.	1948
	Denis Jacques	1948	21	<i>Grain</i>	
	Gatineau Power Co.	1927		Voir numéro 12	
	Voir numéro 12		22	<i>Horlogers</i>	
15	<i>Épiciers-bouchers</i>			Noël Onésime	1927
	Côté Louis-Provost	1938		Poirier Adrien	
	Piché Roger	1951	23	<i>Hôtels</i>	
	Raymond Marcel	1948		Château Laurentien	1945
16	<i>Épicier en gros</i>			Léger Raymond	1946
	Létourneau J.-Oscar Inc.	1942	24	<i>Magasins généraux</i>	
17	<i>Farine</i>			Borduas O.	1935
	Voir numéro 12			Charlebois Gérard	1945
18	<i>Forgerons</i>			Côté Hormisdas	1935
	Giroux Ernest	1940		Denis Napoléon (père)	1883
	Raymond Emmanuel	1940		Denis Charlemagne (fils)	1917
19	<i>Fourneau de charbon de bois</i>			Denis Jacques (petit-fils)	1952
	Borduas Willie			Noël Onésime	1927
				Péclet (père)	1893
				Péclet (fils)	
				Pelletier Joseph	1937
				Taillon Paul-Émile	1930
				Viger & Fils	1947



Fromager Ernest  
Charette — Léc-  
nora Bourgeois  
(institutrice).

25	<i>Médecins</i>		29	<i>Nettoyeur</i>	
	Cartier Côme (père)	1902		Godard Jean	1949
	Cartier Jacques (fils)	1936			
26	<i>Merceries</i>		30	<i>Notaire</i>	
	Bertrand Côme	1949		Cyr Lucien	1951
	Lafontaine Mme G.	1948	31	<i>Pharmacie</i>	
	Raymond Mme A.	1948		Cartier Jacques	1936
27	<i>Meubles</i>		32	<i>Portes et Châssis</i>	
	Nantel Bruno			Landry Roger	1951
	Voir numéro 7			Robidoux Conrad	1925
28	<i>Meunerie</i>		33	<i>Plombier</i>	
	Voir numéro 12			Richard Georges	1946



Joseph Boileau.

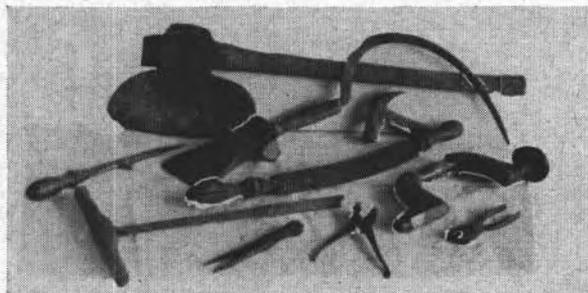


Joseph-Adalbert Authier, forgeron.

- 34 *Produits pétroliers*  
Péclet Georges
- 35 *Radio et Télévision*  
Godard Floribert
- 36 *Restaurants*  
Bertrand Lucien 1952  
Clapin Léo 1935  
Racicot L. 1930
- 37 *Sellier*  
Bélanger H. 1920
- 38 *Téléphone*  
Compagnie Bell 1950
- 39 *Transport*  
Autobus Victoire 1942  
Boileau Alphonse  
Canadien Pacifique 1904  
Cantonnier :  
Poirier Dosithée  
Chalifoux Osias  
Charette Rosaire  
Jeanlegros Albert  
Inspecteur C.P.R. :  
Grignon Jacques  
Richard Armand  
Tremblay Alphéodor  
Vallée Hormisdas



**Osias Chalifoux.**



## CHAPITRE VII

### RÉCRÉATION

#### *Réjouissances*

« Nos aïeux furent souvent de pauvres gens, ce furent rarement de tristes gens ». <sup>1</sup> Le secret de leur bonheur résidait dans la netteté de leur conscience, l'acharnement au travail, l'amour du prochain et le don d'être contents de peu. Avaient-ils le temps de s'amuser ? Certainement, et beaucoup plus qu'aujourd'hui. On envisageait la vie gaiement, on prenait le temps de vivre, quoi ! Ce brasseur d'affaires américain qui trouvait que les Canadiens français passaient la moitié de leur vie à fêter au lieu de penser à gagner de l'argent, caractérisait bien la mentalité de nos ancêtres.

1. L. Groulx, *Semaines sociales*, IX session (1923), 337.

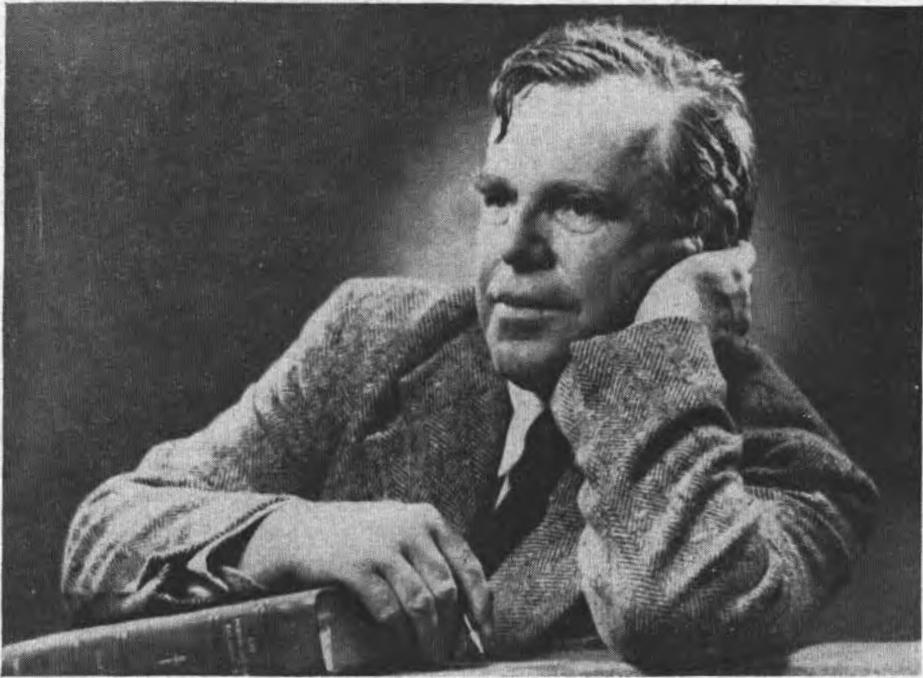


Danse carrée à une partie de sucre.

Le travail, les préoccupations, la maladie, l'isolement, la mort, tout cela créait un courant de sympathie où se mêlaient le sérieux et beaucoup de jovialité ; le moindre événement donnait prétexte à une réunion de parents et de voisins. Dans cette harmonie de sentiments secourables sonnait toujours une note joyeuse, même dans les circonstances les plus tristes.

Toutes les corvées, les « bee » comme on dit chez nous : l'érection d'une grange, le broyage du lin, l'épluchage du blé d'Inde, se terminaient par un souper et une veillée. Le Père Étienne Riou, invitant les bonnes dames de Sainte-Anne à donner quelques heures pour laver l'église et la sacristie, s'entendit dire timidement par la mère de José Filion, qui restait à quatre milles du village : « On va-ti être capable de « stepper » après, mon père ? » Malgré tout le respect qu'on avait pour les défunts, on se racontait, pendant les veillées au mort, des histoires qui auraient pu faire rire le cadavre si la mort ne l'avait pas figé dans le sérieux pour toujours.

Il faudrait parler ici des baptêmes, des fiançailles, des noces, de la Sainte-Catherine, de la guignolée, du mardi gras, des rafles, des parties de sucre, de la Saint-Jean-Baptiste, des fricots, de ces longues soirées de cartes, l'hiver, où l'enjeu était des pommes ou des noisettes. Au milieu de la table un grand plat recevait les mises. À mesure que la veillée progressait, le plat des gagants s'« *enfâitait* ». Quand la visite faisait mine de partir : « Fumez, fumez, yé pas tard » ! répétait le maître de céans. Tout doucement la mère « gréait » son petit monde qui dormait couché par terre ; les marmots se laissaient entortiller dans les grands châles de laine ; le père prenait délicatement ces tapons, les plaçait sur la paille de la grande boîte rouge, rejetait une épaisse peau de fourrure sur la nichée et « get up Sam » ! La petite jument cendrée revenait bon train à la maison. Et que dire des Noël's et du temps des Fêtes ? Le moment est venu de rappeler ici les pages brûlantes que Claude-Henri Grignon publiait dans le « Digeste Français » de décembre 1950.



Claude-Henri Grignon.

*« Les Noëlés et fêtes d'autrefois »*

À cette époque de l'année il m'arrive d'être triste, non pas de mourir d'ennuyance et de repentance mais d'être chagrin. Je songe à des vieux souvenirs ; j'attise les cendres encore tièdes du passé pour mieux réchauffer, semble-t-il mon cœur qui se fait déjà grelottant.

Je souhaiterais plus de neige, un froid plus vif, un ciel plus haut et plus serein. Il me semble que ce jour de Noël que je voudrais chantant et plus lumineux encore n'a rien des Noëlés d'autrefois.

Autrefois ce n'est pourtant pas si loin. À peine cinquante ans, à peine quarante, mais c'était « autrefois », et je le veux, j'éprouve le besoin de vous parler de ces Noëlés de jadis qui ont marqué d'une étoile d'or une enfance capricieuse. Les hommes sont bien méchants s'ils méprisent le passé et se moquent des traditions qui ont donné à notre vie familiale, à notre vie nationale un charme qui fut un moment de notre histoire et l'une de ses raisons d'être.

J'habite un pays merveilleux. Tout le monde peut en dire autant de son coin de terre ; n'empêche que j'habite un pays de rêves dans ce décor même de lacs solitaires, de rivières pleureuses et de montagnes modestes. Les pays d'en haut ! Qui ne les connaît pas ? Qui n'a pas entendu parler de Sainte-Adèle, ce petit village situé à cinquante milles de Montréal ? Je me dois de dire la vérité. Il faut savoir que ce pays n'offre rien de rassurant au point de vue agricole. La terre est ingrate ; le sol est pauvre et ne peut pas nourrir son homme. Pays de chagrins, pays de misère, pays de rêves. Les premiers colons venus ici étaient des poètes. Ils ne savaient pas trop pourquoi. Ils défrichaient, ils peinaient, ils en arrachaient. Ils sont venus, ils y sont restés. Ils ont bien fait puisqu'à tout prendre ils vécurent aussi heureux dans leur simplicité que les grands de ce monde dans leur somptuosité. Cependant, c'est le tourisme qui devait les sauver. Le gros curé Labelle, le roi du Nord, avait raison de crier en 1880 du haut du Mont-Tremblant : « Ne vous découragez pas, colons, persistez, ne lâchez pas et dans cinquante ans, les étrangers viendront ici et sèmeront l'or à pleines mains. » C'est vrai. Le prophète de la colonisation ne se trompait pas.

Les premiers colons ont su tenir et maintenir. On vivait de peu ; on se contentait de peu. On espérait : on attendait et pour eux la fête de Noël, c'était l'étoile de Bethléem, une étoile d'espérance dans un ciel d'une pureté sans mélange. Voilà de quoi je suis ému et voilà de quoi je veux vous parler.

\* \*  
\*

J'ai connu plusieurs de ces hommes durs, de ces hommes rudes au cœur d'or. Et lorsque je parle de cœur d'or, je ne veux pas dire que ces hommes-là étaient meilleurs que ceux d'aujourd'hui ; je ne veux pas dire qu'ils étaient sans défauts ni sans péchés, je veux dire, que le moment venu, au milieu de toutes les épreuves, au milieu de toutes ces misères vécues ensemble, les colons s'entr'aidaient ; ils avaient un sens de

l'humain et du chrétien qui est en train de disparaître de nos jours.

Pour ces gens simples, le soir de la Messe de Minuit, comme on disait dans le temps, marquait une étape franchie ; marquait pour eux une joie commune capable à elle seule d'effacer toutes les épreuves d'une année.

Je les revois tous au magasin général, ces braves défricheurs à la barbe éclatante de frimas ; je les retrouve aussi à l'Auberge du Bossu où il m'arrivait d'aller chercher mon père car ce médecin de campagne, qui n'a jamais tiré du grand, fraternisait avec les pauvres, les malheureux et les cœurs simples. Ensemble ils avaient connu les mêmes combats et connu les mêmes chagrins ; ensemble ils se devaient de fêter les fêtes avec une joie, avec un entrain et une profonde poésie, qui constituaient la gloire des temps d'autrefois. Finies les querelles du village, finies les disputes politiques et les rancunes personnelles. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Il n'y avait plus de pauvres parmi les pauvres, plus de malheureux parmi les malheureux. Il semblait que sur une terre de glace et de misère Noël apportait une joie brûlante qui fait que le malheur avait perdu le sens de la réalité.

\* \*  
\*

Ce soir, et du plus lointain de mon enfance, remontent les souvenirs des Noël's d'autrefois. Je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que la neige de ces temps-là avait une qualité, et renfermait une poésie difficile à définir. L'air était d'un bleu d'acier et le froid d'une froidure faite pour durer. La neige abondante formait des bancs qui cachaient le premier étage des maisons. Et la lune qui jetait sur le décor sa lumière d'argent ajoutait à la beauté picturale de cette veille de Noël. Ô Nuits d'hiver d'autrefois, nuits incomparables de silence et de bleu infini, est-il possible que vous soyez mortes à jamais et que jamais plus je ne vous reverrai !

Je n'oublierai pas non plus que les préparatifs du réveillon gardaient quelque chose de naïf et de solennel. Ma mère, d'ori-

gine anglaise et pour qui la fête de Noël était la grande préoccupation de l'année, se donnait beaucoup de mal pour apporter dans la maison un air de gaieté et de bonheur que je n'ai jamais retrouvé depuis.

Il me souvient que vers les dix heures, le soir de la messe de Minuit, on pouvait entendre de très loin le chant menu des grelots dans la campagne. C'étaient les colons et les habitants qui s'en venaient au village. Il y avait beaucoup d'animation et seules les lumières, provenant des lampes à pétrole suspendues dans les maisons, éclairaient faiblement les rues. Ô temps béni d'autrefois quand on n'avait pas besoin d'une clarté si aveuglante pour lire au fond des cœurs ! L'automobile aussi, cet engin infernal, est venu briser la poésie de ces réjouissances. Autrefois rien de ce modernisme tapageur. Je ne demande à personne de penser comme moi. Je livre mes impressions et mes souvenirs avec la liberté et la franchise que vous me connaissez.

\* \*  
\*

Tel défricheur que je revois encore chantait, et cela, depuis des années, le « Ça, bergers assemblons-nous » ; tel autre le « Minuit, Chrétiens » tandis que mademoiselle Angélique, la maîtresse de poste, roucoulait « Les anges dans nos campagnes ». Toujours les mêmes voix qui revenaient chaque année se faire entendre dans l'église si humble de mon village. Voix toutes simples qui avaient le mérite d'être justes et sincères.

J'ai toujours conservé l'affection la plus tendre pour ces vieux airs de Noël qui n'ont pas pour moi aujourd'hui le même charme, le même accent parce qu'ils sont chantés par des gens qui n'ont pas connu la misère et la grandeur que les hommes d'autrefois ont vécues.

Et le réveil un peu avant minuit dans l'éblouissement de l'arbre de Noël ! C'était un conte des Mille et une nuits. Un conte vrai. Les bibelots et les boules de couleur et les bougies de cire qu'il fallait guetter, remplacer et rallumer et qui se

tenaient par miracle sur les branches de sapin. Tout cela répandait dans le vieux salon une poésie, un charme que la mécanique de nos jours ne saurait nous donner.

La belle invention de ce temps-là c'étaient l'entrain et le sérieux qu'on apportait à cette veille de Noël qui était le prélude des fêtes qui d'ordinaire duraient un mois. Parents et amis venaient de loin pour continuer une tradition des plus délicieuses autour de la table familiale. Quelles boustifailles capables d'étonner Pantagruel lui-même ! Quels chants d'allégresse et quelle musique entraînant ! Et cependant personne n'aurait voulu se soustraire à son devoir.

C'était ensuite le Jour de l'An, la bénédiction, cette coutume attendrissante appelée à disparaître comme tant d'autres et le Jour des Rois, le gâteau traditionnel, les discours, les embrassades, les serremments de main.

Pendant des jours et des jours, pendant des nuits et des nuits les courses rapides en carrioles, en sleighs, en berlots sur des chemins bleus et glacés au travers des montagnes. Au loin, le carillon des grelots et des voix d'hommes, qui ont vécu, chantant des complaintes et des romances de ce temps-là.

Le plus souvent ces complaintes, ces romances, ces chansons à répondre avaient été écrites et composées par des bardes inconnus, presque des ignorants. Ceux-là laissaient chanter leur cœur.

Ces mélopées ou ces chansons à boire étaient portées de lèvres en lèvres par nos gars des chantiers. Ils en faisaient leurs beaux dimanches et au temps des fêtes on en gardait une chaleureuse souvenance.

Même au fond des bois on continuait la tradition. Un prêtre dévoué, qui ne craignait pas de franchir cinquante, soixante milles par des bordées d'enfer, se rendait dans un chantier et là chantait la messe de minuit pour ces rudes travailleurs qui en profitaient pour se confesser et communier avec une ferveur d'autant plus grande qu'ils se trouvaient séparés de leur femme et de leurs enfants.

Ces bûcherons, ces draveurs à la parole parfois brutale et souvent imagée n'auraient pas voulu laisser passer le temps

des fêtes sans manifester leur joie. Ils savaient qu'ils ne reviendraient qu'au printemps dans leurs foyers ; ils savaient qu'ils descendraient avec la drave dans un grand remous de soleil et de sainte délivrance. D'ici là ils fêteraient à leur manière les vieilles traditions, se rappelant qu'au village, à la même heure, des êtres chers s'épuisaient en oraisons pour entendre le plus tôt possible le chant des corneilles.

On fêtait aux chantiers comme partout ailleurs. Pendant huit jours tout travail cessait dans la forêt. C'était la grande vacance. Tout de suite après souper on faisait place nette. L'un jouait de l'accordéon ; un autre la musique à bouche et envoyez donc les rigaudons ! On dansait les steps à deux et des concours d'endurance s'organisaient. Le champion gagnait une récompense en argent et tout le chantier s'ébranlait sous le tonnerre des applaudissements.

Le jour on s'exerçait à des tours de force. Certains soirs on racontait des histoires de loups-garous, de chasse-galerie et des petits lutins.

On en profitait aussi pour écrire soit aux amis ou aux parents. On éprouvait le besoin impératif de communiquer avec ceux-là qui attendaient là-bas et que l'on reverrait dans six mois. Et pour se consoler on buvait un « misérable », c'est-à-dire un verre de whisky blanc.

De nos jours les gars des chantiers « descendent » vers les villages pour y fêter les fêtes. Et la belle poésie d'autrefois n'existe plus.

\* \*  
\*

Il faut bien le dire puisque c'est la vérité. La grande industrie et le modernisme avec tout son confort et le progrès bruyant nous dévorent. Ce qui avait été jadis notre fierté et notre joie de vivre une vie de famille, tout cela est disparu.

Deux guerres atroces, celle de 1914 et celle de 1939 ont contribué à relâcher les liens qui consolidaient, qui maintenaient notre force et notre survivance. Il y a toujours un peu-

ple canadien-français. Cette bonne race n'a pas encore accepté de mourir, je le sais, je le sens comme vous. Admettez tout de même que nous abandonnons peu à peu des traditions qui composaient le principe même de notre originalité, et parmi ces traditions, les fêtes d'autrefois.

\* \*  
\*

Certes, encore aujourd'hui, nous continuons ces traditions de Noël, du Jour de l'An et des Rois. Je crois que ces fêtes ont perdu de leur puissance d'attraction spirituelle et fraternelle.

On passe les fêtes dans des clubs de nuit le plus souvent ou dans des établissements de grand chic. On y fait beaucoup de bruit et les bibelots coûtent plus cher. Le modernisme nous dévore et nous tue, je le répète. Et le snobisme aussi ! C'est avec une certaine tristesse que j'écris ces vérités.

On me traite de passéiste en ce sens que j'attache une importance capitale au passé et à certaines traditions que je voudrais voir renaître ainsi que le feu reprend dans ses cendres. Que voulez-vous ? Je croirais trahir mon métier d'écrivain si je ne disais pas franchement ce que je pense.

Pour conclure il faudra rappeler ces mots d'un écrivain français tumultueux, un traditionnaliste célèbre, un vrai patriote et qui se nommait Charles Péguy. Il déclarait un jour : « Que l'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. Je dis : nous avons connu un peuple que l'on ne reverra jamais. Je ne dis pas : on ne verra jamais de peuple. Je ne dis pas : la race est perdue ; le peuple est perdu. Je dis : nous avons connu un peuple que l'on ne reverra jamais. »

Permettez-moi d'ajouter : « Nous avons connu des Noëls, nous avons connu des Fêtes qu'on ne reverra jamais. »

\* \*  
\*



Type de maison en bois rond. — Georges Péclet.

Pour compléter ce chapitre il nous faudrait aligner des noms et des dates ; chaque famille apparaîtrait rangée autour d'une table débordante, tournerait en rond dans la grand-salle au son du violon et de l'accordéon, ou réciterait le chapelet et la prière au pied de l'image de la Sainte Famille, mais nous renonçons à ressusciter tant de souvenirs. Ces scènes charmantes se répètent sans doute, mais moins souvent et moins gaiement. Nos gens, en prenant de l'aise, ne sentent plus le besoin de s'accoter « épaule à épaule, pour voir venir le malheur ». En copiant le mode de s'amuser des citadins, ils ont perdu leur naturel ; le masque de snobisme qu'ils empruntent, les contraint de se peindre de rouge criard, de roucouler des fredons langoureux, de sauter des *Boogie-woogie* sauvages avec des airs de commande tous estampillés « standard ».

Soufflons la chandelle ; nos belles veillées canadiennes d'autrefois ne reviendront plus ; contentons-nous de lire, sous les feux fluorescents, les originaux qui ont exalté leur simplicité, source de beauté et de vrai bonheur.

*Les sports*

En plus des soirées de famille, on organisait des sports pour l'agrément de la collectivité ; les premiers furent les courses de chevaux. Le 9 août 1904, les organisateurs, Napoléon Drouin, Eugène Danis et Dominique Chartier, mirent \$160 en prix à partager entre les concurrents. « Mary Blin » de Napoléon Drouin, « Poilu » d'Ovide Giroux et « Cake Walk » de Damien Jérôme comptaient parmi les meilleurs coursiers et tenaient tête à « Ben Bee » de Paul-Émile Forget de La-



Équitation. — Benoît Charette.



A genoux, de g. à d.: Fernand Dion, Côme Boileau, Léo Boileau, mascotte, Arthur Cameron, Marcel Boileau. Debout: J. Beatty, arbitre, Conrad Mailloux, sergent, Roger Léger, Claude Gariépy, Laurent Dumas, Dr Jacques Cartier, président, Diane Cook, reine, Raymond Léger, Georges Pécelet, gérant, Fernand Dumas, Alcide Gauvreau, Jean-Paul Beauchamp, Paul Fortier, arbitre.

belle. L'événement débuta après la grand-messe et se prolongea jusqu'au souper. On fit halte pour le dîner, qu'on servit dans la cour d'Eugène Danis au coût de 25 sous.

La grand-rue, longue d'un mille, avait d'abord servi comme terrain d'essai. Le succès engagea les promoteurs à niveler une piste permanente sur laquelle évoluèrent : « Duc » de Côme Cartier, « Bayard » de M. David, « Prince » de Émery Godard, « Star » (cheval qui partageait dans les chantiers en hiver) de Henri Gariépy, « Belly Boy » de Alphonse Labelle, « Gazette » de Henri Pécelet. Il y en venait d'autres de Sainte-Agathe, de Chénéville, de Saint-André Avelin et d'Alfred, Ontario. Les courses de chiens eurent des fervents, comme Joseph Boileau et Joseph Charbonneau, qui se partagèrent l'honneur d'avoir les attelages les plus rapides.

Les deux amateurs Fred White et Georges Cook mirent sur pied, dès 1907, la première équipe de hockey avec les joueurs suivants : Dubreuil, but ; Thomas Draper et Emmanuel Paré, défenses ; Fred White, « rover » ; Romulus Chartier, Eugène Danis et Albert Labelle, avants. La première équipe de balle fut l'œuvre d'Ernest Rochon et de G. Forebill en 1908. Depuis leur fondation, les deux équipes se sont maintenues sans une année d'interruption ; c'est un fait digne de remarque, qui témoigne de l'intérêt que la population porte au sport. La valeur des équipes a varié ; mais, dès 1913, le championnat du Nord au hockey revenait aux nôtres. L'alignement des joueurs s'établissait ainsi : Joseph McGibbon, but ; Edgar Fee et Paul Couvrette, défenses ; Ernest Rochon, capitaine, Joseph Leblanc, Georges Pécelet, avants ; aucun substitut. La partie se jouait en deux périodes de trente minutes chacune. Chaque joueur voyait à ses dépenses d'équipement. Les premières patinoires s'installèrent sur la rivière ;



Equipe de 1913. Assis : Jos McGibbon, buts. — 2e rangée, de g. à d.: Ernest Rochon, capitaine, Joseph Leblanc, centre, Wilfrid Dumouchel, chronométrateur, Georges Pécelet. — 3e rangée : Dr Côme Cartier, vice-prés., Edgar Fee, défense, Wesley Beatty, gérant, Paul Couvrette, Eugène Danis, président.

par un trou pratiqué dans la glace on puisait au seau l'eau nécessaire à l'arrosage. Avant qu'on occupât le centre sportif actuel, le terrain libre à côté de l'église, opposé au presbytère, a été témoin des meilleures parties. L'exploit de 1913 s'est répété en 1934 sous la gérance de Georges Pécelet et Henri Fortier, qui avaient opposé à toutes les équipes du Nord les joueurs suivants : Laurent Dumas, but ; Gérard Côté et Côme Gervais, défenses ; Liguori Gervais, ailier droit ; Adrien Charbonneau, ailier gauche ; Roger Léger, centre ; substituts : Florian Léger, défense ; Côme Boileau, centre ; Lucien et Jean-Paul Beauchamp, Fernand Dion et Jean Savoie, ailiers.

\* \*  
\*

Puisque le nom de Roger Léger vient d'être mentionné, nous en prenons occasion pour fournir quelques détails sur la carrière de ce professionnel, que L'Annonciation a l'honneur de revendiquer pour l'un des siens. Roger, fils de Donat Léger et de Marie-Ange Charette, est né le 26 mars 1919. Il fréquenta les classes des Religieuses de Sainte-Croix du village, où il se rendit à la 10<sup>e</sup>, la dernière du cours. Jusqu'à l'âge de vingt ans, il fit partie de l'équipe du village et, avec ses frères :



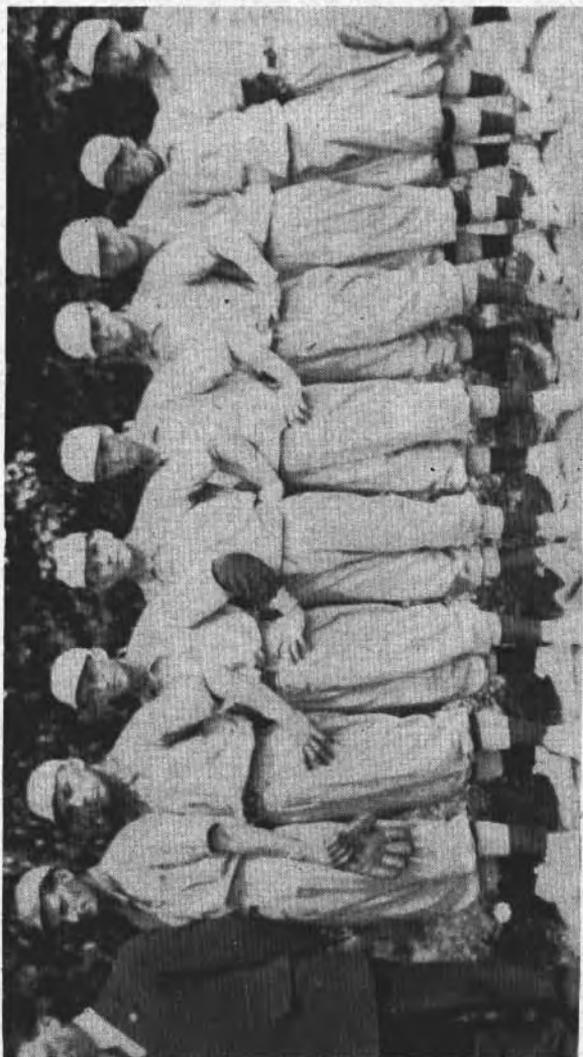


De g. à d.: Henri Fortier, ass.-gérant, Jean Gervais, défense, Liguori Gervais, aile droite, Roger Léger, centre, Adrien Charbonneau, aile gauche, Côme Côme Gervais, défense, Laurent Dumas, buts, Georges Pécelet, gérant, Gérard Côté, défense, Lucien Beauchamp, aile droite, Côme Boileau, centre, Jean-Paul Beauchamp, aile gauche, Fernand Dion, substitut, Damase Lauzon, président.

Florian, Charles, Raymond, Germain et Côme, composa un groupe redoutable. De 1939 à 1942 il joue à Montréal avec le Dominion Glass, géré par Gaston Parent, avec le Hudson Height et le Joliette Cyclone. En 1942, il prête son concours au Valleyfield, comme joueur instructeur. En 1943, il aide le Buffalo de la Ligue Américaine à remporter le championnat et se classe premier parmi les défenses, en obtenant 57 points et une gratification de \$1,000, attribuée au joueur le plus utile à son équipe. C'est en 1946 que cet athlète de 210 livres deviendra professionnel et endossera le chandail no 21 des « Canadiens ». Parmi les nombreuses appréciations qui le concer-

ment nous n'en voulons retenir qu'une, qui les résume toutes. L'instructeur Dick Irvin considérait Léger comme un joueur plutôt lent, mais, par contre, comme le plus intelligent de la Ligue Nationale.

Roger fait honneur à sa profession et à sa nationalité ; il considère qu'un Canadien français a toujours tort d'être le



Club de baseball 1918 — De g. à d.: Emmanuel Chartier, président, Fife, François Nantel, Paul Fortier, Polydore Jeannotte, Adéodat Boileau, Arthur Pharand, Bruno Boileau, Lucien Forget, Georges Pécllet, capitaine.

second, quand il peut être le premier. Son caractère affable et sa science du jeu national le désignaient à la position d'instructeur qu'il a remplie pendant deux ans chez les Cougars de Victoria, Colombie canadienne. Cette équipe a remporté le championnat de la Ligue du Pacifique en 1951, pour la première fois depuis son existence. Léger a joué pour le Royal Senior en 1952 et 1953.

Ses deux frères maintiennent également la réputation que le village s'est acquise dans les sports : Germain à Chicoutimi en 1951 et 1953, à Sainte-Thérèse en 1952 ; Raymond, à Noranda comme instructeur en 1951.

\* \*  
\*

Si le hockey a été favorisé d'excellents joueurs, le baseball ne l'a pas été moins, puisqu'en 1918 notre équipe détenait la coupe du championnat du Nord avec les joueurs suivants : Polydore Jeannotte, receveur ; Lucien Forget, lanceur ; J. Cardinal, arrêt-court ; Paul Couvrette, premier but ; Alexandre Pécelet, deuxième but ; Georges Pécelet, troisième but et capitaine ; Adéodat Boileau, premier champ ; Bruno Boileau, deuxième champ ; François Nantel, troisième champ ; Alexandre Côté, lanceur substitut ; autres joueurs : Arthur Pharand, Jos McGibbon et Henri Fortier ; Emmanuel Chartier, président du club.

Occasionnellement, des promoteurs comme Polydore Jeannotte, Liguori Gervais, Henri Fortier et Georges Pécelet, offrirent aux sportifs des combats de lutte et de boxe de grand style. C'est ainsi qu'on vit évoluer, à l'intérieur des câbles de l'arène, des professionnels de la lutte : Deglane, Petroff, Freddie Myers, Kaplen, Delongchamp, Bob Steele, Bélinsky, Jos Montferrant et de bons amateurs locaux : Polydore Jeannotte, Liguori Gervais et Joseph Bastien. La boxe offrait ses attraits avec les professionnels : Sylvio Mireault et Raymond Lyrzin ou les amateurs : Arthur Lapierre, Arthur Saint-Jean, Liguori Gervais, M. Gareau et Arthur Bigras.



Tant que vivront des entraîneurs pour consacrer leur habileté, leur temps et leur dévouement à l'organisation des sports ; des bourses assez généreuses pour se délier en leur faveur et des jeunes qui joueront, la santé morale de la jeunesse d'un village sera vigoureuse. Il est beau et intéressant d'observer une jeunesse qui se divertit honnêtement. Le premier but des sports n'est pas de tuer le temps, c'est de contribuer au développement du corps ainsi qu'à la formation de l'intelligence et du caractère. Ce qui compte, ce n'est pas l'effort physique que l'on dépense, mais la façon de résoudre promptement le problème qui se présente dans l'exécution du geste sportif. Les réactions précises assurent la sûreté du jugement, qualité essentielle à tout homme qui veut faire de sa vie une réussite avec le minimum d'erreurs.

Je n'ai pas mentionné la raquette, parce que au début, tout le monde pratiquait ce sport par nécessité, comme aujourd'hui on enfile une paire de caoutchoucs pour sortir en hiver. De même pour le traîneau, le toboggan ou la traîne sauvage, qu'on est obligé d'attacher, pour ne pas les retrouver au bas de quelque côte ; légère exagération pour dire qu'il n'est guère possible d'avancer quelques cents pas sans monter ou descendre, dans ce pays de montagnes. Le ski est plus en vogue.

### *Tourisme*

Le tourisme a fait des Laurentides la Suisse du Canada, l'un des coins les plus recherchés par les étrangers et des Mont-réalais ; il est assez récent à L'Annonciation et n'a pas encore envahi le village. Cependant, la grand-rue est encombrée en fin de semaine par les nombreuses voitures qui filent vers les plages de nos lacs, vers Senneterre ou Amos via Mont-Laurier. La chasse surtout attire des Nemrods d'un peu partout. Il en



Armand Charette.

vient même par avion. En dépit des engins les plus modernes et de l'habileté de guides comme Angelo et Denis Bastien, Lucien Filion, noyé en 1947, Ubald Chartrand, Eugène Charbonneau, Honoré Allaire, ces chasseurs ne goûteront jamais, dans leurs courses, la joie du petit gars qui découvre, le matin, avec ses vaches, une chevrette et son faon.

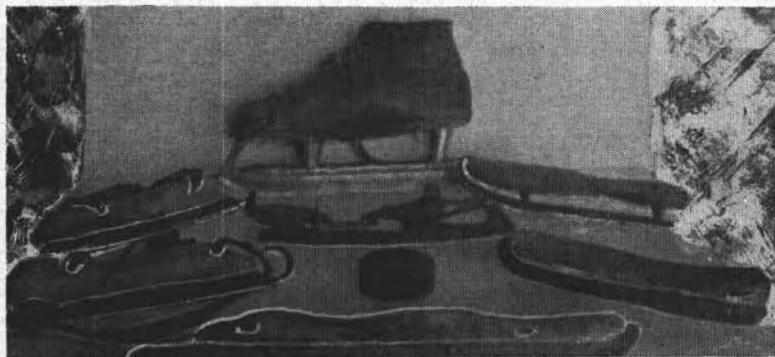
La rencontre d'un ours en plein bois ne donne pas la même émotion, pourtant le cas n'est pas rare. Ce gibier pousse souvent l'audace jusqu'à s'approcher de la bergerie. Un après-midi du mois d'août 1946, pendant que nous étions à jaser sur la véranda de Rodrigue Clément, maître Martin est venu se servir sous nos yeux, à la porte de la grange, et est allé dévorer son agnelet dans le dévalage de la montagne en face de la maison. En parlant d'ours, nous pensons à cette visite que nous firent des Provençaux (probablement), tenant une de ces bêtes en laisse. Le dompteur lui faisait exécuter toutes sortes de manèges très habiles. « Allons, Marianne, couche-toi comme une morte, bois cette bouteille de lait chaud, assieds-toi comme grand-mère, viens ici faire la lutte, embrasse maintenant ton cavalier ». Après toutes ces finesses, Marianne passait le chapeau, en nous remerciant d'un grognement.

Nous avons eu quelques trappeurs de profession : le vieux Amable Simon, les frères Alphonse et Albert Goupil ainsi qu'Ubalde Chartrand, Angelo Bastien et Ernest St-Denis.

Mais, que le touriste vienne jouir de la fraîcheur de nos bois et de nos lacs, taquiner la truite de nos rivières ou abattre le chevreuil et l'orignal de nos forêts, il reste pour nous une richesse que nous avons le devoir de conserver et de développer. Qui croirait que, en 1926, d'après une enquête sérieuse de M. le curé Lesage, les étrangers ont laissé à Sainte-Adèle, en loyers, salaires, achats chez les marchands, etc., une somme dépassant \$24,000 ? Voilà une source de revenus à exploiter. L'Office du tourisme s'y emploie déjà par ses causeries à la radio, ses dépliants d'annonces. Faisons notre part, en montrant un visage bien français par notre hospitalité, par la propreté extérieure des maisons, des dépendances, par les annonces commerciales. Nous couronnerons ces avances par la politesse et la serviabilité.



Eugène Charbonneau, Jean Charette, Alcide Charette.



## CONCLUSION

Le curé Labelle, mi-humoristique, mi-sérieux, concrétisait son vaste programme de colonisation dans cette métaphore pittoresque : « Plantons un habitant à la place de chacune des épinettes du Nord ». Ce mot d'ordre a été réalisé, si l'on considère qu'il n'y a plus de terre à coloniser dans cette région des Laurentides. La lutte entreprise vers 1878 contre la forêt et tous les obstacles que suppose la fondation des paroisses a remporté un succès inespéré, mais la marche du début n'a pas conservé l'élan généreux que le prêtre colonisateur lui avait imprimé. Le Rév. P. Alexandre Dugré indique les causes de ce ralenti et suggère les moyens de reconquérir le terrain perdu, dans un article écrit en 1950.<sup>1</sup> Après avoir tracé une synthèse élogieuse des efforts de la colonisation du Nord, l'auteur déplore que les constructions en général laissent une impression désagréable, que le citadin ne trouve pas sur place les provisions de bouche essentielles ; il conseille la culture maraîchère.

\* \*  
\*

Le récit que nous avons fait de la fondation et du développement de l'un de ces postes, fixé sur la rivière Rouge par le curé de Saint-Jérôme, justifie les prévisions de ce colonisateur réaliste et pratique, préserve de l'oubli les noms des fondateurs de nos œuvres les plus vitales et enrichit la petite histoire de quelques pages.

---

1. A. Dugré, s.j., « Les Laurentides à terminer », *Relations* (Juillet 1950) : 204-206.

La fécondité de la race, les aptitudes colonisatrices donnaient la certitude morale à ces fondateurs que, dans un avenir rapproché, cette région, mise en valeur par leurs enfants, s'intégrerait dans le cadre paroissial et qu'autour de leur clocher, agriculteurs, artisans et professionnels seraient les témoins de notre foi et de notre culture.

La monographie de la paroisse de L'Annonciation visait à démontrer qu'un groupe de colons répète ici en petit l'histoire du peuple canadien-français. L'idée maîtresse du curé Labelle, dans la fondation du canton Marchand, est celle qui a présidé à toute la colonisation ; les étapes d'établissement, l'orientation, les faiblesses mêmes sont identiques. La colonisation reste donc l'œuvre religieuse et patriotique par excellence, digne de tenter tous les courages et de déclencher tous les dévouements.

Malgré les traits communs de toutes les localités d'un même type, une mentalité propre se forme dans chacune d'elles, des manières de faire identiques donnent naissance à des traditions locales fortement caractérisées. Le coup de sonde, jeté dans le milieu historique qui fait l'objet de ce travail, permettra de découvrir le cachet individuel qui distingue L'Annonciation des autres localités.

Dans la composition de cette monographie du canton Marchand et du village de L'Annonciation, nous n'avons pas perdu de vue que tout ouvrage d'histoire tire sa plus grande valeur de l'abondance et de la solidité de sa documentation. Si le dépouillement des dossiers publics est relativement facile, il n'en va pas de même pour ceux des familles. D'ordinaire, les vieux conservent avec un soin jaloux la correspondance, les photographies, les papiers qui les rattachent encore au passé ; leurs enfants portant moins d'intérêt aux archives familiales : « La mémoire en tient lieu », disent-ils ; toute la liasse des vieux souvenirs est donc jetée au grenier ou dans le tiroir d'une vieille commode remise au hangar. Le malheur, c'est que vous arrivez presque toujours après la période d'un grand ménage. Toutefois plusieurs détails de la fondation de la localité ont pu être reconstitués par les quatre témoins qui avaient de

7 à 10 ans en 1879 ou 1880, au moment de leur arrivée : Mme Herménégilde Desjardins, MM. Ubald Chartrand, Eugène Boileau et Osias Chalifoux. Le docteur Côme Cartier, qui habite L'Annonciation depuis 51 ans, et les membres d'un comité composé à cette fin, ont bien voulu relire le manuscrit et apporter les corrections historiques.

Ce travail est destiné à glorifier, en une synthèse historique, la mémoire des fondateurs de L'Annonciation, qui, malgré d'inévitables faiblesses humaines, ont splendidement rempli la mission que leur avait confiée le curé Labelle. J'ai voulu aussi susciter chez mes contemporains une admiration moins sceptique, une estime critique et un amour agissant pour nos ancêtres. Si ma plume n'a pas réussi à provoquer cette sympathie, chez mes compatriotes, c'est qu'elle a trahi mon ambition ; « on pardonnera beaucoup à celui qui aura beaucoup aimé ».

*Appendice A*

(Bill de l'Assemblée No. 96)

Loi érigeant civilement la paroisse de L'Annonciation permettant de renouveler un acte de répartition, et pourvoyant à sa régie future.

Attendu que le curé et les principaux francs tenanciers catholiques romains de la paroisse canonique de L'Annonciation, dans le comté de Labelle, ont représenté par leur pétition :

Que le 16 janvier 1903, Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, a érigé canoniquement, à titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de L'Annonciation, les parties des cantons Marchand et Loranger ci-après désignées, bornées comme suit : au nord-ouest, par le canton Turgeon ; au nord-est, partie par le canton Mousseau, partie par le canton Lynch, jusqu'au rang G du Canton Marchand, inclusivement à l'est, par le cordon qui sépare le rang G du rang C, puis en se dirigeant vers le sud-est, par le cordon qui sépare le rang B du rang C jusqu'au lot numéro 35 du rang B inclusivement, le rang C étant exclu des dites limites ; puis en se dirigeant vers le sud-ouest, par la ligne qui sépare les lots numéros 35 et 34, dans les rangs B et A, jusqu'au cordon qui sépare le rang A du rang nord-est de la rivière Rouge ; puis suivant ce cordon, en se dirigeant vers le sud-est de la rivière Rouge ; puis suivant cette ligne, entre les lots numéros 20 et 19 du rang nord-est de la rivière Rouge jusqu'à la rivière Rouge ; puis suivant la rivière Rouge, jusqu'au lot numéro 11 inclusivement du rang sud-ouest de la rivière Rouge, puis suivant la ligne qui sépare les pointes

des lots numéros 11, 12, 13 et 14 du lot numéro 10 du rang sud-ouest de la rivière Rouge ; puis suivant le cordon qui sépare le rang VI du rang sud-ouest de la rivière Rouge en se dirigeant vers le sud jusqu'à la ligne qui sépare le canton Marchand du canton Joly ; au sud par les cantons Joly et la Minerve ; à l'ouest par la ligne qui sépare le canton Marchand du canton Loranger, jusqu'à l'endroit où cette ligne touche les eaux du grand lac Nominique, sur le lot numéro 1, du canton Loranger inclusivement, jusqu'à l'endroit où la décharge du grand lac Nominique entre dans le canton Marchand ; puis en reprenant la ligne qui sépare le canton Marchand du canton Loranger, depuis la décharge du grand lac Nominique jusqu'au coin des cantons Marchand et Turgeon ;

Qu'avant la promulgation du susdit décret canonique, tout ce territoire et en plus le territoire dit la Macaza, faisant partie du canton Marchand, formait la mission de L'Annonciation ;

Que Sa Grandeur Monseigneur J.-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, sur requête signée par la majorité des habitants francs tenanciers de la mission de L'Annonciation, a, le 1<sup>er</sup> mai 1896, permis, dans ladite mission, la construction d'une nouvelle église, d'une nouvelle sacristie et d'un presbytère, et qu'à cette fin, le 19 mars 1897, l'élection des syndics de cette mission a été confirmée par les commissaires pour l'érection civile des paroisses et un acte de répartition autorisé ; que le 10 avril 1897, cet acte de répartition fut passé et fut dûment homologué le 29 avril de la même année par les mêmes commissaires ;

Que les travaux susmentionnés ont été faits, et que le coût en a été payé au moyen d'emprunts s'élevant à onze mille cinq cents piastres, au remboursement desquels les propriétés des habitants francs tenanciers d'alors, de la mission de L'Annonciation ont été affectés par l'acte de répartition du 10 avril 1897 ;

Que lors de la construction de ces église, sacristie et presbytère, les francs tenanciers de la mission étaient en nombre restreint, qu'ils avaient déjà fait et subi de grands sacrifices pour ouvrir à la colonisation ces nouvelles terres, que les nouveaux venus profitant des sacrifices des premiers jouissent d'une aisance beaucoup plus considérable, et ne contribuent en rien au paiement de la construction desdits édifices religieux ; qu'en conséquence il est injuste que les mêmes soient obligés de subir des dépenses encourues pour des objets dont jouissent également les nouveaux venus ;

Que Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa a jugé opportun de ne pas comprendre dans les limites de la nouvelle paroisse de L'Annonciation, une certaine partie de canton, dite territoire de la Macaza, lequel territoire faisait partie de la ci-devant mission de L'Annonciation et contribuait pour sa quote-part aux frais de construction ; que, par le fait que ce territoire est exclu de la paroisse, il est juste qu'il

soit dégrevé des frais que l'acte de répartition lui imposait pour la construction des édifices religieux qui ne lui serviront pas, et il est nécessaire, par conséquent, de faire un nouvel acte de répartition ;

Que cette paroisse de L'Annonciation est située à une distance considérable du lieu des réunions ordinaires des commissaires pour l'érection civile des paroisses ; que les communications sont lentes et très difficiles et que vos requérants en souffrent et souffriront des retards et des dépenses considérables pour communiquer avec eux ; qu'en conséquence il est opportun qu'ils soient dispensés de recourir à eux dans l'avenir, pour obtenir les homologations prescrites par la loi ;

Que les requérants désirent obtenir la passation d'une loi érigeant civilement ladite paroisse canonique de L'Annonciation, confirmant l'élection des syndics en date du 17 mai 1896, et les actes d'emprunts contractés pour la construction de l'église et du presbytère de ladite paroisse, autorisant de renouveler le rôle de cotisation passé le 10 avril 1897 et homologué le 29 avril de la même année, en se basant sur le rôle d'évaluation municipale et en répartissant aussi chaque versement à venir en vertu des actes d'emprunt ci-haut, soit pour payer les intérêts dus ou amortir le capital, sur les immeubles des francs tenanciers catholiques romains de ladite paroisse, alors concédés par le gouvernement ou occupés sans titre, pourvoyant pour l'avenir aux dépenses nécessaires à la construction ou réparation des édifices religieux, presbytères et cimetières, en exemptant de l'homologation d'élection des syndics et l'acte de répartition et d'emprunt nécessités dans ces cas ;

Et attendu qu'il est à propos de faire droit à ladite requête ;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La paroisse canonique de L'Annonciation, bornée et délimitée tel que susdit, est érigée civilement.
2. Les cinq syndics élus le 17 mai 1896 pour les fins de construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère, sont confirmés dans leur charge.
3. Le curé et le marguillier en charge de ladite paroisse feront, ex officio, partie du bureau des syndics, dont le quorum sera de quatre, et ce bureau, dont le président ordinaire sera le curé, formera un corps politique sous le nom de « Les Syndics de la Paroisse de L'Annonciation ».
4. Les vacances parmi les syndics, survenues par décès ou autre cause, seront remplies par les francs tenanciers catholiques romains résidant dans ladite paroisse, à la majorité des voix dans une assemblée générale desdits francs tenanciers, convoquée par un avis donné au prône de la messe paroissiale, pendant deux dimanches consécutifs. présidée par le curé, et cette élection ne requerra pas de requête aux commissaires pour la convocation de l'assemblée de la paroisse.
5. L'élection des syndics ne requerra pas la confirmation, l'approbation

ni l'autorisation des commissaires, si dans les quinze jours de telle élection il n'y a pas eu de plainte formulée par écrit et signée par au moins dix francs tenanciers catholiques romains résidant dans la paroisse, déposée entre les mains du curé de la paroisse.

6. Le bureau des syndics est autorisé à prélever la somme de onze mille cinq cents piastres avec les intérêts de cette somme sur les francs tenanciers catholiques romains de ladite paroisse de L'Annonciation, à l'effet de payer l'emprunt qui a été fait pour défrayer les frais de construction d'une église, d'une sacristie et d'un presbytère, par versements annuels s'étendant sur une période de pas plus de cinquante ans ; et le premier versement deviendra dû et exigible le 30 mars 1904.

7. À l'expiration de l'acte d'emprunt susdit, le bureau des syndics pourra contracter un nouvel emprunt pour la somme qui resterait à payer sur ce susdit premier emprunt, et pour une période n'excédant pas le terme fixé dans l'article précédent.

8. Le bureau des syndics prélèvera chaque versement annuellement sur les francs tenanciers catholiques romains de ladite paroisse, au moyen d'un acte de cotisation comprenant toutes les terres et les autres immeubles alors concédés de la paroisse, comprenant aussi toutes les impenses et améliorations sur les terrains occupés par des occupants sans titre (squatters), sauf et excepté les terrains et autres immeubles, impenses et améliorations alors possédés ou occupés par des non catholiques romains. Cet acte de cotisation se fera autant que possible dans la forme indiquée par l'article 3408 des Statuts refondus, et sera basé sur le rôle d'évaluation municipale alors en vigueur dans les différentes municipalités comprises dans les territoires de la paroisse, et indiquera le montant en argent proportionnel à la quantité de matériaux s'il y a lieu, pour lequel chaque terre ou autre immeuble a été cotisé. Cet acte ne sera pas soumis à l'homologation par les commissaires, l'homologation du rôle d'évaluation municipale, devant la cour de magistrat de district et de la même manière.

L'appel aura pour effet de suspendre l'entrée en vigueur de l'acte de cotisation jusqu'à la décision de la cour.

9. Ce nouvel acte de cotisation annulera celui homologué le 29 avril 1897, et le versement dû en vertu de cet acte de cotisation, en l'année 1903, sera le dernier exigible.

10. L'acte de cotisation, après avoir été signé par les syndics, sera déposé au presbytère de la paroisse, au moins un mois avant la date de l'échéance du versement, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance, et avis en sera donné au prône de la messe paroissiale, le dimanche qui suivra tel dépôt.

Cet avis devra énoncer à qui et en quel endroit devront se faire les versements.

11. Le bureau des syndics ne sera pas tenu de faire tous les ans un

nouvel acte de cotisation, mais il pourra prélever de nouveaux versements de la cotisation, au moyen du dernier acte de cotisation fait par eux, et dans ce cas, cet acte devra être déposé, et avis devra en être donné tel que prescrit à l'article qui précède.

12. Cependant un nouvel acte de cotisation devra être fait par le bureau des syndics dans l'année qui suivra l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation dans la paroisse.

13. Les versements de la cotisation, sans autre avis que celui du dépôt de l'acte de cotisation, seront payables au bureau du secrétaire-trésorier des syndics, ou s'il n'existe pas tel bureau, au presbytère de la paroisse.

14. La cotisation imposée tel que susdit, n'affectera les immeubles cotisés que pour les versements échus. y compris à compter du dépôt de l'acte de cotisation au presbytère, le versement à échoir en vertu de l'acte de cotisation ainsi déposé, et la procédure employée pour la perception des taxes municipales pourra être suivie par le bureau des syndics pour le recouvrement de ces versements.

15. La fabrique pourra, avec l'autorisation préalable de l'autorité diocésaine, employer le surplus de ses revenus pour éteindre la dette et diminuer d'autant les prélèvements annuels à faire par le bureau des syndics pour les fins susdites.

16. Les dispositions de la section III du chapitre 1 du titre IX des Statuts refondus, qui ne sont pas incompatibles avec celles de cette loi, s'appliqueront, au bureau des syndics, aux travaux de construction et réparation, à la cotisation, aux emprunts et généralement à tout ce qui sera fait en vertu de cette loi.

17. Le bureau des syndics pourra nommer un secrétaire-trésorier pour la perception des versements de la cotisation, la tenue des livres des syndics, la préparation des actes de cotisation, et autres travaux se rapportant à ladite cotisation, et lui payer le salaire qui sera convenu, et il pourra exiger de tel secrétaire un cautionnement d'au moins cinq cents piastres.

18. Il sera loisible aux syndics de tenir les édifices religieux assurés contre les risques du feu et contre les accidents.

19. S'il devient nécessaire, soit de construire de nouveaux édifices religieux : église, sacristie, presbytère ou salle paroissiale, de réparer, améliorer ou agrandir ceux déjà existants, de réparer, améliorer, agrandir ou changer le cimetière ou faire d'autres travaux pour un but religieux, et de prélever sur la paroisse un certain montant d'argent à cet effet, il sera loisible aux commissaires pour l'érection civile des paroisses, sur requête de la majorité des francs tenanciers catholiques romains résidant dans la paroisse, approuvée par l'autorité diocésaine, de permettre de procéder conformément aux dispositions de la présente loi, et si les commissaires susdits accordent telle requête, l'élection des syndics aura lieu d'après les sections 4 et 5 de la présente loi.

20. Les syndics ainsi élus formeront avec le curé et le marguillier en charge, sous la présidence du curé, un bureau, dont le quorum sera de trois, et qui formera un corps politique pouvant agir sous le nom de « Les Syndics de la Paroisse de l'Annonciation ».

21. Si les susdits commissaires accordent ladite requête, la présente loi s'appliquera à toute la procédure à faire pour conduire à bonne fin les susdits travaux.

22. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

*Appendice B*

(Lettre de Mgr Thomas Duhamel au Révérend Père Gréa,  
supérieur général des Chanoines Réguliers.)

Ottawa, 21 juin 1891.

Au Très Révérend Père Gréa,

Supérieur général des Chanoines Réguliers, France.

Mon Révérend Père,

Je vous envoie avec cette lettre l'inventaire des biens meubles et immeubles, que les Pères Jésuites sont prêts à céder par acte notarié à ceux qui voudront bien accepter de faire l'œuvre qu'ils ont commencée dans l'intérêt de la colonisation et que le manque de sujets les force d'abandonner. Dom Benoit me laissait entendre, dans une lettre du 18 avril dernier, que vous consentiriez à accepter cette succession et que vous tâcheriez de mettre trois Pères à ma disposition dans le courant de l'année prochaine. Je vous en suis bien reconnaissant, mon Révérend Père, mais permettez que je vous prie d'envoyer au moins un Père pour prendre possession du tout au mois de septembre prochain, le Supérieur des Jésuites étant obligé de retirer à cette époque les seuls Pères dont il peut disposer. Si vous n'envoyez personne à cette époque il me faudra tout abandonner, car je n'ai aucun prêtre à placer là, même temporairement. J'ai confiance que vous pourrez envoyer un ou deux de vos Pères vers la fin d'août pour surveiller la récolte et la mettre au grenier. Je vous prie, mon Révérend Père, de vouloir bien me télégraphier votre réponse qui va me tirer d'inquiétude. Je paierai les frais de la dépêche. Si la réponse est affirmative, dites simplement : « ACCEPTÉ », et adressez : Mgr Duhamel, Ottawa, Canada. Je serai heureux le jour où j'apprendrai la bonne nouvelle que des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception vont venir travailler au salut des âmes et chanter les louanges de Dieu dans mon diocèse. Qu'il doit être fructueux le ministère des prêtres qui, plusieurs ensemble, prient, prêchent, récitent, chantent et adorent. Doux Cœur de mon Jésus, que je veux faire aimer de plus en plus, inspirez au Rév. P. Dom Gréa, la réponse que j'attends. Mon très Révérend Père, si vous aimez la devise qui est en tête de cette lettre : « Trahe nos, Virgo Immaculata », laissez la Vierge Immaculée attirer quelques-uns de vos religieux dans le diocèse de votre tout dévoué et déjà reconnaissant serviteur,

*Appendice B-2*

(Lettre de Mgr Thomas Duhamel au Révérend Père Dom Gréa,  
Supérieur général des Chanoines Réguliers.)

Ottawa, 4 novembre 1908.

Au Très Révérend Père D.-A. Gréa,

Supérieur général des Chanoines Réguliers, France.  
Mon Révérend Père,

Je vous remercie de votre beau livre que vous m'avez envoyé : « DE L'ÉGLISE ET SA DIVINE CONSTITUTION », nouvelle et seconde édition imprimée à la Maison de la Bonne Presse, Paris, et qui a l'avantage de reproduire plusieurs lettres d'approbation, notamment de S. Ém. le Cardinal Jacobini au nom de S.S. Léon XIII, de S. Ém. le Cardinal Langenieux, Archevêque de Reims, de S. Ém. le Cardinal Foulon, Archevêque de Besançon, de S. Ém. le Cardinal Adolphe-Louis Derraud, Évêque d'Autun, de Mgr Marchal, Archevêque de Bourges, de S. Ém. le Cardinal Caverot, Archevêque de Lyon, de S. Ém. le Cardinal Mermillod, Évêque de Lausanne et Genève, de Mgr Dominique Gaspard-Lancis, Archevêque de Montréal (Sicile), de Mgr Louis Beson, Évêque de Nîmes, et finalement de Mgr Charles Gay, Évêque de Poitiers. De ce dernier mérite d'être citée l'appréciation suivante au Rév. Père D. Gréa : « Cher et vénéré Ami, vous avez fait un bien beau livre. Je l'ai lu avec bonheur, avec profit surtout. Il faudrait que les Évêques le connussent et qu'il devint le Manuel de tous les prêtres. Vous exposez la constitution intime de cette Église Catholique qui est le chef-d'œuvre de Dieu, et où dès lors, son image paraît plus parfaite que dans le reste de ses ouvrages ».

Mon Révérend Père, je m'applaudis d'avoir demandé et reçu dans mon diocèse quelques-uns de vos religieux et je suis heureux de vous dire qu'ils travaillent avec zèle et dévouement au service des âmes qui leur sont confiées. À vous qui êtes le Père et le Fondateur de cette admirable et courageuse Congrégation des Chanoines Réguliers, je vous souhaite le couronnement de vos efforts, les lumières et les bénédictions du Saint-Esprit pour finir votre belle œuvre.

Veillez, mon Révérend Père, agréer mes paternelles et humbles sympathies et me croire dans le présent comme dans le passé,

Votre serviteur dévoué en Notre-Seigneur,

J.-Thomas, Archevêque d'Ottawa.

(Copie conforme à l'original. — Taulignan, France.)

Archives des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception.)

*Appendice C*

(Assemblée des Syndics du 20 juillet 1890 au sujet de la donation du lot numéro 48)

...Enfin le Père Grenier, s.j., a dit qu'il lui paraissait très important, afin de prévenir certaines difficultés plus tard, de rappeler ici, en présence des syndics et spécialement de M. Dosithée Boileau, père, donateur du terrain de la chapelle et des deux voisins dudit terrain, savoir Théodore Lachaine et Séverin Rochon, certains renseignements concernant le site et l'étendue du terrain donné pour la chapelle et pour l'école ou couvent par Dosithée Boileau père, et de coucher ces renseignements dans un écrit avant que la mémoire s'en perde.

Voici ces renseignements : le terrain donné à l'église par Dosithée Boileau, père, il y a six ans, faisait partie du 48<sup>e</sup> lot, rang sud-ouest de la rivière ; c'est le terrain où est actuellement située la chapelle, et qui comprend cinq emplacements de soixante-six pieds chacun et de quatre cents pieds chacun aussi à partir de la rue du village. Ces cinq emplacements pour l'église ainsi que deux emplacements de soixante-six pieds chacun et de deux cents pieds chacun pour l'école ou couvent, ont été donnés avant la vente du 48<sup>e</sup> lot à Séverin Rochon et réservés expressément dans le contrat de vente fait de la main du notaire L. de G. Lachaine de St-Jérôme. Pour les deux lots donnés et réservés dans le contrat de vente pour l'école ou couvent par Dosithée Boileau, père, tel que dit ci-dessus, et dont le site n'a pas été déterminé avec précision, le contrat disant seulement que ces lots sont au bout du cimetière, il a été convenu d'un commun accord entre le Père Grenier, s.j., desservant, et Séverin Rochon, propriétaire actuel du 48<sup>e</sup> lot, qu'ils se prendraient immédiatement le long de la montée et sans diviser en deux ledit 48<sup>e</sup> lot, et que le point d'où ils s'étendraient vers le sud-ouest sur une longueur de deux cents pieds serait la ligne sud-ouest de la rue de quatre-vingts pieds de large qui traverserait le lot 48<sup>e</sup> au bout du terrain de la chapelle actuelle. De plus il a été convenu entre les intéressés, le père desservant et Séverin Rochon, propriétaire du 48<sup>e</sup> lot, et cela avec l'agrément des syndics, que ledit propriétaire, Séverin Rochon, jouirait de la rue projetée et des deux emplacements réservés pour l'école, à condition que ledit Séverin Rochon ferait, exclusivement à sa charge, toute la clôture entre l'extrémité sud-ouest des cinq emplacements, formant le terrain de la chapelle, et la rue projetée, Séverin Rochon devant à la susdite condition, retenir telle jouissance jusqu'au jour où l'ordinaire du diocèse réclamera les deux lots susdits pour l'école.  
(Procès-verbal du cahier des délibérations de la paroisse de L'Annonciation, 20 juillet 1890.)

*Appendice D*Contrat de vente du lot 48<sup>e</sup>

En présence du notaire public, soussigné, demeurant à St-Jérôme, district de Terrebonne, Province de Québec, M. Dosithée Boileau, cultivateur de L'Annonciation, reconnaît, confesse par les présentes, avoir vendu, cédé, comporté avec garantie de droit à M. Séverin Rochon, cultivateur du même lieu, présent, acceptant acquéreur pour lui ses droits et ayant cause à l'avenir, savoir :

Le lot connu sous le numéro quarante-huit dans le rang sud-ouest de la rivière Rouge dans le canton Marchand, tel que le tout est actuellement, le vendeur met l'acquéreur en tous ses droits de propriété et autres sur ce que dessus vendu, voulant qu'il en soit demeure propriétaire réel et permanent de ce jour à toujours, à continuer la possession qu'il en a déjà.

La présente vente est faite à la charge par l'acquéreur de payer tout ce qui est dû et deviendra dû au Gouvernement sur ledit terrain. De plus cette vente est faite pour le prix de cinq cent cinquante piastres qui sont payées comptant au vendeur qui le reconnaît et en donne quittance.

De plus le vendeur cède audit acquéreur, acceptant tous les constituts dus par Joseph Demers, Napoléon Denis pour ce qui écherra après le 1<sup>er</sup> mai prochain. M. Rochon, l'acquéreur, devra passer contrat audit Demers tel que convenu entre ce dernier et ledit Boileau, lesdits constituts étant de six piastres par année au capital de cent piastres pour Demers et dix piastres par année au capital de soixante-six piastres, soixante-sept centins pour Denis.

Le vendeur réserve cinq emplacements pour la Fabrique tels qu'elle en jouit et deux emplacements pour l'école au bout du cimetière.

Les présentes sont consenties en conformité à une promesse de vente par ledit Boileau audit Rochon, reçue devant le notaire soussigné le six octobre dernier (1885).

Dont acte fait et passé à St-Jérôme susdit en l'étude du notaire soussigné l'an mil huit cent quatre-vingt-six le treize janvier sous le numéro mille deux cent vingt-huit. Et lecture faite aux parties, elles ont signé avec nous, notaire.

Dosithée Boileau  
Séverin Rochon  
L. de G. Lachaine

Vraie copie de la minute restée en mon étude.

L. de G. Lachaine,  
Palais de Justice, St-Jérôme.



## ABBÉS

- |                             |                          |                              |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 — Rodrigue<br>Labelle     | 7 — Chabot               | 15 — Lepage                  |
| 2 — Pierre Ethier           | 8 — D.-H. Chalumeaux     | 16 — M. Classy               |
| 3 — Donat Lussier           | 9 — Léonide<br>Geoffrion | 17 — P. Mosilla              |
| 4 — Rodolphe<br>Mercure     | 10 — Élisé Alix          | 18 — Frère Léonard<br>Bugnon |
| 5 — Sylva Gaucher           | 11 — A. Gilbert          | 19 — Arthur<br>Regimbald     |
| 6 — Jean-François<br>Mallet | 12 — Félix Labonté       | 20 — Adélord<br>Tremblay.    |
|                             | 13 — Denis Jeannotet     |                              |
|                             | 14 — Dr Lahaie           |                              |

*Appendice E*

## COMITÉ HISTORIQUE DE L'ANNONCIATION

Au début de l'année 1953 le Comité historique de L'Annonciation se constituait pour les trois fins suivantes :

- 1 — Faire la critique historique de la monographie de la paroisse de L'Annonciation présentée par le R. F. Samuel des Frères du Sacré-Cœur ;
- 2 — Recueillir par souscription individuelle le montant requis pour l'impression du volume ;
- 3 — Déterminer le prix de vente de ce volume et le meilleur mode de distribution.

*Membres du comité*

Président : M. Onésime NOËL  
 Secrétaire : Notaire Lucien CYR  
 Solliciteurs : MM. J.-Art. AUDY  
                   Georges GIROUX  
                   Bruno NANTEL

*Directeurs :*

MM. Côme ROBIDOUX	MM. Alphonse BOILEAU
Georges PÉCLET	Floribert GODARD
Dosithée POIRIER	Th. DUBOIS
Frédéric COTTE	

## SOUSCRIPTEURS

Audy J.-Art.	Labelle Julien
Bastien Denis	Lacasse Roger
Bastien Jacques	Lebrun Adrien
Boileau Alphonse	Léger Donat
Boileau Côme	Léger Raymond
Brisebois Lucien	Létourneau Gérard
Cartier Côme	Morency Mlle Adrienne
Cartier Jacques	Morrisette Lionel
Charbonneau Adrien	Nantel Bruno
Charette Arthur	Noël Onésime
Charette Paul	Péclet Constant
Charette Rosaire	Péclet Georges
Cotte Frédéric	Péclet Henri
Cotte Mme Louis	Pelletier Rolland
Cyr Lucien	Poirier Dosithée
Denis Jacques	Racicot Lionel
Desjardins Uldéric	Raymond Louis
Desmarais Camille.	Robidoux Céade
Dubois Thomas	Robidoux Côme
Falardeau Lucien	Robidoux Conrad
Filion Eugène	Robidoux Freddy
Fortin Léon	Robidoux Ovila
Gariépy Claude	Robidoux Raoul
Gauvreau Albert	Robidoux Ubald
Giroux Georges	Tremblay Alphéodor
Godard Floribert	Viger Claude

## BIBLIOGRAPHIE

### *Sources de renseignements*

- 1 Archives du Ministère de la Colonisation, Québec.

### *Rapports*

- a) A. LABELLE, *La Colonisation dans la vallée d'Ottawa*, (1888).
  - b) M. MARTINEAU, *Projet de colonisation*, (1883).
  - c) G.-A. NANTEL, *La colonisation du nord-ouest de la province de Québec*.
  - d) *La région Labelle ou le nord de Montréal*, (1916).
  - e) *Colonisation dans la province de Québec des régions à coloniser*. Tarifs en faveur pour le transport des colons et de leurs effets, en vigueur en 1908.
  - f) *Le nord de Montréal ou région Labelle*. Terres à coloniser dans les vallées de la Rouge, de la Lièvre et de la Kiamika.
  - g) *Au nord : cantons à coloniser*, (1883).
- 2 Archives — paroissiales — municipales — scolaires de L'Annonciation.
  - 3 Archives du Ministère des Terres et Forêts. Lots vendus de 1880 à 1934, Québec.
  - 4 Archives des missions des Jésuites. Scolasticat de l'Immaculée Conception, Montréal.
  - 5 Archives de la Canadian International Paper Co., Édifice Sun Life, Montréal.
  - 6 Archives de la Gatineau Power Co., Ottawa.
  - 7 *L'Avenir du Nord*, hebdomadaire de Saint-Jérôme.  
La série complète est conservée chez l'avocat Henri Prévost, 298 rue Labelle, Saint-Jérôme.
  - 8 A. Fauteux, découpures de journaux se rapportant à Mgr Antoine Labelle. Bibliothèque Municipale de Montréal.

## BIBLIOGRAPHIE

*Ouvrages consultés*

- 1 J.-B. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*.
- 2 SŒUR SAINT-ANSELME, *Vers un glorieux passé*, (St-Laurent, 1938).
- 3 E.-J. AUCLAIR, *Le curé Labelle* (Montréal, 1930).
- 4 A. BUIES, *Au Portique des Laurentides*, (Québec, 1891).
- 5 A. DE BARBEZIEUX, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, (Ottawa, 1897).
- 6 L. GUÉRIN, *Le type économique et social des Canadiens*, (Montréal).
- 7 E. GRIGNON, *Album-souvenir du cinquantenaire de Sainte-Agathe-des-Monts 1861-1911*, (Sainte-Agathe, 1912).
- 8 E. LAFORCE, *Bâtisseurs de pays : religieux et laïcs*, (Montréal).
- 9 M. LALONDE, *Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique, Kiamika 1822-1937*, (Mont-Laurier, 1937).
- 10 E. LANGEVIN-LACROIX, *Histoire de la paroisse de Sainte-Adèle*, (Montréal, 1927).
- 11 J.-A. LEMONDE, *Histoire de Saint-Faustin*.
- 12 J.-A. LEMONDE, *Histoire de Saint-Gérard de Montarville*, (Nominique, 1906).
- 13 F. LÉTOURNEAU, *Histoire de l'Agriculture*, (Saint-Eustache, 1950).
- 14 *Le Nord de l'Outaouais*, (Ottawa, 1938).
- 15 C. PRÉVOST-LAMARRE, *Par Monts et par Vaux à la suite du Roi du Nord*, (Saint-Jérôme, 1941).
- 16 A. SANSCHAGRIN, *Mémoires paroissiaux de Saint-Faustin*, (1928).
- 17 TESTARD DE MONTIGNY, *Le nord de Montréal ou la région de Labelle*, (Montréal, 1895).
- 18 LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, *Histoire de Sainte-Thérèse*, (*L'Étoile du Nord*, 1940).
- 19 LOUIS FORGET, *Album-souvenir du centenaire de Saint-Sauveur-des-Monts 1853-1953* (Saint-Sauveur, 1953).

## TABLE DES MATIÈRES

### HISTOIRE DE L'ANNONCIATION

PRÉFACE de Claude-Henri Grignon ..... 7

ARMOIRIES ..... 13

Dessin — Explication.

INTRODUCTION ..... 19

#### *Chapitre Premier*

##### GÉOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE

Lacs et rivières — arbres — minéraux — climat ..... 23

#### *Chapitre II*

##### ÉTABLISSEMENT DES COLONS

Exploitations forestières, les compagnies : a) Wright ; b) Hamilton ; c) Ward ; d) Church & Fee ; e) Riordon ; f) Perley ; g) International — Fermes (chantiers) — Colons — Curé Labelle — Liste des familles de 1880 à 1903 — Cause déterminante de la venue de ces familles — Famille Chartrand — Famille Boileau — Famille Péclet — Famille Denis — Famille Chalifoux — Famille Sarrazin — Famille Charette ..... 31

#### *Chapitre III*

##### VIE RELIGIEUSE

Mgr Antoine Labelle — Mission des Jésuites — Premier bilan financier — Chapelle, description d'Arthur Buies — Première visite paroissiale — Départ des Jésuites — Arrivée des Chanoines Réguliers — Construction de l'église, description du temple — Départ des Chanoines — Arrivée des prêtres séculiers — Liste des prêtres de la cure — Notes biographiques — Prêtres, religieux et religieuses natifs de L'Annonciation — Marguilliers de la paroisse ..... 95

*Chapitre IV*

## ORGANISATION CIVILE ET SERVICES PUBLICS

Municipalité Canton Marchand — Maires et secrétaires de la municipalité — Les routes — Transport — La voie ferrée — L'aqueduc — Municipalité de L'Annonciation — Lumière électrique — Le téléphone — Description du village — Liste des députés fédéraux et provinciaux du comté La-belle — Hommage à Henri Bourassa ..... 141

*Chapitre V*

## VIE SCOLAIRE ET MANIFESTATIONS INTELLECTUELLES

Culture intellectuelle des colons — Premières maîtresses — Premier bilan de la Commission scolaire — Chanoinesses des Cinq Plaies — Religieuses Sainte-Croix — Frères Sainte-Croix — Frère Gabriel (René Charette) — Écoles des rangs — Mademoiselle Azilda Trudel — Fanfare et théâtre 168

*Chapitre VI*

## INDUSTRIE ET COMMERCE

Moulins — Métiers — Un type : Adalbert Pagé (Tom Pouce) — Maisons de commerce — Hôtels — Deux portraits : Joseph Bradette, député colon ; Côme Cartier, médecin — Liste des industries et des maisons de commerce actuelles ..... 190

*Chapitre VII*

## RÉCRÉATION

Réjouissances — Noël et Fêtes d'autrefois par Claude-Henri Grignon — Sports — Tourisme ..... 213

CONCLUSION ..... 235

## APPENDICES

- A) Bill d'érection de la paroisse ..... 237  
 B) 1 et 2 lettres de Mgr Thomas Duhamel adressées au Révérend Père D. Gréa, supérieur général des Chanoines Réguliers ..... 242

TABLE DES MATIÈRES

253

C) Assemblée des syndics du 20 juillet 1890 .....	244
D) Contrat de vente du lot 48 <sup>e</sup> .....	245
E) Comité historique de L'Annonciation .....	247
Souscripteurs .....	248
 BIBLIOGRAPHIE .....	 249
 TABLE DES MATIÈRES .....	 251
 REGISTRE DE FAMILLE .....	 254

REGISTRE DE FAMILLE .